



بلدية تونس
MUNICIPALITÉ DE TUNIS

Municipalité de Tunis
Association Internationale des Maires Francophones



35^{ème} Assemblée Générale de l'Association Internationale des Maires Francophones

Tunis, 7 - 9 octobre 2015

« Apprendre les villes innovantes »

SOMMAIRE

Programme	7
-----------------	---

35^{ème} Assemblée générale

Vendredi 9 octobre 2015, journée institutionnelle

Séance solennelle d'ouverture

- M. Saifallah LASRAM, Maire de Tunis	11
- Mme Anne HIDALGO, Présidente de l'AIMF, Maire de Paris	13
- S. Exc. M. Habib ESSID, Chef du Gouvernement de la République tunisienne.....	17

Séance plénière

- Modification de la liste des membres.....	21
- Approbation du compte rendu de la 34 ^{ème} Assemblée générale de l'AIMF tenue à Kinshasa le 6 novembre 2014	22
- Rapport d'activité 2014 présenté par le Secrétaire général.....	23
- Rapport sur l'exécution du budget 2014 et présentation des comptes.....	24
- Rapport du Commissaire aux Comptes.....	26
- Adoption du projet de budget 2016.....	27
- Admission des nouveaux membres.....	28
- Questions diverses.....	29
- Fixation de la date, du lieu et du thème des prochaines manifestations de l'AIMF	31

Séance solennelle de clôture

- Mme Anne HIDALGO, Présidente de l'AIMF, Maire de Paris.....	35
- M. Saifallah LASRAM, Maire de Tunis	37

Annexes

- Déclaration des maires francophones.....	41
- Rapport sur les comptes 2014	43
- Rapport sur les conventions réglementées.....	59

L'innovation, une réponse au défi d'un monde plus urbain

Mercredi 7 octobre 2015

Séance solennelle d'ouverture

Modérateur : M. Zoubeir MOULHI, Directeur général de l'Association Sauvegarde de la Médina.....	65
- M. Saifallah LASRAM, Maire de Tunis.....	67
- Mme Maty HAMADY, Présidente de la Communauté urbaine de Nouakchott, Représentante de l'Organisation des Villes Arabes (OVA).....	69
- M. Khalifa Ababacar SALL, Secrétaire général de l'AIMF, Maire de Dakar.....	71
- M. Hédi MAJDOUB, Secrétaire d'État chargé des collectivités locales auprès du Ministère tunisien de l'Intérieur.....	73

« Quelle gouvernance pour libérer l'innovation ? Comment soutenir l'innovation ? Comment innover dans le soutien des projets ? Rôle de l'AIMF ? »..... 75

Modérateur : M. Lionel PRIGENT, Maître de conférences en urbanisme, économiste, chercheur à l'Institut de Géoarchitecture de l'Université de Bretagne Occidentale, Trésorier de l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement Urbanisme (APERAU)

Interventions de :

- MM. Bertrand COURCELLE et Régis de la PERRAUDIÈRE, experts en valorisation énergétique des déchets : « Les déchets levier de la ville de demain, avec une nouvelle gouvernance, de nouvelles technologies et de nouveaux financements »
- M. Thierry COLATRELLA, Associé services conseils, KPMG Côte d'Ivoire : « Rôle de l'AIMF »
- Mme Karine DOGNIN-SAUZE, Vice-Présidente en charge de l'innovation de la métropole intelligente et du développement numérique : « L'exemple de Lyon »

« Quelles innovations urbaines en faveur des relations internationales, de la paix, des échanges et de la prévention des conflits ? Rôle de l'innovation urbaine au service des relations internationales pacifiées ? »..... 95

Modérateur : M. Jean-Pierre VETTOVAGLIA, ancien Ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du Président de la Confédération suisse pour la Francophonie

Interventions de :

- M. Joseph MAÏLA, Professeur de sociologie politique et de relations internationales, spécialiste du Moyen Orient, de l'Islam et de la sociologie des conflits
- M. Aliou SOW, ancien Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi, ancien Ministre de la Décentralisation et des Collectivités locales du Sénégal
- Mme Colette BRAECKMAN, Écrivaine et journaliste
- M. Khalifa Ababacar SALL, Secrétaire général de l'AIMF, Maire de Dakar

Innovation, développement et coopération décentralisée

Jeudi 8 octobre 2015

Séance solennelle d'ouverture

Modérateur : M. Zoubeir MOULHI, Directeur général de l'Association Sauvegarde de la Médina, Modérateur.....	129
- M. Saifallah LASRAM, Maire de Tunis.....	131
- Mme Anne HIDALGO, Présidente de l'AIMF, Maire de Paris.....	133
- Mme Khédija HAMOUDA GHARIANI, Secrétaire générale de l'Organisation Arabe des Technologies de l'Information et des Communications (AICTO).....	135
- Message audiovisuelle de Mme Michaëlle JEAN, Secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie.....	137

Table ronde n° 1 : « Comment le Maire fait-il le lien entre la stimulation de l'entrepreneuriat féminin et des start-up ? ».....

139

Modératrice : Mme Rachel BOCHER, Conseillère déléguée à l'accueil des nouveaux Nantais et à la Francophonie, ville de Nantes

Interventions de :

- M. Maxime SCHIRRER, Maître de conférences, département villes, échanges, territoires, urbanisme et environnement, CNAM
- Mme Sylvie PARÉ, Professeure au département d'études urbaines et touristiques de l'Université de Québec à Montréal (UQAM)
- Mme Lucie MANDEVILLE, Psychologue, conférencière, Université de Sherbrooke, Québec
- Mme Marie-Anne de VILLEPIN, Directrice de Développement sans frontières (DSF)
- Mme Wafa BOUDAGGA, Fondatrice d'ENVITOU STAS (Tunisie)
- M. Thomas LAGIER, Directeur général de For City (France)
- M. M. Kamed KAOUECH, co-Fondateur, Mint It Sarl (Tunisie)
- M. Alexandre CASTEL, Président de Station Energy (Côte d'Ivoire)
- M. Bernard MASSABO, Secrétaire général Réseau des villes Euromed DGAEIEI-EUROMED Métropole Nice Côte d'Azur (France)

Table ronde n° 2 : « Mise en œuvre du partenariat stratégique AIMF- Commission européenne : plus d'autonomisation des villes pour un développement durable et inclusif des territoires ? ».....

155

Modérateur : M. Simon COMPAORE, ancien Maire de Ouagadougou (Burkina Faso)

Interventions de :

- M. Michel LALOGE, Chef du secteur des autorités locales, unité DEVCO B.2, société civile et autorités locales, Commission européenne
- M. Aliou SALL, Maire de Guediawaye, Président de l'Association des maires du Sénégal : « Un partenariat innovant entre les villes sénégalaises et l'État en matière de lutte contre les changements climatiques »

- M. Charlie Martial NGOUNOU, Président d'AfroLeadership : « Un partenariat innovant en matière de finances locales : l'exemple du Cameroun »
- Mme Marie-Anne de VILLEPIN, Directrice de Développement sans frontières (DSF)

Annexes

- Liste des participants.....	169
- Synthèse générale des travaux.....	177
- Interventions	
✓ M. Thierry COLATRELLA (KPMG).....	183
✓ Mme Rachel BOCHER, Conseillère déléguée à l'accueil des nouveaux nantais et à la Francophonie, ville de Nantes : « Prix Femmes du DIGITAL OUEST ».....	187
✓ M. Bernard MASSABO, Secrétaire général du Réseau des villes Euromed DGAEIEI-EUROMED Métropole Nice Côte d'Azur.....	189
✓ Mme Marie-Anne de VILLEPIN, Directrice de Développement sans frontières (DSF).....	195
✓ M. Michel LALOGE, Commission européenne, DEVCO, Unité B2 « Société civile et Autorités locales » : « Partenariats stratégiques entre l'UE et les Associations d'Autorités Locales opérant aux niveaux international et régional.....	197
✓ M. Charlie Martial NGOUNOU, AfroLeadership : « Partenariat innovant en matière de finances locales, l'exemple du Cameroun ».....	205
✓ M. Gilbert TSIMI EVOUNA, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Yaoundé : « Innovation, facteur de coopération internationale, d'émancipation des femmes, de meilleure gouvernance et de développement locale ».....	207
✓ Dr Adamou NDAM NJOYA, Maire de Foumban :	
. « Apprendre les villes innovantes ».....	225
. « Code éthique pour l'environnement et source des voies pratiques d'action face au défi du changement climatique ».....	229
. « Les bassins de caféculture des régions africaines : puits de carbone et bases de développement durable ».....	237
✓ M. Daophet BOUAPHA, Directeur général du Comité de recherche de Fonds, ville de Vientiane.....	247

Voir aussi

- ❖ La Revue de presse
- ❖ L'enregistrement sur « Le rôle des maires dans le processus de sortie de crise », La Télévision Tunisienne, du jeudi 8 octobre 2015
Participants :
 - Mme Colette BREACKMAN, Écrivaine et journaliste
 - M. Joseph MAÏLA, Professeur de sociologie politique et de relations internationales, spécialiste du Moyen-Orient, de l'islam et de la sociologie des conflits
 - Mme Antoinette MONTAIGNE, ancienne Ministre de Centrafrique de la Communication et de la Réconciliation nationale
 - M. Jean-Pierre VETTOVAGLIA, ancien Ambassadeur de Suisse, ancien Représentant personnel du Président de la Confédération suisse pour la Francophonie
 - M. Aliou SOW, ancien Ministre du Sénégal de la Jeunesse et de l'Emploi, ancien Ministre de la Décentralisation et des Collectivités locales

PROGRAMME

Mercredi 7 octobre

Conférence : « *L'innovation, une réponse au défi d'un monde plus urbain* »

- 09 h 00 Séance solennelle d'ouverture
- 10 h 00 Séance introductive
Quelle gouvernance pour libérer l'innovation ? Comment soutenir l'innovation ? Comment innover dans le soutien des projets ? Rôle de l'AIMF ?
- 12 h 00 Déjeuner
- 14 h 00 Poursuite des travaux
« Quelles innovations urbaines en faveur des relations internationales, de la paix, des échanges et de la prévention des conflits ? Rôle de l'innovation urbaine au service de relations internationales pacifiées ? »
- 20 h 00 Dîner

Jeudi 8 octobre

Conférence : « *Innovation, développement et coopération décentralisée* »

- 09 h 00 Séance solennelle d'ouverture
- 09 h 30 Tables rondes
Table ronde n° 1 : « Comment le Maire fait-il le lien entre la stimulation de l'entrepreneuriat féminin et des startup ? »
Table ronde n° 2 : « Mise en œuvre du partenariat stratégique AIMF - Commission européenne : plus d'autonomisation des villes pour un développement durable et inclusif des territoires »
- 13 h 30 Déjeuner
- 16 h 30 Palais présidentiel de Carthage
- 18 h 30 Récital au Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes (Palais du Baron d'Erlanger)
- 20 h 00 Dîner

Vendredi 9 octobre

- 09 h 00 81^{ème} réunion du Bureau, *Salle Marhaba*
- 11 h 00 Séance solennelle d'ouverture de la 35^{ème} Assemblée générale
- 12 h 00 Séance plénière de l'Assemblée générale
- 13 h 30 Fin des travaux

35^{ème} Assemblée générale

M. Saifallah LASRAM
Maire de Tunis

Madame Anne Hidalgo, Présidente de l'Association Internationale des Maires Francophones, Maire de Paris,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les Maires, les Gouverneurs, les Élus,
Honorables invités, Mesdames et Messieurs les représentants des associations et des fédérations des villes et des régions,

J'ai l'honneur et le plaisir d'adresser expressément à son Excellence, Monsieur Habib ESSID, Chef du gouvernement de la République tunisienne, mes vifs remerciements pour l'intérêt qu'il a manifesté à la tenue de la 35^{ème} Assemblée générale de l'AIMF et pour sa présence aujourd'hui parmi nous pour présider cette cérémonie solennelle d'ouverture.

Monsieur le Chef du gouvernement, Madame la Présidente, la réunion du réseau international des élus locaux francophones est un moment important pour notre Association.

C'est l'heure du bilan, de la réflexion et de la fixation des objectifs pour préparer demain.

C'est aussi un moment important pour Tunis, qui considère votre présence comme un témoignage collectif de solidarité et d'espérance adressé à tous les Tunisiens et exprimé par la forte représentativité des capitales et métropoles de l'espace francophone, des associations, fédérations et organisations nationales et internationales qui se joignent à nous.

Vous êtes, Mesdames et Messieurs, l'expression de dizaines de millions d'hommes et de femmes qui partagent les mêmes préoccupations et les mêmes aspirations que les Tunisiens : aspirations multiples de démocratie, de développement, de paix, de justice, d'épanouissement et d'espoir. Aspirations, mais aussi préoccupations multiples face aux problèmes que nous rencontrons tous les jours : crises de valeurs ; incivisme ; précarité ; réduction du marché du travail ; déséquilibres environnementaux ; augmentation des gaz à effet de serre et ses répercussions visibles sur la santé.

C'est à toutes nos aspirations et à toutes nos préoccupations que s'est ouvert pour nous tous le forum AIMF. Notre rendez-vous à Tunis a centré son programme et ses travaux sur le thème de l'innovation, pour mettre en exergue, d'une façon visible et lisible, une aspiration à rendre nos villes compétitives et plus inclusives pour valoriser les intelligences locales et leur créativité. Le bénéfice escompté de notre travail au niveau local donnera un maximum d'ampleur au développement de la nation toute entière. Notre orientation est là ! à nous les Maires et les élus locaux. Elle se trouve à la disposition de tous pour contribuer à la création de richesses, pour soutenir les initiatives, pour encourager l'innovation, pour améliorer les performances et pour donner corps à un partenariat fondamental entre l'État, les collectivités locales, les acteurs économiques, le monde de l'université et de l'expertise et les autres composantes de la société civile.

Le congrès AIMF de Tunis constitue la plate-forme internationale pour rappeler et pour donner plus de force à notre message en l'exprimant collégialement. Notre association est comme décrite par Madame la Présidente Anne HIDALGO dans un éditorial de la revue *Renaissance*. Je cite : « L'AIMF, c'est la mise en synergies entre le fond et la forme ». L'AIMF va relayer les conclusions de nos travaux, les faire partager par tous les membres associés et au-delà, avec les bailleurs de fonds du développement.

Mesdames et Messieurs, la tenue de la 35^{ème} Assemblée générale de l'AIMF n'aurait pas été possible sans votre décision, sans l'engagement de Madame Anne HIDALGO, sans le travail de coordination du Secrétariat permanent et de la ville de Tunis, sans la confiance et l'appui des autorités nationales de

mon pays et sans les relations privilégiées entre l'AIMF et Tunis, relations construites et entretenues par mes prédecesseurs, les maires M'Hamed Ali BOULEYMEN et Abbès MOHSEN, avec le Président CHIRAC et notre Président d'honneur Bertrand DELANOË.

Je vous adresse l'expression de ma profonde gratitude, et je vous dis combien je suis heureux que vous soyez réunis à Tunis. Merci.

Mme Anne HIDALGO
Présidente de l'AIMF
Maire de Paris

Excellence, Monsieur le Premier ministre du gouvernement de Tunisie, cher Habib ESSID,
Monsieur le Président d'honneur, cher Bertrand DELANOË, le plus tunisien de tous les Parisiens et le
plus parisien de tous les Tunisiens,
Monsieur le Maire de Tunis, cher Saifallah LASRAM,
Monsieur le Secrétaire général de l'AIMF, cher Khalifa SALL,
Monsieur le Secrétaire permanent,
Chers collègues, chers amis,

Je vais prendre une formule désormais célèbre dans le réseau de l'AIMF : « Souriez, vous êtes à Tunis ».

C'est une émotion immense et un honneur que d'être là, à un moment historique pour vous, la Tunisie et le peuple tunisien. Lorsque nous avons décidé de réaliser notre Assemblée générale à Tunis, il y a un an, à Kinshasa, nous savions que c'était aussi une façon d'accompagner un processus, un processus démocratique engagé par le peuple tunisien. C'est un peuple qui aspire à la liberté, qui a une société civile incroyable avec des femmes magnifiques et engagées et des hommes au service de la liberté et de la démocratie. Nous savions qu'en décidant de venir à Tunis, c'était aussi dans cet élan que nous souhaitions nous inscrire et auquel nous souhaitions participer, nous, les maires du réseau francophone.

Ce matin autour de toi, cher Saifallah, nous nous sommes réunis avec le Bureau exécutif de l'Association et la nouvelle est tombée, de ce prix Nobel 2015 de la paix attribué au quartet, à ce groupe représentant toute la société civile, à la fois le monde syndical avec la très belle organisation de l'UGTT (Union générale tunisienne du travail), avec le monde entrepreneurial, avec les associations, notamment d'avocats et la ligue des droits de l'homme tunisien. Nous avons tous applaudi.

Cela signifie qu'un peuple éprouvé par des années, qui ne sont pas les années les plus glorieuses sur le plan démocratique, car éprouvées par le terrorisme, a su relever la tête, tracer un chemin et tracer une voie. Cette voie n'est pas simple. Elle ne l'est pour personne, ni pour la Tunisie, ni pour les autres pays. Cette voie est un exemple et un modèle. C'est un modèle pour beaucoup qui peuvent se reconnaître dans ce processus démocratique que vous avez engagé. Ce prix Nobel vous a été décerné ce matin. Cette très haute distinction est un encouragement. J'imagine combien le peuple tunisien va être fier. Son Président et son gouvernement conduisent ce processus très important de démocratisation, mais au-delà des frontières de la Tunisie, c'est un magnifique message d'espoir qui est donné à toutes celles et ceux qui dans le monde combattent pour la liberté, pour la démocratie, et qui savent que dans la haine, dans les extrémismes, dans la guerre et dans le terrorisme, il n'y a pas de solution. Au bout de ce chemin de haine, d'extrémisme et de guerre, il n'y a que la mort pour tout le monde. La voie que vous avez suivie est une voie qui non seulement sera sans doute une voie extraordinaire et exceptionnelle pour la Tunisie, mais qui ouvrira des perspectives d'espoir pour beaucoup de peuples sur la planète. Je voulais vous dire que la conjonction de notre événement AIMF avec cette nomination internationale est aussi un très beau message quant à la façon dont l'AIMF s'inscrit aussi dans la grande histoire à travers nos petites histoires de Maires. Les petites histoires participent aussi à l'élaboration de la grande histoire.

Je veux vous dire aussi qu'ici à Tunis, où nous avons reçu un accueil exceptionnel du maire de Tunis, du gouvernement, du Président de la république tunisienne, mais aussi du peuple tunisien, nous avons très bien travaillé. Nous avons travaillé dans la grande tradition de l'AIMF. Le sujet que nous avons retenu pour cette Assemblée est celui de l'innovation sous toutes ses formes, technologiques et sociales, car nous savons qu'il faut conjuguer les deux pour que cela fonctionne. Nous avons beaucoup travaillé. Nous avons également adopté ce matin 20 nouveaux projets qui s'inscrivent dans ce que sont aussi les perspectives de l'AIMF. Nous soutenons dans toutes les villes membres de ce réseau des projets qui

portent sur le patrimoine, sur la culture, des projets qui touchent à la vie quotidienne de nos habitants. Nous soutenons des projets d'adressage. Nous savons que sans adresse, il ne peut pas y avoir de taxe et de moyens qui font fonctionner nos collectivités. Nous travaillons ensemble sur des sujets très importants et fondamentaux, comme l'état civil, comme des partenariats entre nos villes et le réseau, sur le soutien à des services municipaux par la formation, par le fait que des fonctionnaires de nos différentes villes viennent contribuer à l'évolution des villes membres du réseau de l'AIMF. Nous avons également beaucoup insisté sur des éléments forts qui sont des éléments sur lesquels l'AIMF a été précurseur.

Je veux reparler ici du rôle des maires médiateurs. Le chemin que vous avez ouvert, Kinshasa et Brazzaville, sous l'autorité bienveillante de Khalifa Sall, notre secrétaire général et maire de Dakar, est un chemin très important que nous devons continuer à approfondir. Les maires médiateurs et l'intervention des maires comme médiateur sur des terrains de conflits pour offrir une protection aux populations concernées par ces conflits, c'est un travail extrêmement important et extrêmement novateur sur lequel je veux insister. Nous avons beaucoup insisté et travaillé sur des sujets qui trait au défi climatique. Il provoque des inondations et des drames. Chère Maty, avec la ville de Nouakchott, vous avez tenu à solliciter l'appui de l'AIMF sur la question liée notamment à la montée des eaux et à l'apparition de maladies liées à la présence de moustiques. Toutes ces nappes d'eau ont provoqué des morts dans votre ville, puisque plus de 20 personnes ont perdu la vie. Nous avons travaillé à la fois sur des projets en urgence, mais également sur des projets structurants. Un projet de 17 femmes, maires de communes rurales du Cameroun, engagées dans l'électrification de leurs communes. C'est un projet qui est soutenu par l'AIMF pour donner cette indépendance énergétique et cette capacité à répondre à ces défis climatiques avec de l'énergie propre. L'AIMF a également soutenu cela.

Il y a toujours dans ce travail de l'AIMF, le soutien aux maires et aux femmes. Nous savons que l'arrivée des femmes dans les pouvoirs locaux est quelque chose de très important. Je l'évoquais lors de notre dîner hier, en parlant du processus électoral des élections municipales en Tunisie. Nous allons là aussi apporter notre soutien, notamment aux hommes, mais bien sûr aux femmes. Pour que les femmes viennent vers la vie politique et municipale, alors qu'elles ont plutôt des expériences et des expertises dans les associations, dans les ONG, et dans la vie professionnelle, il faut les accompagner vers ce chemin qui n'est pas simple vers la vie politique municipale. Nous sommes prêts à faire ce travail d'accompagnement. Cela fait également partie des sujets sur lesquels l'AIMF s'honneure de toujours aider à l'installation de réseaux de femmes élues locales partout où nous passons. Cette expertise est mise à contribution.

Durant cette année qui s'est écoulée, nous avons vécu une assemblée générale à Kinshasa l'année dernière qui a été remarquable, qui nous a permis de travailler ensemble et de fixer ses objectifs et ses orientations. Nous avons également vécu une expérience inédite et inouïe, puisque tous les maires francophones se sont retrouvés sur le territoire nord-américain, pas au Québec, mon cher Denis, mais grâce à l'action des maires canadiens, notamment à Denis Coderre et au maire de Québec qui ont poussé à l'émergence d'une organisation francophone sur le continent nord-américain. Nous nous sommes retrouvés à La Fayette, et nous avons vécu une expérience unique en voyant sur ce petit bout de terre de Louisiane combien notre langue restait vivante et véhiculait les valeurs et la culture. Nous avons vécu ce moment fondateur loin de tout, mais nous étions réunis. Nous avons pris conscience aussi, un peu plus encore, de la force de la francophonie, la langue, mais aussi ce qu'elle porte comme valeur et ce qu'elle véhicule.

Nous avons eu une année très active. Nous savons que l'année qui arrive le sera encore plus. Il va y avoir cette conférence de Paris avec cet enjeu majeur, la mobilisation des villes pour permettre la mobilisation de tous les gouvernements, avec le sommet des 1 000 maires qui se réunira à Paris le 4 décembre. J'espère et je sais que notre présence sera nombreuse et importante, en tant que réseau francophone.

Nous nous engageons tels que nous sommes dans ce défi climatique, nous, les maires de ce réseau francophone. Nous savons que le défi climatique relève bien sûr d'innovations technologiques,

d'entreprises qui franchissent le pas aujourd'hui, d'un secteur de l'énergie qui évolue, qui fait beaucoup plus appel aux énergies renouvelables et qui tourne le dos aux énergies fossiles. Nous savons que cela passe par là. Nous savons aussi que nous ne résoudrons pas le défi climatique si nous ne faisons pas de la question sociale, de la question de la pauvreté, de la lutte contre la pauvreté, de la question de l'inclusion de nos villes, de la sécurité de nos villes avec cette volonté d'inclusion, si nous ne considérons pas des sujets comme les migrations internationales, les réfugiés qui fuient des zones de guerre, mais qui sont aussi des réfugiés climatiques, si nous ne faisons pas de ces questions des éléments fondamentaux de la résolution de problèmes climatiques, nous serons à côté. Nous savons que nous ne le voulons pas. Nous voulons être dedans. C'est aussi ce message que nous portons. Nous ne sommes pas les seuls à le porter.

Grâce à toutes les initiatives qui ont été prises dans toutes les villes membres de ce réseau cette année, nous avons pu porter la parole des maires. Cette parole a été entendue d'abord au sein des Nations unies. Au sein du bureau de l'AIMF ce matin, certains faisaient référence au sommet de Copenhague. C'est toi, cher Khalifa, qui en a parlé, en disant que le sommet de Copenhague a été un moment très traumatisant pour les maires, puisque nous n'avions pas de place dans ce sommet de Copenhague concernant la conférence sur le climat. Nous étions sur un strapontin. Nous y sommes allés pour essayer de voir, de peser et de dire ce que nous faisions dans les villes. Nous ne sommes plus du tout dans cette situation aujourd'hui. Les Nations unies ont décidé d'impliquer les maires, car ils sont porteurs de solutions. Dans le travail qui a été engagé pour la préparation de la COP21, les maires sont présents. Le sommet des 1 000 maires à Paris est d'ailleurs une contribution.

C'est entendu de cette manière à la fois par le président François Hollande qui préside la COP21, mais aussi par les Nations unies. Sachez qu'il y a beaucoup d'attentes et beaucoup d'espoirs quant aux travaux des maires pour la contribution à la conférence sur le climat. D'autres grandes voix se sont également élevées sur la planète pour dire que la question environnementale est d'abord sociale. Je pense, sans porter atteinte à la laïcité dans laquelle je m'inscris depuis toujours, que le Pape François porte cette parole à l'échelle planétaire. Je crois que cette parole est forte de sens. Elle est vraiment en écho de ce que nous portons nous-mêmes. Nous sommes plutôt en écho de cette parole qui est portée au plus haut niveau sur le lien entre le social et l'environnemental.

Nous avons travaillé sur tous ces sujets. Le chemin qui nous attend va encore être un chemin passionnant et enthousiasmant. Je sais que la mobilisation des maires est là. Je sais que la force de ce réseau de l'AIMF, c'est, non seulement de pouvoir s'appuyer sur un secrétariat permanent extrêmement efficace, cher Pierre, mais aussi d'avoir une participation active et personnelle de tous les maires. C'est ce qui permet aussi à ce réseau d'avoir la force qui est la sienne.

Je vais conclure sur la francophonie. Je l'ai dit tout à l'heure. C'est au-delà de la langue. C'est aussi ces valeurs et cette culture. La francophonie est aujourd'hui aussi à un moment et à un tournant très important. Nous savons qu'il y a des langues, une langue efficace pour le monde des affaires qui est l'anglais. Il ne s'agit pas de combattre l'anglais. Nous savons qu'à côté de l'efficacité de la langue anglaise, il y a aussi la subtilité et l'efficacité de la langue française. C'est une langue que nous avons en commun et en partage. C'est une langue qui ne nie pas l'existence des autres langues. Je le dis souvent. Le français est la deuxième langue pour beaucoup d'entre nous ici. Elle ne va pas se substituer ni venir prendre la place des langues d'origine. C'est très important que chacune de ces langues vive avec leur origine, puisqu'elles sont le véhicule de nos cultures, de chacune des cultures. Le français est notre langue en partage. Nous savons que cette langue a un effet qui va au-delà de l'échange efficace entre nous. Elle comporte des valeurs par l'histoire aussi qui est commune, et par l'histoire de ces valeurs et de la pensée qu'il y a derrière cette langue. Je crois que c'est une force incroyable. C'est une langue qui se vit avec les autres langues, et pas contre les autres langues. Dans ce moment crucial pour la francophonie, le mouvement des maires francophones qui portent les aspirations des populations de nos villes et qui portent aussi tous les défis que nous devons relever, c'est un élément clé de la reconnaissance et de l'évolution de la francophonie. Je sais que chacune et chacun d'entre nous en ont conscience.

Je voudrais vous remercier pour la confiance, pour l'amitié, pour le plaisir d'être avec vous toutes et vous tous dans ce réseau exceptionnel des maires francophones. Je vous remercie pour votre soutien. Merci pour votre engagement avant d'ouvrir cette assemblée générale et avant de vous donner rendez-vous à Paris au mois de décembre pour la COP21. Merci à vous.

S. Exc. M. Habib ESSID
Chef du Gouvernement de la République tunisienne

Madame Anne Hidalgo, Présidente de l'Association Internationale des Maires Francophones,
Excellences, Mesdames et Messieurs les ambassadeurs,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Maires,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

Il m'est très agréable de participer à l'ouverture de la 35^e assemblée générale de l'AIMF. Je vais commencer par vous exprimer mes remerciements d'avoir choisi Tunis pour tenir vos assises annuelles, et d'avoir mobilisé un nombre aussi important de maires, d'élus, de représentants d'organisations internationales et d'experts, qui rehaussent de par leur présence la représentativité de votre association, qui est également la nôtre, par la qualité de ces débats et résolutions.

Je m'empresse de mettre en exergue le rôle précieux de l'AIMF dans la mise en synergie des élus des grandes villes, des universitaires, des experts et autres intellectuels, ainsi que des représentants de la société civile, pour créer une dynamique de rapprochement et de dialogue, de réflexion et d'action au profit de plus de 130 millions d'habitants disséminés dans tous les continents sous la bannière de la francophonie.

C'est dans ce contexte que vous avez choisi un atelier de réflexion et d'échanges sur l'innovation dans votre assemblée générale. Je souligne la pertinence et l'actualité de ce thème, tant il est vrai que dans le monde d'aujourd'hui, l'innovation représente le véritable moteur du changement dans tous les domaines. L'innovation territoriale est un élément de réponse adéquat aux défis majeurs de notre société : les défis sociaux, économiques et territoriaux. Elle permet à chaque territoire de se développer par et grâce à ses atouts et à ses spécificités. Vos actions sont là pour en témoigner. Vous avez mis ensemble en valeur ce potentiel à exploiter pour améliorer les services publics, les services financiers, pour créer du développement local, vérifier la démocratie participative et faire régner la confiance.

Madame la Présidente,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Honorables invités,

L'AIMF, par ses assises annuelles, mais aussi par les multiples rencontres, séminaires et autres ateliers de travail qui se succèdent tout au long de l'année, témoigne de l'extraordinaire vitalité du secteur municipal, indéniablement un socle sur lequel repose toute politique de développement. Je le dis avec grande conviction, d'autant plus que le programme de mon gouvernement, appuyé sur le texte fondateur de la Ile République, la constitution du 27 janvier 2014, s'attelle à instaurer la décentralisation comme un principe de gouvernance visant à repositionner le pouvoir local à la place qu'il faut et de libérer des contraintes de la tutelle en instaurant par là même les règles et les pratiques démocratiques d'expression, de décision et d'action. C'est bien dans la continuité du processus électoral libre et transparent que la Tunisie s'est dotée d'une assemblée constituante pour assurer la transition. Les législatives, les présidentielles et la constitution du gouvernement ont permis de doter le pays d'institutions dirigeantes démocratiquement élues.

Nous avons mis les bouchées doubles pour le prochain rendez-vous, pour la préparation des textes réglementaires qui sont maintenant en discussion entre les experts, les ONG et les autres intervenants avant la soumission au vote de l'assemblée des représentants du peuple. Réussir les élections municipales, c'est non seulement une promesse, mais c'est surtout un aboutissement du processus démocratique pour que l'engagement au niveau local aide à mieux cibler et à mieux hiérarchiser les besoins du développement, sans exclusion ni marginalisation.

Madame la Présidente,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Maires,
Honorables invités.

Vous avez affirmé en vous réunissant ici votre confiance en Tunis et dans la Tunisie. Ce choix nous oblige. Soyez-en remerciés. Je suis heureux que vous soyez à Tunis, et d'en faire le point focal de vos activités de l'année 2015. Nous considérons également que la démocratie est une manière d'être, de vivre et d'agir.

Je vous remercie pour votre attention.

Séance plénière

Modification de la liste des membres

La Présidente salue et félicite les maires récemment élus, notamment au Bénin, au Maroc et à Madagascar.

Liste des modifications depuis la dernière Assemblée générale de Kinshasa, novembre 2014 (au 30 septembre 2015, en fonction des informations transmises par les villes)

Villes

- Abomey (Bénin), M. Blaise GLELE AHANHANZO, Maire, a remplacé M. Alain Fortuné NOUATIN
- Agadir (Maroc), M. Salah EL MALOUKI, Maire, a remplacé M. Tariq KABBAGE
- Alexandrie (Égypte), M. Hani HELMESSIRY, Gouverneur, a remplacé M. Tarek MAHDI
- Antananarivo (Madagascar), Mme Lalao RAVALOMANANA, Maire, a remplacé M. Joseph RAMIARAMANANA
- Antsirabe (Madagascar), M. Paul RAZANAKOLONA, Maire, a remplacé M. Lala Marie Béryl RAZAFINDRAINONY, Président de la Délégation spéciale
- Aoste (Italie), M. Fulvio CENTOS, Syndic, a remplacé M. Bruno GIORDANO
- Banfora (Burkina Faso), Mme Bernadette ADENYO SERME, Présidente de la Délégation spéciale, a remplacé M. Alexis B. SOULAMA, Maire
- Beau Bassin-Rose Hill (Île Maurice), M. Ken Sat FONG SUK KOON, Maire, a remplacé M. Philippe BOUDOU
- Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), M. Jérémie Kouka OUEDRAOGO, Président de la Délégation spéciale, a remplacé M. Salia SANOU, Maire
- Bujumbura (Burundi), M. Freddy MBONIMPA, Maire, a remplacé M. Saidi JUMA
- Casablanca (Maroc), M. Abdelaziz EL-OMARI, Maire, a remplacé M. Mohamed SAJID
- Carrefour (Haïti), M. Jean Marie Reynaldo BRUNET, Président de la Commission municipale, a remplacé M. Jude Edouard PIERRE, Premier membre de l'Administration communale
- Cotonou (Bénin), M. Léhadji Vinagnon SOGLO, Maire, a remplacé S. Exc. M. Nicéphore SOGLO
- Cové (Bénin), M. Ferdinand HOUESSOU, Maire, a remplacé M. Mesmin DOVONOU
- Dé dougou (Burkina Faso), M. Tarwendé Juste OUEDRAOGO, Président de la Délégation spéciale, a remplacé M. Abel DABAKUYO
- Diffa (Niger), M. Hankourao BIRI KASSOUM, Maire, a remplacé M. Ousmane KOUSOURI
- Essaouira (Maroc), M. Hicham JEBBARI, Maire, a remplacé M. Mohammed EL FARRAH
- Fès (Maroc), M. Driss EL AZAMI EL IDRISI, Maire, a remplacé M. Hamid CHABAT
- Fianarantsoa (Madagascar), Mme Irma Juliandres HARILALAINA, Maire, a remplacé M. Jean Honoré ANDRIAMANJATHOASA, Président de la Délégation spéciale
- Genève (Suisse), Mme Esther ALDER, Maire, a remplacé M. Sami KANAAN
- Goma (RD Congo), M. Dieudonné MALERE MA-MITCHO, Maire, a remplacé M. Naasson KUBUYA NDOOLE
- Koudougou (Burkina Faso), M. Laurent KONTOGOM, Président de la Délégation spéciale, a remplacé M. Jérôme ZOMA, Maire
- Lokossa (Bénin), M. Pierre Cocou AWADJI, Maire, a remplacé M. Dakpè SOSSOU
- Manga (Burkina-Faso), M. Bassama KO, Président de la Délégation spéciale, a remplacé M. Jean-Claude BOUDA, Maire
- Marrakech (Maroc), M. Mohamed Larbi BELKAID, Maire, a remplacé Mme Fatim Ezzahra EL MANSOURI
- Meknès (Maroc), M. Abdellah BOUANOU, Maire, a remplacé M. Ahmed HILAL
- Moroni (Comores), M. Mohamed DAOUDOU, Maire, a remplacé M. Laith BEN ALI
- Mutsamudu (Comores), M. Mohamed AMIRDINE, Maire, a remplacé Mme Assadi SITI ECHAT, Présidente de la Délégation spéciale
- Ngozi (Burundi), M. Radjabu SONGAMBÈRE, Maire, a remplacé Mme Clotilde KARAZIWE, Administrateur communal
- Ouagadougou (Burkina Faso), M. Damien GAMPINÉ, Président de la Délégation spéciale, a remplacé M. Marin Casimir ILBOUDO, Maire
- Ouahigouya (Burkina-Faso), M. Thomas BAMBARA, Président de la Délégation spéciale, a remplacé M. Gilbert Noël OUEDRAOGO, Maire
- Parakou (Bénin), M. Souradjou KARIMOU ADAMOU, Maire, a remplacé M. Soulé ALAGBE
- Pétionville (Haïti), M. Patrick BRUTUS, Président de la commission municipale, a remplacé Mme Ivanka JOLI-CŒUR BRUTUS

- Port-Louis (Île Maurice), M. Oumar KHOLEEGAN, Lord-Maire, a remplacé M. Antonio Jenito SEEDOO, qui avait succédé à Mme Marie Christiane CHUKOWRY
- Porto-Novo (Bénin), M. Emmanuel Djima ZOSOU, Maire, a remplacé M. Moukaram OCENI
- Rabat (Maroc), M. Mohammed SEDDIKI, Maire, a remplacé M. Fatallah OUALALOU
- Rubavu (Rwanda), M. Jérémie SINAMENYE, Maire, a remplacé M. Sheikh Hassan BAHAME
- Tanger (Maroc), M. Bachir ABDELLAOUI, Maire, a remplacé M. Fouad EL OMARI
- Tenkodogo (Burkina-Faso), M. François KABORE, Président de la Délégation spéciale, a remplacé M. Harouna OUELOGO, Maire
- Toamasina (Madagascar), M. Elisée Laurent RATSIRAKA, Maire, a remplacé M. Zafindrabary TOALINA, Président de la Délégation spéciale
- Tripoli (Liban), M. Amer AL-TAYEB AL RAFAI, Maire, a remplacé M. Nader GHAZAL
- Yako (Burkina-Faso), M. Moumouni Abdoul Péogo SONDÉ, Président de la Délégation spéciale, a remplacé M. Amado SANFO, Maire

Ville associée

- Clichy (France), M. Rémi MUZEAU, Maire, a remplacé M. Gilles CATOIRE

Associations

- Association des maires de Mauritanie, M. Cheikh OULD BAYA, Président, a remplacé M. Ahmed HAMZA
- Association des maires du Sénégal, M. Aliou SALL, Président, a remplacé M. Abdoulaye BALDE

Résolution n° 1 de l'Assemblée générale

- Les modifications de la liste des membres au sein de l'Assemblée générale sont adoptées à l'unanimité des présents et des représentés.

Approbation du compte rendu de la 34^{ème} Assemblée générale tenue à Kinshasa le 6 novembre 2014

La Présidente, Maire de Paris, Mme Anne HIDALGO, remercie à nouveau, au nom de tous les membres de l'AIMF, le Gouverneur de Kinshasa, M. André KIMBUTA, pour l'accueil chaleureux et efficace qu'il a accordé à notre association et surtout pour la participation financière de sa ville qui a permis à l'AIMF de faire des économies.

La Présidente demande aux membres d'exposer leurs commentaires ou observations, et sollicite leur approbation.

Résolution n° 2 de l'Assemblée générale

- Le compte rendu de la 34^{ème} Assemblée générale tenue le 6 novembre 2014 à Kinshasa est approuvé par acclamation à l'unanimité des présents et des représentés.

Rapport d'activité 2014 présenté par le Secrétaire général

La Présidente donne la parole au Secrétaire général, Maire de Dakar, M. Khalifa SALL, qui rappelle que l'année 2014 a été une année riche en événements.

Tout d'abord, l'année 2014 a été marquée par l'élaboration d'un partenariat pour 7 ans, qui vient d'être scellé, avec la Commission européenne. Puis, l'appel de la Banque de développement économique de l'Afrique centrale à notre expertise ; l'augmentation et la fidélisation des partenaires privés qui appuient financièrement nos actions et enfin, le soutien de deux États africains : le Cameroun, qui s'est engagé à nous accorder une subvention annuelle et le Congo qui nous a apporté un appui important dans notre programme de sortie de crise à Bangui.

L'année 2014 a également été, l'année où l'AIMF a conduit des plaidoyers en faveur de la paix et s'est engagée dans l'accompagnement des maires dans les processus de sortie de crise. Sur ce sujet, quelques actions méritent d'être rappelées comme l'implication de l'AIMF dans la médiation des conflits et l'accompagnement du processus de dialogue entre Kinshasa et Brazzaville suite aux expulsions de ressortissants installés sur les deux rives du Congo. Des correspondances ont été adressées à leurs Excellences Messieurs les Présidents Joseph KABILA KABANGE et Denis SASSOU NGUESSO pour attirer leur attention sur cette initiative. L'AIMF a aussi été réactive à Bangui, avec l'organisation de la Conférence des maires de la République de Centrafrique pour la réconciliation et le retour des personnes déplacées à Bangui, en décembre 2014. Une opération qui complète le processus mis en place au niveau des États. De la même manière et avec le même état d'esprit, a été mis sur pied une Plateforme des Grands Lacs pour la paix et l'entente durable dans la sous-région. Cette Plateforme s'est réunie, les 4 et 5 juillet à Goma et à Gisenyi. D'autres réunions suivent. Elle complète utilement les efforts de réconciliation souhaitée par la communauté internationale.

En ce qui concerne l'implication du réseau dans les débats mondiaux, l'AIMF s'est investie dans la thématique du rôle des villes dans la lutte contre les changements climatiques. Sur ce dossier, un double choix a été fait. Le premier en demandant au réseau des villes du Sénégal de porter le message de l'Association. En effet, le Sénégal est le pays qui préside pour deux ans la Francophonie. Le second choix est d'apporter ces résolutions à d'autres réseaux mondiaux plus importants ou plus spécialisés, d'une part à CGLU, d'autre part, à ICLEI, organisation avec laquelle le Secrétariat permanent a signé un partenariat. Il invite ses collègues à participer en nombre à la COP 21 qui se tiendra à Paris en décembre. Que ce soit dans les processus de sortie de crise ou de dialogue international, l'AIMF entend ainsi donner d'elle-même, l'image d'une organisation fiable, concrète, intégrée aux processus mondiaux.

La publication de Raisonnement est un bon cadre d'échanges. Des maires, des universitaires, des praticiens de la gestion locale exposent des concepts et partagent des réflexions ou des expériences. C'est un lieu de réflexion. Le Secrétaire général félicite la Présidente pour son éditorial et le Secrétariat permanent qui anime la réflexion. Il remercie également toutes les compétences et expertises qui s'expriment à travers ce bel outil. Pour lui, il faut propager cette revue, bel instrument pour tous.

Enfin, des projets de terrain ont été achevés et ont été salués par les États et même par l'ONU pour le projet d'assainissement de Bangangté, projet initié et financé par l'AIMF. L'AIMF réalise des projets de société de grande ampleur. Des projets visibles associant société civile et administration locale. Des projets conduits par l'AIMF qui est un instrument utile, une organisation utile. Il tient à féliciter la Présidente de l'AIMF, toutes les villes qui contribuent aux projets et tous les partenaires bilatéraux ou multilatéraux qui accompagnent l'AIMF dans ces actions. Il remercie les villes qui acceptent désormais d'apporter une part. Il se félicite également car les expertises locales sont sollicitées dans les études, dans les mises en œuvre et dans les évaluations.

La Présidente, Anne HIDALGO, le remercie pour son intervention et tient également à féliciter les maires et le Secrétariat permanent pour leur contribution à ce programme qui résulte de ce rapport d'activité 2014.

La Présidente demande aux membres d'exposer leurs remarques ou observations, et sollicite leur approbation.

Résolution n° 3 de l'Assemblée générale

- Le rapport d'activité 2014 est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

Rapport sur l'exécution du budget 2014 et présentation des comptes

La Présidente informe l'assemblée que le Trésorier, Maire de Casablanca, n'étant plus élu de sa ville, il a été demandé à Mme Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA, Maire de Libreville, d'occuper les fonctions de Trésorière par intérim de l'Association.

Pour commencer, elle informe l'Assemblée que les investissements pour l'année 2014 ont été plus importants qu'en 2013 et les années précédentes. Les missions ont été très nombreuses, affirmant ainsi, en cette période de crise économique, une très forte présence du Secrétariat permanent sur le terrain. Cette présence a été rendue possible par l'expertise fonctionnelle Sud-Sud.

Par ailleurs, les recettes ont baissé mais le budget prévisionnel l'avait anticipé.

Exécution des ressources

Fonctionnement	Prévu	Réalisé	Commentaires
Cotisations	380.000 €	398.880 €	En dépit des retards de paiement, le montant total des cotisations payées s'accroît d'année en année (pour mémoire, en 2013 : 392.903 €). Mais cette lente croissance ne doit pas occulter l'importance des arriérés de cotisations. À ce jour, de plus de 140.000 €
Subvention Ville de Paris	626.400 €	626.400 €	
Rémunération mandataire et autres	383.000 €	372.545 €	La baisse des subventions d'État entraîne la baisse de cette rémunération.
Autres produits	-	127.758 €	Il s'agit des produits financiers et des reprises sur provisions pour cotisations impayées. Pour mémoire, en 2012, ils s'élevaient à 206.320 €.
TOTAL	1.389.400 €	1.525.583 €	L'objectif est atteint en fin d'année.

Investissement	Prévu	Réalisé	Commentaires
Fonds de Coopération	1.713.000 €	1.892.742 €	Sur ce total, 114.852 € correspondent à la part des villes bénéficiaires d'un projet. Attente : 80.000 € (Marseille, Rhin Meuse).
Fonds d'État (FMU, UE, Opérateur)	1.613.000 €	1.816.164 €	
TOTAL	3.326.000 €	3.708.906 €	Au 31 décembre 2014, le total des subventions reçues est inférieur de près de 10 % par rapport aux recettes de 2013.

Exécution des dépenses

Fonctionnement	Prévu	Réalisé	Commentaires
Charges de fonctionnement du Secrétariat permanent	1.298.000 €	1.046.640 €	En 2013, elles s'élevaient à 1.164.675 € contre 1.263.254 € en 2012... Baisse de 10 %.
Frais d'animation du réseau	380.000 €	395.232 €	Frais d'animation du réseau légèrement inférieurs à 2013 : 397.366 €. Ceci grâce à l'appui important de la ville de Kinshasa dans la mise en œuvre de l'Assemblée générale.
TOTAL	1.678.000 €	1.441.872 €	Les charges de fonctionnement réalisées sont en baisse grâce à la maîtrise des frais de personnel et à l'appui indirect de Kinshasa. Cet appui nous a permis de rester dans l'enveloppe de subventions reçues.

Investissement	Prévu	Réalisé	Commentaires
Fonds de Coopération	1.717.000 €	2.721.507 €	En 2013, l'AIMF avait investi 1.618.692 €. L'effort d'investissement a été de près de 60 %.
Opérateur y compris UE	1.613.000 €	2.479.845 €	Ces dépenses concernent essentiellement les projets en partenariat avec l'UE (59 %), ceux concernant la formation et les forums (25 %), les systèmes financiers intégrés (10 % des dépenses).
Urgence	-	49.325 €	Appui à la Centrafrique
TOTAL	3.326.000 €	5.250.677 €	Nous pouvons parler d'une « explosion » de plus de 30 % des activités puisque, en 2013, n'avaient été investis que 3.801.560 €.

Ce rythme d'activité se maintient à un niveau élevé avec un fonctionnement toujours parfaitement maîtrisé.

Mais, la remarque majeure est que le rythme des décaissements (5.250.677 €) oblige à prélever 1.541.771 € dans les fonds dédiés afin d'équilibrer les subventions reçues (3.708.906 €).

Mme Anne HIDALGO résume en quelques mots la situation des comptes avant de donner la parole au Commissaire aux comptes : baisse des subventions notées, augmentation des investissements et maîtrise des charges de fonctionnement. Elle remercie le secrétariat permanent pour sa maîtrise des coûts de fonctionnement, pour son dynamisme. Elle remercie également l'Union européenne pour sa confiance et son engagement.

Rapport du Commissaire aux Comptes

Le Commissaire aux Comptes, M. Bernard BAZILLON, rappelle que l'AIMF est une association de droit français. Il rappelle que le Commissaire aux comptes a très succinctement une mission d'opinion, qu'il est un tiers de confiance et que, à ce titre, il souhaite rassurer les membres de l'AIMF sur la qualité des états financiers qui sont présentés, grâce à l'équipe du Secrétariat permanent et à son éthique quant aux différentes modalités d'affection des fonds et de la traçabilité mise en place sur ces financements publics.

Par ailleurs, concernant les comptes annuels, une certification pure et simple sans observation par rapport aux informations qui figurent dans l'annexe des comptes annuels a été émise. Il rappelle que l'annexe des comptes annuels est aussi importante que les comptes eux-mêmes, puisqu'elle permet d'expliquer un certain nombre de chiffres qui ne peuvent l'être à la première lecture. Pour lui, cette annexe semble suffisamment transparente par rapport aux normes professionnelles.

Pour en revenir au rapport d'activité de la Trésorière, Maire de Libreville, il n'a aucune observation à formuler quant à la cohérence de ces informations par rapport aux documents financiers et à leur mise en perspective économique, quant à la sincérité des informations transmises.

Il rappelle, qu'en sa qualité de Commissaire aux Comptes de l'Association, il doit présenter son rapport sur les conventions réglementées, conventions signées entre l'AIMF et les membres de son Conseil d'Administration. Il cite quatre conventions qui existent : la première, sur la période 2014 à 2016, sur trois ans, pour le financement du Fonds de Coopération et des coûts de fonctionnement, par la ville de Paris. La deuxième, concerne la ville de Genève, avec qui une convention a été signée en novembre 2013, avec effet en 2014 jusqu'au 31 décembre 2016, sur des projets du domaine culturel et sportif de l'ensemble des villes membres. Une troisième concernant l'adressage de Libreville par l'intermédiaire de l'Union européenne. Il s'agit d'une convention qui a été signée sur une période de 36 mois à partir du 1^{er} avril 2014. La dernière concerne la ville de Dakar avec la création d'une couveuse d'entreprises et un fonds de micro-finance pour le fonds de développement et de solidarité municipale.

La Présidente remercie le Commissaire aux comptes pour sa présentation. Elle demande à l'assemblée d'exposer leurs observations concernant ce rapport, et sollicite leur approbation sur les comptes annuels au 31 décembre 2014 qui présentent un excédent de 557 euros.

Résolution n° 4 de l'Assemblée générale

- Le rapport sur l'exécution du budget et la présentation des comptes 2014 sont approuvés à l'unanimité des présents et des représentés.
- Les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2014 et sur les conventions réglementées sont approuvés à l'unanimité des présents et des représentés.
- L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de 557 € en report à nouveau.

Adoption du projet de budget 2016

La Trésorière par intérim, Mme Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA, Maire de Libreville, indique que le budget prévisionnel 2016 propose une stabilité des recettes et des dépenses, par rapport au budget prévisionnel 2015. Le total des produits est évalué à 8.000.400 €, contre 8.005.400 € en 2015.

Les charges de fonctionnement du Secrétariat permanent incluant le coût des experts mobilisés pour le suivi des opérations représente 14 % du budget global de l'organisation.

Dans les produits d'investissement, a été incluse une reprise sur investissement de 3,2 millions d'euros. Il s'agit de subventions reçues des années précédentes et qui seront consommées en 2015. Elles s'ajoutent aux subventions nouvelles qui sont attendues pour 2016.

La Trésorière pi, Maire de Libreville, rappelle que l'Association a lié des partenariats avec des organisations qui subventionnent les projets, ce qui est un atout et une force qui peut paraître fragile, dans la mesure où il faudra garder un niveau très élevé des ressources propres.

Budget prévisionnel 2016

CHARGES	PRODUITS
<i>Charges de fonctionnement et d'animation du réseau</i>	<i>Produits de fonctionnement et d'animation du réseau</i>
1) Charges de fonctionnement du secrétariat permanent	1 503 945 €
Achats et services extérieurs	1 505 400 €
. Achats consommables	626 400 €
. Loyer et charges locatives	390 000 €
. Locations diverses	373 000 €
. Honoraires (CAC, traductions, Raisonnance)	100 000 €
. Relations publiques	16 000 €
. Frais d'expédition et de télécommunications	
. Divers (assurance, maintenances, documentation)	
Frais de personnel - Impôts et taxes	743 900 €
. Frais de personnel	684 200 €
. Impôts et taxes	59 700 €
Autres charges	80 000 €
. Dotations aux amortissements et provisions	55 000 €
. Frais bancaires	3 000 €
. Charges diverses	22 000 €
2) Frais d'animation du réseau	380 000 €
. Frais d'Assemblée Générale, Bureau et séminaires	300 000 €
. Déplacements, missions, relations publiques, Institutions Francophones, instances francophones et européennes, cotisations adhésions (CGLU, collectivités locale, Europe)	80 000 €

<i>Charges directes affectées aux actions de coopération</i>	6 496 455 €	<i>Produits des actions de coopération</i>	6 495 000 €
. Expertise et études de projets	923 600 €	. Fonds de Coopération (Paris + ACDI + divers)	1 600 000 €
. Exécution de projet d'équipements	3 580 000 €	. Fonds Multilatéral Unique (Aff. Étrangères +Québec)	850 000 €
. Matériels et logiciels	566 455 €	. Opérateur (Éducation nationale)	80 000 €
. Transport d'équipements offerts par les villes	65 400 €	. Union Européenne	765 000 €
. Formation et assistance des élus et collaborateurs	955 000 €	. Reprise sur engagements à réaliser	3 200 000 €
. Rémunération mandataire (<i>FMU + EN</i>)	373 000 €		
. Assurances	20 000 €		
. Documentation	7 000 €		
. Commissions bancaires	4 000 €		
. Droits de timbres et divers	2 000 €		
Total des charges	8 000 400 €	Total des produits	8 000 400 €

La Présidente remercie la Trésorière par intérim pour sa présentation et constate une stabilité dans la présentation des comptes 2016. Pour elle, le ratio est extrêmement efficace et percutant. Elle constate que les investissements sont maintenus en allant chercher des partenariats pour faire face au nombre important de projets et à la baisse des subventions.

La Présidente demande à l'assemblée d'exposer leurs observations.

Résolution n° 5 de l'Assemblée générale

- Le projet de budget 2016 est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

Admission des nouveaux membres

La Présidente, Maire de Paris, Mme Anne HIDALGO, fait part des nouvelles demandes de candidatures. Elle précise que celles-ci ont été observées et analysées et validées par le Bureau.

Il s'agit des villes de Longueuil au Canada, La Nouvelle-Orléans aux États-Unis d'Amérique, Domoni aux Comores, Nice pour la France, de Curepipe à Maurice, de Rusizi au Rwanda et de Carthage en Tunisie. S'y ajoutent les demandes d'adhésion de l'Association des maires Comoriens, de l'Association des maires ruraux de l'Oise en France et pour finir celle de l'Association des municipalités du cercle de Bandiagara au Mali.

La Présidente demande à l'assemblée d'exposer leurs remarques, observations, oppositions ou abstentions sur ces demandes d'adhésions. Elle souhaite la bienvenue à ces nouveaux membres dans le réseau et la belle famille de l'Association internationale des maires francophones.

Résolution n° 6 de l'Assemblée générale

- La liste des nouvelles adhésions est approuvée à l'unanimité des présents et des représentés.

Questions diverses

La Présidente, Maire de Paris, Madame HIDALGO, rappelle aux délégués que la déclaration des maires de l'AIMF leur a été remise. Elle se réjouit d'abord de voir coïncider l'Assemblée générale de l'AIMF à Tunis avec le prix Nobel de la Paix accordé à la société civile tunisienne. Pour elle, il s'agit d'une concordance extrêmement belle que de pouvoir être présent et de le célébrer, au côté du Maire de Tunis et de l'ensemble des Tunisiens. Elle résume en quelques mots les termes de la Déclaration : tout d'abord, elle indique que les villes sont confrontées aux défis multiples, à des conflits de toute nature, à l'exclusion sociale, à la menace climatique, à la montée de l'extrémisme et que les maires sont des acteurs incontournables. Elle rappelle que les maires considèrent qu'il y a également un droit à l'éducation, à la formation, pour chaque adulte. Est également indiqué dans cette déclaration, le fait que chaque personne a le droit d'être accueillie, qu'elle peut se déplacer librement et surtout que les villes doivent apporter le soutien nécessaire à la personne humaine.

Par ailleurs, elle rappelle que l'association s'inscrit pleinement dans les objectifs du développement définis par les Nations Unies. Elle rappelle que les villes sont les pouvoirs périphériques qui sont confrontés à des défis universels et que la clé pour agir se trouve dans les villes, sociétés humaines à échelle d'hommes. Dans cette déclaration, elle remercie les organisations internationales, comme l'ONU ou l'Union européenne, qui font confiance aux maires.

Pour finir, est également indiqué que les maires seront nombreux à soutenir les objectifs portés par la COP21. Elle insiste sur le fait qu'il ne faut pas dissocier la dimension du climat de la dimension sociale et humaine. La question du climat doit être traitée à travers l'innovation technologique pour servir l'ensemble des populations les plus fragiles, c'est-à-dire les femmes, les jeunes et les migrants.

La Présidente demande à l'assemblée d'exposer leurs remarques sur les termes de cette Déclaration.

Le Conseiller municipal de la ville de Saint-Louis, également Président de la commission partenariats à la ville, M. Moktar Chimère DIAW, intervient et propose, en premier lieu, que le Secrétariat permanent de l'AIMF mette en place une plateforme internet qui recenserait toutes les informations de ses membres (activités, projets, jumelages...), ce qui rendrait le réseau plus dynamique. Sa seconde suggestion est relative à la formation d'une émanation de l'organisation qui regrouperait les villes jumelées. Selon lui, le jumelage de différentes villes membres de l'association créerait un deuxième réseau supplémentaire dans le cadre de l'AIMF. Pour conclure, il propose d'utiliser les podiums internationaux pour faire entendre la voix des élus locaux. Sa troisième suggestion est relative à la fuite des capitaux dans les pays membres de l'Association. En effet, dans la Déclaration des Maires francophones, il est noté l'intérêt et la focalisation des centres d'intérêt de l'Association de la coopération qu'il y a entre les membres, la Commission européenne et l'ONU. Il pense que ces podiums internationaux doivent être utilisés, y compris le G20 et le G8, faire des propositions pour qu'il y ait sur ces fuites de capitaux, une contrainte réglementaire qui permette de réduire cette fuite et que tous les problèmes qui en découlent soient ramenés à des proportions acceptables.

Le Gouverneur de Kinshasa, Vice-Président de l'AIMF, M. André KIMBUTA, souhaite que les propositions ci-dessus soient prises en compte par le Secrétariat permanent de l'AIMF mais il indique qu'il n'est pas nécessaire de modifier la Déclaration car il est déjà noté, à la fin du document « Promouvoir les réseaux de villes internationaux à engager en faveur de l'inclusion sociale, la solidarité et le partage entre les peuples ». Cela englobe la proposition de savoir pourquoi il y a des réfugiés et ce qu'il faut faire pour ces réfugiés. L'inclusion sociale comprend tout cela. Selon lui, il ne faut pas modifier la Déclaration et le Secrétariat permanent doit prendre en compte ces différentes propositions.

La Présidente de l'AIMF remercie le Gouverneur de Kinshasa. Elle aimerait que dans les débats et dans les comptes rendus, soient précisés quelques points. Concernant la question des réfugiés, c'est en reconnaissant les causes qui provoquent ces mouvements que le travail à l'échelle des villes doit être

effectué. Dans le futur, il y aura de plus en plus de réfugiés climatiques, considérés parfois comme des réfugiés ou des migrants économiques. La situation climatique, la désertification, les problèmes de pauvreté... génèrent aussi ces formes de migration. Il y a également les zones de conflits qui provoquent aussi des exodes et un exil de personnes.

Concernant l'accueil des réfugiés, il y a toute cette dimension de l'inclusion dans les villes de ces personnes déracinées. Une grande partie d'entre elles, dès lors que les situations, notamment de conflit, sont réglées dans leur pays, a vocation à repartir dans leur pays. C'est aussi leur désir premier. Comme la Présidente le précise, lorsqu'une personne quitte son pays parce qu'elle ne peut plus y vivre, quelles qu'en soient les raisons, c'est toujours un arrachement. Il y a toujours la volonté du retour dans le désir de beaucoup de réfugiés. La vie fait ensuite que certains s'intègrent et veulent rester, parce que leurs vies se développent à l'endroit qui a été le lieu de leur exil. Selon elle, il faudrait préciser dans les débats, sans en modifier la rédaction, que derrière cette question de l'accueil des réfugiés, il y a bien les causes et la question du retour possible, qui est une liberté. La question du retour dépend aussi des conditions du pays duquel sont partis les réfugiés. Cette question devra être précisée dans le compte rendu des débats.

Elle revient sur la plateforme internet d'échanges et pense qu'il faudra s'investir plus fortement, pour permettre d'échanger de l'information, des bonnes pratiques et un suivi des projets soutenus par l'AIMF. Quant à l'idée du jumelage entre des villes, cela doit aussi être affirmé. Elle insiste sur le fait que des villes membres du réseau travaillent déjà entre-elles, c'est une réalité. Cela est visible grâce aux échanges territoriaux. Il faudrait développer cette partie et faire en sorte que les maires postent des éléments d'information sur le site de l'AIMF.

Sur la question de la fuite des capitaux, la Présidente Anne HIDALGO, rappelle que ce point a été traité dans les débats de la veille. Elle propose d'y travailler sous forme d'un point spécifique sur lequel l'AIMF peut prendre la parole et affirmer un certain nombre de positions. Elle précise que tous les points sont liés, notamment la question sociale ou la question économique qui ne peuvent être traitée indépendamment de la question climatique. À partir de ce qui vient d'être dit, il faut proposer une formulation ou une déclaration qui pourrait être prise et sur laquelle, à travers le Bureau et le Secrétariat permanent, l'AIMF pourrait exprimer sa position, montrer qu'elle est soucieuse de la question de fuite de capitaux. Elle donne ensuite la parole au Secrétaire permanent, Pierre BAILLET.

Le Secrétaire permanent rappelle que le site internet permet ce dialogue par le biais de l'espace « membres ». Chaque ville a un identifiant et un mot de passe pour protéger les données. Il est déjà possible d'échanger sur certains points. Il informe les membres que le site est en reconstruction et que cet espace sera plus dynamique. Le seul problème connu au niveau du Secrétariat permanent, est que cet espace « membres » est vide. Les villes ne l'interrogent pas, ce qui est très regrettable.

La Présidente, Maire de Paris, propose d'adresser un courrier à tous les membres pour préciser à nouveau les codes et les modalités de fonctionnement du site et qu'un appel aux maires soit effectué pour enrichir le site dans le sens de ce qui a été proposé.

La Présidente propose d'adopter la déclaration de Tunis qui est une étape pour Paris.

Résolution n° 7 de l'Assemblée générale

- La Déclaration des Maires francophones est approuvée à l'unanimité des présents et des représentés.

Fixation de la date, du lieu et du thème des prochaines manifestations de l'AIMF

À la suite de Kinshasa et de Tunis, la Présidente pense qu'un signal fort doit être donné en allant dans une ville qui est à la fois confrontée à ces problèmes planétaires, mais qui essaye d'apporter des réponses singulières. C'est sans doute le signal qui doit être donné avec le prochain lieu où se tiendra l'Assemblée générale de l'AIMF. La Présidente, Maire de Paris, Anne HIDALGO, propose, en son nom et au nom du Bureau de l'Association, de retenir la ville de Beyrouth pour l'année prochaine.

Elle donne ensuite la parole à M. Jalal HALWANI, Membre du Conseil municipal de Tripoli, qui, au nom de sa collègue de Byblos, de sa ville Tripoli, ainsi que de tous ses collègues libanais qui n'ont pu être présents, remercie l'Assemblée d'avoir choisi le Liban. Il assure ses collègues que tout sera mis en œuvre pour leur réservé un accueil chaleureux et fraternel. Mme Najwa BASSIL PIÉTON, Membre du Conseil municipal de Byblos, précise que les Libanais sont très heureux de cet engagement et que tous sont attendus au Liban, à Beyrouth et à Byblos. Elle remercie l'Assemblée.

Mme Anne HIDALGO, Présidente de l'AIMF, souhaite informer les villes membres candidates que des réunions de commissions vont se tenir dans plusieurs villes, ce qui permettra à l'AIMF d'être présente auprès des maires engagés sur tous les continents. Se rendre à Beyrouth sera un très beau signal de notre assemblée. Elle informe également les membres présents sur la prochaine réunion du Bureau qui se tiendra à Paris, au printemps, afin de limiter les frais de l'association. D'autres réunions se tiendront également à Paris, comme les « strong cities », les villes refuges... Elle donne ensuite la parole à M. Denis CODERRE, Maire de Montréal. Il souhaite intervenir au nom du Maire de Beyrouth. Il informe l'Assemblée de la création de la Commission permanente « vivre ensemble ». Il invite ses collègues à y participer. Il rappelle que s'est tenu, à Montréal en juin dernier, un sommet sur le vivre ensemble. Le rôle de la Francophonie et des maires francophones est aussi politique. Dans les moments d'adversité, dans les moments de grands défis, comme ceux vécus en Tunisie, à Kinshasa et ailleurs, il est essentiel de démontrer une solidarité. Au nom des Montréalais et des Beyrouthins, il remercie l'Assemblée pour le choix de la ville d'accueil.

Résolution n° 8 de l'Assemblée générale

- Les lieux, périodes et thèmes des prochaines manifestations sont approuvés à l'unanimité des présents et des représentés.

Séance solennelle de clôture

Mme Anne HIDALGO
Présidente de l'AIMF
Maire de Paris

Avant de terminer nos travaux et de conclure cette Assemblée générale, je voudrais vous remercier à nouveau pour la chaleur de la relation qu'il y a entre nous. Il y a aussi un soutien en urgence qui va être donné à des maires qui en ont besoin.

Je vais laisser le micro pour le mot de la fin à notre collègue, Maire de Tunis, qui nous a merveilleusement accueillis et qui a permis à notre Association de conduire ces travaux dans une belle ambiance amicale et fraternelle, avec efficacité.

Nous lui devons beaucoup.

Cher Seifallah LASRAM, merci pour cet accueil à Tunis.

Merci chers amis.

Retrouvons-nous tous ensemble le 4 décembre à Paris, pour le Sommet des 1.000 maires.

M. Seifallah LASRAM
Maire de Tunis

Merci beaucoup, Madame la Présidente.

Merci à tous les collègues présents.

J'ai senti, tout au long de ces trois jours, une chaleur dans nos relations qui s'est exprimée d'une façon particulière à Tunis.

Je remercie la Présidente, le Secrétaire général et toute l'équipe qui a travaillé avec nous.

Nous avons été flattés par votre présence massive. Nous avons essayé d'être à la hauteur de l'accueil que nous souhaitions vous donner. Nous avons également été flattés que le quartet tunisien reçoive le Prix Nobel de la Paix et de pouvoir le fêter ensemble, dans le cadre de notre Assemblée.

J'ai exprimé à chacun de vous, lors de nos apartés, tout le plaisir que j'ai eu à vous recevoir à Tunis.

Je dirais tout simplement à vous tous, un grand merci, un merci amical et fraternel.

À notre prochain rendez-vous, aussi unis, ensemble, pour porter encore plus haut l'AIMF.

Merci beaucoup.

Annexes

Déclaration des Maires francophones Assemblée générale de l'AIMF

Nous, membres de l'Association Internationale des Maires Francophones, réunis à Tunis pour sa 35^e Assemblée générale, proclamons que la dignité humaine constitue notre bien commun le plus fondamental et le cœur de notre engagement local.

Cette conviction essentielle, nous voulons l'affirmer dans une ville qui symbolise l'aspiration d'un peuple à la liberté, et auquel nous voulons exprimer notre solidarité. Nous l'affirmons au moment même où les acteurs de la démocratie et de la transition tunisiennes, à travers le quartet du dialogue national que nous félicitons collectivement, se voient décerner le Prix Nobel de la Paix 2015.

Face aux multiples défis auxquels nos villes sont confrontées, face aux conflits de toutes natures, face à l'exclusion sociale, à la menace climatique et la montée de l'extrémisme, les maires sont désormais des acteurs incontournables, capables d'apporter des solutions concrètes, pratiques et innovantes, dans l'esprit de solidarité et de coopération qui animent toutes les villes de l'espace francophone.

Dans cet esprit, nous réaffirmons solennellement que chaque femme et chaque homme de notre planète dispose du droit à la sécurité, à l'intégrité de sa personne et à l'exercice d'un travail qui lui permette de vivre avec dignité, sur le territoire qui est le sien. Chaque enfant a droit à l'éducation et chaque adulte à la formation. Quelle se déplace librement ou quelle soit contrainte à l'exil, chaque personne a le droit d'être accueillie au sein de nos villes et de recevoir tout le soutien qui lui est nécessaire pour s'assurer une existence digne et libre.

Fidèles à cette résolution, nous saluons unanimement l'adoption des nouveaux objectifs de développement définis les Nations Unies, que renforce aujourd'hui la mobilisation précédant la Conférence mondiale sur le climat (COP21) qui aura lieu en décembre prochain à Paris. Ancrée au plus près de nos territoires et au plus proche de nos concitoyens, notre action est menée en complémentarité avec les organisations internationales et les États, nourrissant des relations privilégiées avec les associations, les entreprises et les fondations philanthropiques.

Notre action collective a un but : relier les questions sociales, migratoires et climatiques dans un seul et même engagement. Nous partageons en effet une conviction profonde et simple : nous, « pouvoirs périphériques » sommes confrontés aux mêmes défis universels, ceux de placer la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et l'injustice au centre de l'action politique, d'affermir la démocratie participative partout où c'est possible, d'accueillir les réfugiés et d'accompagner le développement harmonieux de nos sociétés, dans un souci de protection de l'environnement et de défense de toutes les cultures.

Comme l'ONU et l'Union européenne, qui soutient l'AIMF, l'ont compris, nous sommes les porteurs de solution aux prises avec les réalités.

Dans le moment décisif que nous vivons, l'AIMF entend incarner le message de rassemblement des villes du Nord et du Sud, de l'Est et de l'Ouest. Notre présence très nombreuse au Sommet des élus locaux pour le climat qui se tiendra le 4 décembre, à l'Hôtel de Ville de Paris, pendant la COP21, poursuit un objectif clair : promouvoir les réseaux de villes internationaux, engagés en faveur de l'inclusion sociale, la solidarité et le partage entre les peuples.

Tunis, le 9 octobre 2015

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Immeuble le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris la Défense cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Association Internationale des Maires
Francophones

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014
Association Internationale des Maires Francophones
9, rue des Halles - 75001 Paris
Ce rapport contient 16 pages
Référence : BB/YD KD

KPMG S A
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité dédiée à l'aide

Sége socia
KPMG S A
mmeublé Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Cépa : 5 497 100 €
Code APE 6930Z
775 726 417 RCS Nanterre
TVA Unie Europeenne
FR 77 715 726 47



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Immeuble le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris la Défense cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Association Internationale des Maires Francophones

Siège social : 9, rue des Halles - 75001 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Internationale des Maires Francophones, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Association Internationale des Maires Francophones
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
1er juin 2015

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 1er juin 2015

KPMG S.A.

Bernard Bazillon
Associé

BILAN EXERCICE 2014

AIMF

9, rue des Halles
75001 Paris
Siret : 319 356 150 00031

COMPTE DE RESULTAT**EXERCICE 2014**

	2014	2013
Produits d'exploitation		
Subventions d'exploitation	4 800 384 €	5 055 561 €
Cotisations et droits d'entrée	398 879 €	392 903 €
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	8 360 €	46 311 €
	<i>Total I</i>	<i>5 207 623 €</i>
	<i>5 207 623 €</i>	<i>5 494 775 €</i>
Charges d'exploitation		
Achats	28 197 €	30 293 €
Autres charges externes	5 254 616 €	3 979 368 €
Impôts, taxes et versements assimilés	101 652 €	114 188 €
Rémunération du personnel	642 971 €	630 408 €
Charges sociales	324 416 €	314 513 €
Dotation aux amortissements	38 469 €	28 392 €
Dotation aux provisions	76 171 €	29 103 €
Autres charges	440 €	102 073 €
	<i>Total II</i>	<i>6 466 932 €</i>
	<i>6 466 932 €</i>	<i>5 228 336 €</i>
Résultat d'exploitation		
	<i>-1 259 309 €</i>	<i>266 439 €</i>
Produits financiers		
Charges financières		
	<i>119 399 €</i>	<i>109 567 €</i>
	<i>5 €</i>	<i>24 716 €</i>
	<i>119 393 €</i>	<i>84 851 €</i>
	<i>-1 139 916 €</i>	<i>351 290 €</i>
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
	<i>504 €</i>	
	<i>29 642 €</i>	<i>111 570 €</i>
	<i>-29 138 €</i>	<i>-111 570 €</i>
	<i>4 078 466 €</i>	<i>3 171 016 €</i>
	<i>2 908 855 €</i>	<i>3 398 116 €</i>
	<i>9 405 992 €</i>	<i>8 775 358 €</i>
	<i>9 405 435 €</i>	<i>8 762 738 €</i>
	<i>557 €</i>	<i>12 620 €</i>
Total des produits		
Total des charges		
Solde créiteur : excédent		

Association Internationale des Maires Francophones
9, rue des Halles - 75001 PARIS

= : = : = : = : =

Annexe des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Montants exprimés en Euros

Association Internationale des Maires Francophones
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Table de matières

1	Faits majeurs de l'exercice	3
1.1	Evènements principaux de l'exercice	3
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	3
1.2.1	Présentation des comptes	3
1.2.2	Méthode générale	3
1.2.3	Changement de méthode	3
2	Informations relatives au bilan	4
2.1	Actif	4
2.1.1	Immobilisations	4
2.1.2	Amortissements	4
2.1.3	Immobilisations financières	4
2.1.4	Créances	5
2.1.5	Intérêts courus à recevoir	5
2.1.6	Disponibilités	5
2.1.7	Charges constatées d'avance	5
2.2	Passif	6
2.2.1	Fonds associatifs	6
2.2.2	Provisions pour risques et charges	6
2.2.4	Etat des dettes	7
2.2.5	Produits constatés d'avance	7
2.2.6	Fonds dédiés - Tableau de suivi en annexe	7
3	Informations relatives au compte de résultat	8
3.1	Ventilation des produits d'exploitation	8
3.2	Subventions annulées ou partiellement remboursées	9
3.3	Ventilation de l'effectif moyen	9
4	Autres informations	10
4.1	Informations concernant le Droit Individuel à la Formation	10
4.2	Rémunération des dirigeants	10
4.3	Honoraires du commissaire aux comptes	10

Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Néant

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC 2014-03 et ses règlements modificalifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 99-01.

1.2.3 Changement de méthode

Néant

Association Internationale des Maires Francophones
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations

Situations et mouvements

Rubrique	Valeur brute à de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	29 402			29 402
- logiciels	7 162			7 162
- autres	22 240			22 240
Immobilisations corporelles	408 815	6 991	69 080	346 726
- Installations, aménagements	325 783		7 141	318 642
- Matériel bureau et informatique	76 685	6 991	61 939	21 737
- Mobilier	6 347			6 347
Total cumulé	438 217	6 991	69 080	376 128

2.1.2 Amortissements

Situations et mouvements

Rubrique	Amortissement début d'exercice	Diminutions	Augmentations	Amortissement clôture d'exercice
Immobilisations incorporelles	28 186		836	29 022
- logiciels	5 946		836	6 782
- autres	22 240			22 240
Immobilisations corporelles	109 316	69 080	37 633	77 869
- Installations, aménagements	32 640	7 141	31 832	57 331
- Matériel bureau et informatique	70 330	61 939	5 801	14 192
- Mobilier	6 346			6 346
Total cumulé	137 502	69 080	38 469	106 891

Logiciels et progiciels	linéaire 3 ans
Installations techniques	linéaire 10 ans
Matériel de bureau	linéaire 3 ans
Mobilier de bureau	linéaire 5 ans

2.1.3 Immobilisations financières

- Dépôt de garantie locations 22 319 388 21 931

4

Association Internationale des Maires Francophones
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014

2.1.4 Créesances

Créesances	Montant brut	Echéance à - d'un an
Créesances usagers et comptes rattachés		
Subventions à recevoir		
- Agences de l'eau	363 950	363 950
- Union Européenne	610 324	610 324
- MAECI	352 311	352 311
- Villes	65 000	65 000
- CRATERRE	3 022	3 022
- Cameroun	30 000	30 000
Cotisations à recevoir		
- année 2014	84 633	84 633
- année 2013	36 130	36 130
- année 2012	19 790	19 790
Autres créances	620	620
Total des créances	1 565 780	1 565 780

Les cotisations à recevoir antérieures au 1^{er} janvier 2014 ainsi que certaines cotisations de l'exercice 2014 présentant un risque de recouvrement ont été provisionnées à hauteur de 106 716 €.

2.1.5 Intérêts courus à recevoir

Dépôts à terme productifs d'intérêts

Total	15 781
--------------	---------------

2.1.6 Disponibilités

Société Générale - Livret A	83 154
Société Générale - Livret associations	730 865
Société Générale – Dépôts à terme	7 500 000
Société Générale	862 585
Commercial Bank Centrafricaine - Bangui	29 972
Caisse	5 243

Total	9 211 819
--------------	------------------

2.1.7 Charges constatées d'avance

Assurances	4 602
Maintenance	5 971
Location matériel de bureau	1 082
Relations publiques	5 020

Total	16 675
--------------	---------------

Association Internationale des Maires Francophones
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

Solde en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Solde en fin d'exercice
Réserve pour fonds de garantie			
1 100 000			1 100 000
Compte « Report à nouveau »			Compte « Report à nouveau »
176 527	12 620		189 147

2.2.2 Provisions pour risques et charges

Solde en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Solde en fin d'exercice
Provision pour indemnité de fin de carrière (charges comprises)			
31 000	12 000		43 000

La provision pour indemnité de fin de carrière a été calculée à partir des hypothèses suivantes :
Age théorique de départ : 67 ans (âge maximum de départ à taux plein)
Taux d'actualisation : 1,49 %

Base de calcul : en l'absence de conventions collectives et d'accord d'entreprise, l'indemnité retenue est l'indemnité légale.

Association Internationale des Maires Francophones
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014

2.2.4 Etat des dettes

Dettes

	Montant brut	Echéance à - d'un an
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	491 912	491 912
Dettes fiscales et sociales	283 763	283 763
Autres dettes	14 863	14 863
Produits constatés d'avance	29 771	29 771
Total	820 309	820 309

Fournisseurs

	Nature	Montant en fin d'exercice
Fournisseurs	Frais de fonctionnement et d'actions de coopération	445 250
Factures non parvenues	EDF, honoraires, téléphone, locations véhicules	46 662
Total		491 912

2.2.5 Produits constatés d'avance

Cotisations	3 700
Subvention UE	26 071
Total	29 771

2.2.6 Fonds dédiés - Tableau de suivi

Voir tableau joint

Le tableau des fonds dédiés est présenté, année par année, par types de projets financés : Fonds de Coopération, 1parisien1arbre, FMU, Opérateur, Fonds d'urgence et Fonds Union Européenne.

Par ailleurs, les projets votés avant 2012, non soldés au 31 décembre 2014, en cours d'achèvement, ont été regroupés sur une seule ligne afin de ne pas alourdir la présentation du tableau.

Du fait de la durée des projets financés sur une période moyenne de 3 ans, le montant global des fonds dédiés représentent 2 années de ressources.

Ces fonds dédiés représentent l'engagement pris vis-à-vis des villes pour des projets non encore achevés.

Les réaffectations concernent des subventions attribuées à des sous-projets sur décision du bureau.

AIMF

9, rue des Halles
75001 Paris
Siret : 319 356 150 00031

	A	B	C	D	E	A + B - C + D - E
Fonds dédiés sur subventions - 2014	Fds à engager sur projets au 01.01.14	Subventions notifiées en 2014	Utilisation au cours d'exercice 2014	Réaffichations diverses	Reprise des fonds dédiés antérieurs (compte 7894)	Fonds restant à engager au 31.12.2014
Fonds de coopération	2014	1 985 275	260 377	607 055		2 331 952
F M U	2014	1 787 438	769 660	581 650		1 599 529
Opérateur	2014	119 000	9 545	59 519		168 974
Fonds d'Urgence	2014			41 634		41 634
Fonds Union Européenne	2014	282 271	225 646			56 625
A = TOTAL 2014	4 173 984	1 265 128	1 289 858	-	-	4 198 714
Fonds de coopération	2013	2 848 366			63 365	1 357 694
1 parisien 1 arbre	2013	269 599			269 599	
F M U	2013	1 034 514			164 296	295 760
Opérateur	2013	135 303			10 650	35 239
Fonds d'Urgence	2013	90 959			41 634	49 325
Fonds Union Européenne	2013	29 166				7 491
B = TOTAL 2013	4 407 907	-	-	549 544	1 659 692	2 158 671
Fonds de coopération	2012	1 364 317			464	676 060
F M U	2012	1 041 994			142 508	418 747
Opérateur	2012	103 928				40 000
Fonds d'Urgence	2012	64 000				64 000
Fonds Union Européenne	2012	181 720				152 657
C = TOTAL 2012	2 755 959	-	-	142 972	1 163 870	1 449 117
Fonds de coopération	antérieur à 2012	1 029 792			273 627	439 924
F M U	antérieur à 2012	784 910			274 846	178 665
Opérateur	antérieur à 2012	471 177			48 669	182 473
Fonds Union Européenne	antérieur à 2012	561 359				413 842
D = antérieur à 2012	2 847 238	-	-	597 342	1 214 904	1 034 952
TOTAUX : A + B + C + D	10 011 104	4 173 984	1 255 128	-	4 078 466	8 841 454

Association Internationale des Maires Francophones
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation	2014	2013
Subventions	4 800 383	5 055 561
Ville de Paris	1 750 000	1 733 000
Ville de Bordeaux	45 000	75 000
Ville de Lausanne	18 000	43 000
Ville de Liège	25 000	25 000
Ville de Luxembourg	24 800	
Ville d'Aoste		30 000
Ville des Mureaux		2 000
Ville de Millau		10 000
Ville de Brazzaville	100 000	
Ville de Marseille	30 000	
Ville de Genève	41 600	
Ville de Chinon	27 000	
Villes de Mérignac - Villanova		22 000
Ville de Nantes		40 000
Cameroun	30 000	
Agence de l'eau Adour Garonne		250 000
Agence de l'eau Loire Bretagne		85 600
Agence de l'eau Rhin-Meuse	50 000	99 500
Agence de l'eau Seine Normandie		50 201
IFN	19 000	
Ministère des Affaires étrangères et européennes	1 377 000	1400 969
Ministère de l'Education Nationale	100 000	125 000
Gouvernement du Québec	60 438	62 744
M A E C I	352 311	340 808
Wallonie-Bruxelles International	200 000	200 000
S I A A P	75 000	169 000
Communauté européenne	257 271	29 166
CRAterre	15 111	
Vedalia	13 000	
AIRF	25 000	
Parts villes :	164 852	262 573
Ressources propres (cotisations, droits d'entrée)	398 880	392 903
Total des subventions et cotisations	5 199 263	5 448 464
Reprises sur provisions	8 360	42 056
Transfert de charges et recettes exceptionnelles		4 255
Total des produits d'exploitation	5 207 623	5 494 775

Association Internationale des Maires Francophones
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014

**3.2 Subventions annulées ou partiellement remboursées
(charges exceptionnelles)**

Communauté Européenne	17 020
Total	17 020

3.3 Ventilation de l'effectif

Catégorie	Personnel salarié	Personnel mis à disposition	Total
Cadres	8		8
Non cadres	1		1
Total	9		9

Association Internationale des Maires Francophones
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Autres informations

4.1 Informations concernant le Droit Individuel à la Formation

Volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au 31 décembre 2014 au titre du Droit Individuel à la Formation pour les salariés : 910 heures de droits n'ayant pas donné lieu à une demande de la part des salariés.

4.2 Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant brut des rémunérations et avantages en nature versés aux plus hauts cadres dirigeants, bénévoles ou salariés, s'est élevé à 100 750 € en 2014.

4.3 Honoraires du commissaire aux comptes

Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes de l'exercice 2014	HT	21 400 €
Honoraires facturés au titre des avis et recommandations entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	HT	7 100 €
Honoraires totaux HT		28 500 €

Rapport du Commissaire sur les conventions réglementées



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Immeuble le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris la Défense cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Association Internationale des Maires Francophones

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014
Association Internationale des Maires Francophones
9, rue des Halles
75001 Paris
Ce rapport contient 3 pages
Référence : BB/YD/CP

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constituée de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Siège social:
KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 69202
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
TVA Union Européenne



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Immeuble le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris la Défense cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Association Internationale des Maires Francophones

Siège social : 9, rue des Halles
75001 Paris

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du Code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé

Avec la Ville de Paris :

- Personne concernée : Anne Hidalgo ;
- Nature et objet : convention du 19 février 2014 relative aux relations entre la Mairie de Paris et l'AIMF. La convention est conclue pour une durée de 3 ans (2014 à 2016) ;
- Modalités : la Ville de Paris financera une partie du fonds de coopération et des coûts de fonctionnement de l'AIMF. Le montant de la subvention s'élève à 1 750 000 €.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constituée de cabinets indépendants affiliés de
KPMG International Cooperative, une entrée de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de conseil en matière
aux comptes à direction et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080-01
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
Sége social¹:
KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne

Avec la Ville de Genève :

- Personne concernée : Sami Kanaan ;
- Nature et objet : convention du 14 novembre 2013 concernant des projets liés au domaine culturel et sportif des villes membres, pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016 ;
- Modalités : pour l'année 2014, subvention annuelle de 41 600 € attribuée à Siem Reap.

Avec l'Union Européenne relative à l'adressage de Libreville :

- Personne concernée : Rose Christiane Ossouka Raponda ;
- Nature et objet : convention du 12 décembre 2013, concernant l'adressage. Période de 36 mois commençant le 1^{er} avril 2014 ;
- Modalités : le montant total des coûts éligibles est de 730 485 € et la contribution de l'Union Européenne, en partenariat avec le Ministère des Affaires Etrangères est de 400 000 € sur 3 ans.

Avec la Ville de Dakar :

- Personne concernée : Khalifa Ababacar Sall ;
- Nature et objet : création d'une couveuse d'entreprises et d'un fonds de microfinance pour le Fonds de Développement et de Solidarité Municipale (FODEM) de la Ville de Dakar. Actions entreprises : formation des accompagnateurs du projet, étude et mise en place du fonds de microfinance, repérage et accompagnement des porteurs de projet et étude de mise en place d'une couveuse d'activités ;
- Modalités : le montant total du projet est de 249 000 €. La contribution de l'AIMF est de 90 000 € et celle des partenaires (dont la Ville de Dakar, la Ville de Marseille et le Ministère des Affaires Etrangères) de 159 000 €.

Paris La Défense, le 1er juin 2015

KPMG S.A.

Bernard Bazillon
Associé



« L'innovation, une réponse au défi d'un monde plus urbain »

Mercredi 7 octobre 2015

Zoubeir MOULHI

Directeur général de l'Association Sauvegarde de la Médina
Modérateur

Monsieur Hédi Majdoub, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur chargé des collectivités locales,
Monsieur Fakher Gafsi, Gouverneur de Tunis,
Son Excellence Monsieur Khalifa Ababacar Sall, secrétaire général de l'Association Internationale des Maires Francophones, ancien ministre et Maire de Dakar,
Madame Maty Hamady, représentante de l'Organisation des Villes Arabes, Maire de Nouakchott,
Monsieur Saifallah Lasram, Maire de Tunis,
Mesdames et Messieurs les Maires, membres de l'AIMF,
Excellences, Mesdames et Messieurs les ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique accrédité à Tunis, distingués invités, Mesdames et Messieurs en vos titres, grades et qualités,

La Tunisie est fière d'abriter aujourd'hui dans sa capitale, Tunis, le 35^{ème} Congrès de l'Association Internationale des Maires Francophones. Elle est ravie d'accueillir sur son sol cette grande rencontre qui permettra certainement d'approfondir la réflexion sur le « Bien vivre ensemble ».

En répondant favorablement et massivement à l'invitation de Madame Anne Hidalgo, présidente de l'AIMF et Maire de Paris, à tenir la 35^e assemblée générale de l'association à Tunis, les maires francophones ainsi que les représentants des organisations internationales témoignent de leur sollicitude et de leur appui à notre pays et aux villes tunisiennes dans leur quête de consolidation de la démocratie locale et du bien-être des Tunisiens.

Monsieur le secrétaire d'État, Mesdames et Messieurs. Comme vous le savez, l'AIMF est l'un des quatre opérateurs de la francophonie. Elle a été créée en 1979 à l'initiative des maires de Paris, Jacques Chirac, et de Québec, Jean Pelletier, à qui nous aimerions rendre hommage aujourd'hui, ainsi qu'à tous les maires qui ont dirigé et soutenu cette prestigieuse organisation.

La ville de Tunis est membre fondateur de cette organisation qui rassemble autour de valeurs communes, les élus locaux de pays où le français est la langue officielle, la langue de communication ou une langue largement utilisée.

Ces valeurs communes sont la place des femmes dans le processus de décision, la démocratie participative ou encore la planification du développement local.

Les relations privilégiées qu'entretiennent l'AIMF et la ville de Tunis depuis plus de 35 ans témoignent à n'en point douter de la volonté indéfectible de leurs dirigeants de concilier les acquis et d'intensifier davantage la coopération.

J'invite ainsi Monsieur Saifallah Lasram, maire de Tunis, à prendre la parole en premier en cette séance d'ouverture de la conférence, rehaussée par la présence de Son Excellence Monsieur le secrétaire d'État.

Mesdames et Messieurs,
Monsieur Khalifa Ababacar Sall, Secrétaire général de l'AIMF et maire de Dakar,
Madame Maty Hamady, représentante de l'OVA, maire de Nouakchott,
Monsieur le Gouverneur de Tunis,
Mesdames et Messieurs les Maires ou Gouverneurs, Présidents de délégations spéciales, élus, représentants de fédérations, d'associations et d'organisations territoriales et municipales,
Mesdames et Messieurs les professeurs experts et conseillers,

Permettez-moi de saluer en votre nom la présence parmi nous de Monsieur Hédi Majdoub, secrétaire d'État en charge des collectivités locales du gouvernement tunisien.

Il honore par sa présence l'ouverture de notre conférence.

J'exprime expressément à vous tous mes souhaits de bienvenue à Tunis. Je vous souhaite un agréable séjour parmi nous.

Notre association, l'AIMF, a instauré une excellente tradition qui consiste à associer une conférence au programme de chaque assemblée générale, pour débattre d'un sujet d'actualité et d'intérêt pour tous.

Un choix judicieux a été fait cette année. Nous débattrons autour du thème de : « L'innovation, une réponse au défi d'un monde plus urbain ».

Pertinent, d'actualité et stratégique, le thème de notre conférence nous interpelle pour prendre la mesure du degré de notre adaptation aux exigences que nous impose le souci de bien faire et de bien conclure dans l'exercice de notre noble mission de gestion des affaires municipales.

Bien qu'il soit évident de prime abord, le soutien à l'innovation et son encouragement ne rencontrent pas partout le même enthousiasme et le même degré d'écoute. Des réticences et parfois un manque de moyens contrarient sa libération et son développement.

Il ne s'agit pas pour nous de soulever des montagnes pour nous inscrire dans une bonne gouvernance et pour appliquer en guise de réponse aux défis de notre monde, un monde plus urbain, une démarche innovante compte tenu des avantages et des bénéfices tangibles enregistrés là où il est d'ores et déjà pratiqué.

Mesdames et Messieurs, l'innovation qui est l'objet de notre débat est un ensemble d'enjeux et de défis. C'est également une source inépuisable de créativité. Seule l'innovation, c'est-à-dire l'intelligence, à reposer face aux problèmes qui nous assaillent, est en mesure de nous aider à maîtriser et à mieux gérer les impacts environnementaux, le vivre ensemble, le développement économique et plus encore.

Notre congrès est là pour donner plus de force à notre action. Cette force passe par la valorisation des intelligences locales et par l'élan de leur créativité.

Les conclusions et les recommandations de nos ateliers sont attendues en Tunisie avec beaucoup d'attention, d'autant plus que notre pays se trouve dans un processus postrévolutionnaire, un processus de grands changements et de réformes dans lequel le souci d'intégration des territoires prend une bonne place, que ce soit les villes du Nord ou du Sud, celles de la côte et de l'intérieur, pour le meilleur service de la nation.

Chers collègues, Mesdames et Messieurs, l'heureuse dynamique de l'AIMF que nous connaissons tous est prompte à répondre lorsqu'elle se trouve sollicitée. Je suis sûr qu'elle sera encore plus réactive concernant les initiatives en matière d'innovation. Elle nous prêtera main-forte pour réaliser des avancées dans le passage de la ville classique à cette ville intelligente et innovante que nous voulons.

Elle nous aidera aussi à construire des pans d'informations et d'échanges à ce propos entre toutes les villes membres.

Mesdames et Messieurs les Maires, les Gouverneurs et les élus, je me réjouis personnellement que ce débat s'engage à Tunis, capitale à partir de laquelle l'AIMF a lancé d'autres initiatives réussies auparavant. Je cite le premier partenariat sur la modernisation des services de l'État civil, ainsi que celui des services financiers. Il y a également la fondation du Fonds de Coopération destiné à financer les projets de développement, ou l'initiative d'ouverture des associations qui partagent les mêmes idéaux et les mêmes préoccupations qu'elles opèrent hors de l'espace francophone en organisant le premier bureau conjoint entre l'AIMF et l'Organisation des Villes Arabes (OVA).

Je souhaite que nous concluions nos travaux à Tunis cette année, en retenant des options très claires. Ce sont des options engageantes pour nous et pour notre association. Nous envisageons un prochain rendez-vous de suivi pour maintenir l'attention toujours vive sur ce sujet de ville intelligente et de ville innovante qui devait constituer un objectif porté par tout notre réseau.

Je vous remercie de votre attention. Je me réjouis de votre présence à Tunis. Je vous souhaite des travaux fructueux. Merci de votre attention.

Maty HAMADY

Présidente de la Communauté urbaine de Nouakchott
Représentante de l'Organisation des Villes Arabes (OVA)

Merci. Monsieur le secrétaire d'État, Monsieur le Secrétaire général de l'AIMF, maire de Dakar, Monsieur le Gouverneur, Monsieur le Maire de Tunis, Mesdames et Messieurs, je suis ravie et très honorée de vous parler aujourd'hui au nom de l'organisation arabe des villes, dont la ville de Nouakchott est membre du bureau permanent.

L'année 2015 est une année décisive pour déterminer la marche à suivre au niveau mondial pour mettre fin à la pauvreté, promouvoir la prospérité et le bien-être pour tous, protéger l'environnement et faire face aux changements climatiques.

C'est dans cette optique que plus que jamais, les villes premières concernées par ces problématiques doivent unir leurs efforts pour envisager l'avenir plus sereinement.

Les assises de Tunis doivent être l'occasion de donner une nouvelle dynamique et une impulsion en relation entre l'organisation des villes arabes et l'AIMF.

Les deux organisations comptent plusieurs membres en commun. Cette collaboration se voudra d'être une coopération concrète et mutuellement avantageuse pour les villes, pour la réalisation de notre projet de développement et l'atteinte de leur objectif de progrès adapté à leur réalité économique, sociale, culturelle et gouvernementale.

Ce partenariat pourra se concrétiser sous forme de projets cofinancés à la fois par l'AIMF et par l'organisation des villes arabes, en favorisant l'échange de savoir-faire et d'expériences pilotes entre les villes membres de deux organisations. Cela se passe également au niveau international par les réseaux de contacts et par les relations au niveau des conférences mondiales qui abordent les problèmes internationaux.

Concernant la conférence des climats, la COP21, un accord universel sur le climat se déroulera cette fin d'année à Paris. Cela pourra être un moment fort de la concrétisation des partenariats entre nos deux organisations.

Je ne saurais terminer sans saluer le courage et l'engagement de Madame Anne Hidalgo, maire de Paris, présidente de l'AIMF, qui a tenu à organisé la réunion de l'assemblée générale de l'AIMF à Tunis. C'est un signe de solidarité avec la Tunisie, et plus généralement avec la zone du Maghreb.

Je la remercie également pour les efforts qu'elle ne cesse de déployer pour le développement, pour le rayonnement et la réussite de notre association dans tous les domaines, à travers l'intérêt qu'elle porte aux pays arabes. Elle permet un rayonnement pour la femme dans le monde, mais également dans toutes les instances de l'AIMF.

Je vous remercie pour votre écoute. Je vous souhaite au nom de l'OVA, une grande réussite pour les travaux de l'AIMF, ainsi qu'à la bonne tenue de l'assemblée générale. Merci.

Je remercie, Monsieur le ministre, le secrétaire d'État à la décentralisation, Monsieur le gouverneur de Tunis, Messieurs les Maires, chers amis, chers collègues, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, chers collègues membres du bureau de l'AIMF, Mesdames et Messieurs.

Je voudrais vous remercier, Monsieur le Secrétaire d'État, au nom de Madame Anne Hidalgo, qui est présidente de notre association et au nom de tous les membres de notre association. Nous vous remercions de bien avoir voulu accepter, au nom du gouvernement tunisien, au nom de Son Excellence Monsieur le président Essebsi et de son gouvernement, au nom du peuple tunisien, de venir et de marquer de votre présence notre cérémonie aujourd'hui ici à Tunis.

Votre présence est un signe et un signal. C'est une manifestation d'intérêt et d'adhésion du gouvernement et du peuple tunisien à cet idéal fort et à ces valeurs de partage qu'est la francophonie.

Nous voudrions vous remercier pour l'accueil et pour l'hospitalité, dont votre gouvernement, votre peuple et notre collègue, Monsieur le Maire, et le peuple de Tunis ont fait montre.

C'est un plaisir et une joie, pour nous, francophones, de nous retrouver ici dans la patrie d'Habib Bourguiba. C'est le père fondateur de la Tunisie et de la francophonie. C'est un ensemble d'idéaux et de valeurs que nous avons en partage. C'est l'occasion pour nous de lui dire aujourd'hui notre reconnaissance, et de lui porter hommage pour cette œuvre grandiose qu'avec Senghor et tous les autres pères ils ont construite, pour montrer qu'entre les hommes et qu'entre les êtres humains qu'il n'y a que des valeurs sûres qui peuvent constituer des liens durables.

Monsieur le Ministre, nous sommes également heureux de nous retrouver en Tunisie, qui est le précurseur d'une révolution. Votre pays a marqué le point de départ d'une nouvelle vie démocratique dans le Maghreb, dans le monde arabe et dans les pays en développement.

Ce processus entamé aujourd'hui ici est à son terme. Des élections transparentes reconnues par tous ont permis l'élection d'un président de la République, d'une majorité et de la constitution d'un gouvernement. Que tout ce processus puisse permettre à la Tunisie, cette perle du Maghreb et de l'Afrique, de redevenir et de réoccuper sa place d'antan, puisque vous avez toujours été un modèle de développement.

Votre présence ici est le symbole de notre adhésion à ce que vous faites. C'est aussi une manifestation d'encouragement pour que ce que vous avez fait puisse servir de modèle à tous les autres pays qui se battent pour leur émancipation et pour la démocratie.

Chers collègues, notre réunion d'aujourd'hui est essentielle. Notre assemblée générale, que Madame Anne Hidalgo ainsi que tout le bureau de l'AIMF ont voulu tenir aussi ici est un message. C'est un message d'adhésion. C'est un message de soutien à tous les peuples du monde qui se battent pour leur émancipation. Ils se battent pour prendre en charge leur devenir. Ils se battent pour gérer leurs aspirations.

C'est la raison pour laquelle votre présence massive rassure, réconforte et encourage.

Je voudrais remercier, au nom du bureau, tous les collègues qui sont venus nombreux à Tunis aujourd'hui pour prendre part à cette assemblée générale.

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs, notre réunion se tient à un moment important de l'évolution de la gestion locale.

Nous sortons de l'assemblée générale des Nations Unies au cours de laquelle les ODD ont été adoptés. Ces 17 ODD qui remplacent les OMD marquent un nouveau départ. Le combat que nous avons mené au niveau de toutes les autorités locales commence à être consacré par la communauté internationale. Parmi les 17 ODD qui ont été approuvés, l'ODD 11 et l'ODD 16 présentent un intérêt certain, mais surtout, consacrent notre combat. La communauté internationale reconnaît désormais que le développement devra se faire à la base, par la base, avec la base et pour la base. Ceci est important.

Le slogan que nous lancions, et qui tendait à dire : « penser global et agir local » se manifestera désormais à travers l'ODD 11 et l'ODD 16, puisque désormais la collectivité internationale et la communauté internationale reconnaissent qu'il faudra localiser toutes les politiques de développement à travers le monde. C'est une consécration. C'est une victoire. C'est également un point de départ.

C'est la raison pour laquelle notre thème est actuel. Il est pertinent. De quelle manière créer, conduire et mettre en œuvre des villes innovantes ? Le challenge de l'ODD 11 repose sur cela. De quelle façon – les autorités locales, les maires, les gouverneurs et les présidents des délégations spéciales – allons-nous construire des collectivités locales performantes, dynamiques, efficaces et efficientes ? C'est le sens de notre assemblée générale. Nous ne pourrons le faire qu'en nous dotant de moyens et de capacités d'innovation. Conduire des collectivités locales inclusives, conduire une gouvernance efficace et transparente, conduire une gestion apaisée et inclusive qui fasse droit à la satisfaction des aspirations des populations que nous sommes censés gérer ou représenter. Nous sommes interpellés aujourd'hui au moment où le monde s'urbanise, où l'économie mondiale se réalise à la base par notre capacité à mettre l'homme au cœur de notre action, et à faire en sorte que chaque citoyen se reconnaisse dans ce que nous allons faire.

C'est la raison pour laquelle construire des villes innovantes, pour nous, et surtout pour les villes du sud, c'est une manière de poser les jalons d'un développement véritablement durable.

Ce développement durable passe par l'homme, par l'individu. Quelle place allons-nous donner à la femme, aux jeunes et à l'enfant dans la politique que nous allons mener ? De quelle manière pouvons-nous procéder pour que ces couches vulnérables, les plus importantes, se reconnaissent dans les politiques que nous allons conduire ? Ce sont certaines des questions que nous allons poser, et auxquelles nous allons tenter de répondre.

C'est la raison pour laquelle, au nom de Madame Hidalgo, je vous remercie encore une fois d'être venus nombreux. Je vous remercie de votre présence, Monsieur le Ministre. Je vous remercie de votre aimable attention.

Hédi MAJDOUB

Secrétaire d'État chargé des collectivités locales
auprès du ministère tunisien de l'Intérieur

Monsieur Khalifa Ababacar Sall, secrétaire général de l'AIMF et maire de Dakar, honorables maires, gouverneurs, représentants des villes francophones, Mesdames et Messieurs les représentants des associations et des fédérations des villes francophones, des villes arabes et islamiques, Mesdames et Messieurs les élus et chers invités,

je vous remercie vivement de l'opportunité que vous me donnez pour m'adresser à vous à l'occasion de l'ouverture de votre conférence sur le thème de : « L'innovation, une réponse au défi d'un monde plus urbain ». Vous l'organisez en prélude à l'assemblée générale de l'association internationale des maires francophones. Je tiens à vous saluer pour le choix pertinent de cette thématique si importante pour le présent et l'avenir de la gestion des affaires municipales.

Je suis heureux que vous soyez à Tunis pour amplifier votre réflexion sur ce sujet avec la présence d'éminents politiques, professeurs et experts.

Mesdames et Messieurs, l'innovation territoriale est à notre appréciation une exigence à introduire dans notre action, tant elle représente un élément de réponse aux défis majeurs de notre société : défis sociaux, défis économiques et territoriaux.

L'étendue de l'espace urbain et son rythme de croissance ajoutent à l'importance de la gestion municipale, plus de responsabilités, plus de charges, plus de perspicacité et de sévérité dans l'action pour apporter les réponses appropriées à toutes les crises de confiance et aux exigences de développement auxquelles les territoires sont ou seront confrontés.

Les élus locaux sont appelés pour ce faire, car ce sont les premiers concernés, à innover dans leur manière de gérer et de décider.

Ils ont également besoin de plus de liberté et de moyens pour mener à bien leur mission et arriver à améliorer les services publics, assurer le développement de leur territoire et à faire régner la confiance. Cette approche ne saurait être mise en pratique sans une véritable démocratie participative.

Toutes les forces vives de la société sont des partenaires obligés. Elles sont indispensables pour garantir le succès dans un esprit de confiance mutuelle.

Mesdames et Messieurs, permettez-moi de vous affirmer d'ores et déjà que les conclusions et les recommandations auxquelles vous allez aboutir seront pour nous un précieux éclairage.

Comme vous le savez pertinemment, la Tunisie vit intensément une profonde mutation démocratique depuis janvier 2011 : adoption d'une nouvelle constitution, élections transparentes, garantie des libertés, éclosion de l'organisation de la société civile sont aujourd'hui des réalités vécues.

Nous avons d'un autre côté des élections municipales et une nouvelle organisation des autorités locales qui sont en cours de préparation, dans une approche décentralisée et innovante, avec une participation substantielle de la femme dans les prochains conseils municipaux par l'application du principe de la parité.

Parachever la transition démocratique, consacrer des libertés, renforcer les fondements de la croissance et du développement, c'est par ailleurs les ingrédients des défis que nous nous employons à relever dans la persévérance et la sérénité.

Mesdames et Messieurs, nous comptons sur l'esprit de partage, de solidarité et d'échange qui caractérise le réseau international des villes francophones, et qui est fortement exprimé aujourd'hui à travers votre présence parmi nous à Tunis.

En vous souhaitant le succès dans vos travaux, je vous réitère, Mesdames et Messieurs, mes remerciements, et je vous renouvelle mes souhaits de bienvenue. Merci.

Quelle gouvernance pour libérer l'innovation ? Comment soutenir l'innovation ? Comment innover dans le soutien des projets ? Rôle de l'AIMF ?

Lionel PRIGENT, Maître de conférences en urbanisme, économiste, chercheur à l'Institut de Géoarchitecture de l'Université de Bretagne Occidentale, Trésorier de l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme : Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les membres des cabinets, Mesdames et Messieurs les experts présents dans cette salle, nous allons ouvrir ce premier atelier qui est consacré au thème de l'innovation.

« L'innovation, une réponse au défi d'un monde plus urbain », c'était la conférence de ce matin. Elle va se poursuivre maintenant par cette séance d'atelier autour du thème de la gouvernance pour libérer l'innovation : changer, ouvrir, transformer. Nous changeons le monde aussi. Les organisations, les goûts et les frontières changent, pour le pire quelquefois, et pour le meilleur le plus souvent. C'est ce que nous essayons en tout cas d'encadrer et d'encourager.

Cette dynamique est appréhendée en économie sous la forme d'une destruction du passé et d'une création du futur. C'est ce que Schumpeter, économiste du XX^{ème} siècle, a qualifié de destruction créatrice.

Talleyrand, expert dans le domaine pour parler de la politique, avait un autre avis assez convergent. Il disait : « En politique, innover, c'est toujours trahir ». Cette phrase est évidemment un petit peu cruelle et dure, mais elle nous dit en effet quelque chose de la façon dont la destruction du passé peut être parfois douloureusement vécue.

Pour que cette innovation permanente à laquelle nous sommes à la fois aspirés et contraints puisse se faire dans de bonnes conditions, sans doute faut-il pouvoir l'organiser, l'accompagner, la suivre et organiser les conditions de gouvernance qui peuvent favoriser l'innovation.

Ces conditions de gouvernance sont le sujet de l'atelier auquel nous allons vous inviter maintenant.

Pour en parler avec nous, quelques personnalités se trouvent autour de la table. Elles vont présenter quelques informations et quelques expériences avant que nous animions le débat avec l'ensemble d'entre vous.

Les personnes présentes ici sont tout d'abord :

Monsieur Bertrand Courcelle et Monsieur Régis de la Perraudière, qui appartiennent tous les deux au Cabinet Caminno, stratégie en communication. Ils vont nous parler de la question de la valorisation des déchets.

Nous recevrons ensuite, Madame Karine Dognin-Sauze, vice-présidente en charge de l'innovation de la métropole intelligente et du développement numérique pour Lyon Métropole.

Monsieur Thierry Colatrella nous parlera enfin du rôle que l'AIMF peut jouer dans ce processus de gouvernance de l'innovation à l'échelle des villes.

Nous allons tout de suite entendre Monsieur Bertrand Courcelle et Monsieur de La Perraudière, qui vont nous présenter leurs propos sur la gestion innovante des déchets.

Bertrand COURCELLE, expert en valorisation énergétique des déchets : Bonjour. Nous allons essayer de ne pas être trop longs. Je sais que le temps s'est écoulé de manière un peu élastique. Nous allons essayer de ne pas trop déborder.

Nous allons vous parler de déchets. Nous allons essayer de trouver quelques voies et quelques cheminements vers une manière peut-être un peu plus nouvelle et un peu plus intelligente de traiter ce problème, en parlant de la problématique des déchets des villes. Quelle innovation peut être le chemin et la façon de traiter cela de manière un peu plus intelligente et innovante ?

Régis de la PERRAUDIÈRE, expert en valorisation énergétique des déchets : Merci beaucoup. En propos d'introduction, je voudrais bien sûr remercier l'AIMF, qui nous a permis d'investir Tunis, pour voir de quelle manière vous pouviez, vous, les Maires et les villes, faire de ce problème épique de gestion des déchets un levier, un levier social, un levier économique et un levier environnemental. Merci à l'AIMF d'organiser ce genre de conférence qui vous permet à tous d'échanger à la fois des savoir-faire et des projets-pilotes.

Je voudrais également remercier la mairie de Tunis, particulièrement Monsieur Rhida Meksi qui nous a accompagnés pendant ces trois déplacements que nous avons effectués à Tunis. Je ne sais pas s'il est présent, mais qu'il en soit remercié. Il nous a guidés. Il nous a permis de visiter un certain nombre d'installations et de rencontrer l'ensemble des acteurs de la gestion des déchets à Tunis.

Les villes aujourd'hui sont soumises à une pression foncière importante, à une explosion démographique qui s'accompagne bien sûr de besoins énergétiques de plus en plus importants et à des besoins énergétiques exponentiels. Face à ces besoins énergétiques, un manque cruel d'infrastructures de traitement et de valorisation des déchets fait que la valorisation des déchets ne se déroule pas forcément avec le meilleur potentiel que nous pourrions en tirer.

Bertrand COURCELLE, expert en valorisation énergétique des déchets : Lorsque nous parlons de villes, nous sommes effectivement confrontés à un problème de déchets. Toutes les villes explosent, et de manière collatérale, la quantité de déchets explode. Aujourd'hui comme souvent, nous continuons à faire ce que nous avons fait précédemment. C'est-à-dire que nous récupérons les déchets tant bien que mal et nous les mettons dans des trous. Nous continuons. Nous avons de plus en plus de déchets. Nous avons des techniques classiques. Nous allons peut-être considérer que ces techniques classiques ne répondent plus aux problèmes d'aujourd'hui et aux problèmes de demain. Il faut absolument raisonner de manière différente. Il faut peut-être nous dire : « Nous ne pouvons pas continuer comme nous le faisons. Il faut trouver d'autres manières de traiter ce problème et de faire en sorte que ce qui était un problème ne soit pas simplement une complication et une difficulté à traiter, mais peut-être une opportunité ». Il faut une nouvelle approche.

Régis de la PERRAUDIÈRE, expert en valorisation énergétique des déchets : En effet, afin de pouvoir traiter et valoriser les déchets, nous vous proposons une nouvelle approche sur cette gestion de déchets. Considérez d'abord le déchet comme une matière première. Le déchet est un produit transformable et un produit duquel nous pouvons tirer de l'énergie particulièrement, et que nous pouvons trier et valoriser pour fabriquer d'autres produits. Il faut vraiment changer de regard sur le déchet en particulier.

Je dirais ensuite que la coopération doit être locale. Les projets de gestion des déchets doivent être des projets locaux pour les villes qui connaissent leur territoire et qui connaissent également les acteurs socio-économiques de la ville.

Nous avons trois axes pour illustrer ces trois thématiques : mettre en place de nouvelles gouvernances ; mettre en place des process de valorisation de déchets qui vont pouvoir procurer à la ville de nouveaux revenus par de nouveaux financements.

Les nouvelles gouvernances sont au nombre de trois. Il y a d'abord une gouvernance politique qui est plus de la gouvernance de planification de l'ordre du long terme. Que faisons-nous dans la gestion de nos déchets dans notre ville ? Que pouvons-nous mettre en place en termes de prévention des déchets, en termes de collecte et de tri et en termes de valorisation des déchets ? Un plan de gestion des déchets est une chose importante à mettre en œuvre. Dans la mise en place de ce plan, vous avez forcément des projets opérationnels à mettre en place sur vos territoires.

Il y a également une gouvernance opérationnelle à mettre en place, qui va bien sûr associer des politiques et des élus. Elle va également associer des chambres consulaires, des chambres de commerce et des chambres d'agriculture. Elle va associer aussi des acteurs de la vie civile qui vivent le territoire tous les jours. Les acteurs de la vie civile sont à la fois des associations environnementales, mais cela peut être des conseils de quartier, et cela peut être également des ménages et des usagers. Il est important de pouvoir les associer dans la phase d'élaboration du projet, car plus ils y seront associés, et plus ils auront tendance à s'investir et à soutenir ce même projet.

Le troisième trépied que nous avons pour ces gouvernances, c'est la gouvernance d'usage. Nous sommes vraiment dans la phase d'utilisation de l'équipement. Cette utilisation peut commencer en amont, et nous irons sensibiliser

les personnes sur la prévention et le tri des déchets, jusqu'à la phase en aval ou dans la phase d'exploitation de l'unité où nous aurons un certain nombre de déchets à récupérer sur l'installation, et pas d'autres.

Bertrand COURCELLE, *expert en valorisation énergétique des déchets* : L'idée est donc de ne pas continuer à traiter la ville comme un ensemble global, et d'avoir un problème global et une gestion globale de tout cela avec un enfouissement plus ou moins suivi. L'idée est de prendre ces déchets et de les traiter de manière locale, par quartier, par petites zones, et de rapprocher tout cela d'une dimension humaine.

Régis de la PERRAUDIÈRE, *expert en valorisation énergétique des déchets* : J'ajouterai un dernier point sur cet aspect de gouvernance. Vous pouvez avoir le meilleur projet technique et économique qui soit, votre projet ne sera rien sans la gouvernance. La gouvernance est en fait l'acceptabilité de votre projet sur votre territoire. Nous verrons que l'acceptabilité d'un site d'emplacement pour traiter les déchets n'est pas une mince affaire. Nous avons juste un projet technique sans la gouvernance.

Bertrand COURCELLE, *expert en valorisation énergétique des déchets* : Nous allons partir d'une ville complète, et l'idée de traiter cela quartier par quartier et petite zone par petite zone. Nous avons des territoires spécifiques qui peuvent être des villes insulaires ou qui peuvent être peut-être des quartiers. Nous appellerons cela un parc industriel ou un campus à l'intérieur d'un territoire urbain. Nous pouvons avoir un quartier homogène de 30 000 à 50 000 personnes. Nous pouvons avoir également des centres commerciaux et des unités homogènes. Nous nous disons : « Ce sera notre taille cible ». Sur cette taille cible, sur cette zone cible, nous allons trouver des flux divers de déchets. Nous allons trouver de la biomasse verte ou de la biomasse générée par des résidus d'agriculture ou d'autres choses. Nous allons trouver la partie organique des ordures ménagères, la partie biomasse. Nous allons trouver des inertes : papier, cartons et métaux. Nous allons trouver des plastiques, et ce que nous appellerons des déchets professionnels : déchets de pêcheries, d'abattoirs et de supermarchés. Ce sont des flux divers et hétérogènes.

L'idée sera de nous dire : « Nous n'allons pas les enfouir et les oublier. C'est une matière première qu'il faut valoriser ». De quelle manière pouvons-nous le faire ? Ces flux contiennent une matière organique qui peut être transformée et qui peut générer de l'énergie : électricité, biogaz. Ils peuvent être également – une fois dégazés – utilisés en compost et terminer leur vie comme engrangement pour des filières agricoles. Ils peuvent également avoir une autre vie lorsqu'il s'agit d'inertes. Nous savons que la filière finale du carton, c'est de finir en mouchoir de poche. Le carton va se transformer en de plus en plus de sous-produits, et terminer sa vie en mouchoir. Si nous utilisons bien le plastique, il terminera sa vie en fibres textiles. L'idée n'est pas d'abandonner le potentiel qu'il y a dans toutes ces matières, mais de chercher à tous les valoriser.

Pour y arriver, nous allons considérer que s'il faut monter un projet, il va falloir mettre de l'argent. Une unité comme celle-là est sympathique, mais elle coûte. Nous allons effectivement essayer de trouver de l'argent. C'est là où nous devons nous dire qu'il faut un peu oublier les habitudes classiques. C'était très simple auparavant. Les villes allaient toquer à la porte de la coopération française, allemande, japonaise ou des Nations Unies, peu importe, en disant : « J'ai besoin de tant de millions pour ma décharge d'Abidjan, de Cotonou ou de Yaoundé ». Nous recevions cet argent, et ensuite nous oubliions. Il faut également un peu d'argent pour continuer à exploiter. Nous demandions régulièrement un budget d'exploitation, tous les ans. Je pense que nous devons oublier un peu tout cela.

Nous devons nous dire que nous avons besoin d'argent pour investir, mais que nous récupérerons dans la gestion de nos flux. Nous allons demander moins, mais de manière beaucoup plus responsable. Nous devons mettre en place les financements innovants qui seront très attentifs à la manière économique de nos projets. Ce n'est plus la résolution d'un problème. Nous devons chercher un financement économique. Nous devons mettre en place de façon systématique une recherche de financement adapté à notre problème. Nous devons bien identifier nos matières, et présenter un plan de développement de notre projet. Quelle est l'unité que nous allons mettre en place ? Quels sont les financements qui correspondent ? Quels sont les budgets de fonctionnement annuel qui permettront de récupérer cet investissement dans un délai court, de maximum 10 ans ? L'idée n'est pas d'investir à fonds perdus. L'idée est d'investir comme un projet industriel dans une approche privée.

Il y a des revenus potentiels à tout cela. Il y a des revenus qui sont directement économiques et qui sont liés à la récupération de l'investissement, des revenus énergétiques, des revenus en termes de bénéfices agricoles par la récupération d'un compost. Il existe des revenus intéressants, parce que nous les avons oubliés depuis une dizaine d'années. En évitant que ces déchets se décomposent à l'air libre dans la nature et génèrent des émanations de CO₂, nous allons récupérer tout cela. C'est-à-dire que nous allons transformer ces déchets en biogaz, que nous

allons transformer en électricité. Nous allons par cette voie détruire le CO₂ et améliorer les conditions du bilan global en termes d'émanations de gaz à effet de serre. Nous allons effectivement travailler pour le bien de tous. C'est aujourd'hui un bénéfice non directement économique, mais peut-être qu'avec les travaux de la COP21, nous aurons peut-être en fin d'année une valorisation économique directe pour apporter une réponse à notre équilibre budgétaire de ce projet. Nous allons forcément créer des emplois, et des emplois un peu plus valorisés. Nous allons enfin changer l'image de tout cela. L'idée est de monter des centres qui sont des centres de valorisation, et non pas des centres d'oubli et de misère.

Régis et ses équipes ont partagé, avec la mairie de Tunis, un travail sur Tunis.

Régis de la PERRAUDIÈRE, expert en valorisation énergétique des déchets : Comme je vous l'ai dit en introduction, nous avons pu travailler à Tunis et investir le territoire de la ville. Nous avons travaillé avec la mairie, et nous avons pu identifier petit à petit un quartier, le quartier El Mourouj, qui se trouve au sud de Tunis. C'est un quartier d'environ 30 à 35 000 habitants qui produit aujourd'hui entre 20 et 30 tonnes d'ordures ménagères par jour. Nous avons pu identifier ce quartier, car il y a une association de riverains très active dans ce quartier, qui nous a justement permis de montrer de quelle façon une association locale ou un comité de quartier peut être un acteur ressource pour un problème de gestion urbaine. Ce quartier au sud de Tunis est également investi par le secteur informel de la collecte des déchets à Tunis, par ceux que nous appelons ici les berbech, qui sont les chiffonniers. Il est important également de pouvoir les impliquer dans l'élaboration d'un projet comme celui-là, car ils ont une expérience de la collecte des déchets, des déchets valorisables. Voilà pourquoi nous sommes allés vers ce quartier.

Ce quartier avait aussi l'avantage d'avoir deux sites potentiels d'installation de traitement de déchets. Le premier étant la SOTUMAG, le marché de gros, avec un site de méthanisation liquide des déchets professionnels issus du marché d'intérêt national. Le second site se trouve dans le parc Montazah, où il y a eu une expérience pilote d'unité de compostage. Comme je le disais tout à l'heure, la problématique de localisation d'une installation de traitement des déchets n'est pas nulle. Nous sommes tous d'accord, lorsque nous avons un beau projet, mais nous aimons bien que le projet se trouve éloigné de chez nous. C'est ce que nous appelons le réflexe « Nous sommes d'accord, mais pas dans mon jardin ».

A partir de cela, nous avons pu proposer à la mairie de Tunis deux scénarios pour lesquels nous avons fait de premières estimations en termes d'investissements, de revenus et de retour sur investissement. C'est un scénario assez « classique » de tri-compostage des déchets. Le scénario qui nous paraît être le scénario d'avenir, c'est celui de tri et de mise en place d'une méthanisation pour transformer les déchets en énergie renouvelable que nous pourrons injecter dans le réseau par exemple.

Bertrand COURCELLE, expert en valorisation énergétique des déchets : Nous avons résonné sur Tunis sur un scénario d'une vingtaine de milliers de tonnes par an. C'est un quartier. C'est très différent d'une ville globale. La solution proposée est une solution de méthanisation de la partie organique des ordures ménagères. C'est une solution qui est simple et à échelle humaine. Nous sommes très loin de proposer des solutions agressives, comme du brûlage, comme de la dégazification, comme des torches plasma. L'idée est de réaliser quelque chose de simple, de contrôlable et d'adaptable dans la plupart des villes et des quartiers. Nous n'avons pas besoin d'avoir des ingénieurs en permanence pour vérifier les températures, les calibrations, etc. L'idée est tout simplement d'aller imiter un peu la nature et ce que peut faire un ruminant. C'est une méthanisation, une digestion anaérobiose de ce qui se passe sur un cycle d'un mois. Les déchets sont enfermés pendant un mois dans un digesteur. Ils se décomposent naturellement et génèrent du gaz de manière continue. Ce gaz va alimenter un moteur, générer de l'électricité, génération d'énergie. Nous ouvrons le digesteur à la fin du cycle et nous récupérons un digestat que nous pouvons travailler principalement physiquement, puisque c'est un digesteur qui va être relativement liquide, et nous allons le transformer en compost.

C'est tout simplement comme le ferait un ruminant, d'une manière douce et simple en imitant la nature. Cela ne va pas requérir de capacités technologiques extraordinaires pour le suivi de tout cela. Ce sera à l'échelle et à la dimension d'un quartier et d'une ville qui n'a pas forcément à dédier toutes ces problématiques à des ingénieurs sortant de tous les niveaux. C'est un niveau de compétence simple, un suivi et une organisation permettant de régler ces problèmes, avec en plus un énorme avantage. Si nous faisons cette méthanisation anaérobiose à l'abri de certains digesteurs, nous n'aurons pas de problème d'odeur. Nous n'aurons pas de mouches, de rats, etc. Nous pourrons installer ces solutions près des populations. Nous avons parlé de Tunis où Régis et ses équipes ont travaillé.

Nous le faisons aujourd'hui en Thaïlande, dans un autre environnement, sur une petite ville à mi-chemin entre Bangkok et Pattaya. Nous traitons 12 000 t. C'est beaucoup moins. Il est intéressant de voir que l'investissement est relativement faible, puisque nous pouvons fabriquer localement. Ce sont des équipements simples qui peuvent être

fabriqués dans la plupart des pays qui abritent nos mairies francophones qui se trouvent parmi nous aujourd’hui. Nous avons des revenus. Nous ne sommes plus dans les décharges qui ne gênaient que des coûts. Nous sommes dans des systèmes économiques positifs. C'est extrêmement important pour notre image et pour notre conception en tant que gestionnaire de problématiques urbaines. Nous avons également des retours. C'est-à-dire que l'unité a déjà remboursé son investissement initial en cinq ou huit ans. Elle devient un centre de profit, dont tout le monde peut trouver un retour.

Je pense que ce sont des solutions simples et qui ne fonctionnent que si nous sommes capables de faire un tri correct. Un tri correct ne peut se faire que sur des tailles faibles de déchets (10 000 à 20 000 t). Nous retrouvons notre problématique quartier. Nous allons trouver des solutions simples pour reboucler la boucle, puisque nous les avons traitées comme un quartier. Nous pourrons appliquer les gouvernances que Régis a expliquées. Ce sera plus facile de faire une gouvernance proche avec des associations proches qui géreront un quartier. Il y a des choses qui sont très importantes. Nous connaissons tous des déchetteries qui ouvrent en Europe et qui doivent exister un peu partout. Ce sont des centres où les gens se retrouvent. Ce sont des centres où nous nous parlons et où nous retrouvons une certaine positivité de la vie quotidienne. Nous apportons nos déchets, mais nous nous parlons en même temps.

Nous installons nos déchets verts d'un côté et nos bouteilles d'un autre. C'est un peu ce que nous allons retrouver sur ces centres, un centre de parole, un centre actif autour d'une problématique qui était auparavant un déchet. Nous voulons expliquer que le déchet n'est pas un problème, mais une opportunité. Au lieu de jeter notre déchet dans une poubelle ou de l'enfermer pour surtout ne pas le voir, regardons-le et suivons-le. Suivons sa trace jusqu'à ce qu'il termine sa vie en nous éclairant. C'est ce que nous voulons essayer de montrer avec une manière positive d'appréhender ces problèmes.

Régis de la PERRAUDIÈRE, expert en valorisation énergétique des déchets : Si nous avons cinq minutes, nous allons lancer une petite animation. Cela vous permettra de comprendre la manière dont peut fonctionner la valorisation des déchets à travers cette présentation. Voilà le site originel. C'est une île, une homogénéité de site. Cela pourrait être une île urbaine. C'est une île où nous trouvons des déchets qui sont vendus un peu partout. C'est souvent malheureusement le cas dans des villes, dans des campagnes ou sur des rivages.

Nous prenons un endroit, une zone donnée qui pourrait d'ailleurs être une ancienne décharge. Nous la rasons. Nous l'éliminons. Nous avons besoin d'une dalle béton simple sur laquelle nous allons installer différents équipements. Le premier équipement, c'est ce que nous appelons les digesteurs. Ce sont des box, des boîtes sur lesquelles nous allons présenter des solutions et nous allons mettre en dépôt les déchets. Ils arrivent ici. Ils ont une pesée à l'entrée. Le camion va ensuite les emmener sur une première unité de tri. Il est important de trier les déchets, même si nous aurons un tri à la source dans un stade ultime. Il ne sera jamais parfait. Il sera toujours important de réaliser un tri sur place de façon à éliminer ou de mettre de côté les derniers inertes. C'est relativement simple. Ce sont des personnes qui peuvent le faire. Nous parlons de petites quantités de déchets, à la dimension humaine. Le tri est efficace dans ces cas-là.

Une fois que le tri est sorti, les ordures ménagères sont triées. Nous avons pris la partie organique. Nous l'avons mélangé éventuellement avec du déchet vert pour avoir du structurant, et nous l'insérons dans des boîtes qui vont digérer ces métaux pendant une trentaine de jours, comme l'estomac d'un ruminant. C'est à l'abri de l'oxygène, et une génération continue d'électricité. Nous voyons que ces digesteurs sont reliés les uns aux autres et alimentent ici un moteur. Nous récupérons le digestif à la fin du cycle. Nous allons le tourner, le préparer et le sécher. Il n'y a plus d'opérations chimiques et physiques. Nous récupérons notre compost à la fin du cycle (20 jours), et nous sommes capables de le vendre, de le donner aux municipalités et aux agriculteurs. Nous avons un compost qui est tout à fait utilisable pour une valorisation agricole. Nous avons plusieurs bénéfices directs. Nous avons vu des illustrations : bénéfices économiques, bénéfices agricoles et bénéfices directs d'image. Ce sont des unités simples qui peuvent être installées tout près des villes.

Voilà ce que nous vous présentons. Ce sont des solutions qui sont aujourd'hui innovantes. Elles sont très simples. Elles s'installent au niveau des petites villes et des petits quartiers. C'est ce que nous pourrions proposer à toutes nos municipalités qui ont ce problème de déchets qui devient un casse-tête pour beaucoup de gens.

L'île en question est débarrassée de ces déchets qui étaient installés n'importe où. La nuit peut arriver, l'électricité arrive, et nous avons transformé ce problème en un bénéfice.

Nous vous remercions.

Lionel PRIGENT, maître de conférences : Nous parlions de transformation tout à l'heure. Nous en avons eu une illustration à travers votre propos. Transformer des déchets en quelque chose qui puisse être valorisable est l'un des défis, mais c'est aussi quelque chose que nous retrouvons finalement et qui était une pratique que nous connaissions par ailleurs autrefois dans bien des territoires.

Je propose à notre deuxième intervenant de me rejoindre. Je demande à Madame Karine Dognin-Sauze de prendre le micro ou de venir au pupitre. C'est comme vous l'entendez. Vous allez nous parler de cette expérience de Lyon métropole qui doit essayer de déterminer une ville en intelligence au travers de la transformation, de la transition et de l'intelligence collective. Ce sont trois manières de définir l'innovation.

Karine DOGNIN-SAUZE, vice-présidente en charge de l'innovation, de la métropole intelligente et du développement numérique, l'exemple de la Métropole de Lyon : Je vous remercie. Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les élus et experts, Mesdames et Messieurs, chers amis de la francophonie.

Je suis particulièrement ravie que cette rencontre de l'AIMF se tienne à Tunis, car la Tunisie sera cette année pays d'honneur du village de la solidarité qui est organisé début novembre par l'ensemble des acteurs qui œuvrent dans ce domaine, à l'échelle de notre ville et de la métropole. Cela forme en quelque sorte notre engagement dans le domaine de la solidarité internationale.

Derrière le thème choisi par l'AIMF : « L'innovation en réponse aux enjeux de notre époque », il y a une autre question qui est celle de la place des institutions et des territoires dans ce grand basculement vers le XXIe siècle. C'est probablement cette question qui doit le plus nous préoccuper.

Je crois que nous sommes tous conscients que nous traversons une époque charnière qui est marquée par de profondes transitions à la fois qui s'imposent d'elles-mêmes, qui sont naturellement en marche, mais pour lesquelles nous devons être aussi parfois à l'initiative, et qui sont tout simplement nécessaires. Cette période de profondes transitions appelle plus que jamais la coopération pour trouver des voies qui façoneront cette ville du XXIe siècle, donc ce monde de demain. Le monde qui se dessine est un monde de ville. Ce n'est pas une prophétie.

Ce phénomène d'urbanisation est déjà très tangible. Nous voyons bien que les zones urbaines et que les bassins urbains s'intensifient très intensément et remettent d'ores et déjà en question certaines libertés, celle de mouvement par exemple, et même un certain bien-être en ville. Les villes s'affirment aussi comme de véritables nœuds de l'économie mondiale. Ce sont des carrefours de tous flux, et en particulier d'un foisonnement exponentiel sur les interactions sociales. Ce sont d'ailleurs des travaux de recherche conduits par le MIT qui démontrent une amplification des capacités socio-économiques du citadin, par le seul fait d'être dans cet environnement de concentration.

Nous savons aussi que nous sommes un temps de conséquences. C'est-à-dire que les choix passés sur des modèles économiques, sur des modes de vie, en particulier dans les pays occidentaux, ramènent en conscience que nous sommes dans un monde aux ressources limitées. Cette nécessité d'une plus forte efficacité énergétique et la préservation des ressources conduisent à une remise en question, qui est juste incontournable, de nos pratiques, de nos économies, de nos modes d'organisation et de nos modes de faire.

Le dernier paramètre dans cette période de grande transition, c'est les nouvelles technologies, en particulier le numérique, qui bousculent les modèles et les dynamiques d'innovation en propre, et qui bouleversent la chaîne de valeur de l'ensemble des domaines économiques ou industriels un par un, en introduisant notamment de nouveaux acteurs dans ce grand jeu. Les effets de ces nouvelles technologies se traduisent par une évolution des aspirations de nouvelles pratiques, de nouvelles normes sociales et des potentiels nouveaux de modes de vie. Ce que nous pouvons constater, c'est que la maturité de ces nouvelles technologies offre des perspectives absolument extraordinaires.

Si nous faisons un point de situation, nous sommes entre contraintes et perspectives. L'époque n'a jamais été aussi propice à l'innovation. Les villes, les gouvernements locaux et les maires se retrouvent assez fatalement au centre de ces enjeux. Les perspectives sont extraordinaires, mais également extraordinairement complexes. Le fait est que nous n'innovons plus aujourd'hui, comme nous le faisions auparavant. Non seulement l'innovation prend des formes nouvelles. Elle est aujourd'hui l'innovation d'usage, l'innovation sociale et l'innovation urbaine, tout autant que technologies de rupture. Le fait est aussi que l'innovation dépend d'acteurs qui sont de plus en plus diversifiés et de plus en plus multiples. C'est dans ce jeu d'acteur renouvelé que la gouvernance doit être repensée.

Ce qui remet finalement le plus en cause nos modèles et nos façons de faire en tant que collectivités, c'est le lien potentiel entre tout, ou l'interconnexion. Il existe une nouvelle forme d'intelligence pour la ville qui provient de ce lien maintenant possible entre les objets et les réseaux, entre les réseaux entre eux, entre les données, entre les citoyens et entre les citoyens et l'administration. Il en est de même sous le phénomène de la globalisation. Par l'effacement des frontières, la globalisation donne la place à un faisceau d'interactions qui est encore plus multiple, encore plus large et qui finalement réaffirme la puissance du local.

L'innovation ouverte et l'intelligence collective passent par un préalable. C'est celui de croiser les perspectives constamment pour tout projet et pour tout acteur. Il s'agit de faire jouer au mieux les interconnexions pour co-construire, co-penser et co-créer. Quand bien même nous voyons émerger une économie collaborative et de nouvelles dynamiques de partage, le nombre d'exemples de nouvelles formes collaboratives dans la sphère privée, l'innovation ouverte ne va pas de soi. Elle s'organise. A l'échelle de son bassin de vie, la métropole de Lyon, dans ses dimensions politiques, administratives et techniques, a fait évoluer son mode de gouvernance, non plus pour ordonner et administrer, mais pour organiser la capacité à agir et à innover à l'échelle d'un territoire.

Cela s'est traduit par trois axes. La première chose, c'est que nous créons les occasions du « faire ensemble ». Notre développement territorial est très intense et très dense, avec des chantiers urbains qui reconfigurent notre agglomération autour d'une forme de multipolarité. Nous avons la création de nouveaux quartiers, la transformation de quartiers existants et finalement une grande transformation de notre ville. Nous avons fait en sorte que ces chantiers urbains donnent la place à des projets d'expérimentation de très large envergure, plus large que la stratégie d'innovation d'un seul acteur, pour faire converger les expertises d'acteurs d'horizons très différents : grands Groupes ; start-ups ; acteurs locaux ; nationaux ; internationaux ; rapprocher aussi le monde de la recherche et celui des entreprises. Ce parti pris de ces expérimentations d'envergure n'est pas seulement de tester en grandeur nature une solution existante, notamment celle proposée par un industriel, mais de produire l'innovation.

Je voudrais vous citer un exemple. A l'échelle d'un quartier qui est en création, Lyon-Confluence, nous avons un projet d'expérimentation qui s'appelle Lyon Smart Community. 50 partenaires industriels internationaux et français se retrouvent pour déployer un projet qui consiste en la construction d'un îlot de trois bâtiments à énergie positive qui alimente une flotte de voitures en auto partage à l'échelle du quartier. Une séquence est également prévue. C'est celle de l'éco-rénovation d'un quartier d'habitat social. Le tout étant relié à un système d'audit et de planification énergétique à l'échelle de ce quartier. Ce projet a été financé par le Medo, qui est une agence d'innovation gouvernementale japonaise. Il a aujourd'hui généré pratiquement quatre fois plus que sa valeur.

Sur la question des financements, il y a aussi cette démarche de création de valeurs. Ce projet a donné lieu aujourd'hui à une extension dans le cadre de la commission européenne, un projet H2020. Ce que nous pouvons retenir d'une telle expérience, c'est que ce projet a nécessité de toutes nouvelles interactions public-privé, mais également citoyens-usagers.

Deuxième axe. Nous avons revu le rôle que nous avions à jouer, et notre gouvernance. Nous ne sommes plus simplement administrateurs de la ville. Notre position aujourd'hui est d'être facilitateurs. Notre rôle consiste à sécuriser les investissements, à faire l'interface entre les acteurs, à résoudre aussi parfois des blocages juridiques et administratifs et aussi à ouvrir l'accès aux ressources du territoire.

Dernier axe. Nous concentrons aussi nos efforts et nos ressources sur ce que nous appelons les conditions de l'innovation, pour former un écosystème territorial qui soit propice à l'émergence de secteurs d'avenir qui sont propres à notre économie : les Biotech, les Pimtech, la robotique, le numérique, mais également l'énergie pour la création de nouvelles entreprises et pour accompagner cette transformation de la ville.

Je voudrais vous donner deux illustrations concernant ce dernier axe. Nous parlions tout à l'heure des déchets qui étaient de nouvelles matières premières. Nous avons aussi les données qui sont de nouvelles matières premières. La métropole de Lyon a mis en place une gouvernance partenariale de la donnée, pas seulement publique, mais également des données public-privé. La métropole se pose finalement en garant d'un bien commun, en tant qu'organisateur d'un service public de la donnée. L'enjeu est pour nous de construire un patrimoine informationnel dans un contexte de loyauté et de confiance numérique qui permet aux acteurs de faire. Cela prend concrètement la forme d'un catalogue centralisé, mais interopérable, avec des catalogues tiers qui proviennent d'acteurs privés, de divers acteurs publics, mais aussi à l'échelle des individus. Nous pouvons récolter également de la donnée personnelle. Ceci pour former cette centrale de données qui pourra être utilisée par l'ensemble des acteurs qui veulent proposer de nouveaux services.

Cette étape s'est également accompagnée de la création d'un lieu qui s'appelle le tube à expérimentation urbaine (TUBA), dont la vocation est justement d'accélérer la transformation de ces données en nouveaux services de la ville, en mixant ces données public-privé. Le TUBA favorise cette collaboration et ce croisement entre acteurs à partir d'un angle Projet avec un souci d'efficacité. C'est aussi un lieu qui intègre le citoyen usager en amont dans la réflexion de ces nouveaux services, puisqu'il est partie prenante de cette co-conception, du prototypage et de l'expérimentation de ces nouveaux services.

Un deuxième exemple. Nous avons lancé un programme d'actions pour favoriser l'intelligence collective, la coproduction. Nous nous retrouvons finalement dans cette question du local dans le local, valoriser la multiplicité des intelligences à l'échelle d'une ville, quelle qu'en soit leur forme. Évidemment, de telles démarches ne peuvent pas se faire dans un grand diffus. La première étape est le préalable. C'est de permettre aux communautés de se former par des lieux, par des événements et par des outils. Nous avons ainsi organisé la mise en réseau de l'ensemble de nos espaces de co-working, mais également mis en liaison ces espaces qui sont des lieux de foisonnement avec des fab labs. Ces lieux concentrent aujourd'hui près de 80 start-ups. Ce sont 600 co-working par mois qui sont actifs. Nous avons aussi facilité la formation de communautés d'intérêts, par exemple sur l'ESS ou sur le Web. C'est un peu l'exemple que vous citez tout à l'heure sur cette communauté de quartiers, sur l'exemple de Tunis, qui à un moment donné se met en œuvre dans le projet.

Nous organisons ensuite les conditions d'une véritable contribution et implication de ces citoyens, quelle qu'en soit la nature. Ils sont au centre de l'innovation d'usage qui est si primordiale aujourd'hui. Il faut savoir que le citadin présente un potentiel de valeurs pour la ville par ses idées, par sa créativité et par ces informations. Il donne son avis. Il partage ses connaissances, mais il a surtout des aspirations et des freins qui détermineront le succès ou l'échec d'un nouveau service, ou d'un nouvel usage. Nous mettons en place très concrètement des actions d'autonomisation de collectifs d'usagers qui sont coproducteurs aujourd'hui de notre action publique. Nous avons eu par exemple récemment, à l'échelle d'une gare, 100 personnes qui se sont formées en 10 équipes et qui ont prototypé 10 nouveaux services pour réenvisager l'espace de la gare comme étant un lieu de vie. Nous voyons à quel point aujourd'hui l'innovation dépend de plus en plus de cette notion d'itératif et de collaboratif. La ville est ni plus ni moins un espace de création qui est absolument formidable, à condition d'être une société ouverte, d'organiser cet accès aux ressources et d'utiliser aussi l'espace public comme un véritable laboratoire.

Ce parti pris de l'expérimentation que j'évoquais tout à l'heure pour produire l'innovation a aussi pour nous l'objectif d'aider les entreprises en création avec de nouvelles solutions, à fixer de nouveaux modèles économiques, à leur donner l'occasion de s'associer à d'autres entreprises et faciliter leur accès sur le marché qui est si important pour leur développement.

A l'échelle de la métropole, nous avons aujourd'hui près de 15 000 entreprises qui se créent chaque année et qui bénéficient d'un ensemble de programmes qui sont soutenus collectivement avec l'université, la chambre de commerce et les organisations professionnelles. Il y a également des entrepreneurs phares qui y sont associés. Nous avons notamment construit ce que nous appelons une « offre sans couture », avec des programmes comme Lyon start-up sur l'*ante* création, c'est-à-dire qui facilitent le passage d'une idée en nouveaux projets d'entreprise. Ce programme vient aujourd'hui alimenter nos 14 incubateurs et les 5 accélérateurs de business qui existent sur le territoire.

Nous avons aussi un programme qui s'appelle « pépites », et qui cible très particulièrement les entreprises en hyper-croissance.

Je voudrais surtout vous parler de cette dernière initiative qui s'appelle *big booster*, qui est un programme d'accélération non lucratif avec une double interface internationale. Ce programme s'appuie sur nos secteurs d'excellence à l'échelle de la métropole : les sciences de la ville ; les Biotech ; le numérique ; la robotique ; les Pimtech, et qui sont très concordants et très similaires à un autre écosystème qui est celui de Boston. Nous avons lancé ce programme qui est aujourd'hui ouvert à l'ensemble des marchés francophones pour nous hisser ensemble sur ce terrain de l'international. Nous avons réalisé un travail assez considérable avec nos partenaires francophones pour permettre à des start-ups de ces marchés francophones de prendre part à ce programme. Concernant cette première phase, nous avons eu près de 600 candidats, start-ups candidates, dont 180 provenaient du Maghreb. Sur les 60 entrepreneurs qui sont maintenant sélectionnés pour participer à un Boot Camp se tiendra à Lyon à la fin du mois, 7 entrepreneurs viennent de Tunisie.

L'étape suivante sera un Boot Camp à Boston en février. L'ensemble de ces entreprises est suivi par des mentors. Nous attendons d'un programme tel que celui-ci qu'il réaffirme la puissance de la francophonie économique et la capacité des territoires francophones à faire émerger des entreprises qui feront l'économie de demain à l'échelle internationale. Nous croyons fermement à cette place et à cette force de frappe de la francophonie.

Je voudrais simplement conclure mon propos en vous disant que pour un innovateur aujourd’hui, qu’il soit chercheur, entrepreneur, artiste ou simplement un individu qui est inspiré par une idée géniale avec cette capacité à lui donner forme, avec cette audace et cette détermination, son succès dépend toujours de son environnement. C'est un environnement qu'il a aujourd'hui plus encore qu'hier la liberté de choisir. La capacité d'innovation d'un territoire dépend très directement de la capacité à mettre en place une gouvernance en faveur d'un écosystème lié à l'innovation qui soit attractif et qui soit ouvert. Je vous remercie.

Thierry COLATRELLA, Associé services conseils, KPMG Côte d'Ivoire : Merci. Bonjour à toutes, bonjour à tous. Après les propos que vous avez entendus, la question est de se dire : « Nous parlons d'innovation. L'innovation n'est pas quelque chose qui existe simplement pour les autres. Cela doit exister aussi pour nous, AIMF, pour vous, AIMF ». L'idée est de voir un peu de quelle manière l'AIMF peut évoluer et doit évoluer, et quelle est votre contribution à cette évolution pour lui permettre d'affronter les défis nouveaux.

Vous reconnaîtrez une ville qui m'est chère, puisque j'y habite. C'est la ville d'Abidjan. Nous allons partir sur un contexte général, puisque le temps nous est compté.

Je vous rappellerai quel est le rôle de l'AIMF aujourd'hui. Nous verrons ensuite quelles sont les perspectives envisagées. Nous verrons enfin quelle est votre contribution à ce type de projet.

Si nous faisons un petit point de contexte sur les infrastructures, notamment en pays émergents, puisque c'est quand même ce qui nous concerne, nous savons que les réseaux d'infrastructures africains sont de plus en plus en retard par rapport aux autres pays en développement. Ce n'est pas surprenant. Il se caractérise par un manque de connexions, notamment entre pays. Il se caractérise également par une stagnation des accès aux énergies pour les principaux citoyens. Je parle de l'accès à l'eau, à l'assainissement et notamment à l'électricité.

Un autre point qu'il est important de souligner, c'est que le coût des services d'infrastructure dans les pays émergents – et spécifiquement en Afrique – est deux fois supérieur à celui que nous constatons dans les autres pays. Cela vient d'une part d'un manque d'économie d'échelle, puisqu'il n'y a pas d'interconnexion. Cela vient aussi du fait qu'il n'y a pas tellement de compétition. Les marges qui sont appliquées par les opérateurs sont très élevées. Ceux-ci réalisent des profits élevés, mais nous ne le retrouvons pas au niveau du citoyen.

L'énergie est le plus gros défi que nous aurons à relever dans les pays émergents, et plus particulièrement en Afrique. Le coût de l'électricité est horriblement cher. Il y a bien sûr des variations en fonction des pays, car des modèles différents ont été choisis. Il y a à peu près une trentaine de pays en Afrique qui souffrent aujourd'hui de coupures électriques intempestives qui doivent être relayées par des groupes électrogènes qui sont eux-mêmes chers et dont la consommation est chère. Tout cela ne va pas dans le sens de l'optimisation. Une partie importante des infrastructures est financée par des pouvoirs centraux, par des États, et très peu de place est laissée aux municipalités et aux territorialités pour pouvoir faire ces financements. Il y a véritablement un enjeu accru aujourd'hui pour les municipalités afin de pouvoir développer des financements et prendre en charge une partie de ces infrastructures, qui sont forcément des infrastructures locales, à taille humaine, comme celle dont nous ont fait part ce matin Monsieur Courcelle et son collègue, sur le retraitement des déchets.

Qu'est-ce que l'AIMF aujourd'hui ? Que faisons-nous à l'AIMF ? C'est très simple. L'AIMF a un rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Elle va vous aider, d'une part en finançant des études, et d'autre part en jouant un rôle de suivi technique sur les projets qui pourront être mis en œuvre. Je remets évidemment le rôle de l'AIMF dans le contexte des infrastructures. Je ne le remets pas dans son rôle de lobbying ou autres. Nous sommes bien concentrés sur cette partie.

Par quoi sommes-nous financés ? Par un fonds de coopération qui est alimentée essentiellement par le nord, un certain nombre de villes qui contribuent, ainsi que par des fonds d'État. L'Union européenne finance une partie des ressources de l'AIMF.

Lorsque nous regardons ce schéma avec un spectre financier, nous nous rendons compte qu'il n'y a pas un effet de levier dans tous les projets. Vous investissez un euro, et il n'y a pas d'effet de levier. Nous ne sommes pas innovants. Nous venons en support. Le thème d'aujourd'hui, c'est l'innovation. Que faut-il faire pour pouvoir avancer ?

J'ai tellement innové que j'ai fait un PowerPoint qui fonctionne bizarrement. Il est clair que l'AIMF doit rester, c'est en tout cas ce que nous proposons, dans son rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Ce rôle d'assistance à maîtrise

d'ouvrage doit couvrir néanmoins un certain nombre d'aspects. L'AIMF doit intervenir tout d'abord sur la structuration des projets. Lorsque vous allez identifier et hiérarchiser des projets dans vos communes, l'AIMF doit pouvoir vous aider à trouver des partenaires privés qui vont pouvoir intervenir pour que les projets fonctionnent correctement. Elle pourra également vous aider à trouver les financements qui vont bien. Je reviendrai sur les financements, puisque cela fait l'objet d'un point particulier.

L'AIMF doit pouvoir ensuite assurer le contrôle du suivi du projet. C'est ce que nous appelons en termes anglo-saxons du *project management*, mais l'AIMF doit pouvoir vous assister pour le faire. Elle doit pouvoir également avoir un rôle sur le contrôle des coûts. Il faut bien qu'il y ait un audit indépendant pour garantir que les fonds qui ont été investis l'ont été correctement. C'est ce que nous faisons sur la plupart des projets qui sont financés par des bailleurs de fonds. Je pense que c'est également le cas dans ce contexte-là.

Je voudrais maintenant revenir sur la recherche de financements innovants, avec le rôle de l'AIMF. Que pouvons-nous imaginer ? Nous avons tous entendu parler ou tous vécu avec des Partenariats Public-Privé (PPP), où l'État ne pouvant pas financer seul une infrastructure va faire un montage dans lequel sera recherché un partenaire privé qui a l'expertise pour pouvoir mettre en œuvre ce projet. Le partenaire privé arrivera généralement avec des financements. Le projet doit être rentable, comme celui que nous avons évoqué ce matin. L'idée, c'est que le projet puisse rapporter des revenus qui vont servir à rembourser le partenaire privé. Dans l'hypothèse où ces revenus ne peuvent pas être garantis, l'État peut donner une garantie pour permettre au partenaire privé d'équilibrer le business plan, le plan d'affaires, qui a été validé lors du contrat.

Nous pouvons imaginer des partenariats public-privé au niveau municipal. Nous ne parlons pas de projet d'une ampleur aussi grosse que ce que nous pouvons avoir au niveau national. Je peux néanmoins vous assurer qu'il y a un certain nombre de personnes, notamment dans le traitement des déchets et sur la production d'énergie, qui sont intéressées par ce type de montage.

Autre type de financement. Ils sont innovants par rapport à ce qui existe aujourd'hui, mais ils ne le sont pas dans leur conception. Cela concerne les missions d'emprunts obligataires. Je sais que certaines personnes dans la salle me diront qu'elles ont essayé sans y arriver. Il y a plusieurs choses concernant les emprunts obligataires. L'idée, c'est d'émettre un emprunt qui rapportera des intérêts à taux fixe à celui qui le souscrit. Il y aura ensuite une période de remboursement prévue selon un calendrier. Il peut y avoir des obstacles sur un plan juridique. Certains pays interdisent aux municipalités d'émettre des emprunts obligataires. Je pense que c'est un point qu'il faut travailler avec l'État. Je pense que cela n'a jamais été vraiment une priorité, mais nous pouvons faire évoluer des dispositifs législatifs, parce que cela va dans le bon sens.

Il peut y avoir également des écueils politiques qui peuvent intervenir. Certains États peuvent considérer malvenu, pour utiliser un mot léger, que des municipalités réalisent des projets qu'eux-mêmes n'ont pas pu réaliser. Je mets à part ces cas, qui sont des cas réels, mais qu'il faut quand même gérer. Je pense que l'emprunt obligataire est une très bonne chose. Ce qu'il faut faire avant de recourir à un emprunt obligataire, il faut que vos communes soient connues, et il faut généralement qu'elles soient notées. Nous avons cette notion de notation financière qui intervient.

Il y a trois grandes agences (*big three*) de notation financière sur le plan international : Standard & Poor's, Moody's, and Fitch. Sachez qu'il existe des agences panafricaines pour ceux qui sont concernés par ce type de projet en Afrique. Il y a notamment Bloomfield Investment, qui travaille sur l'Afrique subsaharienne. Il en existe une autre qui est basée au Sénégal. La première est basée en Côte d'Ivoire. Elles produisent des notations qui servent d'une part à faire connaître vos communes, et peuvent permettre d'autre part, de proposer des intérêts, d'emprunter à des taux réduits ou de proposer des intérêts pour les obligations un peu plus faibles. Le risque est réduit à partir du moment où vous avez déjà fait valider la note de votre commune.

Nous parlons également beaucoup de financement participatif (*crowdfunding*). Est-ce un effet de mode ? Je ne le sais pas. C'est déjà un modèle qui existe. Quelques plates-formes existent en Afrique, mais elles n'ont pas encore produit d'effet. Les principaux effets ont été trouvés aux États-Unis, au Canada et en Asie. L'idée est la suivante : nous utilisons Internet pour faire un appel à la solidarité et pour investir dans des projets. Cela peut concerner des investissements à fonds perdu, des dons. Cela peut être également des investissements en contrepartie de récompenses que nous allons allouer au prêteur. Cela peut être également sous forme de prêts.

Nous avons eu en France en 2014 environ 160 millions d'euros qui ont été levés grâce à des *crowdfunding*. Les projets se sont montés à peu près à 300 à 400 000 euros chacun. C'est pour vous donner une idée. Je ne suis pas convaincu que nous arrivions à avoir en Afrique des financements à cette hauteur. Je pense qu'il peut y avoir des gens de la diaspora qui peuvent être intéressés pour investir. Il peut exister des financiers qui sont aussi intéressés

pour investir. Cela fait également partie des fenêtres sur lesquelles nous devons travailler afin de pouvoir avancer et trouver des financements.

Il y a également un autre type de financement dont nous parlons, qui est le crédit carbone. C'est un peu plus technique. Je ne vais pas trop m'étendre dessus, mais cela fait également partie des typologies de financement sur lesquelles nous réfléchissons avec l'AIMF. Cela pourrait trouver à s'appliquer, notamment dans nos pays, puisque nous pourrions en bénéficier.

Au-delà des financements, il y a toute une stratégie de communication à mettre en œuvre. Une fois qu'un projet a été réalisé, il est clair qu'il va falloir le communiquer aux autres municipalités. Il faut qu'il y ait un effet d'entraînement. Il va falloir redémarrer avec des projets pilotes pour qu'ils puissent être déployés sur une échelle un peu plus grande. Je pense que vous avez presque tous les mêmes problématiques à gérer, à quelques exceptions près, en fonction de la taille, de la localisation et des aspects juridiques et politiques. Nous retrouverons quasiment les mêmes services de base que nous offrons dans une commune, ainsi que les problématiques pour les financer.

Le dernier point que je voulais souligner, c'est qu'aujourd'hui l'AIMF ne peut pas faire tout cela. Ses statuts qui datent de sa création ne lui permettent pas. Nous travaillons aujourd'hui sur l'évolution des statuts. Cela fera l'objet d'une discussion en réunion de bureau cette semaine, pour pouvoir adopter un modèle qui soit compatible avec les ambitions qui sont celles de l'AIMF à ce jour, ainsi que celles que vous devez avoir également pour l'accompagner.

Quelle est votre contribution au projet ? L'idée est que cela aille dans les deux sens. C'est-à-dire que l'AIMF propose, mais vous devez également être force de proposition et acteurs. Vous êtes sur le terrain. C'est vous qui connaissez les problématiques et qui avez un pouvoir important, notamment de lobbying.

Le premier point, c'est d'être un sponsor actif auprès des États. Je pense que vous le faites déjà, mais il faut renforcer ce point. Il est important de parler de l'AIMF et de ce qu'elle peut faire. Ce que j'entends dans le cadre du sponsoring, c'est lorsqu'il existe des écueils juridiques, il faut veiller à faire en sorte que nous puissions les éliminer dans ce que nous voulons mettre en place. Nous devons pouvoir par exemple mettre en place des emplois obligatoires. Nous devons y arriver sans interdiction légale sur le sujet. Nous devons participer aux groupes de travail qui seront créés. Il va y avoir des groupes de travail qui vous permettront d'identifier les projets phares et forts pour vos municipalités. Nous gérerons ces projets à partir de là. Nous verrons de quelle manière nous pouvons les mettre en œuvre. Vous pouvez déjà localement identifier des investisseurs privés qui pourraient être intéressés dans les financements.

Je suis assez surpris par moments de voir des Africains qui m'approchent et qui me disent : « Je dispose d'une somme d'un volant financier extrêmement important. Je suis prêt à financer une usine, etc. Pouvez-vous m'aider à structurer le projet, etc. ? » Nous avons parfois des finances à côté de chez nous, sans aller les chercher sur les marchés internationaux et sans chercher des investisseurs privés.

J'ai eu le cas récemment concernant une usine de retraitement des déchets, comme quoi le sujet est véritablement à la mode. J'avais un investisseur privé qui n'était pas un spécialiste du retraitement des déchets, mais qui était prêt à financer une usine. Il nous demandait simplement de lui trouver le partenaire privé qui avait les compétences techniques pour pouvoir construire l'usine et l'opérer. Il aurait pu être rémunéré sous forme de dividendes ou de redevances. Le modèle n'a pas été complètement finalisé. Voilà un peu des idées sur lesquelles nous pouvons travailler.

Je pense qu'il est important que vous vous appropriiez bien ces problématiques pour aider également les permanents à pouvoir avancer sur ce type de sujet.

Ainsi s'achève ma présentation. J'ai essayé de la contenir à 10 minutes, et j'espère y être arrivé. Merci beaucoup.

Lionel PRIGENT, maître de conférences : Après cette série de présentations, et avec ces expériences qui ont été proposées, je vous propose de partager ensemble quelques remarques sur ces présentations. Je remarque tout d'abord que l'innovation répond à un contexte, mais également à un besoin. Elle doit parfois s'accompagner de capacités techniques et économiques. Nous l'avons vu. Il y a également un contexte social et culturel.

A quelle innovation pouvons-nous tenir pour modifier, pour améliorer et pour faire progresser la situation ?

Je vais juste vous donner un exemple que je tiens dans ma main. C'est une tablette. Le produit existait déjà 20 ans avant sa diffusion en très grand nombre. Le seul problème, c'est qu'il n'y avait pas de contenu. Il n'y avait pas d'usage. Il n'y avait pas de besoin, ni de demande. Les ingénieurs s'escrimaient à essayer de diffuser ce produit, sans

que nous réussissions véritablement à en faire un produit de demande très courante. Finalement, un besoin nouveau est apparu par l'utilisation du téléphone mobile. Des services sont apparus, ainsi que des applications, et la diffusion a ensuite été extrêmement rapide. Un besoin social s'était posé, et il y avait du coup capacité à pouvoir diffuser le produit et à faire acte de développement industriel de cette innovation.

À quoi l'innovation répond-elle ? C'est l'un des points majeurs, lorsque nous traitons de ce sujet de l'innovation.

J'ai une deuxième remarque concernant les commentaires et les propos qui ont été tenus : qui produit et qui tire le bénéfice de quel type d'innovation ?

Nous vous entendons communément d'innovation dans le domaine de l'entreprise, et plus encore quand il s'agit de start-ups. C'est pratiquement la nature même de ce type d'entreprise.

Qu'en est-il pour les villes qui sont des structures un peu particulières ? Quelle est la forme que prennent ces innovations ? Quelles améliorations sont à apporter ?

Il y a quelques possibilités pour produire des services collectifs aux habitants. Nous l'avons vu à propos des déchets. Nous devons peut-être également évoquer des capacités d'innovation pour les écoles, pour la santé ou pour la circulation. J'avais en tête les robots de circulation qui animent aujourd'hui les rues de Kinshasa. Ceci pour soutenir l'activité économique et les emplois pour une population jeune et dynamique et pour accorder aussi une meilleure place et une plus grande capacité d'écoute de la population.

La responsabilité des maires est immense dans tous ces domaines. Il existe des techniques et des infrastructures d'accompagnement. Nous avons une ingénierie performante. Nous l'avons entendu à l'instant dans les différents exemples qui ont été proposés. Le plus important, c'est sans doute de définir les problèmes, d'observer des difficultés, de saisir les opportunités et de tirer les expériences des bonnes pratiques. En ce sens, notre réunion peut être particulièrement précieuse.

À la suite des témoignages de la table ronde, peut-être est-il temps maintenant d'ouvrir le débat, de partager les expériences et peut-être d'interroger plus précisément nos invités sur la manière de mener ces expériences, les résultats qu'ils ont entendus et peut-être d'ores et déjà, la façon dont les bénéfices qu'ils ont observés ont pu bénéficier à l'ensemble de leurs territoires.

La difficulté, c'est toujours de poser la première question ou de porter la première expérience.

Je vais vous demander de vous présenter en quelques mots, et de nous faire part ensuite de votre commentaire.

Luc DORAY, Secrétaire général de l'Office de Consultation Publique de Montréal : Je suis le secrétaire général de l'office de consultation publique de Montréal. Mon commentaire s'adresse plus à Madame Dognin-Sauze, de Lyon. En termes de planification urbaine et publique, nous sentons qu'il y a une atomisation des process de décision. Nous sentons qu'il y a une appropriation des décisions quant au futur de la ville par les citoyens dans le cadre des consultations sur Lyon-Confluence ou sur la gare que vous mentionnez. Mon sentiment est que cela interpelle le processus traditionnel de prise de décision. Je voudrais vous demander : de quelle façon voyez-vous cette relation entre les instances plus standards de prise de décision, les élus, les conseils municipaux, les instances décisionnelles habituelles et cette appropriation, cette coconstruction de la ville par les méthodes que vous décriviez ?

J'ai une autre question sur laquelle j'aimerais vous entendre. Nous avons dans notre cas une fracture numérique, où une portion de la population est moins à l'aise avec le numérique. Elle est en danger d'exclusion concernant les prises de décision sur les dossiers qui sont traités avec des technologies nouvelles.

Lionel PRIGENT, maître de conférences : Est-ce que l'un d'entre nous peut répondre ? C'est vous qui êtes la première concernée par cette question, mais nous pourrons peut-être partager.

Karine DOGNIN-SAUZE, vice-présidente en charge de l'innovation, de la métropole intelligente et du développement numérique, l'exemple de la Métropole de Lyon : Nous avançons souvent ensemble avec Montréal. Concernant le premier élément de la question, entre la cohabitation des modèles traditionnels et des

modèles émergents, qu'il s'agisse de la gouvernance ou même de la façon de fonctionner, je crois que la première chose, c'est l'acceptation à l'échelle politique et à l'échelle technique que nous sommes évidemment aujourd'hui sur des modèles qui sont beaucoup plus distribués. Je pense en revanche que nous serons toujours dans une notion d'entre-deux. C'est-à-dire que nous aurons toujours la cohabitation avec en ce qui concerne la démocratie participative par exemple, des conseils de quartiers qui n'ont pas vocation à disparaître, qui doivent perdurer dans leur contribution et dans leur dynamique, avec des approches qui sont totalement nouvelles. Nous parlions tout à l'heure de *crowdfunding*. Nous pouvons également organiser aujourd'hui des contributions par des plates-formes de collaboration ou par des lieux qui sont organisés pour cela, tel que je l'exposais dans mon propos.

Je pense plutôt à l'articulation entre les deux, et non pas à la disparition d'un modèle en faveur d'un autre, en tout cas, pas dans l'immédiat. Nous avons aussi cette échelle des temps qui s'organise. Nous devons faire aujourd'hui avec des paradoxes de la ville.

Cela me permet d'arriver au deuxième niveau de la question, sur l'exclusion et tous les efforts que nous devons faire pour rendre possible la ville inclusive, y compris dans ces grandes transformations et dans ces grands bouleversements vers de nouvelles dynamiques. La manière dont nous y répondons, c'est déjà de démultiplier les points d'accès aux services dans la ville. C'est-à-dire de ne pas dépendre par exemple des équipements personnels pour pouvoir accéder à de nouveaux services ou à de nouvelles propositions. Il faut que chacun puisse être au même niveau. Cela réinterroge aussi énormément les actions d'éducation. C'est-à-dire : de quelle manière amener, conduire et donner accès aux connaissances pour ne pas laisser des populations à la marge ?

Nous faisons également en sorte, dans cette grande transformation de la ville, d'habituer à l'innovation et de lui donner sa place dans l'espace public pour tout un chacun. C'est aussi un état d'esprit qu'il faut réussir à implémenter pour organiser ces fameux sauts culturels.

Régis de la PERRAUDIÈRE, expert en valorisation énergétique des déchets : Je pense qu'il faut être extrêmement prudent. Lorsque nous parlons d'évolutions technologiques, il ne faut pas que la technologie prenne le pas sur l'homme. C'est ce que vous soulignez. Quand nous voyons l'échec des civilisations occidentales avec l'arrivée des nouvelles technologies, l'isolement des jeunes et des enfants qui sont derrière leur téléphone ou leur tablette, l'absence de communication et la perte de valeur, je dis attention. Je pense que nous avons besoin de la technologie, mais il faut arriver à la contrôler. Il doit y avoir une éducation derrière. C'est cette éducation qui n'est pas venue, car la technologie va tellement vite, que la mise à disposition de personnes qui l'ont utilisé très rapidement, et qui sont évidemment devenues dépendantes... Il est vrai que c'est quand même assez merveilleux d'avoir toute cette technologie. Nous avons derrière le risque d'avoir une rupture entre les valeurs et l'homme. C'est simplement le point que je voulais souligner.

Lionel PRIGENT, maître de conférences : Rupture technologique et rupture générationnelle. Nous avons deux autres interventions.

Mohamed Lemine SIDI BRAHIM, maire de Kiffa (Mauritanie) : Je suis heureux d'être ici et de participer pour la première fois. Cela me fait un grand plaisir. Je remercie les présentateurs de leur innovation. Concernant le premier cas, celui des déchets qui nous préoccupe tous, je vois que l'idée n'est pas tout à fait innovatrice. L'idée de transformation des déchets, c'est quelque chose d'ancien, mais j'apprécie le travail qui a été réalisé. J'ai deux questions. L'élément nouveau est-il la rentabilité de l'opération ou du processus lui-même au stade où il est abordable à toutes les échelles ? Y a-t-il déjà quelqu'un, ou une compagnie ciblée où des efforts ont été mis en place qui peuvent répondre aux aspirations des communes, dont la mienne ? Je demande assistance sur ce plan. Y a-t-il une indication ou une adresse en ce sens ? Je vous remercie.

Bertrand COURCELLE, expert en valorisation énergétique des déchets : Je vous remercie de votre question. La transformation de la partie organique du déchet est effectivement une histoire ancienne qui existe depuis longtemps. Ce qui est extrêmement important, c'est le volet que Régis, qui a participé à cette étude, vous a commenté et expliqué un peu. Nous voulons essayer de montrer ici, qu'il faut associer cette approche avec une gouvernance appropriée au traitement de ces déchets de manière locale et de manière globale, de façon à ce que ces projets soient de nouveau appropriés par l'humain, qu'ils soient générés par des quartiers et travaillés localement. C'est ce qui est nouveau.

De gros projets ont souvent démontré dans la plupart des pays qui abritent nos mairies francophones que cela ne marche pas. Ce sont souvent des problèmes. Nous les cachons. Ce sont des cache-misère. Nous demandons de l'argent et nous oublions rapidement ce qui a été réalisé. Ce qui est peut-être un peu innovant, c'est de dire : « Cela ne fonctionne pas. Faisons autre chose, mais faisons-le de manière humaine par quartier, et adaptons des techniques qui existent depuis longtemps. Le ruminant existe depuis toujours. Adaptons-le à quelque chose dont nous avons besoin aujourd'hui, une nouvelle gouvernance, une réponse, une approche à un problème qui a été mal traité avant, et qui sera peut-être un peu mieux traité dans ce contexte ».

Jalal HALWANI, membre du Conseil municipal de Tripoli (Liban) : Je suis chargé des problèmes de l'environnement et des jardins publics. Nous parlons de l'innovation. J'aurais souhaité mettre l'accent sur la gestion globale des déchets, non pas uniquement la partie qui concerne les déchets organiques entre compostage et méthanisation. La tendance et l'innovation dans tous les projets de gestion, c'est d'aller vers le zéro déchet. C'est-à-dire pouvoir tout recycler ou valoriser d'une manière ou d'une autre. Nous acceptons dans certains pays développés jusqu'à 10 % de déchets ultimes qui partent dans des décharges. Il faudra tout valoriser dans les 20 prochaines années, ou tout récupérer avec zéro décharge. La question entre la méthanisation et le compostage, surtout si nous avons de l'espace... Si nous nous trouvons dans une ville avec beaucoup d'espaces, le choix du compostage a un coût plus faible, mais nous allons de plus en plus vers la méthanisation, la récupération de l'énergie et l'obtention d'un digestif. Je voulais mettre un peu l'accent là-dessus. C'est vraiment tout valoriser et tout recycler, si cela est possible. Je vous remercie.

Régis de la PERRAUDIÈRE, expert en valorisation énergétique des déchets : Je vais peut-être juste rappeler que lorsque nous avons présenté l'analyse des déchets qui sont amenés à être traités, que nous avions un flux global qui comprend effectivement les ordures ménagères composites, dans lesquelles il y a des déchets organiques que nous pouvons traiter d'une certaine manière. Nous sommes tous conscients ici qu'il y a une grande partie d'inerte. Il y a des cartons, des métaux, du verre et des plastiques. Il ne faut absolument pas omettre cette partie-là, qui fait partie de l'équation globale. C'est parce que nous aurons recyclé les cartons, que nous aurons su recycler les plastiques et que nous aurons su travailler les verres, que nous aurons un flux économique tel, que ces projets seront effectivement rentables.

Je vais vous donner un exemple. Nous travaillons sur ces projets en Amérique latine et en Asie. En Amérique latine, la seule valorisation que nous arrivons à peu près à traiter, c'est la valorisation électrique, et les projets sont très compliqués à monter. Les filières sont autres en Asie. Elles sont très développées sur tous les types de composants des ordures ménagères. Nous montons des projets beaucoup plus facilement, puisque le revenu est pratiquement deux à trois fois supérieur à ce que nous trouvons en Amérique latine. Vous avez entièrement raison. Nous n'y arriverons pas si nous oubliions ces aspects inertes de la matière qui compose nos déchets. Il faut tout traiter si nous voulons *in fine* arriver à ce que nous pourrons appeler le zéro déchet, qui est une vue d'esprit, car nous aurons toujours besoin de déchets ultimes. Nous n'y arriverons pas si nous oublions les inertes.

Emmanuel ZOSSOU, maire de Porto-Novo (Bénin) : J'ai fait un rêve pendant la campagne. J'ai écrit notamment dans mon projet de société que je voudrais faire de Porto-Novo une ville intelligente. Je suis très heureux aujourd'hui de voir que ce sont des préoccupations majeures qui sont partagées. Je voudrais savoir de quelle façon concrète l'AIMF peut nous accompagner à faire de ce rêve une réalité. Ceci étant, en ce qui concerne la métropole de Lyon, vous avez parlé de la mise en place d'une infrastructure à mettre en commun au niveau de la communauté. Je voudrais savoir quels sont les écueils juridiques que vous rencontrez et que vous avez rencontrés par rapport aux lois sur la protection des données à caractère personnel. La commission nationale informatique et liberté est à cheval sur ces données personnelles que vous allez mettre en commun dans cette infrastructure. Comment avez-vous pu contourner cette difficulté à l'échelle de la France ? Je vous remercie.

Lionel PRIGENT, maître de conférences : Comment faire de Porto-Novo une ville intelligente ? Cela sous-entend qu'elle ne l'était pas jusqu'ici. Ce qui est toujours évidemment quelque chose de compliqué à entendre. L'expression de ce point de vue-là pose un problème de traduction par rapport à l'anglais qui ne manque jamais l'occasion de nous amuser. Peut-être quand même quelques échos de la manière dont nous pouvons nous orienter. Je pense que Lyon pourra servir de témoignage de ce point de vue-là, ainsi que l'AIMF. De quelle manière nous engageons-nous dans une démarche qui tente de mettre en place des systèmes d'innovation, des systèmes de réseaux et de communication qui permettent de s'approcher de ce que les Anglo-saxons appellent plus communément les *smart cities* ?

Un mot d'abord, et nous prendrons ensuite l'exemple.

Régis de la PERRAUDIÈRE, *expert en valorisation énergétique des déchets* : Nous réfléchissons beaucoup pour savoir qui allait parler le premier. La ville est intelligente, mais nous avons du mal à suivre. Ce que je pense concrètement, Monsieur le Maire... J'imagine que vous avez défini votre projet. Il faut toujours faire une étude de faisabilité pour tout projet. C'est le point de départ. Vous devez vous assurer que vous aurez de l'adhésion sur ce que vous allez mettre en place, et que cette adhésion va vous permettre d'avoir un projet rentable. Il sera forcément visible, mais il doit être également rentable. Nous pouvons vous aider pour conduire ces études de faisabilité, qui sont le point de départ. Il y a derrière cela toute la question liée à la structuration du projet. C'est Madame qui connaît évidemment les contenus et qui sait ce qu'il faut faire. Il y a un coût derrière. Il y aura une modélisation à faire pour vérifier que le plan est cohérent. Il faudra ensuite rechercher des partenaires et les financements, soit les partenaires financent, soit ce sont des partenaires techniques, et il faudra trouver les financements. Le rôle de l'AIMF est de vous accompagner dans cette démarche pour avoir une démarche structurée qui a déjà été appliquée sur des projets similaires ou autres. C'est toujours la même méthodologie, si je puis me permettre, que nous appliquons.

Je vais passer la parole à ma collègue qui va faire le contenu.

Karine DOGNIN-SAUZE, *vice-présidente en charge de l'innovation, de la métropole intelligente et du développement numérique, l'exemple de la Métropole de Lyon* : Je vais apporter deux éléments de réponse. Je vais d'abord vous donner un retour d'expérience sur la manière de rentrer dans un projet et dans une stratégie de construction d'une ville intelligente telle que vous l'avez manifestement proposé. Il faut tout d'abord se nourrir de tous les retours d'expérience, mais aussi, au regard de ces retours d'expérience, et bien inscrire ce projet dans le cadre de la continuité historique de votre ville avec vos atouts et avec votre ADN. Lorsque nous parlons de ville intelligente, nous sommes souvent sur des modèles préétablis. Je reviens au propos qui a été évoqué tout à l'heure. L'important, c'est surtout le progrès. C'est-à-dire : de quelle façon souhaitons-nous vivre avec les nouvelles technologies, notamment dans tout ce qu'elles proposent ? C'est vraiment ce qui est important.

Concernant la question des données, nous avons eu en effet ce parti pris d'un service public de la donnée. Nous avons tout d'abord légalement l'obligation aujourd'hui en France – c'est une directive de la commission européenne – de rendre les données publiques accessibles. Ces données publiques sont celles dont nous avons finalement la propriété, et elles ne sont souvent pas suffisantes pour pouvoir soutenir l'innovation, et notamment donner lieu à des projets et à de nouveaux services. L'important, c'est de solliciter les données qui sont intéressantes dans le cadre de ces projets. C'est là où nous arrivons sur la question des données personnelles ou des données privées.

Le cadre est très simple en France pour la question des données personnelles. Nous avons la CNIL qui pose ce cadre. Nous avons fait avec ce cadre. Il va plutôt dans le bon sens, puisqu'il permet de récolter des données personnelles et de les utiliser, à condition qu'elles soient « anonymisées ». C'est-à-dire qu'elles ne sont plus individuelles. Cela permet sur des masses de données de leur donner le rôle qu'elles ont à jouer. Là où nous faisons la différence, c'est justement sur cette question de la gouvernance. C'est-à-dire que nous avons pris le parti de jouer un rôle proactif et moteur pour pouvoir organiser cette gouvernance de la donnée. C'est un endroit où toutes ces données, qu'elles soient publiques, privées ou personnelles, peuvent se retrouver pour pouvoir justement être accessibles à divers acteurs dans leur projet de création et de proposition de nouveaux services. Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question.

Lamine KOITA, *Directeur des Affaires juridiques et du Contentions, District d'Abidjan (Côte d'Ivoire)* : Quelqu'un a dit tout à l'heure qu'il ne faut pas que la technologie prenne le pas sur l'humain. La technologie va tellement vite que l'innovation pourrait être une solution. Puis-je me permettre de penser que l'innovation peut être une solution à l'humanisation de la technologie, surtout si nous voulons réduire la fracture technologique ?

Thierry COLATRELLA, *Associé services conseils, KPMG Côte d'Ivoire* : C'est un débat philosophique qui peut nous porter loin. L'innovation maîtrisée, l'innovation intelligente doit nous permettre effectivement de partir et d'éviter les écueils que j'ai évoqués et que vous avez bien compris tout à l'heure. Nous avons besoin d'une innovation en permanence. Il faut se réinventer en permanence. Le monde évolue. Nous n'avons pas le choix. Ce n'est pas le choix de dire que nous innovons ou que nous n'innovons pas. Il faut véritablement avancer, car nous n'avons pas le choix. Ce n'est pas parce que nous n'avons pas le choix qu'il faut à n'importe quel prix se laisser imposer des modèles qui nous viennent de dictats ou de multinationales. Il faut pouvoir choisir.

Nous avons la chance quelque part dans notre malheur, en partant de bas, de pouvoir avoir le choix. Ce que je veux simplement dire au travers de mes propos, c'est d'éviter de commettre les erreurs qui ont déjà été commises dans un certain nombre de pays où la technologie est allée très vite. Nous avons véritablement gommé, en l'espace de deux générations, une bonne partie de l'éducation que nous avions donnée à nos enfants. C'est mon véritable propos. Nous devons bien sûr faire notre innovation. Bien sûr qu'elle doit être réfléchie et intelligente, mais gardons à l'esprit de ne plus refaire ce que nous avons fait. Mes enfants ont été élevés en France, et ils travaillent maintenant en Afrique. Je considérais que c'était en Afrique qu'ils avaient le plus à donner et le plus à apprendre, plutôt qu'en Occident. C'est mon sujet, en fait. Je ne sais pas si quelqu'un veut rajouter quelque chose.

Khadija ALFEDDY, adjointe au maire de Marrakech (Maroc) : Je tiens d'abord à remercier l'AIMF pour l'invitation. Je la félicite pour le choix du thème. Je remercie nos honorables intervenants pour leur exposé. Loin d'une intervention philosophique, je vais poser des questions terre à terre en tant que technicienne. Ma première question va à Monsieur Courcelle. Avez-vous tenu compte du foncier dans votre investissement ? En proposant des solutions comme celle-là pour chaque quartier, je pense que le problème du foncier va se poser, rien que le foncier.

Bertrand COURCELLE, expert en valorisation énergétique des déchets : Nous allons effectivement répondre de manière pratique. Une recherche a été réalisée avec la ville de Tunis.

Khadija ALFEDDY, adjointe au maire de Marrakech (Maroc) : Je voudrais rejoindre l'intervention du Monsieur de la Mauritanie. Je m'excuse pour mon intervention, mais nous voulons des solutions. Lorsqu'un projet est présenté, il doit tenir compte de tous les paramètres afin qu'il soit réalisable.

Ma dernière question est pour Monsieur Colatrella. Concernant le crédit carbone, j'ai essayé il y a huit ans d'élaborer le NIP de la décharge de Marrakech. Nous avons fait le PDD, mais le problème, c'est qu'il n'y a que certains bureaux qui sont accrédités pour valider. Le problème se pose. Nous souhaitons une expertise au niveau de l'AIMF pour valider ces émissions de carbone et que ce soit comptabilisé.

Une dernière question. Vous avez énuméré trois axes : être un sponsor, participer aux groupes de travail et identifier les investisseurs privés et locaux. Il y a une expertise locale au niveau de l'Afrique. Il faut identifier également les expertises locales et les valider. Merci.

Lionel PRIGENT, maître de conférences : Quelques réponses techniques et pratiques. Nous travaillons en effet sur ces deux dimensions dans l'ensemble des débats de l'AIMF, à la fois à la préoccupation des principes, des engagements et des valeurs que nous partageons. La deuxième partie concerne les réponses concrètes et techniques qui permettent d'avancer. Vous avez la parole.

Bertrand COURCELLE, expert en valorisation énergétique des déchets : Je vais parler du foncier. Je vous remercie de cette question. C'est une vraie question. Il n'y a pas de projet s'il n'y a pas de terrain. Nous sommes tous bien d'accord. Le travail qui a été réalisé par Régis et ses équipes s'est d'abord fait au niveau de la ville de Tunis. Le premier problème qu'il a fallu résoudre était « où » et quel quartier, où, et quoi. La recherche s'est faite en orientant un quartier qui avait effectivement un terrain disponible qui pouvait être une ancienne décharge, un terrain abandonné ou une ancienne carrière. Cela ne manque pas forcément dans une ville, mais c'est une vraie question qu'il faut résoudre. Il n'y a pas de projet sans terrain. C'est quelque chose que nous rencontrons partout. La priorité va très souvent sur des petites villes, vers la recherche de l'ancienne décharge, de l'ancien dépotoir, de l'ancien lieu où nous enfouissions. C'est lui qui va être le site prioritaire. C'est la vraie première question.

Il est vrai que nous aurons des problèmes d'affaissement de terrain et de sol sur une ancienne décharge. Nous avons besoin de très peu d'emprise pour une unité de ce style. Nous avons besoin à peine de 500 m², et la décharge elle-même peut être utilisée pour le traitement des digestats et du compostage qui n'ont pas besoin d'être vraiment très structurés. Il faut bien travailler, et surtout avec des gens qui connaissent. Il faut travailler avec les villes et les quartiers pour trouver le bon endroit. L'avantage est que ce genre de solution ne va pas générer d'odeurs. Nous allons donc pouvoir nous installer pas trop loin des communautés. Ce sont des choses à travailler localement.

Lionel PRIGENT, maître de conférences : Rapidement un petit point technique, et nous prendrons une toute dernière série de questions très courtes pour pouvoir ensuite poursuivre par le déjeuner.

Thierry COLATRELLA, Associé services conseils, KPMG Côte d'Ivoire : Madame, je répondrai d'abord à la deuxième question que vous avez posée sur les expertises locales. Il faut bien évidemment mettre en avant les expertises locales en premier lieu. Cela va sans dire. Il y a des gens compétents et diplômés, et il y a même la diaspora qui est prête à revenir avec des compétences pour pouvoir les partager. C'est vraiment un axe de développement fort. Je reviens sur ce que je disais. Les membres de l'AIMF ont un rôle important à jouer, puisqu'ils connaissent ces personnes. Votre présence locale met en avant ces compétences d'identification des bonnes personnes. Je ne suis pas sûr de pouvoir répondre au premier aspect de la question. Je ne suis pas spécialiste en émission carbone. Je ne suis pas un bureau accrédité qui va pouvoir dire que. Je peux vous accompagner à travailler avec les bonnes personnes pour le faire, qui peuvent être locales. Ce serait absolument fantastique d'arriver à cela. Si les membres arrivent à identifier localement les personnes qui ont les compétences et qui leur permettent de mettre en œuvre les projets, je pense que c'est une vraie valeur ajoutée sur les projets.

Régis de la PERRAUDIÈRE, expert en valorisation énergétique des déchets : Je voudrais juste ajouter un point sur la problématique des crédits carbone. Nous savions que dans le système du protocole de Kyoto, il y avait six ou sept sociétés internationales qui étaient accréditées, et c'est tout. L'idée a été de travailler avec certaines d'entre elles pour avoir un relais local, mais c'était effectivement un frein.

Adamou SYLLA, premier adjoint au maire de Nikki (Bénin) : Merci beaucoup. Je voudrais intervenir par rapport à la question des déchets. Nous avons suivi votre communication. Nous avons tous vu l'intérêt de gérer ces déchets dans nos communes. Nous avons ce problème presque dans toutes les communes. Nous avons également le problème d'électricité. Nous avons le chômage dans toutes les communes. Vous avez proposé une série de réponses. C'est certes ma préoccupation. Je ne veux pas m'entendre avec les économistes. Quelle est la préoccupation ? Nous connaissons nos problèmes. Nous savons de quelle façon les résoudre. Pourquoi refusons-nous de les résoudre ? Le monde a la capacité. Le monde a les moyens ? Étant donné que certains projets sont rentables, pourquoi refusons-nous de le faire ? Voilà ma préoccupation. Nous pouvons transformer les déchets dans certains pays pour créer des emplois et pour régler le problème d'énergie que nous avons dans presque tous les pays. Pourquoi refusons-nous de le faire ?

Antoinette KAPINGA, maire de Kananga (République démocratique du Congo) : Je remercie les intervenants. Nous avons beaucoup parlé d'innovation aujourd'hui. Ma préoccupation s'adresse à Monsieur Thierry Colatrella. Nous savons bien que l'AIMF est notre plate-forme et qu'elle accompagne les villes pour la mise en place des différentes réalisations. Je me réjouis de voir que nous allons vers l'ouverture d'une certaine innovation au sein de l'AIMF. Il nous a été demandé d'être à l'écoute pour pouvoir éventuellement participer aux groupes de travail. Vous nous demandez aussi de faire attention. Nous trouvons souvent les investissements sur place, mais nous allons trop loin dans nos différents projets.

Je n'ai pas compris pourquoi vous nous demandez, en tant que municipalité, d'être des sponsors auprès de l'État. Je suppose que ce sont nos États. Les municipalités se battent avec les taxes pour pouvoir avoir un peu de moyens au niveau local, mais cela ne suffit toujours pas. Je n'ai pas très bien compris pourquoi vous nous demandez d'être le sponsor auprès de nos États. Pouvez-vous clarifier un peu cet aspect des choses ? Merci.

Lionel PRIGENT, maître de conférences : De quelle manière pouvons-nous être sponsors, diffuser l'information et obtenir peut-être d'autres manières de travailler avec les États ? Deux mots, rapidement.

Thierry COLATRELLA, Associé services conseils, KPMG Côte d'Ivoire : Oui. Ce seront deux mots très rapides. J'utilisais le terme de sponsor auprès des États, Madame la Maire, notamment pour faire connaître l'AIMF. Tous ne les connaissent pas forcément bien. Il faut quand même bien comprendre quel est le rôle de l'AIMF et ce que vous voulez faire. Il faut surtout intervenir dans les cas où il y a des dispositions réglementaires qui empêchent de pouvoir lancer un certain nombre de financements sur le plan local. Vous savez que les États sont très protecteurs,

notamment en termes d'image du pays. Ils ne souhaitent pas forcément que des collectivités puissent avoir recours à des moyens financiers en l'absence de contrôle. Nous savons qu'il peut y avoir des dérapages. Je pense que c'est une des raisons. Il peut y en avoir une autre plus dirigiste, qui dit que le pouvoir est central, que c'est le pouvoir qui investit et vous récoltez simplement la manne locale. Le rôle de sponsor était pour bien faire comprendre ce que nous faisons, ce que vous faites avec l'AIMF, et aider s'il y a des blocages juridiques, pour les faire lever dans la mesure du possible. C'était mon propos, Madame.

Oumar KHOLEEGAN, lord-maire de Port-Louis (Île Maurice) : Bonjour. Je suis le Maire de Port-Louis, la capitale de la République de l'île Maurice. Nous sommes tous condamnés aujourd'hui à trouver des solutions. Malgré les sponsors et malgré le PPP, l'investissement est très difficile. De quelle manière pouvons-nous baisser le coût originel de l'investissement ?

Thierry COLATRELLA, Associé services conseils, KPMG Côte d'Ivoire : C'est un problème compliqué. Je pense que le coût de l'investissement part de la définition du projet, des besoins et d'une analyse exhaustive de tous les produits qui peuvent être associés à la résolution du problème. Quand nous parlons d'un territoire insulaire, comme peut être le cas de l'île Maurice, il faut absolument identifier les possibilités de valorisation énergétique – compost, ou éventuellement de toutes les autres filières – pour le territoire lui-même, et au-delà. Il faut vraiment faire une analyse concrète et précise de tous les flux qui peuvent apporter quelque chose au projet. Nous avons mentionné les flux économiques classiques que nous avons bien identifiés. J'espère que d'autres arriveront, qui seront les crédits carbone. Si la COP21 finit par déboucher sur quelque chose, nous aurons enfin de nouveau de quoi apporter un revenu à un projet. Je crois que le coût de l'investissement est minimum.

Nous devons essayer de faire en sorte de construire localement tout ce que nous pouvons. Il y a des territoires comme l'île Maurice. Vous êtes un éminent représentant de cette île, belle et sympathique, où il y a des moyens de fabriquer localement. Il n'y a rien de désespéré. Il faut trouver des solutions locales, simples, faciles, développables et modulables. Nous devons travailler avec tous les élus et tous les responsables pour trouver une vraie réponse à un problème qui existe, et trouver une réponse appropriée et qui ne soit pas la construction d'un éléphant blanc qui va pourrir et qui va grouiller dans un coin. Il faut que ce soit quelque chose qui fonctionne, qui soit approprié par un quartier, le développer et qu'il ne soit pas trop cher.

El Hadji Malick DIAKHATE, directeur des grands projets et programmes à l'Agence de développement communal de Saint-Louis (Sénégal) : Bonjour et merci à tous. Concernant la gestion des déchets, Madame a signalé tout de suite le problème du foncier. Nous voudrions aborder un autre problème. Nous avons des centres d'enfouissement technique au niveau des collectivités locales. Le problème se pose au niveau de la source pour l'exploitation de l'ouvrage principal. Il se pose le problème du tri et de la valorisation. Nous avons en général du tout-venant dans les centres d'enfouissement technique. C'est-à-dire que tous les types de déchets arrivent au niveau du CET, car nous n'avons pas réglé ce problème de tri et de valorisation au niveau de la source. Il faut également signaler l'intervention des partenaires privés. Lorsque nous réalisons du tri et de la valorisation, il y a différentes filières de matières qui vont se dégager. L'idée est de dire aux collectivités locales de s'ouvrir aux partenariats privés. Merci.

Régis de la PERRAUDIÈRE, expert en valorisation énergétique des déchets : Vous avez effectivement posé un vrai problème. Les centres d'enfouissement technique existent. Ils sont là depuis longtemps. Ils apportent une réponse de qualité médiocre à un vrai problème. Nous allons dire qu'un centre d'enfouissement technique est un réacteur ou un digesteur de mauvaise qualité. Il est là. Il a des émanations compliquées. Il génère des gaz qui empoisonnent les voisins. Il génère des liquides qui empoisonnent les sols. Il génère des rats, des insectes et tout un tas de choses qui sont pénibles pour tout le monde. Il faut chercher à les éviter et à limiter leur usage au maximum. Il faut trouver d'autres solutions que ces centres d'enfouissement technique qui sont bien souvent des dépotoirs ou des trous peu contrôlés dans lesquels les émanations de lixiviat ou de gaz ne sont absolument pas traitées. Ils s'évacuent naturellement, et ils contaminent tout le monde.

Il faut peut-être essayer de raisonner autrement par la source avec les municipalités, avec les privés et avec tout le monde pour essayer de comprendre quel est le flux qu'il va falloir traiter. Il faut essayer de le limiter dans un premier temps, et essayer d'organiser des filières de tri. Il y a peut-être le moyen dans une ville comme Saint-Louis d'aller travailler avec les populations des quartiers pour essayer de limiter et d'utiliser au maximum des déchets qui ne sont pas utilisés aujourd'hui. Il faut faire en sorte que ce qui va être enfoui à la fin ne soit que des inertes sans

conséquence sur l'environnement en termes de lixiviat ou de gaz. Il faut que ce soit absolument le minimum, et que cela ne dépasse pas 3, 4 ou 5 % de la masse entrante. C'est un long travail. C'est un travail de concertation et de gouvernance, sur lequel les municipalités, les quartiers et les privés ont tous besoin de travailler ensemble. Nous y arriverons peut-être avec l'aide de l'AIMF.

Lionel PRIGENT, maître de conférences : Je vous propose, non pas de clôturer nos travaux, puisque nous aurons encore l'occasion de parler de ces sujets d'innovation dès cet après-midi, mais de tirer un point provisoire le temps d'aller déjeuner.

Derrière les commentaires et les discussions que nous avons eues depuis ce matin, nous voyons bien que l'innovation ne bouleverse pas notre monde en un instant et en un claquement de doigts, mais qu'il s'agit bien de répondre à des demandes et d'apporter des réponses précises et concrètes. Elles sont tout à fait pertinentes si elles sont bien utilisées. Il s'agit de modifier et d'innover. C'est-à-dire rendre neufs, plus actuels et plus adaptés les territoires, les besoins du public, les ressources, et donc la diffusion. Quelques exemples ont été proposés sur les déchets, l'information, l'énergie et la connaissance. Ce sont ces quelques points que nous verrons encore cet après-midi au travers du thème qui va nous rassembler sur les innovations urbaines en faveur de tous les processus d'échange, de prévention des conflits et des relations entre nous.

Je vous souhaite un très bon appétit.

Quelles innovations urbaines en faveur des relations internationales, de la paix, des échanges et de la prévention des conflits ? Rôle de l'innovation urbaine au service des relations internationales pacifiées ?

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, *ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie* : Mesdames et Messieurs, bonjour. Je sais que le déjeuner a été excellent. Je souhaite, à moi-même et à mes partenaires qui se trouvent sur ce podium, que vous gardiez quelque appétit pour notre colloque de cet après-midi et les quelques nourritures intellectuelles que nous espérons vous offrir.

Je ferai une très brève introduction avant de présenter mes partenaires. Le colloque de cet après-midi a pour essentiel objectif de poursuivre la réflexion de l'AIMF sur l'engagement des maires, sur davantage d'engagement des maires, sur davantage de recherches d'initiatives et d'innovations par ces maires, tout particulièrement dans leur rôle de médiateur, d'ambassadeur et d'intercesseur à trois niveaux : au niveau international avec leurs partenaires étrangers ; au niveau national à l'égard du gouvernement ; et au niveau privilégié, au niveau local avec leurs administrés. Étant entendu qu'il y a naturellement deux *a priori* pour le rôle accru des maires. Le premier est une certaine décentralisation du pouvoir et une autonomisation des collectivités locales. Le deuxième étant bien entendu l'obtention de crédits et de moyens financiers.

Nous allons essayer de faire un plaidoyer et voir quelles sont les innovations et les propositions que les maires peuvent défendre pour arriver à des solutions pour ces barils de poudre, dont nous allons parler tout à l'heure.

Nous allons au-delà des villes intelligentes et au-delà des innovations. Nous avons pour la première fois dans le monde des colloques, un partenaire virtuel qui est assis à ma droite, qui est le maire de Dakar qui est retenu par une séance interne. Il fera son apparition dans quelques minutes.

Nous avons également le professeur Maïla, qui est Professeur à l'ESSEC, ainsi qu'à Montréal. Il a pour distinction d'être le responsable de la cellule de prospective du Quai d'Orsay après en avoir été le chef du pôle religion.

J'ai à ma gauche la Madame Afrique Belge, Colette Braeckman, journaliste et écrivaine fort connue.

Nous avons en suivant un double recordman du monde, le plus jeune parlementaire, le plus jeune ministre du Sénégal et professeur à l'université Anta-Diop à Dakar.

Nous voulons également parler cet après-midi de trois barils de poudre et des nombreuses étincelles qui dansent autour de ces barils de poudre. L'expression du baril de poudre est de Serge Mikhaliov. Elle a été reprise par Sylvie Brunet, par Joseph Maïla et moi-même, dans notre publication commune sur les déterminants des conflits en Afrique.

Le premier baril de poudre dont nous allons parler concerne évidemment la démographie galopante et l'urbanisation massive.

Le deuxième sera la jeunesse et l'emploi.

Le troisième concernera les problèmes d'infrastructures.

Je vous propose de nous saisir de ce premier problème, qui est véritablement une première. Ce phénomène est sans équivalent dans l'histoire de l'humanité. L'Afrique vit une aventure démographique absolument incroyable. C'est un problème particulièrement difficile à résoudre pour les maires. Nous savons très bien que d'ici 15 ans, la moitié de l'Afrique vivra en ville, et peut-être deux tiers dans des bidonvilles. L'Afrique aura doublé d'ici là sa population urbaine. Les chiffres sont absolument incroyables. Nous aurons 350 millions de jeunes en Afrique en 2050, et 170 millions en Chine, qui a résolu ses problèmes de natalité, qui vieillira et qui n'aura plus que 170 millions de demandeurs d'emploi. L'Afrique en aura 350 millions. Nous parlerons plus tard de l'emploi. Nous allons essayer

de nous concentrer sur ce phénomène incroyable de mégapolisation. Pour ce faire, je vais d'abord passer la parole au professeur Maïla.

Joseph MAÏLA, *professeur de sociologie politique et de relations internationales, spécialiste du Moyen-Orient, de l'Islam et de la sociologie des conflits* : Merci infiniment, Monsieur le Président, de me donner la parole. Mesdames et Messieurs, je voudrais tout d'abord dire que je suis extrêmement honoré d'être parmi vous aujourd'hui. Je voudrais remercier toutes les autorités constituées qui ont permis à ce colloque de se tenir, sans oublier bien entendu la mairie de ce beau pays de Tunisie, la mairie de Tunis.

Mesdames et Messieurs, dans le laps de temps qui m'est imparti et qui doit être de quelques minutes, je voudrais attaquer ce problème de développement urbain dans le monde, et notamment dans le sud, en m'intéressant à ce phénomène de la mégapolisation de ces cités qui sont en train de grandir et de s'accroître à une vitesse jamais vue dans l'histoire de l'humanité.

Je voudrais dire d'emblée, même si nous aurons l'occasion de revenir sur cette question, que je vois des conséquences sur le plan économique et social, et également sur la mutation des fonctionnalités. C'est-à-dire la mutation des fonctions du maire, qui n'est plus seulement un gestionnaire du quotidien, mais qui est un innovateur pour le futur. Il doit s'occuper autant de politique que de gestion administrative, que de gestion urbaine, que de la mixité urbaine et de cités qui sont ouvertes sur le monde entier.

Pour prendre la mesure du phénomène de constitution de ces cités et de cette urbanisation croissante dans le monde, je dirais trois choses que je ne détaillerai pas.

L'urbanisation croissante du monde est un fait social avéré et en expansion. C'est un fait social total. J'expliquerai ce que je veux dire par là. C'est un fait social global.

Voici quelques chiffres pour vous donner une idée de l'ampleur de ce phénomène. Nous sommes passés au cours du XXe siècle de 200 millions de personnes qui vivaient dans les villes à 2,8 milliards. La majorité des habitants de la planète aujourd'hui (50 %) vivent dans les villes (3,5 milliards). Comme l'a rappelé notre président, 70 % des personnes sur cette terre habiteront dans des villes en 2050. C'est quelque chose de gigantesque. Si vous prenez des statistiques beaucoup plus parlantes, il y a toutes les heures 25 personnes de plus à Lagos, 50 % de naissances de plus à New Delhi et 60 % de personnes en plus à Manille. Les villes sont en train de devenir tentaculaires. La ville sort de la ville. Elle s'étend et s'organise pour accueillir de plus en plus de monde.

L'Afrique est le continent qui va connaître l'accélération la plus intéressante de ce point de vue. Songez aujourd'hui déjà que Kinshasa – avec un peu plus de 7 millions d'habitants – est la deuxième ville subsaharienne en Afrique la plus nombreuse. Il faut savoir aussi que les problèmes que les maires du sud devront affronter, c'est que 95 % du développement urbain se fera dans le sud. En 2025, dans les 25 premières villes les plus peuplées du monde, 3 seront en Afrique. Songez aujourd'hui par comparaison que l'agglomération du grand Shanghai est quatre fois plus nombreuse en termes de population que les populations de la Suisse, des Pays-Bas et de la Belgique réunies. Il y a quatre fois plus de monde dans le grand Shanghai d'aujourd'hui. C'est pour vous donner une idée de ce développement absolument extraordinaire. C'est un fait social avéré, exponentiel, tendanciel et quasi certain. C'est un fait social total.

Pourquoi est-il total ? Lorsqu'une ville grandit, il ne s'agit pas simplement de pousser les murs ou de repousser les limites de la ville pour abriter tout le monde. C'est une question d'administration. C'est une question de logistique. Je dirais que c'est de plus en plus une question d'intégration. Certaines villes intègrent leur propre population, la population nationale. Certaines villes intègrent des populations allophones, qui ne font que passer, qui sont des habitants et qui ne viennent pas toutes du pays en question. Cela pose bien entendu une question essentielle qui n'a pas encore été évoquée, mais dont nous parlions dans l'introduction de ce matin. C'est le vivre ensemble. De quelle façon faire vivre la mixité ? Vous verrez qu'elle est de plus en plus difficile à faire vivre, car les identités non seulement se multiplient et se différencient, mais sont devenues nomades. Avant de leur demander de se fixer ou de se mélanger, il faut leur demander de se fixer quelque part. Il y a un problème pour les maires de faire vivre cette mixité. Il y a le fait social de l'urbanisation comme fait global. Nous avons beaucoup parlé des villes connectées ce matin, des villes intelligentes.

La mondialisation, j'emprunte ce terme au philosophe Olivier Mongin, la ville aujourd'hui est devenue une ville de flux. La mondialisation, c'est des flux : de capitaux, de services et de personnes. Il y a des villes qui sont nées précisément à base de flux. Pensez à une ville comme Dubaï ou comme Abu Dhabi, sur quelles bases sont-elles

nées ? Ce n'est pas une territorialité. C'est un passage. C'est une circulation. La ville ne surgit pas d'une fonction territoriale. La population est minime dans ces pays, mais elle capte en quelque sorte la mondialisation. Elle capte le global. Le local capte le global, et devient une ville où le global se pense à partir du local. La vieille Europe, ou certaines villes anciennes dans le monde arabe notamment dans l'Afrique ont des villes territorialisées qui courent après les flux. Certaines villes se sont embarquées et se sont bâties sur les flux. Cela me semble extrêmement important.

Quelques mots sur les conséquences, Monsieur le Président. Juste quelques lignes sur lesquelles je reviendrai très certainement dans la discussion.

La première est que contrairement à ce que nous pensons, les inégalités sont en train de se creuser. Pourquoi se creusent-elles ? A cause des villes. Je vais vous dire pourquoi. Le maire de Dakar a parlé de la lutte contre la pauvreté qui atteint des records. Vous savez que le seuil de la pauvreté en 2015 a été défini à partir de 1,9 dollar par jour. Ce seuil a reculé. 40 % de la population mondiale étaient en 1990 sous le seuil de la pauvreté. Nous sommes pour la première fois à 9,6 % de la population mondiale en dessous du seuil de la pauvreté. Nous avons remporté globalement une conquête formidable et première. Si globalement, en moyenne, la pauvreté recule, je pense notamment à la République Démocratique du Congo, nous sommes à 80 % de la population dans le dénuement le plus total. Nous ne devons pas nous fier uniquement à ces moyennes. Nous devons prendre tout cela en considération.

Au fur et à mesure que la prospérité augmente et que la pauvreté recule, cette pauvreté s'inscrit dans la ville. Nous voyons de plus en plus la discrimination qui se fait dans des centres villes florissants. Les populations arrivent de partout et se trouvent en périphérie des villes. L'inégalité entre les territoires se creuse. La place de la ruralité est très importante, lorsque nous avons comme fonction de gérer des villes. Cela fait partie aussi de l'avenir des villes et de réfléchir sur la ruralité. L'urbanisation croissante pose des problèmes au plan de l'environnement et au plan de la situation sociale. Qu'est-ce qu'une gouvernance sociale urbaine aujourd'hui ? Je reviendrai dans la discussion sur ce point qui me paraît fondamental. Une ville a pour fonction d'intégrer. Il ne s'agit pas simplement d'assurer la logistique. Nous avons eu ce matin un exposé sur le ramassage des déchets, sur le recyclage des ordures, etc. C'est extrêmement intéressant. De quelle manière faisons-nous d'une ville de plus en plus grande et de plus en plus diverse un territoire où véritablement le bien commun urbain peut s'enraciner et naître ? Ce sont des fonctions qui se poseront pour le maire.

La troisième, c'est la mixité sociale. Nous sommes dans des villes de plus en plus ouvertes, mais de plus en plus segmentées. Elles sont ouvertes à l'extérieur, ouvertes à tous les flux, mais lorsque vous circulez dans la ville, vous trouvez des quartiers qui sont inabordables. C'est ce que nous appelons les *ghettos of communities*, où chacun se serre dans son enclos, repousse l'autre, et met parfois des barrières privées pour empêcher que la mixité sociale se fasse. Finalement, qu'est tout cela ? C'est la privatisation de la ville qui se fait sous l'œil et sous le nez du maire qui est chargé de penser le bien commun.

Monsieur le Président, je vais m'arrêter là. Il faut à partir de là, penser à toutes les conséquences que cela a sur la mise en synergie des rationalités urbaines. Que doit penser un maire aujourd'hui pour faire de sa ville plus qu'un territoire, un lieu où le vivre ensemble est possible ?

Merci beaucoup de votre attention.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie : Je vous remercie, cher Professeur. Je crois que, Monsieur Maila et moi-même – lui plus longuement que moi, qui ne veux pas accaparer la parole – avons procédé à une description d'une situation qui est dramatique. Elle est dramatique, particulièrement en Afrique. C'est le dernier continent à ne pas avoir fait sa mue démographique. Elle n'est pas encore passée malheureusement de cinq, six ou sept enfants par femme à deux comme un peu partout ailleurs sur la planète. Intellectuellement, je me demande si ce problème de densification massive des villes et de la démographie est soluble. Que pouvons-nous bien faire ? Que peut faire le maire pour résoudre ce problème ? Je m'adresse surtout aux Africains. Je sais très bien qu'il ne faut pas parler du contrôle de la fécondité en Afrique. Vous allez me dire que les néoconservateurs Américains, non plus, les salafistes, non plus. Vous avez tout à fait raison, mais c'est un pays islamique comme l'Iran qui est passé de sept à deux en l'espace d'une génération. Cela ne doit donc pas être impossible. Est-ce une solution ? J'imagine que la migration n'en est pas une. Est-ce que la fixation des gens dans les campagnes et un développement rural ne font pas partie d'une solution à ces problèmes ?

J'aimerais bien vous entendre là-dessus, mon cher professeur.

Aliou SOW, ancien ministre de la jeunesse et de l'emploi, ancien ministre de la décentralisation et des collectivités locales du Sénégal : Merci. Excellence, chers collègues, Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents d'associations d'élus locaux.

Je pense que le fait parler d'innovation urbaine en faveur des relations internationales, de la paix, de la prévention des conflits, parler de la diplomatie municipale en relation avec les questions majeures soulevées par le président de séance, notamment sur la démographie, la jeunesse et l'emploi ainsi que des infrastructures, je vais l'aborder cette question sous l'angle de l'Afrique. Il faut oser le dire sans état d'âme. Le continent africain a une particularité quand nous parlons de ces questions démographiques, eu égard aux enjeux culturels et aux défis économiques, ainsi qu'à la cohésion sociale et sécuritaire.

Si nous prenons l'exemple aujourd'hui du continent africain, il est clairement établi que la quasi-totalité des pays a une population, dont plus de 65 % sont âgés de moins de 25 ans. C'est une population très jeune qui a un problème de formation, un problème d'éducation, et qui est très tentée, à cause de la fluidité des informations qui circulent, par l'autre qui symbolise l'eldorado, d'où les enjeux d'immigration que nous avons vus un peu partout en dépit de la dynamique qui consiste à se barricader. Le forcing du côté de l'Afrique ne fait que persister avec beaucoup plus de violence. Avant même de parler de démographie, il faut parler de systèmes fiables par rapport à la mesure de cela.

L'État civil aujourd'hui, qui est un élément moteur de la planification économique, car nous ne pouvons pas planifier le développement sans savoir les causes de décès, les rythmes des naissances et les causes de mobilité, et avoir des chiffres exacts en vue de procéder à une bonne affectation assez pertinente des ressources budgétaires, ou même de la collecte des recettes budgétaires. C'est aussi le poids culturel dont nous ne parlons pas beaucoup. Nous faisons des recensements. Je vais parler du pays que je connais le plus, le Sénégal. Le dernier recensement fait ressortir une population qui a plus de 54 % de l'eau quand le monde s'urbanise. Les Sénégalais sont plus nombreux que les ruraux, mais ce n'est pas encore le cas en Afrique subsaharienne. Lorsque les ruraux sont plus nombreux, et que l'État civil est un sujet tabou, nous ne pouvons pas savoir exactement combien ils sont. Nous devons avoir un tableau de répartition de cette population en vue de planifier le développement. Cela pose un véritable problème.

La conséquence, c'est les flux migratoires et la clandestinité qui sont entre tout cela. Ils partent d'une ville pour atterrir dans une autre. Les négociations n'impliquent pas les maires, ni les conseils municipaux. Nous avons connu cette vague dans les années 2006. J'avais la fonction de ministre de l'Emploi et de la Jeunesse, et j'ai signé l'accord avec mon collègue espagnol des Affaires sociales et du Travail, mais tout cela a été négocié entre gouvernements. Les maires n'ont jamais été consultés, alors que ce sont les cases de départ et les zones d'arrivée. Les politiques alternatives consistent à signer des accords et organiser la migration concertée. Les entreprises investissaient. Il est important lorsque vous arrivez au gouvernement de voir quels sont les rôles, les demandes et les besoins des villes qui connaissent mieux tout cela.

En définitive, revenir sur la diplomatie municipale que vous avez soulignée tout à l'heure, le rôle du maire médiateur entre ses administrés et les services publics déconcentrés. Ceux qui sont entrés dans sa zone, entre le maire et le gouvernement, qui peut jouer le rôle de facilitateur, si la politique ne caporalise pas ou ne piège pas les rapports entre le gouvernement central et les collectivités locales. L'interprétation des rapports est réalisée sous l'angle politique, et non pas sous l'angle de la complémentarité pour agir de façon conséquente.

C'est dans ce cadre-là que la jeunesse en Afrique a son importance. Elle est malheureusement perçue, aussi bien par les partenaires que par les Africains la plupart du temps, comme des problèmes qu'il faut gérer. Si la jeunesse était perçue comme une solution à l'ensemble des problèmes, l'Afrique se porterait beaucoup mieux. S'il y avait de la place pour la jeunesse dans les résolutions des problèmes démographiques économiques en vue de faire mieux jouer au maire son rôle de médiateur dans les relations internationales, dans un contexte où la coopération décentralisée qui semble être aujourd'hui l'aspect le plus pris en charge par les élus locaux dans le cadre des relations internationales, ne peut plus être perçue sous l'angle classique des relations entre deux villes du nord et du sud. Ce n'est plus possible. C'est aussi l'ONG qui intervient dans une ville en bénéficiant de l'appui d'une autre ville. C'est le multilatéral qui intervient dans des projets de développement. C'est également les accords entre les populations sous le parrainage des collectivités locales concernées.

Que reste-t-il ? Il reste la présence des élus locaux au niveau des instances internationales. L'AIMF l'a bien compris. Nous avons eu tout récemment à Dakar un séminaire international des villes africaines pour aboutir sur l'élaboration d'un plaidoyer. C'est une participation des villes d'Afrique dans la lutte contre le changement

climatique dans un continent où les urgences tournent normalement sur les questions de santé, d'éducation, de pauvreté ou de richesse. Cette stratégie donne les grandes lignes de ce que le maire doit faire pour pouvoir être au cœur du débat international. C'est une alliance entre les élus locaux et le gouvernement dans le processus d'élaboration du plaidoyer. Ce plaidoyer sera par la suite porté par un chef d'État d'un pays, mais aussi un chef d'État en exercice de la conférence des chefs d'État de l'OIF et de la CEDEAO.

Ils acceptent de faire porter la voix des élus locaux d'Afrique au niveau de la COP21. L'ensemble des plaidoyers prend en charge l'expérience de toutes ces villes, mais ce sera plus entendu si les gens y vont de façon disparate. La conséquence pour que les villes aient plus d'importance sur la scène internationale, c'est le recours à la vie associative. L'éclatement des villes facilite le rapprochement des administrés à l'administration, mais affaiblit la voix, la tonalité du maire, du médiateur direct sur le plan international. Je pense que si les élus locaux réussissent à pouvoir organiser parallèlement aux organisations sous-régionales, régionales et bilatérales dans leur continent, dans leur zone ou dans leurs sous-régions, et à accéder au niveau des instances gouvernementales à travers des propositions concrètes sur des questions majeures, et que les débats des chefs d'État et des chefs de gouvernement intègrent ces questions, les rapports seront apaisés. Il n'y aura plus ce regard assez méfiant et réticent du niveau central vis-à-vis du nouveau local.

Si nous prenons l'exemple de l'Afrique de l'Ouest, il est évident que dans nos constitutions ou nos textes sur le fonctionnement des villes, il est toujours vu que la ville est dépendante de l'État. L'élu local est un agent de l'État. C'est un mot qui sonne mal parfois. C'est mal perçu. Ce n'est pas accepté. C'est un agent au sens qu'ils agissent ensemble pour la même cause et qu'ils doivent être complémentaires. En Afrique, la politique sert parfois de moyen, de lecture des rapports, de facilitations ou de complications de ces rapports. C'est l'idée selon laquelle la diplomatie internationale reste la chasse gardée, et cela enlève la mission régaliennne de l'État central. En définitive, les problèmes partent des villes, reviennent aux villes, et nulle solution ne saurait être durable, crédible et solide. Il est important que ces élus, qui ont à la fois la lisibilité culturelle et la légitimité politique, mais également l'adoubement par les populations... Il n'est pas évident d'avoir la confiance de ceux qui vous ont vu grandir, qui vous connaissent et qui vous côtoient tous les jours. Je pense que cette légitimité peut aider à des solutions majeures pour la planification.

Concernant les infrastructures, Monsieur le Président...

Aliou SOW, ancien ministre de la jeunesse et de l'emploi, ancien ministre de la décentralisation et des collectivités locales du Sénégal : Nous reviendrons sur cette question. Ce sont les questions que je voulais soulever avec les élus. La stratégie existe, mais elle doit passer par les associations et par les regroupements en vue de pouvoir accéder à ces instances. Il faut surtout savoir que l'assemblée parlementaire de la francophonie et l'AIMF pourront ensemble se faire mieux entendre aux Nations unies. Elles seront mieux entendues au niveau des instances sous-régionales. Je pense que cette stratégie est la bonne au lieu de vivre un peu de façon isolée, en autarcie. Dans ce cadre-là, l'État pourra toujours les reléguer au second plan en agissant comme ce père qui parraine en Afrique. C'est dur de le dire, mais c'est dans bien des cas la perception qui fait recette dans ces localités. Je vous remercie de votre aimable attention. A tout à l'heure, pour les débats.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie : C'est moi qui vous remercie de cette intervention. Vous soulevez un point capital. Il vaut mieux que ce soit moi que vous qui le disiez. Nous avons constaté depuis des décennies des erreurs de stratégie assez monumentales de la part de grandes institutions comme la Banque Mondiale, qui s'est fourvoyée à de nombreuses reprises. Jusqu'en 78, McNamara donnait 30 % du budget de la Banque Mondiale au développement rural. Nous n'en parlons plus depuis. Il n'y a pratiquement plus personne aujourd'hui qui s'occupe de planning familial. C'est 0,2 % des programmes d'aide de l'OCDE. L'Amérique ne s'en occupe pas, ni la Banque Mondiale. Le développement rural a été abandonné par la Banque Mondiale. Il a été abandonné par beaucoup d'agences nationales de développement. De plus, tout le monde fait n'importe quoi, dans la mesure où tout le monde vient en Afrique avec un drapeau. Une ONG le fait sans savoir ce que fait celle d'à côté. Vous avez plusieurs centaines d'ONG. Chacune a apporté une petite goutte d'eau dans l'océan. C'est ce qui manque le plus. C'est une des choses les plus fondamentales qu'il faudra modifier dans le cadre de votre approche. Il faudra également que du côté de la communauté internationale, nous nous décidions enfin à coordonner son action et à prendre les choses les plus importantes par les cornes, si j'ose dire.

Colette BRAECKMAN, écrivaine et journaliste : Je partage l'inquiétude que vous avez exprimée à propos des chiffres de l'explosion démographique africaine. Je parle en tant que journaliste, et non pas en tant que scientifique. Je voudrais apporter quelques bémols. Ces chiffres sont évidemment une bombe à retardement. Je pense que nous devrions également nous interroger sur les raisons pour lesquelles, dans la plupart des pays africains, cette transition démographique n'a pas encore été entamée. Nous pouvons évidemment évoquer le poids des religions, des coutumes, de la pauvreté et de cette précarité persistante. Il faudrait aussi rappeler que c'est uniquement maintenant que l'Afrique retrouve – par rapport au reste du monde – la densité démographique qui était la sienne, avant les différentes ponctions, dont elle a fait l'objet : la trêve négrière, l'exploitation coloniale, le travail forcé et les guerres qui ont accompagné et suivi les indépendances. Cette explosion démographique ne correspond pas actuellement aux ressources disponibles. Je me demande si la perception des Africains n'est pas qu'il y a encore un retard à combler, et si ce n'est pas maintenant leur tour de peupler la terre. A cela s'ajoute l'optimisme ou peut-être l'irresponsabilité de la jeunesse.

Un récent sondage établissait qu'à Kinshasa, contrairement au pessimisme raisonnable de la plupart des agences de développement, 65 % de la population considérait que l'avenir serait meilleur que le présent, et que les Congolais demain seraient plus maîtres de leur destin qu'ils ne le sont aujourd'hui ou qu'ils ne l'étaient dans le passé. Il y a donc là une sorte de pulsion optimiste, une pulsion de vie dans la jeunesse africaine, dans ces populations, qui est souvent ignorée ou sous-estimée par les bailleurs de fonds, mais qui est aussi un gage de progrès.

Le poids du passé pèse sur d'autres perceptions encore. Beaucoup de jeunes Africains instruits par l'histoire expriment ceci, que leur tour est venu de se rendre en Europe. Les jeunes Congolais le disent : « La Belgique, c'est chez nous. Nous avons aussi le droit d'y aller, de voyager, d'aller voir, quitte à rentrer au pays par la suite ». La mondialisation des moyens de communication aiguise évidemment ce désir de quitter ce qui est perçu comme la périphérie du monde pour aller vers des lieux considérés comme le centre et comme producteur d'informations mondiales, merci TV5, merci les grandes stations de radio, comme lieu où se prennent les décisions qui affectent le sort de toute la planète. Il y a donc là une pulsion de curiosité d'aller voir. A cela s'ajoutent les réseaux sociaux qui connectent le nord et le sud et qui mettent les jeunes des villes africaines en phase avec les jeunes de la diaspora qui sont à l'étranger.

Mon sentiment, c'est que plus que le temps de l'exode sud-nord, nous assistons au temps des allers retours. Ce n'est pas le temps de l'exode rural pur vers les villes, une simple migration sud-nord, mais c'est le temps des allers retours des jeunes de la diaspora qui rentrent au pays, qui vont voir, qui s'installent, qui montent un projet, qui reviennent dans la métropole, qui repartent et qui bougent. C'est l'aller-retour entre les campagnes et les villes.

Au Congo par exemple, pays que je connais le mieux par mon travail, les jeunes des villes se rendent dans les campagnes comme creuseurs artisanaux. Ils y gagnent l'argent pour payer leurs études à l'université en ville. Ils font du commerce. Ils vont à l'étranger dans les pays voisins et jusqu'en Europe, jusqu'en Chine. Des centaines de milliers de femmes participent à ces allers retours du commerce, des échanges transfrontaliers et transcontinentaux. Il y a également des allers retours vers l'Europe et depuis l'Europe. A combien d'initiatives de la diaspora assistons-nous ? C'est la diaspora africaine en Europe qui finance les petits projets dans le pays d'origine, qui soutient la famille et qui paye les études. Nous assistons à un nombre infini de jumelages, de petits projets de développement, de coopérations qui se déroulent parfois presque au niveau familial, où sont apportés de l'argent, des outils et du savoir-faire.

Je donne l'exemple de l'hôpital de Panzi au Sud-Kivu, où travaille le Docteur Mukwege. Nous y trouvons des Européens, des médecins sans vacances, des infirmières et des psychologues qui viennent au Sud-Kivu pour deux semaines ou pour plusieurs mois. Lorsque le Docteur Mukwege vient en Europe, nous assistons à une formidable mobilisation de la diaspora qui lui demande de quelle manière faire pour l'aider, pour envoyer du savoir-faire et de l'argent pour soutenir ces femmes. Il y a là des allers retours entre les pays, en dépit des guerres. Nous connaissons aussi l'attraction qu'exercent des pays qui sont des pôles d'attraction comme la Côte d'Ivoire ou comme l'Afrique du Sud, qui s'exerce sur tous les pays de leurs sous-régions respectives. Il y a ce mouvement.

Je terminerai sur ce chapitre en disant que l'explosion démographique, oui. C'est un sujet de préoccupation. C'est aussi une source de dynamisme et de confiance en l'avenir. C'est certainement le lieu de production de l'exode, mais aussi de ces allers retours qui enrichissent le tissu social de part et d'autre. Si nous nous préoccupons bien du devenir des villes africaines, je me demande ce que seraient nos villes européennes sans ces apports, ce dynamisme de tous ces jeunes qui viennent d'Afrique et qui contribuent à la musique, à l'art, à la créativité et qui posent des défis. Ils dynamisent aussi nos cités européennes. C'est tout pour le moment.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie : Je vous remercie, Madame, pour ce rayon de lumière dans nos propos plutôt alarmistes. Je laisse tout de même à la salle ce problème de réduction de la fécondité et ce problème de fixation d'une partie de la jeunesse dans le domaine rural pour éviter le pire.

La plus grosse étincelle, c'est notre deuxième sujet. Nous avons passé une demi-heure sur le premier. Notre deuxième sujet est évidemment la jeunesse et l'emploi, et cet écart croissant qu'il y a entre jeunesse et emploi, qui est vraiment le problème le plus angoissant pour le Moyen-Orient, pour l'Afrique du Nord et pour l'Afrique subsaharienne.

Si vous prenez simplement le cas du Niger, il y a cette année, 250 000 jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Ils ont un Office national de l'emploi qui s'occupe de 1 200 dossiers. Vous rendez-vous compte ? Dans un pays qui a 15 % de terres cultivables, qu'allez-vous faire de 250 000 jeunes et de 360 millions de jeunes d'ici une vingtaine d'années ? Vous avez eu d'ailleurs en 2012 comme chaque année un rapport des Nations unies sur les dangers qui menacent l'Afrique. C'est un rapport sur les conflits en Afrique. Le rapport de 2012 est très intéressant, parce qu'il identifie la jeunesse des bidonvilles comme l'un des facteurs les plus dangereux et déstabilisants pour les États du continent. Il est vrai qu'un jeune qui est à moitié éduqué, qui n'a pas d'avenir, qui n'a pas d'espoir et qui n'a pas de travail est une victime toute désignée pour ceux qui cherchent à accaparer son énergie.

Le danger salafiste est là et il résulte de cette cohabitation entre une richesse qui apparaît en Afrique, qui a des enclaves très riches, et d'autres zones extrêmement pauvres. Il faut ajouter à cela une remarque. L'Afrique est le seul le continent qui s'est développé, qui se développe, qui est en train de le faire, sans être passé par l'industrialisation ou l'expansion d'un secteur manufacturier. Il y a une agriculture à bout de souffle qui n'est pas en extension, dont les rendements sont faibles. L'économie de services ne procure pas beaucoup de travail. Le secteur manufacturier a existé, mais il est relativement absent. Il n'y a que 6 % d'emplois formels en Afrique. L'informel est difficile à mesurer. Je ne suis pas sûr qu'il procure beaucoup plus de quoi vivre à ceux qui en relèvent. Que faire de cette jeunesse ? De quelle manière éviter le pire ? De quelle façon éviter que cette jeunesse ne soit pas trop mobilisée par tous ceux qui ont intérêt à la mobiliser ? Je suis certain que le professeur Maïla a des idées sur le sujet.

Il a écrit le chapitre sur la violence dans notre ouvrage commun.

Joseph MAÏLA, professeur de sociologie politique et de relations internationales, spécialiste du Moyen-Orient, de l'Islam et de la sociologie des conflits : Merci beaucoup, Monsieur le Président, de me redonner la parole. Je crois effectivement que le problème de la jeunesse est un des problèmes les plus importants qui se posent aujourd'hui à l'Afrique, mais aussi dans toutes les villes du sud et dans tous les pays du sud. Ce problème de la jeunesse est lié à un facteur démographique. La vitalité du sud est très grande. Il y a deux pays, deux continents dans le sud. Les statistiques des Nations unies nous disent que les deux pays qui auront moins de 30 % de leur population qui sera âgée de 65 ans en 2050 sont : l'Amérique latine et l'Afrique. Nous avons des pays qui connaissent un boom et qui vont continuer sur ce boom démographique. Nous devons peut-être penser à des problèmes de limitation des naissances. Je ne suis pas un spécialiste. Je ne répondrai pas directement à cette question. Je crois que la meilleure solution, c'est le développement. C'est de créer un développement tel que nous puissions de nouveau intégrer cette masse de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail. Il faut faire de la jeunesse, qui est un facteur, un acteur. C'est un facteur autant de violence, pour ceux qui voient la chose d'un point de vue pessimiste, mais qui sont une chance inouïe lorsque nous regardons les continents qui vieillissent comme la vieille Europe. Le seul continent occidental qui ne vieillit pas, c'est l'Amérique du Nord, car c'est une société d'immigration. Ils se renouvellent, non pas par la fécondité de la population et la fertilité des femmes, mais par l'apport d'une jeunesse, d'une génération extérieure.

Le problème est lié d'une part à la démographie. Il est lié d'autre part essentiellement à la croissance. Le vrai remède, c'est la croissance. Je suis heureux d'être en Tunisie. Je me suis penché sur le problème des révoltes arabes. Ce n'est pas étonnant que les révoltes arabes soient parties ou que le printemps arabe soit parti de la Tunisie. Ce sont les jeunes tunisiens qui se sont mobilisés. La situation de la jeunesse tunisienne qui étudiait avec des bacs+4, des bacs+6 et des bacs+8 qui se retrouvaient sans emploi est commune du monde arabe. C'est la même situation que nous retrouvons au Maroc, que nous retrouverons demain en Algérie, même si nous ne savons pas trop ce qui se passe du point de vue des grandes tendances. C'est la même situation en Égypte et au Liban, ainsi qu'en Arabie Saoudite, sauf qu'elle a 750 milliards de dollars de réserve qui peuvent lui permettre de voir venir.

Il y a chaque année, 250 000 jeunes saoudiens qui arrivent sur le marché du travail. Comment faisons-nous pour remédier à tout cela ? C'est un vrai problème. La solution globale s'appelle l'éducation. Il n'y en a pas d'autres. C'est par l'éducation que nous obtenons de la croissance, et c'est par la croissance que nous obtenons aussi une éducation d'une meilleure qualité. Pour quoi faire ? J'ai été frappé par une chose ce matin. J'écoulais les nouvelles, et je voyais que les Israéliens avaient, dans les territoires de Cisjordanie occupés, libéré une trentaine de jeunes militants (30 ans) qui sortaient de prison. La journaliste qui interviewait ces jeunes leur disait : « Qu'allez-vous faire maintenant ? Vous êtes sortis de prison, et vous allez retrouver votre travail ». Ils se sont tous regardés, et aucun n'avait jamais travaillé de sa vie. Il y en a un qui a fait une remarque extraordinaire, qui a dit : « Nous sortons de la prison pour aller dans la rue, et de la rue pour aller en prison ». Le maire de Gaza ou le maire de Jénine, qui est une ville où 65 % de la population vit sous le seuil de pauvreté et qui ne vit que par l'existence des subsides, de quelle manière voulez-vous qu'ils vivent ?

Il y a trois problèmes qui sont posés par la jeunesse. C'est ce que disait tout à l'heure notre président. Cela permet cette exploitation de la jeunesse en quelque sorte. Il y a d'abord la pauvreté des jeunes pauvres et démunis. Je sais qu'il ne faut plus parler d'aide publique au développement. Il faut bien entendu continuer à espérer bien qu'elle vienne. Nous sommes passés aujourd'hui de la coopération décentralisée à une espèce de développement en commun, un développement partagé. Il faut véritablement pouvoir sortir de la pauvreté. Elle guette la jeunesse. Elle risque de l'enfermer dans un horizon sans perspective.

Le deuxième, c'est la segmentarité. Les jeunes se déploient. C'est le paradoxe des maires d'aujourd'hui qui gèrent des villes intelligentes, des villes ouvertes et des villes segmentaires. Lorsque la ville est branchée ou connectée et que le jeune ne l'est pas, quand le jeune ne peut pas circuler dans sa ville, parce qu'il y a des quartiers qui lui sont interdits, la segmentarité, le manque de connexion, le manque de cohésion sociale, le manque de perspective de socialisation des jeunes qui restent dans leur ghetto, ce n'est pas un problème du sud. Les révoltes des banlieues ont lieu dans la banlieue de Paris. Tout le monde a cela en tête. Cela peut arriver dans la banlieue de Londres. Je ne veux exclure personne. C'est un problème qui est commun à toutes les jeunesse la segmentarité, la pauvreté et la radicalité, qui est bien entendu en quelque sorte la conséquence des deux.

Lorsque vous n'avez plus d'horizon, plus d'espérance, vous allez construire votre horizon d'espérance. Vous allez construire cet horizon d'espérance tout seul, et cela va être l'imaginaire de la radicalisation. Vous allez déplacer votre ville dans une ville qui n'est pas sur cette terre. Vous allez déplacer vos espoirs dans des espoirs qui ne sont pas de ce monde. Vous allez vous construire une ville mentale dans la ville géographique, et vous serez totalement déconnectés. Il y a véritablement ici une solidarité entre les villes du nord et du sud. Il y a une cohésion et une coopération entre les villes sud-sud. C'est un problème qui nous dépasse tous. Je ne connais pas la réponse. Je ne sais pas s'il y a dans la salle des maires qui peuvent nous en avancer. Je sais que l'humanité joue son avenir sur l'avenir de sa jeunesse, et vous êtes en première ligne. Merci de votre attention.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie : Tout se joue incontestablement autour de la jeunesse, mais pas seulement autour de la jeunesse. Il faut absolument associer à ce mot de jeunesse celui de l'emploi. Une jeunesse sans emploi est une bombe atomique. Je dirais que la tâche première des gouvernements et la tâche première des maires, c'est de trouver les emplois. Nous les trouvons dans le développement rural, et nous devrions essayer de les trouver dans le secteur de la transformation des produits de l'agro-industrie. Nous savons très bien que depuis les années 60, les Occidentaux n'ont pratiquement pas laissé l'Afrique, même là où il y avait des industries de transformation, les conserver. Les produits sont achetés et transformés en Occident, et les bénéfices se font en Occident. La plupart de ceux qui exportent le pétrole... Je suis le vice-président d'une banque de trading. Nous achetons. Nous transportons et nous finançons le transport de pétrole de A à B. Dans la plupart des pays où nous sommes, il n'y a pas une seule raffinerie de pétrole. Ces pays qui sont exportateurs de pétrole doivent importer du kéroène et de l'essence. C'est tout de même invraisemblable, lorsque nous savons que l'industrie pétrolière fait à peu près 360 milliards de bénéfices par an en achetant des minerais et du pétrole. C'est pratiquement neuf fois l'aide au développement. Il y a quelque chose de très peu naturel dans le fait que nous avons laissé l'Afrique sans ce secteur manufacturier.

J'aimerais bien, Monsieur Sow, vous entendre là-dessus. Je sais qu'il y a eu des expériences manufacturières au Sénégal. Il y en a eu en Afrique de l'Ouest. Il y a eu une expérience formidable pendant une vingtaine d'années avec le coton. Il n'y a plus de coton. Tout est tombé avec la concurrence de la Chine. La Chine a certes investi, mais elle a envahi l'Afrique de tous les produits manufacturés possibles et inimaginables, dont vous aurez besoin aujourd'hui et demain et après-demain. Que pensez-vous de tout cela ?

Aliou SOW, ancien ministre de la jeunesse et de l'emploi, ancien ministre de la décentralisation et des collectivités locales du Sénégal : Merci, Monsieur le Président. Vous avez dit tout à l'heure que la jeunesse sans emploi était une bombe atomique. Ce n'est ni exagéré, ni caricatural. C'est le reflet exact une réalité vécue dans le monde, principalement dans les pays du sud. La jeunesse qui devrait être perçue comme un atout pour le développement et pour les projections de développement commence à tourner autour d'un défi sécuritaire. C'est la vérité aujourd'hui. Les révoltes partout dans le monde sont signées par les jeunes. Il y a de cela plusieurs décennies. Ils font la révolution. Ils la créent, mais ne la finissent pas, puisqu'ils sont plus ou moins exclus. C'est la place des jeunes, aussi bien dans l'activité économique que dans la politique.

Prenez l'exemple de l'Afrique. C'est un continent que je viens de décrire et où plus de 55 % ont moins de 35 ans. Combien sont-ils au niveau des processus des décisions ? Ils ne sont même pas 2 ou 3 %. C'est même un événement quand un jeune prend des responsabilités. C'est comme si c'était une récompense, un signal ou un symbole. Dans le processus électoral, je ne pense pas qu'il y ait quelqu'un qui puisse accéder au pouvoir dans ce continent sans avoir l'adoubement, le soutien ou la mobilisation exceptionnelle de la jeunesse. Qu'est-il fait en retour ? Nous en occupons-nous convenablement ou pas ? C'est une véritable question.

Concernant l'emploi, le FMI vient de sortir son rapport sur les inégalités dans le monde. Ils sont revenus sur une question majeure. Le FMI et la Banque Mondiale ont tous défendu depuis les années 70 l'idée selon laquelle la théorie du ruissellement allait irriguer le développement, relancer l'emploi et créer des richesses. Plus les riches sont riches, et plus le ruissellement va enrichir les pauvres et faire tomber les inégalités. Ce sont des décennies après, qu'ils se rendent compte après évaluation que c'est tout à fait faux. Ils ont sorti des chiffres. Plus les riches sont riches, et moins il y a de croissance. Plus les pauvres commencent à s'enrichir avec des chiffres précis, plus la croissance est boostée. Moi-même, étant libéral, c'est ce que je croyais et ce que je défendais partout. C'était de dire : « Le gouvernement n'a pas pour vocation de créer des emplois ». Le cadre de floraison des distributeurs de richesses veille à ce que l'accès équitable à ces richesses soit assuré.

C'est là où intervient le rôle de la ville et du conseil municipal. Nous savons que dans beaucoup de pays d'Afrique, la jeunesse comme le sport sont des compétences transférées. Ils sont mis en bloc selon une vieille conception selon laquelle la jeunesse et le sport, ce n'est pas cela. La jeunesse, c'est l'économie. C'est le développement, l'emploi et la formation. Les loisirs viennent ensuite. Quand nous transférons la jeunesse comme compétence à une mairie, alors que les moyens financiers d'accompagnement ne symbolisent même pas 0,05 %, cela veut dire que nous transférons à ce dernier qui a peu de moyens, l'ensemble des problèmes de sa localité. Comme vous l'avez dit tout à l'heure, cela met en scène le bâton de poudre ou des étincelles dans des conditions qui vont les favoriser. C'est le problème.

Pourtant, les maires ne s'en plaignent pas. Ils s'accommodent de tout cela. Ils font des efforts, sensibilisent et accompagnent les jeunes. L'autre problème que nous avons, c'est que nous parlons de plus en plus de formation professionnelle déficiente et de non-articulation entre le contenu des formations et les besoins du marché. Nous allons aller vers des situations plus rocambolesques. La jeunesse sera surdiplômée dans certains pays, mais sans qualification professionnelle. Je prends l'exemple du Sénégal. Le Sénégal avait chaque année 8 000 bacheliers sur le marché depuis 2000. Il y a un moment donné une option qui favorise l'éducation selon les chiffres donnés. Il faut mettre 30 % du budget ou 40 % dans l'éducation. Il faut construire des écoles partout. Il faut former des enseignants à la va-vite ou au rabais pour les mettre dans les écoles. Quelques années après, le Sénégal produit chaque année entre 40 et 45 000 bacheliers. Il faut tout calquer sur la France. Il faut réformer et faire comme la France, mais la France a des moyens que le Sénégal n'a pas.

Nous avons maintenant des Masters 2 et des thèses de doctorat à la pelle. La conséquence, c'est que les docteurs traînent, sont dans la vacation et ne gagnent pas grand-chose. Quelle image donne-t-il ? Le jeune qui était au lycée et qui rêvait de devenir universitaire et qui voit celui qui se trouve au top, il erre. Nous devons repenser le contenu des formations et de nos orientations. De quoi l'Afrique a-t-elle besoin aujourd'hui ? L'Afrique a-t-elle besoin de cadres partout ? D'universités à haut niveau ? A-t-elle besoin d'agents capables de produire tout de suite ? Avons-nous besoin de bac+2, des hommes-solutions qui vont tout de suite faire marcher la machine de la production ? Vous l'avez dit tout à l'heure, la Chine aujourd'hui aura moins de jeunes que l'Afrique dans moins de 40 ans, dans moins de 35 ans. Elle est devenue l'usine du monde.

L'Afrique produit des ressources premières à la pelle, que ce soit le coton, etc. Tous ces produits partent en Chine, créant là-bas de l'emploi avec des concessions que nous n'acceptons pas pour l'Afrique. Nous allons reprocher à l'Afrique les questions durables, le manque de démocratie, la mauvaise gouvernance, et pourtant, nous concéderons cela à d'autres pour leur donner les opportunités de créations d'emplois, de production de la richesse

pour revendre cela au prix fort à l'Africain. Prenez par exemple 1 kg de coton. Vous exportez en Chine. Combien faites-vous de T-shirts ? Un seul T-shirt racheté en Afrique vaut ce kilo de coton. Je ne pense pas que l'emploi saurait prospérer, tant que nous ne revenons pas à la vraie industrialisation de l'Afrique. Même les industries que nous avions aux premières années de l'indépendance sont complètement démantelées dans beaucoup de pays par faute de possibilité d'entretien, mais également par manque de ressources capables de tout cela. Nous sommes tombés dans le piège des grands diplômes. Un pays, les cadres secondaires d'un pays, les ouvriers d'un pays, les techniciens d'un pays ont constitué à plus de 80 % le socle du développement de cette nation-là. Dans ce cadre-là, l'emploi arrive plus facilement et avance beaucoup plus vite.

Parlons de sécurité. Le problème, c'est de calquer sur l'autre, sans contextualiser par rapport à nos réalités. Pour ne pas trop distribuer, il faut que les gens se mobilisent dans l'armée. Il faut former les jeunes, et qu'ils soient suffisamment de bons citoyens. Imaginez un pays africain qui recrute 2 000 ou 5 000 jeunes dans l'armée par an, après la durée légale de deux ans, mais plus de 80 % de ces recrues sont libérées. Un militaire formé pendant deux ans qui apprend le maniement des armes, le combat ou le maintien de l'ordre est libéré, puisque nous ne pouvons pas l'entretenir pendant longtemps. C'est également une force destructrice en mouvement dans la société. Il quitte le minimum qu'il avait, et il n'est pas casé dans la société. Il croise les bras. Il est exposé.

C'est autant de choses qui ramènent aujourd'hui la jeunesse qui devait être une source principale de richesses, comme un problème sécuritaire. Le sommet Afrique-France a eu lieu au Mali en 2005. Il portait sur la jeunesse africaine, ses aspirations, ses potentialités et ses défis. Beaucoup d'engagements ont été pris à la fin du sommet. Je peux vous dire que si nous faisons la même chose aujourd'hui, même pas 2 % des engagements pris, chiffrés, assez convaincants et très pertinents, ont été mis en œuvre. Qui s'en est occupé ? Pratiquement personne. Je vois ici le secrétaire général de la CONFEJES (Conférence de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie). Il connaît très bien le projet et le programme. Je ne pense pas que les financements qu'ils avaient il y a 10 ans aient connu une hausse considérable conforme à l'évolution démographique de la jeunesse francophone, aussi bien dans le monde qu'en Afrique, et encore moins les efforts qui ont été annoncés pour tout cela.

Monsieur le Président, c'est ce que je voulais soulever. Nous devons éviter les langues de bois. Nous ne devons pas nous mettre dans la posture d'accusation, pour dire que c'est la colonisation et que ce sont les pays développés. Non. Je pense qu'après 55 ans d'indépendance, il est l'heure aujourd'hui de faire le bilan de notre action, de notre vision et de nos politiques publiques. Qu'est-ce que cela a donné ? Il faut même oser comparaître parfois ce qui se passait avant. Je pense que nous avons quand même hérité d'un certain nombre de choses. Toutes ces choses ne sont pas négatives, mais malheureusement, la chose politique au sens clamé pollue l'émancipation de la jeunesse, sa libération et sa confiance. Tant que cela n'aura pas lieu, elle ne fera pas confiance en son propre pays.

La solution se trouve ailleurs. Nous nous projetons à tout prix ailleurs, quelle que soit l'exposition de sa dignité. Je pense que la jeunesse africaine commence à comprendre aujourd'hui que la solution, c'est de se trouver chez elle. Depuis que la Chine vient faire ses richesses en Afrique, ainsi que d'autres, c'est un problème d'encadrement, mais aussi d'investissements pour faire confiance à ces jeunes. Comme disait l'autre : dis-moi quelle jeunesse tu as, et je te dirai quel peuple tu seras. La disponibilité de milliards d'étrangers à moins de valeur que la disponibilité de la jeunesse. Il faut qu'elle soit suffisamment encadrée et rassurée pour qu'elle soit disponible, en sachant que l'équité et l'égalité seront promues dans les pays respectifs. Je vous remercie de votre attention.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie : Merci beaucoup. Je suis totalement en accord avec vous. Il est évident qu'il vous faut une éducation utile sur le plan des apprentissages. J'ai appris l'autre jour que 70 % des étudiants en faculté à Bamako sont inscrits en lettre. Cela ne va pas du tout. Il faudrait peut-être que les maires, en collaboration avec les entreprises qui sont parmi les administrés, arrivent à définir les métiers utiles et les formations utiles, et les recommander. Vous l'avez dit vous-même. Il y a un défi de bonne gouvernance. Si l'Éthiopie s'en tire si bien aujourd'hui, c'est qu'il y a un régime qui est politiquement stable. Tous les afro-optimistes parlent de croissance mirobolante en Afrique. Ce n'est pas une croissance qui est par tête d'habitant. Elle n'a pas changé depuis les indépendances. C'est le cas du Nigeria. Le Nigeria avait le même revenu par tête d'habitant que Singapour en 1960. L'écart est extraordinaire. Il n'a pas changé. Il faut effectivement des politiques. Je pense que les maires en portent pour partie la responsabilité. Une politique redistributrice. Sur les 6 % de croissance, dont nous déduisons 3 % de croissance démographique, les 3 % qui restent font l'objet de prédatation et sont rarement...

Son siège est chaud. Il était virtuel jusqu'à présent, mais nous le voyons en chair et en os. Bienvenue, mon cher maire. Je dirais simplement ceci avant de vous passer la parole. Une jeunesse qui a des emplois est une richesse

formidable, une jeunesse qui est en recherche d'emploi crée des problèmes peut-être insolubles, à moins que vous nous suggériez d'autres raisons d'optimiser. Madame, je vous passe la parole.

Colette BRAECKMAN, écrivaine et journaliste : Merci beaucoup à mon voisin d'avoir pulvérisé la fameuse théorie du ruissellement, suivant laquelle les richesses allaient ruisseler vers les plus pauvres et les faire remonter. Je suis très contente d'avoir entendu cette vérité que nous constatons tous les jours. Nous constatons aussi que cette ineptie évoque énormément de ressentiments, et que dans les villes, le spectacle des inégalités en termes de développement, les inégalités entre les plus riches et la majorité de la population, les inégalités entre certains expatriés, y compris des membres d'ONG qui vivent là et les conditions de vie des populations provoquent évidemment des réactions de colère.

Je pense que la jeunesse dans les villes africaines est aussi aujourd'hui le terreau d'une nouvelle société civile, qui est différente de la société civile africaine que nous connaissions il y a 20 ans, et qui était née pour capter, en fonction de l'aide étrangère disponible qui s'articulait autour des ONG et des associations. C'est aujourd'hui autre chose qui se passe pour les très jeunes. Je me trouvais à Goma en février l'an dernier. Avec l'appui des maires de la région, de Goma, Bukavu et des villes frontalières du Rwanda et du Burundi, il y a eu un festival Amani pour la paix. Nous avons vu 30 000 jeunes de toute la sous-région des Grands Lacs converger vers Goma, une ville qui était il n'y a pas si longtemps l'épicentre de la guerre, des conflits, des violations des droits de l'homme et des violences sexuelles. Ces jeunes ont convergé, des rappeurs, des chanteurs de rock, des chanteurs de rumba venus de Kinshasa, pour chanter pour la paix. Il y avait là un formidable mouvement avec Tiken Jah Fakoly, le grand chanteur ivoirien qui a chanté : Président dégage. Nous avons senti une onde froide dans la foule et dans les services de sécurité.

Des jeunes de Goma se sont retrouvés quelques semaines plus tard à Kinshasa avec des jeunes du même âge et de la même génération qui étaient venus du Burkina, du Sénégal, des mouvements Le Balai Citoyen, il y en a marre. Ils se sont réunis et ils ont discuté de leurs moyens d'action. Ils se sont tous retrouvés en prison, certains pour peu de temps et d'autres pour plus longtemps, car cela effrayait fortement les autorités. Ce qui est remarquable, c'est que le contexte a persisté entre tous ces jeunes, ces jeunes des pays de la région des Grands Lacs et ceux de l'Afrique de l'Ouest. Je peux vous dire que les événements du Burkina sont suivis d'heure en heure, de minute en minute à Kinshasa et dans les autres capitales. Tout le monde le suit, l'écoute et s'en inspire.

Il y a là l'émergence d'une nouvelle forme de solidarité et de société civile africaine. Je crois que nous rêvons quand nous pensons que dans des pays comme le Burundi, où il y a aujourd'hui une certaine stabilité, nous disons que les campagnes sont en dehors des circuits d'information. Je peux vous dire que c'est tout à fait faux. Lors des émeutes de Bujumbura contre le troisième mandat en mai dernier, les émetteurs radio de la capitale étaient coupés dans les campagnes, mais les paysans que nous disons peu sensibles à la politique ou analphabètes vivaient tous avec le téléphone collé à l'oreille. Ils téléphonaient à leur fils avec leur portable qui leur faisait le récit des manifestations en temps réel, et de ce qui se passait dans la capitale.

Il y a cette émergence de sociétés civiles qui est une formidable prise de conscience et un levier. C'est aussi un levier de protestation politique et de mécontentement. Nous avons parlé du printemps arabe. Je pense que celui de l'Afrique noire n'est pas très éloigné. Les échéances politiques de l'heure pourraient bien amener quelques surprises. Ces échanges ville-campagne, cette multiplication des contacts transfrontaliers, cette multiplication des moyens d'information représentent un défi pour les autorités locales, mais aussi une opportunité et un danger. Tout le monde sait pourquoi les campagnes se vident. Les jeunes sont parfois décidés à se défendre.

En République démocratique du Congo par exemple, les malheurs ne s'annulent pas les uns les autres. Ils s'additionnent. Les campagnes du Kivu il y a quelques années étaient décrites comme infestées de groupes armés et de jeunes sans travail qui se faisaient recruter par tous les chefs de guerre dans la région. Nous avons dénombré à Bukavu une vingtaine de chefs militaires qui vivaient en rançonnant les creuseurs artisanaux et qui pratiquaient les violences sexuelles. Vous connaissez tous la réputation de cette région. Je le dis : « Les malheurs ne s'annulent pas. Ils s'additionnent ».

Pour essayer de résoudre cette question, cet exemple vaut aussi pour d'autres pays, l'État a encouragé l'arrivée d'opérateurs miniers industriels. Une société canadienne a par exemple obtenu la concession de 2 600 km². Sur ce territoire, les creuseurs artisanaux, tous ces jeunes qui avaient déposé les armes et qui essayaient de creuser et de ramasser un peu d'or ou un peu de coltan ont été chassés, ainsi que les villageois. Ce n'est que lorsque le capital investi aura été amorti que la société sera tenue de payer des impôts à l'État. Tout le monde pense qu'au bout de

huit ans d'exploitation mécanisée, le gisement devrait être épuisé. Les populations locales seront donc privées de cette ressource.

Les jeunes creuseurs qui étaient issus des groupes armés qu'ils avaient rejoints à l'occasion des différentes guerres, pourquoi ne seraient-ils pas tentés demain de reprendre les armes ? Nous assisterons de nouveau à une explosion de violence transfrontalière qui sera due aux inégalités de l'exploitation. Dans de nombreux pays d'Afrique, comme en République Démocratique du Congo, nous dénonçons avec raison la mauvaise gouvernance, l'euphémisme qui désigne la corruption. Nous ne disons pas assez que dans ce pays, comme dans tant d'autres, où l'ouverture aux investissements étrangers s'est opérée sur une base très libérale et dictée par les institutions internationales, le montant des profits rapatriés dépasse de loin le montant des apports en investissements. S'il y a une mauvaise gouvernance et une corruption d'un côté, il y a aussi le rapatriement démesuré des bénéfices de l'autre. Je pense que ce sont des informations qui sont aujourd'hui à portée de connaissance de la jeunesse. Elles sont partagées via les réseaux sociaux, via tous les canaux d'informations, et sont un potentiel terrible d'explosion, de révolte et de regain de violence.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie : Juste un mot avant de revenir à vous, Monsieur le Maire, si vous le permettez. Madame Braeckman a tout à fait raison. Nous savons que la Zambie qui exploite du cuivre touche seulement 2,4 % des 10 milliards de revenus du cuivre. Vous avez malheureusement une même société de la même nationalité que celle que vous venez de citer au Ghana, qui s'est vu confier l'exploitation des mines d'or du Ghana. Il y a à peu près 150 000 orpailleurs ghanéens qui ont perdu du travail. Il y a des rivières empoisonnées. Cette société ne paye que 7 % de taxes au gouvernement ghanéen, alors que la Banque Mondiale estime qu'un chiffre convenable serait plus proche de 45 %. Nous retrouvons cela un peu partout. Il y a à Paris plus de fonds souverains africains que de fonds souverains arabes. Ce ne sont pas les mêmes montants. C'est tout de même impressionnant de voir qu'il y a à peu près 120 milliards d'euros africains dans des fonds souverains à Paris, qui sont malheureusement investis dans des obligations européennes à long terme avec un taux très bas.

Monsieur le Maire, merci infiniment de nous rejoindre. Nous nous sommes vus hier soir. Ce n'est un secret pour personne. Vous savez que nous avons décidé de gérer ce colloque en trois parties. La première partie était consacrée à ce phénomène de démocratie galopante et d'urbanisation extrêmement rapide. Nous avons essayé de voir de quelle façon nous pouvions traiter ce problème. Nous sommes ensuite passés à l'étude d'un autre baril de poudre. C'est-à-dire la jeunesse pléthorique et les emplois qu'il faudrait absolument trouver pour cette jeunesse, soit dans le développement rural, soit dans la transformation de produits agro-industriels. Ce sont évidemment d'énormes défis auxquels les gouvernements et les maires font face. Je suis certain que vous aurez un commentaire à nous apporter sur ses deux principaux sujets. Nous conclurons avec le troisième sujet qui est celui des infrastructures.

Khalifa Ababacar SALL, ancien ministre, maire de Dakar, secrétaire général de l'AIMF : Je vous remercie. Mesdames et Messieurs, je voudrais vous présenter mes excuses pour ce retard. Je me trouvais à une autre réunion. Monsieur le Modérateur l'a dit concernant l'Afrique, un certain nombre de caractéristiques sont souvent énoncées et partagées. Nous donnons une perception qui n'est pas des plus gaies de notre continent et de nous-mêmes.

Le modérateur a parlé tout à l'heure de bombe en parlant de démocratie et de jeunesse. Je voudrais le prendre à contre-pied pour dire que la démographie et la jeunesse de l'Afrique sont ses atouts et sa force. Notre continent est perçu aujourd'hui comme le devenir et comme l'avenir du monde, compte tenu de deux aspects, et premièrement les ressources dont nous sommes pourvus. Nous sommes l'un des continents, pour ne pas dire le continent au sous-sol le plus riche, mais qui ne nous sert pas pour l'instant. Nous n'avons donc pas à désespérer. La deuxième chose, c'est que nous avons une population jeune qui a de la marge et qu'il faut aider, éduquer, former, encadrer et responsabiliser, en leur donnant les moyens d'être les vrais vecteurs et les vrais acteurs du développement de l'Afrique. C'est pourquoi je ne désespère pas.

Je pense que cette démographie et cette jeunesse sont des atouts pour notre continent. C'est pourquoi nous sommes interpellés. C'est l'intérêt de nos rencontres et de nos échanges. Nous sommes interpellés dans nos capacités respectives, quelles que soient nos positions et nos postures, à faire en sorte que nous puissions transformer ces problèmes en atout. C'est en cela que nous sommes interpellés. Devons-nous attendre les autres pour avoir des solutions ? Non. Nous avons tendu la main pendant 50 ans. Nous avons attendu des autres. Nous

avons demandé et nous en sommes à une politique de réduction de la pauvreté. C'est fini. Le développement de l'Afrique se fera par nous ou ne se fera pas du tout.

C'est pourquoi le premier travail à faire est un travail de conscientisation. Le professeur grand diplomate l'a dit. Je ne peux pas en dire plus, puisque je n'ai pas entendu. Si nous devions aller à l'infrastructure, la première qu'il faut construire en Afrique, c'est l'infrastructure humaine. Nous sommes riches de nos ressources humaines. De quelle façon construire une nouvelle conscience africaine, une nouvelle mentalité dotée de nouvelles capacités pour que les jeunes africains et la femme africaine puissent penser par eux-mêmes et pour eux-mêmes. C'est ce qu'il y a de primordial à construire et à bâtir. La deuxième condition, c'est cette capacité de la doter, à moins de nous prendre en charge : éducation, formation, culture et santé. Tout sera possible si nous construisons cette première infrastructure.

Nous aurons des ressources qui pourront faire beaucoup de choses. Je vous donne un exemple. Si vous voulez construire une industrie pour faire quelque chose, vous êtes obligés de demander de l'assistance technique. Ils n'ont rien à faire chez nous. Nous devrons nous donner les moyens de faire confiance à nos jeunes garçons et à nos jeunes filles pour qu'ils fassent le travail à la place de ces gens. Vous faites les mêmes écoles, les mêmes universités qu'eux, où vous êtes premiers. Ils n'ont pas confiance en vous chez vous. C'est le premier problème. Je pense qu'il y a un problème de conscience, de formatage, de reformatage de la conscience des élites africaines et des politiques africaines pour qu'ils comprennent que leur développement, c'est d'abord eux.

La deuxième chose, Monsieur le diplomate modérateur, c'est : nos richesses nous servent-elles ? Tout ce que nous avons est exporté. Que transformons-nous chez nous ? Quelle est la valeur ajoutée de nos ressources ? Quelle que soit celle que nous prendrions, elle n'est jamais utilisée ici. Nous sommes obligés d'importer le goudron rien que pour faire nos routes, ainsi que le camion, même le petit ouvrier. C'est aujourd'hui la mode. Ils nous donnent de tout, même les ouvriers. C'est le vrai problème. Quels moyens pouvons-nous nous donner pour que nos richesses puissent être exploitées et que les valeurs ajoutées soient construites ici ? Les infrastructures sont essentielles. C'est la troisième condition.

Il faut au plan institutionnel que nos États soient construits de telle sorte qu'il faut qu'ils comprennent que c'est à la base que cela se fait. Ce sont les populations de la base qui doivent avoir la confiance qu'il faut pour pouvoir faire le travail. Ces infrastructures, outre le fait qu'elles concernent l'homme, les jeunes et la femme, ce sont aussi des infrastructures physiques. Nous ne pouvons pas nous développer après avoir été formés, avec une bonne santé, sans les moyens de communication. Dans nos zones rurales comme dans nos localités de base, le premier problème que nous avons, le premier obstacle à un vrai développement concerne les moyens de communication. Ce n'est pas le téléphone. C'est la mobilité physique. Même quand nous produisons une orange, nous devons aller la vendre quelque part. Il faut avoir les moyens de se déplacer pour pouvoir aller la vendre.

Les infrastructures humaines en premier, et les infrastructures physiques en second. Les infrastructures de communication pour que de ville à ville, de quartier à quartier, de maison à maison, entre individus, les gens puissent se parler, puissent se comprendre et puissent surtout créer des conditions d'échange permanentes et régulières. Il faut pour se faire qu'à l'intérieur de nos institutions, la communication puisse passer. Nous sommes d'accord pour dire que le développement doit se faire à la base. Il faut pour cela que l'État central puisse faire confiance à l'autorité de base et à l'autorité locale. Construire une école dans un village par les villageois coûte moins cher que de prendre un entrepreneur qui quitte la capitale pour venir construire l'école dans le village. C'est un problème de bon sens.

Rien qu'en faisant le travail à la base, nous nous rendons compte à quel point c'est plus rentable, mais c'est surtout plus inclusif. C'est le jeune maçon, le jeune menuisier, le jeune ferrailleur du quartier ou du village qui réalise le travail. Il le fera bien, parce qu'il le fait pour lui. Il le fera moins cher, et il le fera partir des matériaux qui existent chez lui. Vous avez une chaîne de construction des richesses qui part de la base vers le sommet. Même les modèles de développement et de construction de notre développement sont posés. Il faut créer les relations avec l'autre et avec l'extérieur dans ces infrastructures. J'ai beaucoup discuté de cela hier avec notre modérateur.

L'Afrique ne se fait pas confiance pour se développer, pour l'instant. Elle ne se responsabilise pas. Elle construit des relations avec l'extérieur, dont elle dépend en très grande partie. Je pense qu'il faut aussi repenser nos rapports avec les autres et nos rapports à l'autre. Dans les échanges internationaux, si vous voulez construire une route et que vous n'avez parfois pas l'argent, il vous faut emprunter. Il existait l'aide dans les années 60. Pourquoi l'aide a fait ses preuves ? C'est ce que nous appelons l'aide liée. Le pays qui vous donne de quoi faire la route vous envoie le technicien, l'ingénieur, l'administratif, le goudron et l'engin. Finalement, qu'en tire le pays où la ville qui reçoit la route ? L'Afrique dans le monde, pour construire son développement, devra aussi induire la construction d'un

modèle africain. Ce modèle va promouvoir les capacités et les compétences endogènes de l'Afrique avant d'aller vers les autres, puisque nous ne pouvons pas vivre en autarcie.

Je pense que notre handicap aujourd'hui pour notre développement, c'est de reconnaître que les infrastructures sont insuffisantes, qu'elles sont mal faites, qu'elles coûtent cher et que nous dépendons beaucoup de l'extérieur. Toutes les autorités locales le reconnaissent, ainsi que les autorités nationales. Ces infrastructures coûtent cher, parce qu'il y a beaucoup de corruption. Le coût d'un kilomètre de route varie d'un pays à un autre. Si le kilomètre de goudron coûte 10 francs en Europe, il coûte 100 francs chez nous. La corruption et le coût de nos infrastructures sont un handicap. Il faut localiser les infrastructures, les avoir à des coûts accessibles ou compatibles avec nos ressources. C'est la deuxième condition. La troisième, c'est qu'il faut que l'Afrique pense construire les infrastructures à partir du local, sur le plan des matériaux. C'est donc beaucoup d'efforts et de recherches aussi. Construire nos infrastructures à partir de nos moyens locaux, c'est aussi une voie à prospecter. C'est tout cela qui nous interpelle aujourd'hui.

Pour terminer, Monsieur le Modérateur, nous devons construire localement. Nous devons agir à la base. Nos infrastructures devraient refléter nos réalités, nos potentialités, nos capacités et nos aspirations. Je vous remercie.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie : Je vous remercie infiniment. Vous ne m'avez pas pris à contre-pied, car vous avez le diplomate modérateur le plus tiers-mondiste que vous ne rencontrerez jamais. Je dois vous dire que je suis d'accord avec vous. Vous aurez le plaisir à la fin du mois d'octobre de lire la dernière parution du livre de Serge Michailof, qui s'appelle *Africanistan*, et qui reprend l'essentiel de nos problèmes. Il signale que si de votre côté, il y a en Afrique des gens extrêmement brillants, il y a des quantités d'Africains qui sont parfaitement à leur place peut-être pas encore au poste du chef de l'État ou pas forcément aux manettes qui détiennent tous les pouvoirs, mais il existe un personnel en Afrique qui est parfaitement à même de concevoir ce que vous décriviez comme un développement à votre image.

Puisque nous parlions d'infrastructures, qui sont un sujet que vous avez très bien couvert, comme les deux autres, il faut dire que les infrastructures ont été délaissées par l'aide internationale. Les infrastructures des villes n'ont jamais été des priorités ces 20 dernières années des grandes agences d'aide internationale ou des grandes agences nationales d'aide. Il y a non seulement un développement à reconcevoir à partir de la base, mais dans la mesure où vous avez besoin d'aide. Il faut également du côté du nord que nous nous y prenions tout à fait autrement pour appuyer le développement africain. Nous savons très bien que le consensus de Washington et ce qui s'est passé par la suite ont malheureusement placé comme priorité de l'aide occidentale à l'Afrique, la sécurité.

Nous pouvons très bien démontrer qu'enoyer des soldats... Ils font d'ailleurs sans doute un très bon travail. Ils ont fait un très bon travail au Tchad et en République centrafricaine. Ces soldats ne vont en rien provoquer le développement du Mali et de la République centrafricaine. La sécurité sans le développement, cela ne sert à rien. Je crois qu'il y a tout ce qu'il faut en Afrique pour faire face à ces problèmes. La seule chose que je dis, c'est que la jeunesse est une force et incontestablement une richesse, d'autant plus qu'elle a des emplois. Cela devenait un problème un peu plus compliqué à résoudre si elle se retrouvait sans emploi. Nous avons aussi défini dans le courant de l'après-midi, des moyens de trouver des ressources supplémentaires. Si vous me passez cette expression un peu vulgaire : l'Afrique vend son argenterie très bon marché. Vous l'avez dit. C'est tout de même invraisemblable.

Lorsque vous voyez certains contrats qui sont généralement très difficiles à voir, miniers ou d'autres au Niger, au Mali, etc., vous êtes effrayé. L'ambassadeur prend sa responsabilité. L'ambassadeur de Chine à Niamey dit que le Niger retire autant de la vente d'uranium que de la vente de ses oignons. Nous allons lui laisser la responsabilité de son propos. C'est une image qui fait qu'il y a énormément de choses à renégocier. Vous vous souvenez de cette expérience qui n'a pas duré longtemps, mais qui a été extraordinaire au Tchad. La Banque Mondiale avait dit : « Nous gardons 10 % des revenus pétroliers comme réserve. Nous investissons 80 % dans l'éducation, les routes, les infrastructures, etc. Il reste 10 % pour les autorités locales ». Cela n'a pas tenu longtemps devant les impératifs de la guerre, mais rien n'oblige une personne de ne pas essayer à nouveau et de trouver des formules de ce type avec les officines d'aide à l'international.

Je crois que j'ai trop parlé. Il est vrai que dans le domaine de l'énergie... Vous savez que mon dada concerne les plates-formes portuaires et la dégradation des réseaux routiers, tout cela avec l'électrification ainsi que l'eau pour les campagnes. Ce sont des choses qui sont urgentes et qui devront être faites très rapidement, de même que le fait de ne pas déconnecter les services éducatifs à des besoins de l'économie.

Ceci étant dit, je vais passer la parole à Monsieur Sow.

Aliou SOW, ancien ministre de la jeunesse et de l'emploi, ancien ministre de la décentralisation et des collectivités locales du Sénégal : Merci, Monsieur le Président. Je pense que Monsieur le Maire de Dakar a dit l'essentiel. Même si la corruption n'est pas une particularité et une exclusivité africaine, l'Afrique paye le plus lourd tribut sur le plan des effets de la corruption. En termes d'infrastructures, la corruption fait en sorte qu'elles deviennent très coûteuses et se réalisent difficilement. Le coût des entretiens atteint presque le montant de la réalisation en quelques années.

Je prends toujours un exemple très simple. Prenez nos universités africaines qui ont été construites dans les années 50. Ces bâtiments résistent jusqu'à présent. Les bâtiments ont été ensuite réalisés par les États, et ils sont presque tous en ruine 10 ans après. Ils nécessitent naturellement un entretien extrêmement coûteux. Où se trouve le problème ? La corruption est là. La surfacturation est devenue par exemple une particularité chez nous. Lorsque vous regardez les réalisations, les infrastructures et les chiffres, cela fait débat dans pratiquement tous les pays. La qualité des matériaux n'est pas au rendez-vous. Cela pose ainsi un problème de sécurité publique.

Ce qui m'intéresse dans cette dimension, au-delà même de résultat de la réalisation des infrastructures, c'est plutôt le processus de réalisation qui a un lien direct avec notre premier sujet. C'est-à-dire l'emploi de la jeunesse. Je ne suis pas keynésien, mais je suis convaincu que tous les hommes politiques africains s'imaginent des travaux, et des grands travaux. Ils les lancent et ils se disent que l'argent va se mobiliser. Vous imaginez ce que cela donne comme conséquence. Il y a des travaux partout. Cela crée des emplois. Nos banques, les Africains qui sont très timorés et qui ne prêtent qu'aux riches théâtralisent de l'argent. C'est la théâtralisation qui se passe en Afrique. Ils seront obligés de faciliter la levée de fonds à ces entreprises. Ces chantiers qui vont pousser partout vont créer de l'emploi pour la jeunesse, et cela nécessitera de promouvoir l'apprentissage et la formation professionnelle pour que nous puissions avoir autant d'ouvriers que nécessaire pour ne plus les subir.

Je vous donne un autre exemple. Un pays ami africain a voulu 1 000 plombiers en 2006. Nous ne pouvons pas les avoir. Ce qui est grave dans beaucoup de pays d'Afrique, c'est que l'école de la rue est devenue plus efficace pour le développement que l'école publique, ainsi que l'école privée. Les pays comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire, les plombiers, les mécaniciens, tous ces gens qui travaillent n'ont pas été à l'école pour la plupart. Ils n'ont pas appris cela dans les classes. Ils ont appris à la télé, avec un maître qui n'a pas été à l'école. Ils sont devenus plus intelligents que nos diplômés de nos instituts technologiques. Que faisons-nous pour accompagner ces derniers ? Il faut soulever ce problème.

Les règles internationales nous sont appliquées en Afrique, alors qu'elles ne peuvent pas s'accommoder à nos réalités. Cela crée des frustrations et des situations de conflictualité immense. Vous comprenez que les codes de marchés publics dans le pays sont presque les mêmes que dans les états développés. Si un maire dans une ville secondaire reçoit un financement de l'État, il est obligé de se soumettre à un appel d'offres public, national ou international pour commencer les travaux. Les entreprises locales de sa commune ne peuvent malheureusement pas gagner ces marchés publics. Celui qui gagne peut arriver avec ses ouvriers avec tout, et créer ainsi des frustrations qui peuvent s'amorcer sur le maire et entamer largement sa crédibilité ou bien même sa popularité, en dépit de sa soumission à la gouvernance.

J'ai dit dès le départ en revenant sur la Banque Mondiale et le FMI depuis les années 70. Nous nous rendons compte en 2015 qu'ils se sont trompés sur toute la ligne et que la croissance n'a jamais connu de hausse à partir de cette option. Ils nous ont inscrits sur la mauvaise voie pendant une trentaine d'années. Ils nous ont fait perdre beaucoup de temps. Nous passons cela en pertes et profits, et personne ne revient sur la question. C'est pour cela que je pense que la théorie zambienne a été trop controversée. Si nous regardons de très près, il a eu complètement raison de parler de l'aide fatale. C'est celle qui nous permettra de nous passer de l'aide pour le développement. Le budget du Pentagone en 2008 était largement supérieur à la totalité de l'aide publique au développement de tout l'état mobilisé au profit de l'Afrique. Il est évident que nous ne pourrons jamais réaliser quoi que ce soit de façon durable avec cette aide.

Notre solution n'est pas forcément celle que vous nous imposez, ou les normes que vous voulez nous imposer. Prenons l'exemple de la téléphonie. L'ensemble des compagnies de téléphonie aujourd'hui fait la ruée vers l'Afrique. C'est un continent d'oralité. C'est un continent de contact. L'Africain aime parler à son prochain. Vous allez voir dans des petits pays des compagnies qui font des chiffres d'affaires de plus de 400 millions de dollars de bénéfices, toutes charges exclues. Cela ne va jamais se répercuter sur le coût de la téléphonie les cinq années

suivantes, et encore moins sur l'ampleur des investissements, sur le plan social ou même sur l'accompagnement des politiques de développement. Il faut oser dire que l'Afrique continue à être cette source d'enrichissement facile, qui a été accueillie par tout le monde à bras ouverts et qui a compris que la mondialisation ne lui donne aucune chance de s'extirper de cette réglementation. Je pense qu'il faut avoir un autre regard.

Je ne parle pas de traitement particulier pour l'Afrique. Lorsque la Banque Mondiale ou le FMI financent dans un pays, ils exigent un appel d'offres international. Il est quand même rare de voir une compagnie nationale gagner ce marché et apporter ses preuves. Beaucoup de ces entreprises africaines qui pouvaient faire de belles choses ne peuvent pas supporter la compétition. L'Afrique n'a pas réussi non plus parfois à promouvoir les entités africaines. Je vois bien des cas où les entités africaines gagnent des marchés ailleurs, mais pas en Afrique, alors que les entités occidentales ne peuvent bien souvent pas faire mieux qu'eux. Le maire en a parlé tout à l'heure. Les cadres africains sont formés dans les mêmes établissements les plus chers. Ils sont à Harvard, à HEC, aux Ponts et chaussées, et en sortent parfois majors de promotion. Nous savons que les ressources humaines ne manquent pas. Le seul problème que nous avons en définitive, c'est cette confiance vis-à-vis de nous, avec cette responsabilisation accrue pour avoir une particularité africaine sur le plan du développement. Le plan de la dimension culturelle exige qu'il y ait un autre regard et une autre approche. Je vous remercie de votre aimable attention.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, *ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie* : Merci beaucoup. Nous allons passer la parole à Madame Braeckman, puis à Monsieur Maïla.

J'aurais une citation de trois lignes en guise de conclusion qui fera plaisir au maire de Dakar. Nous passerons ensuite au débat.

Colette BRAECKMAN, *écrivaine et journaliste* : Merci beaucoup. J'embraye sur les propos de mon voisin. Lorsque nous parlons de corruption et de mauvaise gouvernance, l'exemple récent de Volkswagen devrait quand même nous inciter à un peu relativiser les choses. C'est juste une petite parenthèse.

Concernant les infrastructures, l'arrivée sur le marché africain de nouveaux partenaires a tout de même ouvert le jeu. Quand je parle de nouveaux partenaires, c'est-à-dire la Chine et les pays d'Asie, qui ne sont pas allés là-bas en étant animés de bonnes intentions généreuses d'aide au développement, mais simplement pour faire des affaires, ils ont néanmoins ouvert le jeu. Ils ont permis de faire jouer la concurrence et de créer des infrastructures qui n'existaient pas et dont ces pays ont besoin. Si nous avons vu apparaître de grands travaux d'infrastructure, nous n'avons pas encore suffisamment investi dans le développement rural, dans ce que j'appellerai les économies modestes. Tous les chiffres démontrent que sur le plan agricole, les exploitations familiales et les cultures associées sont plus rentables que l'agrobusiness. Nous savons aussi que l'exploitation minière artisanale génère plus d'emplois et requiert moins d'investissement lourd que l'exploitation industrielle. Nous privilégions les gros investissements, peut-être parce que les retombées en termes de retours et de corruptions sont plus importantes que ceux des investissements locaux.

Je voudrais souligner aussi les incohérences de l'aide internationale. Nous avons parlé des appels d'offres.

Je voudrais vous raconter une histoire récente, celle de mon pays qui est la Belgique. Elle avait soutenu un programme de pavage au Burundi. C'était un très bon programme inspiré de ce qui s'était déjà passé au Rwanda. C'était d'engager des jeunes issus des mouvements armés revenus d'exil et de mouvements de rébellions, pour tailler des pavés et pavé des rues de Bujumbura, pas les artères principales, mais les rues menant vers des quartiers. C'était un programme tellement formidable qu'il a modifié le visage de Bujumbura. Certaines de ces rues ont été « dépavées » lors des émeutes de mai dernier. L'essentiel est tout de même resté en place.

Ce programme fonctionnait tellement bien que des délégués de Goma et de Bukavu sont venus à Bujumbura pour admirer et pour demander aux Belges de faire la même chose. Ce programme qui était à haute intensité de main-d'œuvre et qui bénéficiait aux quartiers les plus défavorisés a été malheureusement suspendu la semaine dernière pour punir le Burundi de s'être engagé dans une politique critiquée et critiquable de troisième mandat. Une pression politique s'est exercée en supprimant un programme qui bénéficiait directement à la population. Ce n'est qu'un petit exemple. Je crois qu'il est révélateur de ces incohérences de l'aide internationale. Nous nous demandons finalement si c'est un outil politique ou si c'est vraiment un instrument de développement. Il y a là une certaine hypocrisie.

Je comprends le président du Rwanda, Paul Kagame, dont le pays dépend encore à 40 % de l'aide et qui ne cesse de dénoncer ce poison, cette espèce d'assuétude à l'aide étrangère, et qui préfère miser sur les initiatives locales de façon souvent autoritaire. Je trouve qu'il est très intéressant de suivre l'initiative qui est prise au Rwanda, qui est les contrats de performance. Ce sont des contrats passés avec le sommet de l'État, certains disent avec le chef de l'État lui-même, et des autorités locales. Des maires passent un contrat de performance. C'est-à-dire qu'en fonction de leur commune, ils s'engagent à avoir tel taux de fréquentation des écoles, tel taux de couverture d'assurance santé, tel pourcentage de routes refaites ou de maisons construites. Tout cela est informatisé. Nous racontons au Rwanda que les ministères concernés suivent cela de près. Le président durant la nuit et durant ces heures d'insomnie va suivre également sur ordinateur l'état d'avancement de chaque projet dans chaque village. Lorsque le contrat de performance n'est pas rempli, la sanction ne tarde pas, et les autorités locales sont remplacées ou soumises à des sanctions. Ce modèle peut être critiqué, le trouver très contrôlé et très autoritaire, mais le fait est que cela marche. Le développement local au Rwanda est aujourd'hui souvent cité en exemple. C'est en tout cas un exemple à méditer.

Je voudrais faire une dernière remarque un peu dérangeante. Dans un pays comme le Congo, il est souligné à juste titre les mérites et les bienfaits de la décentralisation. Nous avons multiplié les provinces. Elles sont passées de 11 à 26. Nous nous dirigeons vers des élections locales, mais les analystes considèrent aussi que cette décentralisation nécessaire va créer 41 000 nouvelles fonctions, dont 16 500 nouveaux élus qui vont représenter un budget de 118 millions de dollars. Cela veut dire que la charge de l'autorité publique sur les populations va s'alourdir. Gageons qu'elle est une charge dynamique, que cela va dynamiser les initiatives et pas représenter une ponction supplémentaire.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, *ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie* : Merci beaucoup. Une dernière intervention pour le professeur Maïla.

Joseph MAÏLA, *professeur de sociologie politique et de relations internationales, spécialiste du Moyen-Orient, de l'Islam et de la sociologie des conflits* : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je vais être le plus bref possible. Je pense qu'il y a une interaction à faire avec la salle avec certainement plusieurs questions.

Je vais rebondir sur ce qui a été dit par le maire de Dakar, ainsi que par mes deux autres collègues panélistes, dont un collègue universitaire sur lequel je me retrouve concernant la vétusté de certaines infrastructures, notamment en matière d'éducation et de formation universitaire.

Il y a deux manières de présenter le problème. Il y a une manière quantitative de parler des infrastructures. Nous nous laissons aller à ce moment-là à une description en disant : « Il manque de l'eau. Il manque des canalisations. Il manque de l'électricité ». Nous allons faire une politique directement ciblée sur l'infrastructure. C'est une première manière.

En écoutant tout ce qui a été dit aujourd'hui, cet après-midi autour de cette table, je pense qu'il y a une seconde manière. Il n'y a pas de développement des infrastructures matérielles, des bâtiments, des canalisations et autres logistiques qui contribue à la gestion d'une ville et à sa construction qui ne soit pas inscrite dans des politiques publiques. C'est-à-dire qu'il n'y a pas la politique du bâtiment et la politique de l'homme ou de la formation des hommes. Ce sont des politiques liées. Je rebondis sur les propos du maire de Dakar. Il faut changer de perspective. Il faut changer de paradigmes. Quels sont-ils ? Le premier, c'est qu'un État, une administration et une gestion urbaine bien organisée devraient faire en sorte de faire correspondre les capacités aux besoins. Il faut faire un état des besoins et des capacités qui soit véritablement une manière de mobiliser à partir du local tout ce qui peut coïncider ou répondre à des besoins qui sont véritablement locaux.

Il ne faut pas attendre de s'inscrire dans des programmes de la Banque Mondiale qui va grignoter des aspects qui pourraient vous correspondre ou aller chercher dans des programmes plus généraux ce que nous pourrions grappiller pour le local. C'est une politique publique centrée, centrée sur les besoins locaux. Il n'y a pas de politique qui dure si elle n'est pas enclenchée et si elle n'est pas branchée sur des dynamiques endogènes. Le *one shot* ne suffit pas. Faire quelque chose en termes d'infrastructure, c'est nous dire que nous bâtissons aujourd'hui pour demain. Ce que nous bâtissons et ce que nous construisons aujourd'hui donnera lieu à un développement demain. Les formations humaines ne sont pas des formations temporaires, mais ils s'inscrivent dans la longue durée.

Le maire de Dakar disait également qu'il faut libérer les capacités humaines. C'est-à-dire tout ce qui est en matière de formation et d'éducation. Tout cela y contribue et contribue à dynamiser cette politique des infrastructures. Il y a effectivement la belle image de Jean-Louis Borloo qui a des plans de développement pour l'Afrique et qui les montrait en disant : « Il manque de l'électricité en Afrique ». Il avait cette photographie que vous avez tous vue, qui a été prise par les satellites, où nous voyions la nuit le monde éclairé, le monde de l'Amérique du Nord et de l'Europe, et il n'y avait que quelques agglomérations éclairées en Afrique, à savoir Le Caire, et un peu le Maghreb. Il faut aller ensuite jusqu'à Johannesburg pour avoir un peu d'éclairage. Tout le reste était dans l'obscurité. Il disait que la première chose à faire, c'était qu'il y ait de l'électricité en Afrique. Tout le monde sait qu'en dépit de ses ressources, l'Afrique a une demande d'eau qui est supérieure de 40 % à l'offre qui peut être acheminée. Il y a des politiques à ajuster à partir de dynamiques sociales et à partir de dynamiques politiques, pas seulement en créant des infrastructures et en allant chercher l'apport de la Banque Mondiale et du FMI pour créer des installations qui dureront le temps qu'elles dureront, et qui ne seront pas en quelque sorte programmées sur l'avenir.

Un problème me concerne de plus en plus dans la dynamisation des villes qui sont elles-mêmes gestionnaires de leur propre capital et de leur propre capital humain, etc. Nous estimons qu'avec la dynamisation, la globalisation, la mégapolisation, des villes seront plus importantes que la capitale. Il y a de tels développements qui peuvent être centrés autour de villes qui sont en train de prendre de l'importance, je pense, par exemple à São Paulo au Brésil ou à certaines villes chinoises (Shanghai), que ces villes deviennent la capitale de la voiture, de la cuisine et de la mode. Elles sont capables de créer autour d'elles des dynamiques absolument extraordinaires. Qu'en est-il de la capitale politique de l'État ? C'est très bien lorsqu'elle correspond avec la capitale économique de l'État.

Je pense par exemple à Dakar. La tendance sera de plus en plus comme celle-ci à l'avenir dans d'autres villes. À savoir que des mégalopoles qui sont arrivées à agréger autour d'elles les bons bâtiments, la bonne formation, la bonne autoroute, les bonnes infrastructures, les bons hôtels et les bons services seront capables de passer par-dessus la tête de l'État, et en quelque sorte, de le contourner dans un développement qu'il faut saluer, mais sur lequel il faut être inquiet, concernant la bonne dynamique d'intégration, un nationalisme qui soit plus un patriotisme et sur une intégration nationale qui ne laisse pas des secteurs entiers de la population et du territoire en dehors du développement. Il faut absolument penser à cela pour l'avenir.

Un dernier mot. Je terminerai là-dessus. Étant universitaire, je pense que l'ESSEC est une excellente école. Elle passe peut-être devant HEC dans la formation. Je dis cela, car j'enseigne à l'ESSEC et je me permets de faire un clin d'œil à mon université. Je suis frappé par une chose. Nous avons beaucoup d'étudiants africains. La plupart des étudiants africains sont des étudiants brillants, de la même manière que nous avons des étudiants de la Tunisie, du Maroc qui sont vraiment les premiers de la classe. Que font-ils une fois qu'ils ont leur diplôme ? Ils restent sur place. Ils vont s'intégrer dans les circuits de la mondialisation, dans les banques. Ce qu'il faudrait peut-être faire en fonction du développement, non pas de l'État, mais des villes, ce serait peut-être de les associer et de leur dire que c'est comme une espèce de service national civique, et qu'ils devraient aller passer un ou deux ans... L'UNESCO a réalisé par exemple une initiative absolument formidable. Ils ont créé dans les villes en reconstruction une banque des cerveaux, en quelque sorte. Quand une ville se reconstruit après une guerre, nous faisons appel en priorité à des experts nationaux expatriés. Nous leur demandons de venir pour aider à la reconstruction de leur ville. Nous sommes des pays de plus en plus de diasporas. Nous constituons des diasporas à l'extérieur. Pourquoi un État ? Pourquoi une ville africaine ou d'ailleurs, du monde arabe ou du sud, ne pourrait-elle pas véritablement voir de quelle manière elle pourrait faire le meilleur usage possible de ceux qui ont été un jour contraints de partir parce qu'ils ne trouvaient pas de travail chez eux ?

Merci de votre attention.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie : Une citation de Scott Fitzgerald pour terminer. Elle est tirée de *Gatsby le Magnifique* et prouve que mon optimisme est au moins égal à celui du maire de Dakar. Je cite : « Il faudrait comprendre que si les choses ont l'air d'être sans espoir, il faut néanmoins être pourtant décidé à les changer ». Quel est le principal espoir ? C'est la qualité des hommes et des femmes. Les responsables politiques de l'Afrique du Nord au Sahel et à l'Afrique subsaharienne conduiront les réformes qui s'imposent. Nous souhaitons beaucoup de courage à tous les maires qui vont s'attaquer à ces problèmes.

Nous allons ouvrir le débat. Je vous remercie beaucoup de votre attention.

Moussa Demba SOW, maire de Kaédi (Mauritanie) : Je suis maire de la commune de Kaédi en Mauritanie. J'ai l'impression de me trouver dans un amphithéâtre d'université. Il est vrai que les animateurs sont de grands professeurs. Je pense que nous sommes parfois déconnectés de la réalité pour laquelle nous sommes là. Si je lis le document en lui-même, j'ai parfois l'impression qu'il n'est pas fait pour nous. Il est fait pour de grands intellectuels, alors que les maires, en tout cas pour ceux d'Afrique et pour la plupart des maires, nous nous occupons des besoins essentiels de nos électeurs. J'ai l'impression que beaucoup de belles choses sont écrites dans le document, mais il n'y a aucune piste de solution. Dans aucun des paragraphes des documents et des segments du document, il n'est esquisisé nulle part une démarche pratique pour résoudre un des problèmes que vous avez soulevés. Cela ne nous encourage pas à parcourir des kilomètres et des kilomètres pour écouter de grands discours, participer à des dîners et repartir, alors que rien ne correspond à la réalité.

Que proposez-vous concernant la démographie, dont vous parlez ? Nous savions auparavant que c'était le planning familial, etc. Que nous proposez-vous opérationnellement ? Que nous suggérez-vous pour la démographie ? Vous ne nous suggérez rien. La jeunesse dont vous parlez, tout ce que vous avez dit sur la jeunesse, ce n'est rien. Le chômage est évident. Il est le résultat des politiques de la colonisation, en tout cas en Afrique francophone, comme nous sommes à l'AIMF. Si vous trouvez 70 % de littéraires dans les universités, c'est parce que nous avons copié le jacobisme français. Où sont les instituts professionnels ? Où sont les écoles professionnelles ?

J'étais un fonctionnaire international à Dakar il y a quelques années. Nous avons réuni tous les employeurs du Sénégal avec le bureau international du travail concernant les problèmes de chômage. Je me rappelle que le président du patronat sénégalais s'est adressé à l'époque au directeur général adjoint du BIT qui était là en lui disant : « Si vous me donnez aujourd'hui 200 jeunes capables de faire entrer une vedette dans le chenal du port de Dakar, je les recrute ce matin même ». Nous n'avons pas trouvé un seul sénégalais. Tous ceux qui le faisaient étaient des Sierra-léonais, des étrangers, alors que nous parlions de protéger l'emploi. L'université de Dakar sortait des milliers d'élèves licenciés de lettres, des masters, etc. Toutes les choses sont confondues à des masters depuis qu'ils sont créés. Ils ne correspondent à rien. Il faut le dénoncer et dire aux gens à quoi nous pouvons nous attendre.

Le problème, c'est l'adéquation de la formation avec l'emploi. C'est de cela qu'il faut nous parler, l'adéquation formation-emploi. Si vous ne nous parlez pas de cela, nous passons à côté. Vous ne trouverez jamais de solution pour la jeunesse. Quand vous parlez en plus des moyens, il est noté dans le document : « Que faire à l'AIMF ? » Rien n'est dit. Je crois que vous oubliez que les maires africains qui se trouvent ici ne sont détenteurs d'aucun pouvoir politique. Aucun ne l'est. Ce sont les États qui détiennent les pouvoirs politiques. Quand vous dites que nous devons nous assurer des pouvoirs politiques en rapport avec leur mission, si les maires se donnaient ce pouvoir, ils ne diraient pas qu'il manque la décentralisation, qu'il n'y a pas de moyens financiers et qu'il n'y a rien.

Il faut d'abord que nous nous dégagions. Quand vous dites qu'il faut s'assurer des moyens financiers adéquats et nécessaires, qu'est-ce que cela veut dire ? Ce sont des formules « bateau ». Nous pouvons tout y mettre.

Je veux dire que même lorsque vous parlez, c'est très beau. Vous dites aujourd'hui que c'est à ce prix que pour éviter la violence, le chaos, les économies d'enclave, dont vont profiter les islamistes... C'est le mot en vogue. Les Occidentaux en profitent. Toutes les catastrophes, toutes les guerres, tous les pays où vous avez cité les guerres et les catastrophes, qui en profite le plus ? Ce sont les Occidentaux. Vous vendez les Mirage en Syrie et en Irak. Ils ont détruit la Libye. Les Mirage sont en République centrafricaine. Il faut dire les choses. Nous sommes venus pour qu'au sein de l'AIMF, s'il y a des expériences pratiques pour la démographie et pour le chômage dans vos pays du nord, vous nous les disiez dans des accès pratiques. Si c'est uniquement un show d'intellectuels, je crois que nous passons à côté. Je vous remercie.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie : Merci à vous, cher Monsieur. Je ne sais pas si nous avons assisté à la même chose, vous et moi. Je vous dirai une chose avant de passer la parole au maire de Dakar. Le document que l'AIMF vous a servi pour présenter en quelque sorte le sujet du débat d'aujourd'hui, c'est un exposé de la thématique. Il n'est pas censé fournir de solutions. Les solutions étaient censées être fournies lors du débat et de nos interventions, après chaque exposé de situation démographique, urbanisation, etc. je posais la question de savoir ce que nous pouvions faire. Le reste n'est pas à la portée de ma toute-puissance.

Le maire de Dakar va vous répondre à sa manière sur le front. J'insiste sur le fait que le but de ce débat de cet après-midi, c'était de dégager des pistes de solutions à propos de chacun de ces problèmes. Nous avons parlé du développement rural, du changement de position et de philosophie de la part de l'Afrique et de la part des

Occidentaux. J'ai la conscience parfaitement tranquille. Nous avons couvert une vaste partie du sujet. Il reste à réunir tout cela et à proposer la deuxième partie du document sous forme de réponses aux questions posées.

Khalifa Ababacar SALL, ancien ministre du Sénégal, maire de Dakar, secrétaire général de l'AIMF : Merci beaucoup. Le modérateur a déjà principalement éclairé notre collègue. Il s'appelle Tchombé. Il faut que l'assistance puisse comprendre le ton, la forme et le fond de son intervention. Pour qu'il n'y ait pas de quiproquo, s'il s'agissait de communiquer aux maires des expériences ou des réponses, nous n'aurions pas besoin de nous retrouver et de nous rencontrer. Nous nous sommes retrouvés ici autour de préoccupations. Les thèmes sont nos préoccupations, nos problèmes et nos questionnements. L'objectif qui est visé dans un rassemblement comme celui-ci, c'est d'échanger sur nos expériences, sur nos réussites et sur nos échecs. C'est-à-dire qu'il faut que chacun apprenne de l'autre ce qu'il a bien fait, ce qu'il a moins bien fait et ce qu'il ne souhaiterait voir faire par personne. C'est le but recherché.

La question de la démographie de la jeunesse, c'est que nous sommes des autorités locales. Nous sommes principalement confrontés à des problèmes de cette nature, mais il y a beaucoup d'autres aspects dans la démographie que chacun de nous peut relever. Qu'il y ait beaucoup de monde est une bonne chose pour certains, qu'il y en ait moins est un problème pour d'autres. De quelles manières pouvons-nous faire en sorte qu'il y ait moins de monde ? Si je devais parler de la Mauritanie ou de chez moi, je dirais que le planning familial peut être une solution et que la polygamie n'est pas une bonne solution.

Vous avez quatre femmes, et chaque femme vous fait 5 enfants. Vous retrouvez avec 20 enfants et vous n'avez pas les ressources qu'il faut. Il est normal que vous ayez des problèmes. De quelle façon l'autorité locale peut-elle aider à faire moins d'enfants et à faire en sorte que ces enfants puissent avoir des ressources pour vivre et pour soutenir leur père non pas par la force de leurs bras, mais par leur intelligence ou par des ressources qui sont générées par ailleurs ? De quelle manière chacun chez nous ou chez lui a-t-il réglé ces problèmes ? C'est l'objectif qui est visé. Si je voulais utiliser le terme anglais, c'est du *matching* que nous faisons. C'est une mise en relation pour que chacun nous dise chez lui par – rapport au problème posé – quel type de solution lui a été apporté. La synthèse que nous ferons sera de nous dire que par rapport aux problèmes que nous avons posés, et par rapport à la charge de travail que l'AIMF nous a confié, voilà les types de solutions proposées par les maires et par les universitaires. Encore une fois, le monde a changé. Il faut une alliance entre ceux qui pensent et ceux qui agissent. C'est cette alliance et cette coalition entre ceux qui pensent et ceux qui agissent qui nous permettront de faire le moins d'erreurs possibles et d'être le plus efficace possible.

Ken Fat FONG SUK KOON, maire de Beau-Bassin Rose-Hill (Île Maurice) : Monsieur le Président, distingués invités, Monsieur le Maire, mes amis maires de différentes villes. Je tiens tout d'abord à remercier l'AIMF pour votre invitation. Je suis un jeune élu. J'ai pris ma fonction il y a à peine trois mois. Il me semble que le plus jeune conseiller a 20 ans dans notre ville. Le gouvernement a cru en la jeunesse. Je ne vais pas contredire les propos de Monsieur Tchombé, loin de là. A l'île Maurice aussi, il y a un mot qui s'appelle « tchombo vedia ». Il faut s'arrêter. Nous croyons en la jeunesse. Nous avons cette foi en cette jeunesse. Si nous ne pouvons pas avoir confiance en la jeunesse, en qui allons-nous croire ? L'île Maurice croit en sa jeunesse. Nous avons cette culture, cette force et cette discipline d'y croire. L'île Maurice est citée comme un exemple. Cet exemple vient de cette jeunesse.

Je vais vous énumérer quelques points et quelques solutions concernant le débat de cet après-midi pour qu'un pays bouge. Notre pays a bientôt 45 ans d'indépendance. Nous n'avons pas attendu les mains tendues. Nous avons cru en notre capacité. Nous n'avions certes que 1,2 million de personnes à l'époque (1968). Notre ressource était uniquement la canne à sucre. Cette force venait de dire : « Que pourrions-nous faire ? » Un proverbe chinois dit : « N'attends pas que quelqu'un te donne du poisson. Apprends à le pêcher ». Cette force, cette culture de l'île Maurice, c'est un peuple de peuplement venant des quatre coins de l'île Maurice. Mon ami est musulman. Moi, je suis chinois. Mon exécutif est hindou. Nous ne savons pas qui est Mauricien, mais cette force et cette unité viennent de nous.

De quelle manière l'île Maurice a-t-elle pu devenir en 45 ans une référence en termes de développement ? Quelqu'un a parlé de corruption, mais c'était il y a 20 ans. Nous avons mis en place une commission du nom de l'ICAC. Je pense que certains parmi vous la connaissent. Il y a aussi le BOI. Si un investisseur veut investir, si tout est en règle, nous lui donnons le permis en à peine 30 jours. Concernant les expatriés qui sont partis faire des études, afin de les encourager, le gouvernement a récemment décidé de les exempter de taxes à travers les collectivités locales. Heureusement qu'il y avait ce plan de la famille, car cela nous a beaucoup aidés. C'est maintenant tout le

contraire. Le ministre nous encourage à avoir d'autres enfants. C'est la première fois que je viens ici. Mon message, c'est qu'il faut avoir de l'espoir et croire dans cette capacité. Nous le pouvons. Cela vient de nous, et non pas de ces messieurs de l'AIMF ou de qui que ce soit. Nous sommes ici pour partager. Je sais qu'avec notre conviction, notre bonne foi et avec nos esprits, dans quelque pays que ce soit, vous avez vos ressources. Vous vous êtes rendus à l'île Maurice, vous avez eu la chance de voir le développement de canne à sucre que nous avons pu avoir. Je vous souhaite bonne chance, et je sais que nous allons faire des choses ensemble. Longue vie à l'AIMF.

Fidèle NDAYISABA, maire de Kigali (Rwanda) : Merci Monsieur le modérateur. Je suis d'accord pour dire que la démocratie en Afrique ne devrait pas être un problème. Diverses études ont démontré que les gens éduqués s'occupent de leur démographie. Des familles bien éduquées mettent au monde des enfants qu'elles sont capables d'éduquer et d'élever. C'est de la responsabilité des élus locaux de pouvoir décentraliser l'éducation, du moins l'enseignement primaire et secondaire, technique et professionnel, qui peut être maîtrisé au niveau local. Si nous parvenons à donner une éducation de qualité à nos jeunes, cela peut leur ouvrir des horizons. Je pense qu'ils pourront même se tenir à charge, et nous n'aurons aucun problème de pouvoir et de devoir acheter des pilules, etc. Je pense que l'investissement que nous avons eu et que nous avons connu dans le planning familial, si nous le transformons en investissement à l'éducation, il faut essayer de voir partout de quelle manière les gens éduqués se comportent vis-à-vis de cet aspect de la qualité, l'éducation et l'éducation de qualité.

Lorsque nous parlons de l'Afrique, de l'efficience et la performance au niveau local, c'est bien de penser globalement, mais il faut agir localement. Madame Braeckman donnait l'exemple du Rwanda. Je fais partie des contrats de performance qu'elle a cités. Je signe chaque année les contrats de performance avec mon président. Il y a une autorité là-dessus. Un pouvoir qui ne demande pas de compte, c'est un pouvoir qui est en désordre. Nous voulons une société qui est ordonnée. Il faut que les gens puissent rendre des comptes. Le peu de ressources et de moyens que nous avons, si nous visons l'efficience... C'est ce que les contrats de performance ont pu nous donner. Cet esprit de rendre des comptes, d'atteindre des résultats et de produire plus avec peu de moyens dans un esprit de compétition nous a aidés à sortir du gouffre où nous nous étions enfoncés avec la terrible tragédie de la décennie du génocide qui a décimé tout le capital humain et toutes les infrastructures. Il fallait une discipline. Madame Braeckman, nous pouvons discuter du Rwanda et de l'autoritaire. Il faut plutôt de l'ordre, de la discipline et demander des comptes. Je vous remercie.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie : Cher Monsieur, merci de votre contribution. C'est très intéressant. Vous avez parfaitement raison de souligner le rôle de l'éducation, au-delà du planning familial tel que l'île Maurice, mais l'éducation des filles en particulier peut jouer un rôle assez fondamental.

Cher Monsieur, vous avez la parole.

Adamou NDAM NJOYA, maire de Foumban (Cameroun) : Merci Monsieur le modérateur. Nous apprécions hautement tout ce qui a été dit. Comme vous l'avez relevé, l'objectif est de dégager les éléments qui pourront être exploités, puisque nous sommes profondément dans le domaine de l'innovation. Cela m'amène à dire que nous devons voir le rôle de l'État. Il faut innover en ce qui concerne le rôle de l'État. Nous ne devons pas parler uniquement des collectivités locales, car elles sont le prolongement de l'État. Nous ne devons pas généraliser. Nous avons toujours été portés à parler de l'Afrique. Il me semble qu'il y a un grand journaliste qui a écrit un ouvrage qui s'appelle *Les 50 Afrique*. Madame Braeckman a dit dans son intervention que nous devons innover en nous penchant sur des cas, sur des situations des différents états africains et des particularités, qu'il s'agisse de la démographie, de la jeunesse, de l'emploi ou des infrastructures. Ceci est très important. Nous pourrons dégager des solutions à partir de là.

Sur le plan international, de quelle manière sont organisées les relations internationales ? Nous ne pouvons pas oublier que tout est basé sur la puissance et sur la force, lorsque nous regardons le système des Nations unies, sa naissance, son organisation, sa puissance économique, sa puissance militaire, etc. Nous savons que toutes ces gestions à ces différents niveaux sont conduites par des êtres humains qui ont la tendance et les caractéristiques qui sont l'égoïsme et la générosité. C'est peut-être beaucoup plus facile d'être égoïste et de vouloir toujours gagner. Nous avons parlé de la Chine qui vient en Afrique et qui s'enrichit. Nous avons pris des exemples. Nous avons pris l'exemple de Singapour et du Nigeria. Quelle était la population du Nigeria à l'époque de l'indépendance, et quelle est-elle maintenant ? Il faut tenir compte de cela.

Nous avons parlé du flux de la population de Dubaï. Dubaï se trouve dans un désert, et le pétrole arrive. Les gens se ruent autour du pétrole. Pourquoi ne viennent-ils pas s'installer en Afrique autour des mines pour développer les industries, etc.? Tout cela est lié aux acteurs étatiques, à ceux qui organisent, et à leurs relations avec les autres. Une autre dimension d'innovation, c'est de nous dire qu'il faut fondamentalement qu'à la base de la vie et des activités, il y ait aussi bien des acteurs/actrices étatiques et autres, comme des institutions ayant des valeurs éthiques et de déontologie. Ce n'est pas comme le comprimé que nous prenons pour soigner des maux de tête. Cela se construit. Tout doit se construire autour de l'éducation et autour de la formation. Je pense qu'il faut innover. Les collectivités locales ont un rôle à jouer. Elles doivent jouer ce rôle en matière d'éducation pour la paix dans le monde, du savoir et de la connaissance. Il faut savoir faire la professionnalité et savoir être le comportement. Nous allons ainsi créer les conditions pour être et agir ensemble dans la collectivité locale, dans l'état et dans les relations internationales. Je vous remercie.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie : Je vous rappelle que Son Excellence, Boutros Boutros-Ghali, alors secrétaire général des Nations Unies, a eu un agenda pour la paix qui a fort bien marché et un agenda pour le développement. Il a essayé d'avoir un agenda pour la démocratie dans les relations internationales, et cela a été une catastrophe. Vous avez raison de souligner que la démocratie n'a pas encore fait beaucoup de progrès dans le domaine des relations internationales qui sont hélas toujours le reflet de la force relative des États.

Moctar Salem TAGHI, vice-président de l'association des maires de Mauritanie, maire d'Ouad Naga (Mauritanie) : J'apprécie tout ce qui a été dit dans le débat, que ce soit de la part des modérateurs, des intervenants ou de la salle. Je crois que nous avions besoin d'entendre tout cela. C'est à nous d'ingurgiter ce que nous voulons et de profiter des remarques des uns et des autres. Je voudrais juste parler d'un point qui m'intéresse plus particulièrement. C'est la décentralisation. Vous parlez à des maires. Nous sommes tous entre maires ici. Vous regardez la salle, et vous parlez de la jeunesse, de population, de limitation des naissances et ainsi de suite. Je vous dirai d'abord qu'en regardant la salle, nous voyons que c'est un parterre de jeunes maires. C'est une nouveauté en Afrique. C'est cette jeunesse qui est au pouvoir actuellement en Afrique, mais elle n'a pas les moyens de réaliser ses ambitions. Il faut pour se faire une vraie décentralisation en Afrique. Je crois que c'est cette décentralisation qu'il faut appuyer et qu'il faut renforcer.

Une fois que tous ces maires... Tous ces jeunes que j'ai vus, quand ils auront les moyens de mettre en œuvre leurs propres politiques et les programmes pour lesquels ils ont été élus... Si ce sont de jeunes maires, ils ont été élus en majorité par des jeunes aussi. Ces jeunes qui les ont élus sont dans l'attente de résoudre les problèmes qui se posent à cette jeunesse. Quand les maires s'assoient sur leur fauteuil dans leur mairie, ils sont déçus de voir qu'ils sont enchaînés, qu'ils n'ont pas les moyens et qu'ils n'ont pas le pouvoir de changer la réalité. Il va falloir tout mettre en œuvre pour que cela change. Comme l'a dit mon collègue de l'île Maurice, c'est notre responsabilité. C'est à nous de nous prendre en charge et de nous faire confiance. Merci à tous ceux qui nous aident à nous prendre en charge, qu'ils soient de quelques parties du monde, et quelles que soient leurs origines. C'est à nous aussi de devenir majeurs, de nous entraider et d'échanger nos expériences. Je relève qu'en Afrique, avec toutes ces mairies, il n'y a pas d'organisation réellement interafricaine, de maires africains qui se réunissent entre eux.

Nous nous faisons inviter un peu partout dans le monde. Nous dépensons des ressources que nous aurions peut-être dû investir localement. Nous réunir localement nous coûterait moins cher que des billets d'avion. Cela pourrait développer le tourisme chez nous aussi. Je crois que nous avons besoin de réfléchir entre nous pour trouver des solutions. Le développement de l'Afrique passe bien sûr par la jeunesse et par une politique de formation. Il va falloir changer cette vision et essayer de créer des instituts de formation et des formations spécialisées pour occuper cette jeunesse qui n'a pas souvent le temps d'aller dans des universités, mais qui est capable d'aller dans des instituts de formation pour sortir de la main-d'œuvre qualifiée. Nous avons une main-d'œuvre qui n'est pas chère en Afrique. Il nous manque de créer l'environnement autour d'elle, des infrastructures nécessaires. C'est le rôle du gouvernement. Il faut créer un environnement fiscal, et permettre à l'Afrique de devenir aussi cette Chine que tout le monde s'est empressé d'aller rejoindre pour installer ces usines. Nous demandons maintenant que ces usines soient installées en Afrique. La condition, c'est d'avoir une main-d'œuvre qualifiée à notre niveau.

En ce qui concerne le dernier point sur la limitation des naissances, je suis contre. Je crois que l'avenir de l'Afrique est dans sa jeunesse. Comme l'a dit très justement Madame, l'Afrique se repeuple. Le marché est très limité dans certains pays. Nous ne sommes que 3 millions dans mon pays. Nous avons un espace d'un million de kilomètres carrés et énormément de ressources, mais nous n'arrivons pas à créer des économies intéressantes. Il n'y a pas assez de consommateurs lorsque nous créons une usine. Cela se passe un peu partout en Afrique. Les frontières ne

sont plus étanches. Nous n'arrivons plus à vendre aux voisins avec l'instabilité que cela crée. Je crois que nous devons revoir notre situation et compter sur nous. Nous devons dire merci aux autres pour ce qu'ils ont fait. Continuez à nous aider. Nous ne passerons plus ainsi l'Atlantique ou la mer Méditerranée pour aller chercher des avenir meilleurs. Merci.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, *ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie* : Merci beaucoup. Est-ce que l'ancien ministre de la décentralisation du Sénégal a un commentaire à faire ? Voulez-vous intervenir ?

Aliou SOW, *ancien ministre de la jeunesse et de l'emploi, ancien ministre de la décentralisation et des collectivités locales du Sénégal* : Je me réjouis de cette belle vision prospective et de cette générosité générationnelle. Il a fait le constat. Nous ne nous en rendons même pas compte parfois. Il y a une vague de jeunes maires en Afrique depuis ces cinq dernières années. J'ai souvent travaillé sur les tableaux de comparaison. Si je prends l'exemple du Sénégal, la commune rurale était une affaire de baronnage. C'est le baron local qui est là, et nous n'osons pas challenger. Nous avons vu depuis quelques années des étudiants à peine sortis d'université qui sont élus maires de façon démocratique. Quand ils arrivent aux affaires, ils se rendent compte de la modicité des ressources propres de la commune, des modalités difficiles de transfert financé au niveau central vers les collectivités locales, mais également des difficultés d'accès aux sources de financement au niveau international, d'autant plus que leur portefeuille relationnel est presque vide pour pouvoir développer ce partenariat. C'est une perception lointaine.

Les contestataires qui disent que le maire ne faisait rien et qu'il n'était là que pour sa famille disent à la fin qu'il a fait ce qu'il pouvait, mais qu'il n'avait pas les moyens pour aller de l'avant. Cette génération expérimentée a ce devoir d'accompagner ces derniers. Pour réussir, nous avons en Afrique une grande centralisation au niveau étatique. Les rapports politiques entre les élus locaux et ceux qui incarnent le pouvoir central polluent souvent l'ambiance économique et le développement réel du développement local. Cela veut dire que la confrontation n'a pas de sens. Le maire de Dakar a sorti une phrase qui a fait mouche lors de son élection. C'était un maire d'opposition face à un pouvoir qui venait de perdre lamentablement la capitale. Tout le monde a envisagé une cellule de conflit et de contentieux. Il a dit : « Je n'ai pas demandé le suffrage des Dakarois et je ne demande pas à être élu pour que mon bilan soit chiffré en termes de conflits remportés, mais en termes de réalisations concrètes ». Il a compris. Si le maire met en avant sa chapelle politique face à un État qui n'est pas du même bord que lui, cela fera perdre sa commune et lui-même.

Les hommes politiques ont toujours cette manie de vouloir engager les grands combats quand cela s'impose. Il faut cette perception dans beaucoup de nos pays. Nous n'avons pas encore le niveau de centralisation qui est celui des Occidentaux. Le gouvernement central perçoit toujours la collectivité locale comme un élément de l'état, et le maire comme un agent de l'État. Nous devons évoluer pour renforcer les pouvoirs des collectivités locales au détriment du pouvoir central, d'autant plus que ce qui est bon pour la collectivité locale l'est forcément au niveau central. C'est une affaire de perception. C'est cette diplomatie qui découle de l'expérience et de la sagesse managériale qui aide les uns et les autres à bien réussir.

Concernant la démocratie, je suis venu du centre du Sénégal, du bassin arachidier. Le Sénégal a été classé dans les années 70 parmi les premiers producteurs d'arachide au niveau mondial. Personne n'osait parler à l'époque de Saloum, mais de planification familiale. Les gens raisonnaient en termes de bras et non pas en termes de cerveau. C'est l'endroit où la polygamie est la plus développée. Même si je suis monogame avec une seule fille, je suis une particularité de cette région. Ils ont tous quatre femmes là-bas. C'est la règle. Ils ont beaucoup d'enfants et cultivent des dizaines d'hectares de terre avec des pratiques agricoles rudimentaires. Il n'y avait pas de motoculteur, ni de tracteurs. C'était dans les années 70. C'est différent de 2015 ou de 2000. 20 enfants s'occupaient d'un champ auparavant, alors qu'ils ne sont plus que 2 ou 3 maintenant. La performance et la modernisation font que 2 personnes font le travail de 10 ou de 20.

Nous sommes en restructuration de nombreuses entreprises aujourd'hui au niveau international. Les personnes qui ont des métiers plus ou moins non essentiels sont écartées. Ce n'est pas socialement bon. Nous devons anticiper sur ce plan là. Il faut rappeler que ces rencontres n'ont pas vocation à venir avec des solutions. Ce serait très mal vu de la part des panélistes, en face des élus forts de leur légitimité, de leur expérience, de leur connaissance, de leur dire ce qu'il faut faire. C'est ce que nous reprochons souvent à nos partenaires étrangers. Nous posons les problèmes. Nous les cernons. Nous faisons des diagnostics et une collusion entre opinions contraires, mais va faire

couler une lumière qui va nous permettre de faire des rapports qui peuvent être une sorte de carnet de bord contextualisé.

Il n'y a pas de solution applicable à tout le monde. Si vous parlez du planning familial, d'autres vont opposer leurs valeurs culturelles et leurs valeurs religieuses. D'autres diront : « Si nous faisons la promotion de la limitation des naissances, est-ce que cela ne va pas promouvoir l'infanticide et les avortements ? » Nous nous rendons compte aujourd'hui que nous avons besoin essentiellement de maîtriser l'évolution démographique en Afrique principalement. Sinon, il y a une projection qui n'est pas si rassurante, et les performances économiques ne sont pas à la hauteur de notre évolution démographique. La croissance démographique qui bat des records pendant que la croissance économique traîne, même si l'Afrique aujourd'hui est en train d'afficher une meilleure croissance, je pense que les conséquences directes dans le vécu social ne sont pas constatées. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Mohamed BOUSSRAOUI, responsable de programmes, *Cités et gouvernements locaux unis (CGLU)* : Je suis du secrétariat mondial de Barcelone. Je voudrais juste rectifier les propos du vice-président de l'association de Mauritanie. Il existe bien sûr une plate-forme des élus africains qui s'appelle CGD Afrique. La Mauritanie a d'ailleurs été un des acteurs importants qui ont participé à l'élaboration de cette plate-forme. Je pense qu'il y aura bientôt une réunion de l'Africité, qui est le rassemblement de tous les élus africains qui se déroulera le mois prochain à Johannesburg.

Je voudrais simplement rajouter une chose. Le débat est très intéressant. Ce que vous avez avancé en termes de stratégie et en termes d'outils sur le développement de l'Afrique, c'était les conditions et les obstacles étaient intéressants. Il me semble qu'il y a un point qui n'a pas été assez relevé. C'est celui du suivi de l'évaluation. Je crois que nous n'avons pas beaucoup mis l'accent sur ce point-là. Nous avons l'impression aujourd'hui qu'il y a une espèce d'accumulation de stratification des expériences. Nous ne donnons pas un intérêt assez appuyé à la valorisation de ces actions-là.

Je vous donne un exemple qui pourrait se situer au niveau de toute l'Afrique. L'outil intéressant il y a 10 ou 15 ans était le MEPAL. Je pense que plus personne n'en parle aujourd'hui. Si vous n'en parliez pas il y a 10 ou 15 ans, c'est que vous étiez un peu en dehors. C'est quelque chose qui a complètement disparu aujourd'hui des radars, et personne n'a fait l'évaluation de cette expérience. Nous ne savons pas pourquoi cela a échoué. C'était l'outil de partenariat au départ pour sortir l'Afrique de son carcan. Personne n'était capable aujourd'hui de faire l'évaluation et l'estimation pour savoir pourquoi cet outil a échoué. Je vous remercie.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie : Il y a une prise de parole devant. Je voudrais simplement souligner que la grande spécialisation des organisations internationales a commencé par l'Organisation des Nations unies, sans oublier d'ailleurs l'organisation internationale de la francophonie, c'est qu'elles ne font jamais l'évaluation de leurs programmes.

Moussa SOULE, conseiller municipal, Niamey (Niger) : Je voudrais parler essentiellement des infrastructures. Je vais vous donner deux exemples qui ont réussi au Niger. J'aimerais partager cela avec l'assistance. Je vais faire une citation sans nommer la personne qui l'a donnée : « La réussite ou l'échec sur la voie du développement dépend en partie de nos dirigeants, donc, de nous autres, élus locaux ». Le premier exemple concerne la réalisation des infrastructures au Niger. Cela fait bientôt 30 ans que les municipalités sont obligées de réaliser des classes paillotes en début d'année. Ce sont les classes éphémères le temps d'une année scolaire. Par rapport à cette réalisation, les municipalités dépensent un montant de l'ordre de 8 milliards par an. C'est un éternel recommencement. A l'arrivée des actuels dirigeants, l'État a d'abord fait le total de deux ou trois décennies. C'était énorme. Ils se sont demandés pourquoi ils ne pourraient pas chercher les moyens pour réaliser ces classes dans des matériaux définitifs une fois pour toutes. Ils se sont donné cette priorité. Nous ne parlons plus de classes paillotes depuis quatre ans. Tout a été réalisé en matériaux définitifs. Je voulais partager cela avec vous.

Le deuxième exemple concerne l'énergie. Ce qui m'a frappé en premier lieu quand je suis arrivé à Tunis, c'est qu'il n'y a pas eu de délestage d'électricité. Je pense que nous avons tous ce problème au niveau de nos capitales. Cela peut paraître un peu paradoxal que je parle de problèmes d'électricité au Niger, car nous avons tout pour produire de l'énergie électrique. Je dirai au passage que l'électricité que consomme par exemple la France est due en partie à la production de l'uranium du Niger. Nous sommes le premier producteur d'uranium en Afrique. Nous avons une

quantité énorme de charbon. Nous avons de l'eau et du soleil à en vendre. Nous avons du vent. Nous avons tout pour produire de l'électricité. Nous avons néanmoins le même problème de délestage qu'à Dakar, etc. C'est paradoxal. Pour régler au moins le problème de Niamey, les autorités actuelles se sont dit... Nous avons un barrage en construction. Ce projet a duré pendant 30 ans, et il n'a jamais été réalisé. Nous nous sommes toujours dit que nous devions nous baser sur le barrage de Kandadjé, et quand il sera réalisé, notre problème d'électricité sera réglé. Ce n'est toujours pas réglé. Les anciennes autorités locales et les autorités actuelles ont eu un projet qui sera finalisé au mois de décembre pour au moins résoudre le problème de la ville de Niamey. Ils ont pour cela investi 75 milliards, et il a été réalisé. Nous n'aurons plus ce problème d'électricité dans un mois. C'est l'innovation. Nous devons arriver à être capables d'avoir la volonté de réaliser quelque chose de durable. Je vous remercie.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, *ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie* : Excusez-moi, qu'est-ce qui a été réalisé pour fournir de l'électricité ?

Moussa SOULE, *conseiller municipal, Niamey (Niger)* : C'est une centrale thermique pour la ville de Niamey, qui doit produire 100 mégas.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, *ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie* : Vous avez suffisamment de charbon pour construire une usine électrique. La Chine en fait une par mois. J'imagine que des panneaux solaires vous sont proposés.

Moussa SOULE, *conseiller municipal, Niamey (Niger)* : À vous de faire le commentaire.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, *ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie* : Je l'ai fait.

Said Mohamed SAID TOURQUI, *conseiller juridique, chargé de mission, mairie de Moroni (Comores)* : Je ne suis pas un élu local. J'accompagne le maire de ma ville qui me confie parfois certains projets en termes de management. J'ai beaucoup apprécié cette journée de travail ainsi que les interventions. Je pense que nous n'avons pas forcément bien compris l'intervention de Monsieur Sow, qui était très pertinente. Il a posé le problème, non pas pour que vous nous apportiez des solutions ici même aujourd'hui, mais en donnant les pistes de ce qui fonctionne aujourd'hui en Afrique. Si nous prenons l'exemple de ce qui se passe à Niamey, nous voyons ce qui marche en Afrique. Si nous regardons ce qui fonctionne à l'île Maurice, nous voulons comprendre pourquoi ici cela fonctionne, et pourquoi cela ne fonctionne pas là-bas.

Un de nos aînés disait tout à l'heure que nous parlons souvent de l'Afrique et que nous oublions de penser qu'il y a 50 Afriques. Lorsque vous avez une Afrique, à l'intérieur de ces Afrique, vous avez encore d'autres sous-Afriques ou sous-villages, puisque nous sommes généralement constitués assez différemment. Je suis né en France. J'ai réalisé toutes mes études en France. Je suis rentré dans mon pays d'origine qu'en 2007. Cela pose aussi la question suivante : pourquoi nous, qui sommes nés dans un pays étranger, quand nous avons réalisé nos études dans ce pays étranger, ne rentrons-nous pas dans notre pays d'origine ? Moi, je suis rentré. Je vais vous dire pourquoi il m'arrive de penser que j'ai envie de revenir en France.

Lorsque j'étais en France, ma technicité était valorisée à certains honoraires ou tarifs. Lorsque nous arrivons dans notre pays d'origine, à partir du moment où nous sommes considérés comme un consultant d'origine locale, nous sommes rémunérés 20 fois moins. Je suis actuellement consultant sur un projet de formation professionnelle. Je suis en charge de la rédaction de ces lois, de ce nouveau cadre de formation professionnelle, pour répondre à l'idée que l'adéquation formation/emploi est essentielle. C'est 80 euros la journée. Le consultant senior avec lequel je travaillais est étranger, et il était payé 1 600 euros la journée. Lorsque je regarde la production et la qualité, je me dis : « Est-ce que je vaudrais 80 euros, et lui 1 600 euros, alors que je fais une grosse partie du travail ? » C'est un vrai problème que nous nous posons. J'ai eu l'occasion de discuter avec un ami camerounais qui me disait : « Je ne peux plus revenir au Cameroun. Vu ce que m'a coûté ma maison, ma voiture et mettre mes enfants dans de bonnes

écoles, si je reviens, je n'aurais pas les moyens et la possibilité de continuer à avoir cette vie-là ». Je ne dis pas que le problème est là, mais un problème de niveau de vie et de salaire se pose également.

J'ai également un élément sur l'assistance technique. Lors de la mise en place d'un projet d'appui à la décentralisation aux Comores, l'assistance technique est arrivée, et elle me pose une question en me disant : « Y a-t-il des communes aux Comores ? » Je lui ai répondu : « A ma connaissance, une des premières communes aux Comores, la capitale Moroni, dont je suis issu, c'est 1895 ». Il me répond que non. Nous avons débattu, et il a essayé de m'expliquer que si une commune n'est pas institutionnalisée par une constitution, c'est qu'elle n'existe pas. Je lui ai expliqué que dans nos cultures, la notion de communes a toujours existé. Nous avons toujours eu un chef de village. Vous lappelez maire, mais c'est toujours quelqu'un qui officie comme un intendant de la ville. Je vous passe les détails. Il me dit : « Il n'y a pas d'impôt ». Je lui explique qu'il y a toujours une participation du village. Les gens payaient pour construire une petite école, pour faire un peu de route, etc. La participation existait. Moi-même qui suis juriste, si j'arrive avec mes idées, avec ce que j'ai appris à Aix-en-Provence, et que j'arrive tranquillement avec cette supposée intelligence pour appliquer un modèle sans tenir compte d'une sociologie, d'une évolution, etc., ce serait compliqué.

Je prends l'exemple des Comores. La commune de Moroni telle qu'elle existe juridiquement n'existe que depuis 2003. Nous avons eu entre 2003 et 2015, quatre présidents de délégation spéciale et un maire qui n'a pas réalisé son mandat, puisque voté par cooptation. Il a été débarqué dès qu'il y a eu des problèmes. Le maire actuel qui nous représente aujourd'hui n'est élu que depuis janvier 2015. Il nous explique de quelle manière fonctionne une mairie, avec des règles, etc. Cela a été dit ici aussi. De quelle manière appliquer un code de passation de marchés avec des normes européennes, occidentales, etc., à côté d'un système où nous avons aujourd'hui ces entreprises qui ne sont même pas structurées ? Même moi, qui suis en droit des affaires, je dois expliquer ce qu'est l'OHADA. Je dois expliquer à nombre de PME ce qu'est un chiffre d'affaires, et de quelle façon répondre à ces entreprises à un appel d'offres de l'Union européenne qui fait 80 pages et qui n'est pas compris.

L'île Maurice et les Comores sont proches, puisque nous nous trouvons dans l'océan Indien. Nous, les Comoriens, nous lamentons parfois. Nous regardons notre pays, et nous nous disons : « C'est incroyable. Il fut une époque où les Comores avaient Air Comores, et nous prêtons cet avion à nos amis mauriciens. Notre compagnie s'est effondrée en 40 ans. Nous n'avons jamais su en créer une autre. Pendant ce temps-là, Air Mauricius créait une flotte et devenait une compagnie dans le monde. Ils ont même eu le prix Mo Ibrahim. C'est un pays qui est reconnu dans la zone Afrique, comme presque une exception dans toute l'Afrique. Nous l'avons comparé avec mon ami du Rwanda. Il n'a pas apprécié cette petite critique et la petite allusion sur le fait que nous pouvions être autoritaires.

Le Rwanda aujourd'hui, après ce qu'ils ont vécu, tout le monde est enclin à reconnaître que tout ce qui a été fait au Rwanda relève du miracle. Nous parlons même de miracle économique, d'une Suisse africaine, tant la propreté est rassurante. Nous avons parlé ce matin de gestion des déchets. Sans faire de conclusions à votre place, je me suis mis à me poser la question. Ces deux pays ont l'air de fonctionner aujourd'hui, mais sur des voies différentes. Nous avons un pays qui a 45 ans d'indépendance, comme le disait notre ami de l'île Maurice. Nous n'avons pas eu de coup d'État en 45 ans. Nous avons une continuité dans la démocratie ; alors que nous avons encore ce problème dans tous nos états. Ils étaient dans une monarchie, et ils ont décidé d'enfanter davantage dans une république et ils ont voté la république, adopté la République de Maurice.

Nous voyons inversement qu'il y a une volonté avec le Rwanda. J'ai eu un assistant technique qui m'a dit récemment : « Vous, les Comoriens, vous êtes un peuple très intelligent, très doué et très capable. Il vous manque quelque chose. La seule chose qui vous manque, c'est l'absence de volonté. Vous n'avez pas la volonté ». Lorsque nous la voyons chez Kagamé par exemple, ou chez d'autres, nous nous en inquiétons. Nous disons que c'est de la volonté, mais que ce n'est pas fait comme nous le souhaitons. Il n'y a pas de modèle qui fonctionne. Vous l'avez dit vous-même. Vous n'avez pas la solution. Je vous demande de nous trouver une solution. Qu'est-ce qui marche, et pourquoi cela marche-t-il ? Si nous savons ce qui fonctionne, si nous identifions chacun d'entre nous ce qui marche, et si nous montrons ensuite que c'est applicable et que c'est adaptable pour chacun d'entre nous, peut-être aurons-nous ce début de solution. Ce n'était pas vraiment une question. Je vous remercie quand même de m'avoir donné la parole. Bonne continuation pour la suite des travaux. Merci.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie : C'est beaucoup de grain à moudre pour l'AIMF.

Thierno DIEYE, premier adjoint au maire de Kaolack (Sénégal) : Kaolack se trouve à 200 km de Dakar, la capitale. Je voudrais préciser une chose, Monsieur le Modérateur. Je félicite les exposants qui ont donné un sens essentiel aux maires que nous sommes. Monsieur Joseph Maïla a parlé d'une gouvernance sociale urbaine. Je pense qu'il a tout simplement pondu la phrase dans son exposé, mais j'aurais tout simplement aimé en avoir un aperçu.

Concernant la coopération décentralisée, pour les maires qui sont présents dans cette salle, il y a un moyen très utile pour faire prospérer les populations locales. Je ne sais pas si c'est le diplomate qui parle, mais j'ai entendu que c'était un petit développement partagé. Est-ce un sens que vous donnez à la coopération décentralisée ? Si oui, quel est le risque par rapport aux maires élus qui n'ont que cela pour amener un plus à leur collectivité ?

Ma dernière question s'adresse à Monsieur le Ministre. Nous avons parlé d'une jeunesse qui est un facteur qui peut devenir acteur. Quand le sera-t-elle ? Le Sénégal est indépendant depuis 55 ans. Je pense que les autres pays africains ont le même problème. Nous avons des institutions au niveau mondial qui nous tuent par le poids de la tête, la Banque Mondiale, le FMI. Si nous sommes endettés depuis 1960, de quelle manière les générations qui ont assisté à l'indépendance peuvent léguer quelque chose aux jeunes maires qui sont là. Le poids de la dette est un facteur du non-développement. Celui qui veut se développer et qui paye chaque année... Nous payons depuis l'indépendance, et cette dette n'est toujours pas épuisée. C'est le fonds mondial. C'est le FMI. C'est à chaque fois renégocier. Si nous ajoutons le problème d'insécurité, dont vous avez parlé, cette insécurité qui est planifiée peut-être par des forces occultes, n'y a-t-il pas une manière pour aider les Africains à régler ce problème de dette et ce problème d'insécurité ? Je vous remercie.

Marcelle BRUN, conseillère municipale, présidente de la commission coopération décentralisée, Porto-Novo (Bénin) : Je remercie l'AIMF. Je m'occupe de la coopération des ODD, de l'artisanat et du tourisme à la mairie de Porto-Novo au Bénin. Je suis conseillère municipale. J'ai eu la chance d'avoir été élue à Mantes-la-Jolie, en France. Je suis restée 35 ans en France, 7 ans en Côte d'Ivoire, et je suis depuis 6 ans au Bénin. Je ne voulais pas parler, mais quand j'ai entendu mon fils tout à l'heure, j'ai préféré me lever pour lui dire quelques mots. Le problème de la jeunesse est partout. Je ne sais pas si vous connaissez Mantes-la-Jolie, mais le problème de la jeunesse est pire que l'Afrique. Nous avons pu faire quelque chose avec le temps. Nous devons être soudés. Nous avons pu trouver des solutions. Nous ne pouvons pas parler de jeunesse sans parler de famille. Nous nous sommes attaqués aux familles. Lorsque l'enfant est bien à la maison, il a une éducation. La maman qui ne travaille pas ne sait pas quoi faire, et cela pose des problèmes. Je suis rentrée il y a 6 ans. Je me trouvais en mission avec le conseil général, Monsieur Bédier. Lorsque nous sommes arrivés à Cotonou, il m'a dit : « Marcelle, que fais-tu en France ? Tu peux aider ton pays ».

Ils ont prospecté, et ils ont trouvé qu'il n'y avait pas assez de structures pour accueillir les enfants. Lorsque la maman peut aller déposer ses enfants et vaquer à ses occupations, elle peut s'en sortir. Il faudrait nous aider à avoir plus de structures pour garder nos enfants. J'ai ouvert une crèche et une garderie en 6 ans. Cette garderie est devenue une école bilingue maintenant. Vous pouvez vous en sortir. Ne vous découragez plus. Ne dites plus : « J'ai envie de retourner ». Mes enfants m'ont dit : « Que peux-tu faire en Afrique après des années à l'étranger ? Que vas-tu y faire ? » Il est vrai que les premières années ont été très dures. J'ai réfléchi les deux premières années, et je me demandais si je devais rester ou repartir. Je me suis dit que c'était mon pays. Nos pays ont besoin de nous. Il n'y a pas mieux ailleurs. Toutes les difficultés que nous rencontrons, nous les rencontrons également en France, ainsi que dans les pays du nord. C'est à nous de remettre nos pantalons, d'attacher nos pagnes et de nous battre. Nous pourrons nous en sortir par la grâce de Dieu. Je vous remercie.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie : Je connais bien Mantes-la-Jolie. J'espère que vous n'avez pas emmené à Porto-Novo, le nombre de giratoires qu'il y a à Mantes-la-Jolie et qui me rendent fou à chaque fois que je dois traverser cette ville. Nous allons donner la priorité aux dames.

Marie CAMARA, conseillère municipale de Ziguinchor (Sénégal) : Bonsoir tout le monde. Je viens de Ziguinchor, qui se trouve à 450 km de Dakar au Sénégal. Je me réjouis d'être là aujourd'hui en tant que jeune. Je suis la plus jeune conseillère de ma collectivité, Ziguinchor. Je tire mon chapeau à ce titre à mon maire, Monsieur Abdoulaye Balde, qui a cru en sa jeunesse et qui a cru bon de nous faire assister à ce discours. J'étais très tranquille au départ, puisque j'étais venue acquérir du savoir et profiter de ce que vous savez. Lorsque j'ai entendu parler de la jeunesse pendant plus de deux heures, que sont les jeunes s'ils n'ont pas la parole. J'ai été attirée par les 70 % de

la formation, dont vous avez parlé. Vous savez que dans nos pays, les formations en lettres sont les plus courtes. Cela est donc presque normal de voir courir tout le monde vers la formation en lettres. N'oubliez pas que la pauvreté a fait en sorte que l'Afrique regorge de parents qui sont dépendants financièrement de leurs enfants.

Je vous explique mon cas. Je me suis inscrite en maîtrise en 2007. Ma maman m'a téléphoné pour me dire que tous les jeunes de mon âge vont s'inscrire pour aller enseigner et aider leurs parents. Que fais-tu encore à l'université ? Je lui ai répondu que je ne quitterai pas l'université sans le DEA. Je suis devenue enseignante. Je me réjouis d'ailleurs que Monsieur Aliou Sow, ici présent, qui a pratiquement parlé de mon cas, reconnaît les échecs de nos gouvernements par rapport à l'éducation. Lorsque nous parlons de l'éducation et de la formation, je suis tentée à me demander : est-ce que l'éducation et la formation peuvent régler le problème dans les pays africains ? Pourquoi dis-je cela ? C'est bien sûr important. Au moment où je voulais continuer mes études, mon frère possédait son permis de conduire et voulait devenir chauffeur. Un autre frère était un manœuvre, mais il ne ramenait pas beaucoup d'argent à la maison. L'État ne les prend pas en charge. Il n'y a rien à faire pour ces jeunes qui ont déjà un travail, mais qui n'ont pas de rémunération.

S'il y avait eu en ce temps-là la possibilité que ces jeunes puissent espérer avoir une rémunération normale, certains auraient pu pousser leurs études dans d'autres familles. C'est juste une possibilité. C'est à cela que je pense. A partir du moment où l'éducation est mise en vigueur ainsi que la formation, après avoir été bien éduqué et bien formé, il faut un emploi. Le constat est que dans nos pays africains... Je me demande de quelle façon nous pourrons un jour satisfaire la demande en emplois. Si nous rendons compte à chaque fois que les gouvernements passent le pouvoir entre leur fils, leur fille, leur frère, c'est toujours aux alentours que cela se passe. Que font-ils au final ? Ils se remplissent les poches. Ils partent avec l'argent du pays. Il n'y a plus d'emploi, puisqu'ils ne seront plus rémunérés. Je crois que c'est le moment où jamais que nos gouvernements se mettent à penser à leur jeunesse. C'est bien beau tout ce discours autour de nous, mais de quelle manière les appliquer ? Par où commencer ? Quelles perspectives faudra-t-il relancer ? Beaucoup de questions tourbillonnent dans ma tête. Je crois que je vais m'arrêter là pour aujourd'hui. Merci.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, *ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie* : Merci, chère Madame, pour vos accents de sincérité. Cela ajoute une note passionnante aux travaux d'aujourd'hui. Toutes les problématiques que vous soulevez existent. Nous pouvons être optimistes ou pessimistes, mais je comprends que vous vous impatientez, puisque les solutions se font attendre.

Dernière question.

Ali Harouna BOURAMAH, *secrétaire général de la conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie (CONFEJES)* : Merci, Monsieur le Modérateur. Je tenais à être présent à cette session par rapport à la thématique, en tant que responsable du programme jeunesse des pays membres de la francophonie. Les ministres ont adopté à Bujumbura depuis 2009 au cours d'une conférence intitulée : « Les politiques de jeunesse et de sport dans le contexte de décentralisation ». Le constat a été fait qu'il faut nécessairement un lien entre les collectivités, les élus locaux, notamment les politiques locales de la jeunesse pour accompagner. L'idée était d'assister et d'apporter ce message pour que toutes les problématiques que nous sommes en train d'aborder puissent avoir des solutions à la base. Des réflexions sont en cours au niveau des départements ministériels pour encourager ce partenariat.

Le deuxième élément concerne certaines questions posées, et d'abord le message de Madame la Secrétaire de la francophonie. Il encourage toujours cette interrogation et cette synergie, et replace encore les problèmes du sommet de la francophonie de 2015. Je pense que nous avons fait aujourd'hui le débat de façon opérationnelle et pratique sur le terrain.

J'ai le sentiment qu'il y a un certain nombre de paradigmes qui arrivent. Rien que la semaine passée, nous avons eu un débat à Dakar sur le réseau francophone des femmes. Quels sont les problèmes ? Quels sont les problèmes rencontrés pour les réseaux francophones des jeunes ? Je vous assure de la problématique de l'implication des collectivités locales et des élus. Il y a même l'idée d'aller au-delà de façon pratique. Les femmes refusent cette question de microcrédit en Afrique. Cela les rabaisse. Il faut penser grand. Il faut oser. Ce ne sont pas les questions de financement qui manquent, même en Afrique. Ce changement se manifeste de plus en plus. Ils souhaitent que les collectivités soient impliquées. Il ne faut pas penser à la croissance pour créer de l'emploi, mais il faut d'abord penser au travail, à l'emploi pour arriver à la croissance. Il y a tout un tas de changements qui sont intervenus au

cours de ces débats. Comme le ministre le disait, depuis 1999 au sommet de Moncton, les chefs d'État ont demandé par rapport à la jeunesse que les jeunes soient impliqués dans tous les processus de prise de décision, afin qu'ils ne soient plus simplement des cibles, mais des acteurs et des facteurs. Ce sont les données de la francophonie.

Une déclaration des jeunes de Bamako en 2005 disait que si les politiques ne s'occupent pas des jeunes, les jeunes s'occuperaient de la politique. Cela a encore été réaffirmé par les jeunes francophones. Les jeunes sont-ils optimistes ? Nous les rencontrons, et ils sont très optimistes. Ils ont simplement changé d'attitude, aussi bien par rapport à la gouvernance nationale, tout ce qui est printemps, crises, etc. Ce sont vraiment des décisions. De la même manière, la migration continue l'action pour influencer la gouvernance internationale. Ils vont décider d'agir, si nous ne les écoutons pas. Ils ont des réseaux. Ils interviennent, que ce soit au niveau national ou international. Ils ont décidé de ne plus attendre et de ne plus écouter. Ils font passer des messages, mais ils sont très optimistes. Ils sont innovants.

Au sommet de la langue française de Liège, le thème était la créativité des jeunes francophones. Nous avons beaucoup parlé des jeunes Congolais qui ont créé une tablette. De jeunes Sénégalais ont créé une application, ainsi que de jeunes Ivoiriens, pour montrer qu'ils sont en avance sur le numérique. Nous avons posé une question à un des jeunes, en lui demandant s'il n'avait pas peur de la concurrence chinoise. Ils nous ont répondu que non. Ils n'ont pas peur à ce stade. Ils ont l'avantage de maîtriser leurs coutumes locales. Il faut la culture locale et la connaissance dans tout ce que vous créez. Ils maîtrisent le local mieux que les étrangers. Ils n'ont pas peur si nous leur faisons confiance. Ils sont optimistes. Je voudrais juste dire qu'un de nos souhaits, c'est de voir dans les débats les interactions entre les maires et les institutions locales. Si je prends par exemple les ministères de la Jeunesse et les autres ministères avec lesquels vous devez interagir, il faut qu'il y ait cette interaction et ces rapports. Je vous invite à développer ce partenariat avec toutes les structures locales pour que vous puissiez maîtriser et intervenir dans tous les secteurs. Ayez des approches et des partenariats dans vos secteurs. Je vous remercie.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie : La dernière question sera pour Monsieur. Je permettrai auparavant à Joseph Maïla de faire un commentaire très bref sur la gouvernance sociale et urbaine.

Joseph MAÏLA, professeur de sociologie politique et de relations internationales, spécialiste du Moyen-Orient, de l'Islam et de la sociologie des conflits : Je serai très bref sur la gouvernance sociale et urbaine, qui est au fond une modalité aujourd'hui, d'accompagner le développement urbain dans sa matérialité. Nous mettons de plus en plus en avant aujourd'hui les quatre fonctions de cette gouvernance sociale et urbaine, pour faire de la mixité et pour renforcer la solidarité.

C'est d'abord une politique de redistribution par la fiscalité selon les lieux d'habitation, les taxes qui sont payées de telle sorte que ceux qui en payent le plus puissent en faire bénéficier les autres dans un développement urbain homogène.

Il y a également une politique du logement. C'est-à-dire essentiellement, une politique de l'habitat.

Il y a ensuite la mutualisation des moyens pour une péréquation entre les quartiers. Les quartiers les plus riches donnant des moyens aux quartiers les plus pauvres pour faire bénéficier d'une qualité de vie ou d'un aménagement urbain qui peut être de qualité, pour favoriser la mixité d'une certaine manière. Nous pouvons favoriser des passerelles quand elle n'a pas lieu.

La quatrième concerne la qualité de vie, le paysage urbain, etc.

Ce sont quatre éléments qui viennent s'ajouter de plus en plus aux fonctions classiques du maire en disant : « Faites attention. Créez de la solidarité et un environnement social qui puisse être complémentaire entre les différents citoyens, entre les différents quartiers et les différentes fonctions ». Merci.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie : Merci pour vos précisions. Monsieur, vous avez la parole.

Vincent ESSONO MENGUE, maire d'Oyem (Gabon) : Je vous remercie. Je voudrais faire un commentaire avant de dire ce que j'ai à dire concernant l'expérience que nous a livré Madame la conseillère qui est rentrée de Mantes-la-Jolie. Je voudrais dire que les étudiants africains aujourd'hui ne rentrent plus au pays. Les perspectives d'emploi et de salaire ne les attirent plus. Je suis de la promotion de 70, et nous rentrions systématiquement, car un emploi nous attendait, soit dans la fonction publique, soit au niveau des entreprises pétrolières. Nous avions le choix entre plusieurs offres d'emploi. Les jeunes ne veulent plus aujourd'hui rentrer pour chômer. Il ne rentre pas parfois à cause des salaires qui ne sont pas attrayants. Ils préfèrent vendre leur diplôme en restant là-bas et gagner leur vie.

Je me suis retrouvé de passage à Paris pour me rendre à Lyon, où une réunion m'attendait. J'y suis resté uniquement deux jours. J'avais un message à livrer à la diaspora gabonaise à Paris. La personne a eu l'occasion en deux jours de regrouper une cinquantaine de personnes, des docteurs en droit, des docteurs en médecine, etc. Ils sont de plus en plus nombreux aujourd'hui dans ce cas-là. J'ai envie de dire à Madame qu'il faut peut-être faire un discours pour demander aux diplômés africains de venir aider leur pays. Ils peuvent avoir des idées novatrices en termes de création d'entreprise, d'emplois, etc. Vous avez peut-être des relations. Vous y repartez, et il faut peut-être tenir ces discours à ces diplômés qui se trouvent là-bas, alors que nous en avons besoin ici.

J'en viens au commentaire que je voulais apporter concernant l'exposé qui nous a été livré cet après-midi. Il a montré que les jeunes constituaient une bande qui risquait d'éclater à tout moment. Elle a déjà éclaté dans certains pays africains. Ce sont les jeunes qui ont imposé le changement dans un certain nombre de pays africains.

Ce que je n'ai pas apprécié, c'est que j'ai entendu dire que la première tâche du maire est de trouver des emplois aux jeunes. Quand je regarde le maire africain, je ne sais pas très bien de quelle manière il pourra le faire. Nous avons déjà des budgets très étroits. Je ne sais pas de quelle façon nous pouvons créer des emplois, puisque nous n'avons pas de marge. Si vous faites le tour de l'Afrique... Je sais que c'est le cas au Gabon. Vous pourrez constater que les mairies sont en sureffectif, puisque nous recrutons parfois au-delà de nos possibilités budgétaires face à la pauvreté et au chômage. La conséquence est que nous n'avons plus assez pour investir. Il y a là un gros problème que nous ne pouvons pas résoudre. Nous l'aggravons, en fait. La mairie devient paralysée du fait que tout son argent part dans les salaires. Les maires ont une situation extrêmement difficile. Nous habitons dans les mêmes quartiers pourris que nos électeurs. Le ministre se trouve par contre en haut, loin. Le député ne vient que pour avoir les petites vacances judiciaires. Il vient faire des dons à la population. Vous, vous côtoyez la population qui vous a élu tous les jours. Lorsque vous êtes incapables de ramasser les ordures, vous avez l'impression qu'ils vous interpellent sans dire un mot.

Je voudrais dire que si les maires se trouvent dans cette situation, c'est parce qu'il y a une absence. Je ne parlerai pas d'insuffisance. C'est une absence de décentralisation.

Je pense que l'AIMF doit nous aider. Il y a un frein terrible pour aller vers la décentralisation en Afrique.

Je voulais le dire. Nous sommes conscients que c'est en développant nos communes, j'entends économiquement, que nous créerons la richesse qui nous permettra d'avoir des budgets conséquents pour développer nos villes.

Je voudrais remercier l'AIMF à cette occasion. Mon deuxième mandat s'est terminé en 2002, et l'AIMF avait financé la moitié de ce dont j'avais besoin pour reconstruire une gare routière. J'avais convaincu l'AIMF que cette gare me permettait de doubler mes recettes propres. Je les ai même triplées aujourd'hui.

Je vous remercie.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie : Je vous remercie beaucoup. Je signale que ce sont les deux choses que j'ai dites aujourd'hui. J'ai dit au départ, dans les 30 premières secondes, que toute discussion était inutile dans la mesure où il n'y a pas de décentralisation du pouvoir et qu'il n'y avait pas de moyens financiers appropriés. C'est avec ces deux *a priori* que nous pouvons effectivement demander aux maires de faire davantage. Si certaines situations correspondent à celles que vous décrivez, il me reste mes vœux de courage. Je suis persuadé qu'il reste une quantité de possibilités où les maires peuvent néanmoins intervenir. J'en ai toute une liste ici. Je n'ai plus le temps de vous la donner. J'espère que nous aurons l'occasion de les décrire dans le document final qui sera préparé après cette séance. Je voudrais juste laisser le mot de la fin à Monsieur Sow, qui me l'a demandé. Nous libérerons ensuite tout le monde.

Aliou SOW, ancien ministre de la jeunesse et de l'emploi, ancien ministre de la décentralisation et des collectivités locales du Sénégal : Je voudrais répondre à une question qui a été soulevée. Avant cela, le dernier intervenant en a soulevé une autre. Je pense qu'il valorisait de grands débats par rapport au statut de l'élu local, comparativement au député ou au ministre. Le député, quel que soit son rang, n'a pas plus de légitimité et d'obligations que les maires. Les avantages qu'il a sont largement supérieurs à celui du maire.

J'ai été à la fois ministre et maire. A chaque fois que j'allais en week-end dans ma commune, la population ne m'appelait pas ministre. Ils m'appelaient par mon titre local pour me poser les problèmes locaux. Lorsque je demandais à mes collaborateurs, la solution ne se trouvait pas dans la commune. C'est avec mes administrés que j'ai réglé cela. Nous parlons d'élections, de statistiques, mais il faut appeler le collègue. Fort de votre position, le problème est réglé. Cela faisait du tort aux autres maires. Tout le monde pensait que j'étais un maire actif qui voulait des résultats, mais j'étais ministre en même temps. Je pense que c'est un problème très sérieux pour les maires par rapport aux députés et par rapport aux ministres. Je pense que l'élu va faire l'objet d'une étude très sérieuse et très fouillée dans le cadre de la coopération du partenariat AIMF. Je pense qu'il y aura beaucoup de réponses.

Les jeunes sont un facteur essentiel dans bien des domaines et dans bien des secteurs. Quand seront-ils des acteurs ? Ils le sont déjà. Ce ne sont peut-être pas des acteurs principaux. Ce sont des acteurs majeurs de la scène politique et de la vie économique. Ils seront en marge, pour l'essentiel des cas, durant le processus décisionnel. C'est le problème, à part quelques cas symboliques. C'est également un problème de perception que nous avons. J'ai l'impression que la perception que nous avons des jeunes en matière de responsabilisation n'est pas forcément uniquement africaine. J'en ai vécu l'expérience. Je croise des gens un peu partout qui me traitent comme un jeune. J'ai quand même été ministre pendant près de 10 ans, et cela date de 13 ans. J'étais étudiant quand je suis rentré au parlement. J'avais 25 ans. C'était une catastrophe pour certains, qui disaient que j'étais un gamin. Après ma nomination, toutes les unes de la presse ont dit que j'étais un enfant ministre. J'entendais même que j'étais un bébé ministre. La dimension symbolique n'est que pour six mois, et je suis resté une dizaine d'années. Cela a été une surprise. C'est pour vous dire que c'est un problème de perception.

Je vous donne deux cas. Je me suis rendu à Paris pour aller en Inde en 2002. Je venais d'être nommé. J'ai attendu plus de deux heures à l'aéroport, car ils ont eu un doute sur l'authenticité du passeport avec la mention de ministre. Il a fallu que l'ambassade du Sénégal en atteste pour qu'ils me présentent des excuses.

J'ai rapporté la question qui suit dans un livre pour savoir si j'étais un nouveau fils de Diouf, peut-être parce que je suis grand et mince. Je n'ai aucune parenté avec Wade. Lorsque vous êtes jeune et ministre, vous êtes forcément de la fratrie ou de la famille présidentielle. C'est un problème. Cette perception ne l'était pas en Afrique, mais en Europe. Pourquoi ? De quelle manière se comportent les jeunes Africains par rapport à la responsabilité ? Lorsqu'un chef d'État est jeune, il a 55 ou 60 ans. S'il y arrive plus jeune, cela ne concernait pas forcément une campagne électorale où il a gagné les élections. Ils l'ont trouvé bon, brillant et bien formé, mais il ne faut pas qu'il soit pressé. Le problème du handicap lié à la jeunesse, c'est un problème très sérieux. Ce ne sont pas les personnes âgées qui résonnent comme cela. Elles sont plus ouvertes à la promotion des jeunes comme acteurs majeurs que les jeunes eux-mêmes. Nous avons réalisé un sondage avec un groupe récemment. Lorsque nous l'avons analysé, ils ont trouvé que le jeune était bon, mais encore trop jeune. Plus de 50 % des jeunes ont trouvé qu'il était jeune. Ce sont plutôt les anciens qui demandent qu'il y ait une relève et qu'il faut maintenant des jeunes. C'est une question de perception qu'il faut revaloriser. Je pense que c'est un mouvement. Je pense qu'il est rassurant de commencer par la base.

Si vous regardez la configuration des conseils municipaux d'Afrique maintenant, depuis ces dernières années, nous avons noté que beaucoup de jeunes (25/35 ans) sont élus maires, et se retrouvent majoritairement avec des conseils municipaux qui ne sont plus jeunes. Ils ont fait confiance à ces jeunes. J'ai l'impression qu'ils se projettent maintenant vers l'avenir, et qu'ils deviennent extrêmement rigoureux avec eux-mêmes, exigeants en matière de gestion financière, et transparents pour ne pas exploser en plein vol. Je pense que c'est en marche. Nous avons quand même, ça et là, des obstacles qui sont liés à une vieille perception. Il faut dire que l'ancienneté a toujours été un facteur qui empêchait les jeunes d'avancer. Le plus brillant ne peut pas avancer, parce qu'il lui faut une certaine ancienneté.

Je me souviens que mon nom au conseil des ministres, c'était le jeune vieux ou le vieux jeune. C'est-à-dire qu'il est vieux dans la fonction, mais il est jeune par l'âge. Je pense que les mentalités vont changer et qu'elles vont évoluer. Puisque c'est un homme plus âgé qui pose cette question, c'est déjà une source d'optimisme et d'espérance par rapport à davantage de responsabilités. Il faut que les jeunes soient simplement des facteurs de stabilisation, de révolution, mais des acteurs aux solutions en vue d'améliorer les conditions de vie et de travail, comme l'avait

recommandé fortement le sommet France-Afrique de 2005. Le président Amadou Toumani Touré disait : « Si la jeunesse africaine refuse de prendre les armes, il n'y aura plus de guerre civile, mais elle est numériquement importante ». Il manquait néanmoins à cette jeunesse les aptitudes professionnelles et politiques pour gérer. Je pense que des investissements sur le plan humain vont rendre à la fois leur capacité numérique, leur nombre et leurs aptitudes pour en faire des hommes-solutions qui vont bénéficier davantage de possibilités dans les secteurs de décision. Je vous remercie

Aïcha MOUTAOUKIL, responsable des relations institutionnelles, Agence universitaire de la Francophonie : Je vous remercie beaucoup, Monsieur le Ministre, de me laisser l'occasion de prendre la parole. Je représente l'agence universitaire de la francophonie. Un opérateur de la francophonie qui a pour mandat de promouvoir la langue française et la diversité linguistique dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce n'est pas ce titre-là que je voudrais intervenir. C'est par rapport à ce que vous venez de dire. Vous avez décrit une réalité à propos des jeunes qui est finalement un facteur discriminant en politique. C'est quelque chose de commun à tous nos pays, et pas simplement à l'Afrique. En Occident, et en particulier en France, puisque c'est un des pays que je connais le mieux, être jeune n'est pas nécessairement une bonne chose quand nous voulons nous placer en politique. Je dois terminer en rajoutant que lorsque vous cumulez deux handicaps, voire plus, c'est-à-dire celui d'être jeune et d'être une femme, cela pose problème. Je compte sur vous pour promouvoir à la fois les jeunes, mais aussi les filles et les femmes. Merci.

Jean-Pierre VETTOVAGLIA, ancien ambassadeur de Suisse, ancien représentant personnel du président de la Confédération suisse pour la Francophonie : Merci de votre patience. Merci de votre intérêt. Très bonne soirée à tous.

La séance est levée le mercredi 7 octobre et reprend le jeudi 8 octobre.

Innovation, développement et coopération décentralisée

Jeudi 8 octobre 2015

Zoubeir MOULHI
Directeur général
Association sauvegarde de la Médina
Médiateur

Je vous présente Madame Khedija Ghariani, secrétaire générale de l'Organisation Arabe des Technologies de l'Information et des Communications.

Nous avons également Monsieur Saifallah Lasram, qui est maire de Tunis.

Monsieur Khalifa Ababacar Sall, qui est secrétaire général de l'AIMF.

Mesdames et Messieurs les Maires membres de l'AIMF, distingués invités, Mesdames et Messieurs.

Après une première journée intense consacrée au thème de « L'innovation, une réponse aux défis d'un monde plus urbain », ouverte en séance solennelle par Son Excellence, Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur chargé des collectivités locales, nous abordons ce matin la même thématique, sous l'angle de ses interactions avec le développement et la coopération décentralisée.

Je donne la parole sans plus tarder à Monsieur Saifallah Lasram, maire de Tunis.

Je voudrais commencer par saluer notre podium, et Madame la Présidente, Anne Hidalgo, qui s'est jointe à nous aujourd'hui pour présider les travaux de cette deuxième journée, Monsieur le secrétaire général et Madame Ghariani, qui se trouvent parmi nous également.

Nous entamons aujourd'hui la deuxième partie de nos travaux concernant la conférence sur l'innovation. Deux tables rondes sont prévues. La première pose la question de savoir de quelle façon le maire fait le lien entre la stimulation de l'entrepreneuriat féminin et des start-ups.

La deuxième table ronde sera consacrée à la mise en œuvre du partenaire stratégique de l'AIMF commission européenne, pour plus d'autonomisation des villes, pour un développement durable et inclusif des territoires. Ce sont deux thèmes de première importance pour tout l'auditoire.

Pour aller un peu dans le fond des choses, je demanderai d'engager la séance en entendant Madame Hidalgo qui est la présidente de l'AIMF et maire de Paris, pour un meilleur cadrage de ce thème.

Anne HIDALGO
Présidente de l'AIMF
Maire de Paris

Merci cher Saifallah Lasram. Merci pour l'accueil de Tunis. Je vous remercie d'être aussi nombreuses et nombreux à être venus de tous les continents dans cette grande famille des maires francophones. Je voudrais saluer très chaleureusement mon secrétaire général, notre secrétaire général Khalifa Ababacar SALL, qui est maire de Dakar, d'être parmi nous ainsi que le secrétariat permanent de l'AIMF grâce auquel notre organisation est une belle organisation, à la fois avec des valeurs, avec des convictions, mais aussi avec des résultats concrets. Nous sommes des maires, et ce qui nous intéresse, c'est aussi cette action concrète auprès des populations.

Le thème d'aujourd'hui, le thème de cette assemblée générale tourne dans son ensemble autour de l'innovation qui est un thème essentiel. Vous l'avez évoqué hier. Ce sera encore le cas aujourd'hui. Il est au cœur de l'action de nos territoires, de nos collectivités et de nos villes. Nous sommes confrontés à tous les défis du monde, que ce soit en matière climatique ou économique. Il y a la question de la pauvreté. Toutes ces questions trouvent un point d'impact dans nos villes, et sur lesquels nous, en tant que maires, sommes tenus d'apporter des solutions. Dans les solutions que nous cherchons spontanément parfois un peu à tâtons, en discutant avec les différents acteurs des milieux économiques, des milieux sociaux avec les femmes qui sont un élément clé du développement de l'ensemble de nos territoires, en travaillant de cette manière, nous nous sommes toutes et tous spontanément tournés vers les secteurs qui nous permettent d'apporter de l'innovation. L'innovation est à la fois technologique... Je voudrais saluer Madame, qui joue un rôle très important sur ces questions, notamment au sein de l'organisation du monde arabe. L'innovation est aussi sociale.

La grande force de ce que nous observons et de ce que nous pouvons mettre en œuvre sur le terrain, c'est que nous savons qu'il faut conjuguer les deux. L'innovation technologique à elle seule ne permettra pas de régler les questions de pauvreté de défis climatiques. Il faut de la volonté, de la volonté politique et humaine pour que l'innovation soit au service des populations. Dans tous les cas, qu'elle permet d'avoir des sociétés plus inclusives dans lesquelles la technologie n'est pas simplement la propriété de ceux qui peuvent se la payer. Nous savons très bien qu'aller dans un sens qui renforcerait les inégalités, ce n'est pas le sens de ce que nous voulons dans nos villes. Nous savons que l'innovation technologique qui est indispensable doit aussi se conjuguer avec une vision du développement d'un territoire, avec une volonté d'inclusion de toutes les populations et avec une volonté de prendre appui sur des parties de la population qui n'ont pas été suffisamment considérées et valorisées. Je pense aux femmes et aux jeunes. Je pense que cette innovation doit aussi s'appuyer sur l'innovation sociale. Il faut mélanger l'innovation technologique et l'innovation sociale pour pouvoir appuyer le développement de nos villes.

Je crois que le sens des tables rondes et de ces ateliers de ce matin va vraiment dans cette direction. Je pense aussi que cette innovation sociale permet de revenir vers l'innovation technologique. Elle redonne également du souffle et des idées à ceux qui travaillent du côté des technologies.

Je l'observe dans une ville comme Paris. Nous sommes une ville avec un écosystème très important. Des start-ups se créent avec des jeunes. C'est d'ailleurs l'emploi derrière pour beaucoup de jeunes qui sortent de l'université et qui n'ont pas forcément de perspectives d'emploi dans des secteurs plus traditionnels. Nous savons qu'avec l'innovation ainsi qu'avec l'innovation technologique, il y a des perspectives. Beaucoup d'entre eux s'orientent vers la création d'entreprises et la création de toutes petites entreprises. Ce que j'observe à Paris et dans beaucoup d'autres villes, quel que soit le continent, c'est que ces entreprises se créent partout souvent de considérations très locales et très concrètes. Quels sont les services dont les populations ont besoin et qui ne sont pas couverts ? Quels sont les services dont les entreprises ont besoin et qui ne sont pas couverts ? Ces jeunes qui créent des entreprises s'insèrent dans ces petits créneaux qui provoquent de la création de services, ainsi que de la création d'emplois du mieux-être, puisque s'il y a de l'emploi, il y a des revenus, il y a plus de gens qui travaillent et plus de capacités aussi pour nos villes à pouvoir penser à leur développement.

C'est un cercle très vertueux que nous observons dans beaucoup de pays, et qui fait un effet d' entraînement et d'impulsion extrêmement utile. Les maires sont là pour appuyer cela, d'abord pour le reconnaître, pour aider et donner l'information, pour permettre à ces entreprises de se créer, pour inciter les femmes et les jeunes à aller vers ces secteurs innovants et pour avoir toujours cette idée que l'innovation technologique doit aussi servir au bien-être social. Je pense que ces deux éléments vont ensemble, et nous le voyons dans beaucoup de villes. C'est de cette manière que ce secteur, notamment dans l'économie numérique, est en train de se développer. Je ne fais pas

de distinction entre innovation technologique et innovation sociale. Je pense que nous avons vraiment intérêt à conjuguer les deux pour que l'ensemble des populations soit vraiment servi.

L'AIMF porte aussi cette parole et ces observations de tous les maires. Lorsque nous nous rencontrons en disant : « Nous pourrions épauler la création d'un incubateur pour qu'il y ait des start-ups dans telle ville ». C'est aussi une économie très mondialisée, celle du numérique, et cela peut être très utile. C'est sur tous les continents. Ce n'est pas un sujet de niveau de développement. La création et le soutien à cette économie de l'innovation doivent pouvoir se faire partout. L'AIMF doit pouvoir porter ces projets, car nous savons que c'est l'avenir. C'est dans ces secteurs, et avec ces innovations technologiques et sociales, que nous serons aussi au rendez-vous de défis, comme le défi climatique. Nous savons que tout se tient. Tous ces éléments sont liés. Nous sommes à un moment clé. Les pouvoirs locaux que nous sommes doivent pouvoir apporter cette contribution au développement de leur pays, et cela passe par nos villes. Nous savons que cela passe par les centres urbains, et que le développement de cette économie passe par les villes. L'AIMF doit être et est un partenaire essentiel.

Je veux aussi remercier l'Union européenne qui soutient de façon extrêmement importante toute la dynamique que nous portons ensemble – avec l'AIMF – de coopération décentralisée. Avec le soutien à cette innovation sociale et technologique, nous remettons aussi la coopération décentralisée sur d'autres terrains, sur des terrains qui ne vont pas retirer tout ce que nous faisons sur le patrimoine, sur des choses aussi essentielles que l'adressage des rues ou l'État civil qui font partie des sujets centraux, mais est-ce si éloigné que cela ? Pour mettre en place un système d'adressage ou un système d'État civil, n'avons-nous pas besoin aussi de l'innovation technologique et de l'innovation sociale ? Lorsque nous faisons de la politique en matière de santé et que nous soutenons un centre de santé qui s'occupe des femmes, qui vise par exemple à ce que les bébés qui naissent ne soient plus atteints du sida... Nous l'avons vu récemment à Libreville, avec un engagement très fort de la maire et du Gabon tout entier. Nous arrivons à des résultats extraordinaires avec aucun bébé né avec le sida, alors que les mères sont porteuses du VIH.

Nous savons bien que lorsque nous faisons cela, l'innovation technologique et sociale va permettre d'aller encore plus loin. Ce résultat n'est obtenu que parce qu'il y a une organisation communautaire des femmes avec des médiatrices et avec des personnes qui sont capables d'apporter autre chose que la technologie et la médecine. Ce qui est déjà beaucoup. Nous voyons bien à l'échelle de nos territoires que ces sujets sont liés. La question de la coopération décentralisée peut du coup prendre un nouvel essor. Nous sommes à un moment charnière pour cette coopération décentralisée, grâce notamment à la reconnaissance du rôle de ces innovations dans le développement de nos territoires. Nous sommes à un moment charnière où les villes sont au premier plan, pas simplement pour observer et dire ce qui se passe, mais pour apporter ces solutions. Les pouvoirs locaux et les pouvoirs périphériques que nous sommes ont des souplesses dans leur fonctionnement et dans nos capacités de réaction, et sont parfois beaucoup plus grands que les États. Sans les opposer aux États, nous sommes des alliés objectivement pour les États. C'est dommage pour ceux qui ne l'ont pas compris. Ils ne peuvent pas se passer des villes, et nous ne pouvons pas nous passer des États. Il faut reconnaître cette force et cette capacité d'innovation que portent aussi les maires.

L'AIMF qui est ce très beau réseau de maires est aussi un réseau de maires très engagés sur leur territoire. C'est un réseau de maires qui savent que nous portons ensemble beaucoup de défis de la planète, et que nous ne voulons pas abdiquer face à ces défis. Nous savons que pour les relever, il faut que le regard transversal et l'approche transversale qui sont les nôtres et qui sont ceux des maires soient vraiment ceux qui servent à résoudre et à poser les solutions face aux problèmes incommensurables qui sont ceux aujourd'hui de l'humanité.

Nous sommes peut-être une petite goutte d'eau là-dedans, mais je pense que ce que nous faisons est utile. Quand je vois tous les beaux projets que porte l'AIMF sur tous les continents, je pense que nous pouvons collectivement être fiers. Cette fierté nous pousse à être encore plus exigeants, encore plus volontaristes et encore plus efficaces dans l'action concrète que nous portons au service de nos populations.

Je vous remercie.

Madame la Présidente et maire de Paris, Monsieur le Secrétaire général de l'AIMF, Monsieur le Maire de Tunis, Mesdames et Messieurs les Maires et conseillers des villes francophones, bonjour.

Je voudrais d'abord commencer par vous souhaiter la bienvenue dans mon pays. Je vous souhaite un bon séjour parmi nous dans cette belle capitale. Vous aurez peut-être l'occasion de visiter d'autres villes de Tunisie. C'est un honneur et un plaisir d'échanger avec vous aujourd'hui sur un thème au combien important : l'innovation, la décentralisation et le développement dans nos villes.

Je ne peux pas m'empêcher de parler de l'innovation technologique. Anne Hidalgo a fait le rapprochement. Il est vrai que nous ne pouvons pas parler d'innovation technologique sans parler d'innovation sociale et de développement social. Il est vrai qu'aujourd'hui, le secteur des technologies de l'information, de la communication et de l'innovation dans ce secteur n'est plus considéré comme un secteur technique, mais comme un secteur stratégique de développement. Nous ne pouvons pas parler de développement sans parler de cela. Les TIC apportent des solutions à nombre de problèmes auxquels sont confrontées les villes qui attirent de plus en plus de migrants. Cela contribue à rendre nos cités plus sensibles à l'environnement, et plus viables économiquement. Il est pratiquement impossible d'imaginer la vie sans les TIC pour de nombreux citadins, avec plus de 7 milliards de connexions dans le monde et un peu plus de 25 milliards d'objets connectés. Nous parlons aujourd'hui de l'Internet des objets. Les TIC ont remodelé le monde, aidant des milliards d'êtres humains à vivre, à travailler et à se divertir de la façon la plus créative qui soit. Grâce aux TIC, il est possible d'innover dans la gestion des villes, de construire des bâtiments intelligents, de gérer intelligemment le trafic, de réaliser des économies d'énergie, d'améliorer la gestion des déchets, d'échanger des informations et des connaissances et de communiquer en permanence avec les pouvoirs locaux. Cela offre aussi à nos citoyens et citoyennes des villes des services en ligne.

Je vais peut-être m'adresser aux pays les moins développés. Nous avons un peu raté la révolution industrielle, et c'est peut-être pour nous une chance d'intégrer cette révolution numérique. Il est vrai que nous avons encore du chemin à faire en matière de développement du haut débit et du développement de la connexion pour tous, mais l'avènement du mobile est impressionnant. Les applications se développent aujourd'hui de plus en plus sur le mobile. Nous utilisons cet outil pour permettre à nos citoyens de mieux vivre dans leur ville, de mieux communiquer avec eux et surtout de développer cet aspect. Nous parlons de start-ups et de développement de cette économie numérique dans les villes. Il est très simple aujourd'hui pour un groupe de jeunes dans nos pays, dans les pays les moins avancés et les pays en développement, de demander à trois jeunes de développer une application pour la gestion du trafic dans la ville. Le problème des maires dans nos villes, c'est de récupérer les taxes municipales. Il faut développer une application qui permet, à travers le mobile, de développer, de récupérer et de collecter les taxes. C'est aussi dans le pouvoir des villes et dans leurs pouvoirs locaux, de développer des start-ups.

Je vais vous parler un peu de la région à laquelle j'appartiens, le monde arabe, et plus particulièrement le Maghreb. Il y a un vieux projet que nous avons du mal à réaliser qui est l'Union maghrébine, l'Union du grand Maghreb. A la différence de l'Europe, nous parlons la même langue. Nous avons la même histoire. Il faut trouver les moyens d'accéder à et d'atteindre cet objectif. Je crois que le développement des villes en utilisant les nouvelles technologies peut permettre à un échange plus important. Les citoyens des différentes villes vont créer certainement un échange économique. Que nous le voulions ou pas, cela passe d'abord par l'union économique. Il y a une fracture numérique à combler chez nous. Il y a également une fracture urbaine. Ce sont aussi des prérequis pour développer les TIC et les services en ligne dans nos villes. Cela permettra d'atteindre l'ultime objectif, qui est l'union du Maghreb.

La question principale, c'est le financement. Nous voulons bien avoir des *smart cities*, des villes hyper-câblées, des villes numériques et durables, mais ceci un coût. Je crois qu'avec tous les modèles aujourd'hui des cités numériques qui existent dans le monde, il y a un seul modèle économique, en tout cas pour les réussites d'aujourd'hui, comme les villes hyper-câblées comme Séoul, Dubaï ou d'autres. Le seul que nous avons vu, c'est un modèle économique basé sur le partenariat privé-public. L'État ne pourra pas financer à lui seul ce développement et le passage au numérique, particulièrement dans nos pays. Il faut penser à des modèles qui existent. Il n'existe pas un modèle que nous pouvons adapter à n'importe quelle ville. Le modèle dépend du pays. C'est un modèle qui doit permettre d'encourager l'initiative privée, de renforcer les compétences et de dégraissier le secteur public. Il s'agit de regarder

ce modèle et de l'adapter à sa ville. Toutes les réussites des villes numériques sont basées sur un partenariat privé-public. C'est un peu ces idées que j'ai voulu échanger avec vous.

Je termine par une proposition de coopération. L'organisation, dont j'ai la charge aujourd'hui, est une organisation arabe de développement des nouvelles technologies pour le monde arabe. Il y a aussi une autre organisation des villes arabes. Nous pourrions peut-être dans cette approche, identifier ou discuter d'une coopération entre ces trois organisations que sont l'Organisation Arabe des Technologies de l'Information et de la Communication, l'Organisation des Villes Arabes et l'AIMF. Merci pour votre attention.

Madame la présidente de l'association internationale des maires francophones, chère Anne Hidalgo, Monsieur le Secrétaire permanent, Mesdames et Messieurs les Maires et responsables locaux, chers amis.

Retenue à Erevan, en Arménie, où se tient aujourd'hui même le conseil permanent de la francophonie, je tenais absolument à être parmi vous par le cœur et par la pensée à l'occasion de votre assemblée générale en cette belle ville de Tunis.

C'est une assemblée qui se tient à un moment clé de l'agenda international, de cette feuille de route pour l'avenir de la planète, de ce triptyque ambitieux que constituent le sommet d'Addis-Abeba sur le financement du développement, le sommet spécial sur le développement durable pour l'après 2015 et la COP21 sur le changement climatique qui s'ouvrira à Paris dans quelques semaines.

Cet agenda, la francophonie s'en est emparée avec volontarisme, en se mobilisant à toutes les étapes clés, et en se donnant surtout les moyens de mettre en œuvre les décisions adoptées ou à venir concernant le changement climatique, que nous espérons à la hauteur de l'enjeu. La francophonie s'est emparée de cet agenda avec volontarisme, puisque nous sommes là au cœur de nos missions, au cœur de nos valeurs et au cœur de nos ambitions pour améliorer le sort de centaines de millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui sont encore privés de leurs droits les plus fondamentaux. Il faut leur redonner dignité et confiance tout en préservant la planète pour les générations futures.

Que d'espoirs suscités, que de défis à relever, et quelles responsabilités surtout pour nous toutes et pour nous tous ? Quelles responsabilités pour les villes, à un moment où pour la première fois de notre histoire, les citadins sont devenus plus nombreux que les ruraux dans le monde. Tous les défis et les problèmes majeurs qui se posent à notre planète aujourd'hui, toutes les menaces qui nous guettent, c'est d'abord dans les villes et dans les collectivités locales qu'elles trouvent à s'exprimer et à se manifester. Vous le savez mieux que quiconque.

C'est en grande partie dans les villes et dans les collectivités locales qu'elles trouveront aussi à se résoudre. Je dis : « Tant mieux ». Nous savons dans ce monde globalisé qu'il y a un besoin impérieux de démocratie participative, au plus près des attentes des citoyennes et des citoyens. Nous avons un besoin impérieux de leur redonner la parole. Nous avons un besoin impérieux d'espace légitime et à taille humaine, pour imaginer et expérimenter avec souplesse les solutions innovantes que nous allons devoir mettre en place très vite, parce qu'il y a urgence.

Le monde va devoir apprendre à penser et à travailler autrement. Il va devoir se libérer des carcans des coopérations traditionnelles et des financements traditionnels. Le monde va devoir apprendre à mobiliser et à croiser toutes les forces vives et toutes les énergies. Je pense notamment aux femmes et aux jeunes, à toutes les expériences et à toutes les bonnes pratiques.

La francophonie a pris de l'avance. Cette démarche multi partenariale est la nôtre depuis plusieurs décennies. Nous devons plus que jamais la cultiver, la renforcer, l'alimenter et en faire un plaidoyer. C'est maintenant que les synergies entre l'OIF, l'assemblée parlementaire de la francophonie, l'AIMF, l'AUF, l'université Senghor, TV5 Monde, les organisations non gouvernementales, les conférences des ministres de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, les réseaux institutionnels et professionnels, les réseaux de femmes et de jeunes prennent tout leur sens.

Rien n'aura servi d'avoir été précurseur, si nous ne savons pas en tirer un avantage certain et comparatif le moment venu. Le moment est venu. Qui plus est, c'est en avançant ici, unis et forts de nos expériences, de nos savoirs et de nos spécificités accumulées et cumulées, que nous pourrons nous ouvrir à d'autres partenaires d'envergure. Nous savons que la force va à la force.

Toutes mes pensées les plus amicales et les plus attentives vous accompagnent. Je vous souhaite des travaux fructueux, qui seront, soyez-en sûrs, pour nous tous, des plus inspirants.

Table ronde n° 1 :

« Comment le Maire fait-il le lien entre la stimulation de l'entrepreneuriat féminin et des start-ups ? »

Rachel BOCHER, conseillère déléguée à l'Accueil des Nouveaux Nantais et à la Francophonie, ville de Nantes (France) : Bonjour. Cet atelier a pour titre : comment le maire fait-il le lien entre stimulation de l'entrepreneuriat féminin et le développement des start-ups ?

Je suis très heureuse d'être parmi vous à différents titres. J'en vois au moins trois. Le premier, c'est d'être à Tunis. L'émancipation et les droits de la femme ont été reconnus assez tôt à Tunis, après l'indépendance (1956). Le deuxième, c'est que Nantes préside la commission des villes innovantes depuis trois ans. Il est important que cette thématique de l'innovation soit revenue au niveau de cette assemblée générale, sur l'innovation comme réponse aux défis du monde de demain. Troisièmement, la thématique de l'atelier va dans le sens des propos de Michaëlle Jean, secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie que nous venons d'entendre, et qui nous exhortait à utiliser toutes les forces vives en évoquant les femmes et les enfants pour faire face aux défis du XXI^e siècle, avec beaucoup d'ambition à la hauteur des valeurs que représentent les valeurs de la francophonie pour nous.

Je reprends ce mot qui a été cité par Lionel Prigent. Il disait en citant Talleyrand : « Innover, c'est trahir ». Je ne le pense pas. Je crois davantage à la citation d'Herbert Land : « Innover n'est pas avoir une nouvelle idée, mais arrêter d'avoir de vieilles idées ». Avec Goethe, je dirais : « Nous avons déjà pensé à tout. Le problème est d'y penser à nouveau ». C'est ce que je vous propose de faire ce matin. Nous avons 1 h 30 pour penser à la question qui nous est posée.

Nous avons parmi nous cinq intervenants que je vous présente rapidement. Nous avons tout d'abord deux universitaires : Maxime Schirrer du CNAM de Paris, et Sylvie Paré de l'UQAM de Montréal.

Nous prendrons les questions les plus urgentes et les plus pressantes après leurs interventions.

Nous ferons ensuite intervenir les trois start-ups : Kamel Kaouech, Thomas Lagier de Lyon, ainsi que Wafa Boudagga, qui est tunisienne. Nous avons deux start-ups tunisiennes et une start-up française.

Nous terminerons avec deux présentations plus politiques. Bernard Massabo représente la ville de Nice. J'évoquerai ensuite une expérience nantaise. Nous venons de lancer un prix sur : « Oser le digital au féminin ». Cela s'est déroulé il y a 15 jours à Nantes.

Tout cela doit se dérouler en 1 h 30. Cela veut dire que chaque intervenant doit parler entre 8 et 10 minutes au maximum. Vous aurez 15 à 20 minutes de questions avant la pause-café de 11 h 30. Maxime Schirrer m'accompagnera durant cet atelier, pour que nous puissions donner des éléments de réflexion à nourrir au débat.

Nous démarrons avec Maxime pour 10 minutes.

Maxime SCHIRRER, maître de conférences, département villes, échanges, territoires, urbanisme et environnement, CNAM : Merci. Bonjour, Mesdames et Messieurs les Maires. Je suis ravi d'être ici. Je vais vous apporter deux ou trois idées fortes en 8 minutes. En tant que géographe, le premier élément, c'est de travailler sur les échelles territoriales de l'innovation. C'est-à-dire qu'il n'y a pas la même stratégie en termes de métropole sur un grand ensemble urbain dans lequel il y a des institutions qui travaillent, et qui ont plutôt un point de vue de développement économique sur le marché international, avec un point de vue plus local, national ou régional sur lequel nous pouvons également intervenir.

Je vais m'appuyer sur l'exemple de l'économie numérique pour illustrer cette idée, du contenu et du contenant. Je vais d'abord partir sur le contenant. Il me semble que nous pouvons faire la distinction aujourd'hui entre une économie qui est plutôt du contenant, telle que la pratique des grands Groupes comme Google ou IBM, sans faire

de publicité peut-être mal appropriée, mais où au final les aménagements urbains qui sont nécessaires à l'importation de ces grands groupes réclament de grandes infrastructures et des aménagements d'une échelle assez importante, de type projet urbain. Cela recouvre l'idée des clusters qui est maintenant développée depuis au moins une trentaine d'années, dans laquelle il y a au final un regroupement d'entreprises de même nature qui exercent de manière complémentaire une activité avec une proximité géographique. L'État est très présent dans ce cadre-là. Il est bien souvent en partenariat avec les collectivités locales. Cela prend différentes formes. Nous pouvons trouver l'idée à travers la notion de pôle de compétitivité.

Le second élément, c'est bien évidemment la question de l'implantation de ces grands Groupes dans le cœur des métropoles. Cela pose une question foncière. L'État et les collectivités interviennent de manière très forte à travers des éléments fonciers ou d'attractivité en termes de finances, et donc de taxes.

Le deuxième élément est peut-être celui qui nous intéresse un peu plus aujourd'hui. C'est l'économie numérique du contenu. Elle est plutôt associée à de petites et moyennes entreprises qui trouvent leur place dans l'ensemble de la métropole et peuvent se diffuser, même si leur implantation dans le cœur métropolitain n'est pas toujours possible, dans la mesure où le foncier les empêche de pouvoir avoir une implantation dans le cœur des villes. Ces types d'entreprises ont des statuts très différents. Nous trouverons plutôt des TPE ou des PME de type SARL. Nous trouverons des indépendants non-salariés et des auto entrepreneurs. Les statuts sont très différents. Il y a même parfois des gens qui n'en ont pas forcément. Cela renvoie d'ailleurs à nos grilles d'analyse de l'emploi, notamment dans ce type d'activité, dans lesquelles nous n'avons pas forcément de cases pour mettre ces gens. Cela regroupe pourtant un certain nombre de personnes qui travaillent et qui se trouvent au cœur de cette innovation au niveau local. Il me semble que dans cette perspective, les collectivités locales ont toutes leur place à prendre pour être des médiateurs.

C'est la deuxième idée que j'aurais souhaité vous présenter. Les collectivités locales aujourd'hui ainsi que les maires sont des médiateurs entre des sphères à la fois politiques, économiques et sociales. Dans cette perspective, le fait que le maire puisse mettre en relation des tissus qui ne se rencontrent pas, comme le tissu des start-ups. Des réseaux de jeunes ou des réseaux de femmes sont parfois déconnectés des réseaux financiers qui peuvent leur servir à monter leur projet. Cela a été rappelé par la présidente de l'AIMF précédemment, les collectivités montent des projets publics du type pépinière d'entreprise ou incubateur, pour aider à la stimulation de cette économie locale et pour leur permettre de se développer.

Dans ce contexte-là, il me semble que la question du diagnostic territorial est très importante. L'État a des indicateurs statistiques qui peuvent renvoyer à la question de l'emploi à travers des instituts nationaux. La question des réseaux sociaux présents localement dans les quartiers et sur le terrain n'est connue que par les maires. Aucun chiffre ne permet de rendre compte de cette vie sociale et de ce tissu composé d'hommes et de femmes jeunes ou moins jeunes qui font de la création. Les maires peuvent justement essayer d'être cette interface par leurs contacts locaux. Je crois que la question de l'innovation ouverte aujourd'hui, qui est très souvent appliquée au monde industriel, peut être appliquée à la question urbaine. Cette application se trouve dans le diagnostic territorial dans lequel un certain nombre de réseaux sociaux, notamment l'entrepreneuriat féminin ou les réseaux de jeunes, peuvent participer à institutionnaliser une donnée locale, et qu'elle soit prise dans le montage des projets économiques de la part des collectivités locales.

Ce qui m'amène pour conclure à cette idée. Cela a été rappelé plusieurs fois dans les tables rondes d'hier. Le rôle du maire dans à la fois ce rôle de médiateur que j'ai essayé de décrire très rapidement, et à la fois en tant que responsable et gestionnaire du domaine public, c'est bien évidemment de faire monter ces nouvelles stimulations locales qui permettent de construire des stratégies territoriales. Le maire est en définitive là pour cela. Enfin, il est là aussi pour cela. Il a cette nouvelle capacité à associer les habitants qui peuvent devenir des acteurs économiques. Ce sont des mentalités qui sont en train de changer, mais qui ne sont pas forcément à l'œuvre partout.

Rachel BOCHER, conseillère déléguée à l'Accueil des Nouveaux Nantais et à la Francophonie, ville de Nantes (France) Maxime, veux-tu dire quelques mots sur l'entrepreneuriat féminin ? Sinon, je passe la parole à Sylvie.

Sylvie PARÉ, professeure au département d'études urbaines et touristiques de l'Université de Québec à Montréal (UQAM) : Bonjour tout le monde. Je suis honorée d'être ici en votre présence. Je remercie l'AIMF de m'avoir invitée. Je vais vous parler de l'entrepreneuriat féminin. C'est un sujet sur lequel je me penche depuis ces 15/20 dernières années au Québec, plutôt du côté des pays du nord, et un peu plus récemment du côté des pays du

sud, notamment à Haïti. J'ai quand même une certaine sensibilité aux grandes distinctions entre les économies du nord et du sud. C'est franchement très intéressant.

Je vais parler un peu de la contribution à l'innovation dans les villes, innovation prise dans son sens le plus large, à la fois sur les questions de technologie, les formations et les communications. C'est un sujet sur lequel j'ai travaillé directement avec l'un de mes étudiants de doctorat ainsi que l'innovation sociale, dont Madame la Maire Hidalgo a fait mention tout à l'heure. Il y a cette nécessité de prendre l'innovation dans un sens beaucoup plus large.

Quelques faits sur l'entrepreneuriat féminin au Québec. Nous avons constaté ces dernières années qu'il y avait une légère augmentation. L'entrepreneuriat féminin au Québec représente à peu près 30 % de l'ensemble de l'entrepreneuriat. Ce sont le plus souvent des entreprises de petites dimensions. Le capital est souvent de source personnelle, de source familiale et de source d'amitié, car le financement bancaire est souvent difficile à obtenir. Il n'y a pas de système de micro crédit, comme il pourrait y en avoir dans d'autres contextes.

Les objectifs pour les femmes qui se lancent en affaires sont assez distincts de ceux des hommes. Nous avons finalement cette idée qu'il faut contribuer à la collectivité et avoir des horaires flexibles, notamment pour cette articulation travail-famille. Il y a également ce rêve d'autonomie financière et d'être son propre patron. Cela est finalement assez universel du côté de l'entrepreneuriat féminin et masculin.

Voici maintenant les recherches que nous avons réalisées à partir de données et d'un certain répertoire. Nous avions regardé l'espace qu'occupaient les femmes au niveau des technologies de l'information et des communications. Nous avons trouvé que les proportions passaient du simple au double et qu'elles étaient beaucoup plus minces du côté des femmes par rapport aux hommes. Vous avez des données qui apparaissent à l'écran.

L'inscription de l'entrepreneuriat féminin à Montréal dans une économie sociale et solidaire se réalise aussi dans une économie de la connaissance, ainsi que le développement de l'entreprise dans des secteurs de l'économie, de commerce, de proximité et de service. Nous retrouvons cela dans les unités de voisinage, car les femmes se lancent moins dans la production manufacturière que les hommes. Elles sont donc plus présentes dans les quartiers, dans le tissage des liens sociaux à l'intérieur des unités de voisinage. C'est une présence visible sur les artères commerciales, dans les quartiers centraux, et en particulier à Montréal.

Quelle analogie pouvons-nous faire entre les villes du nord et celles du sud ? Je vous propose dans la prochaine diapositive, la présentation de l'approche collaborative partenariale qui a été développée pour que les femmes qui sont en entrepreneuriat, notamment les femmes immigrantes, qui ont encore plus de difficultés à pénétrer dans l'entrepreneuriat, aient un support de la part de l'un ou l'autre des organismes qui sont les suivants : l'association communautaire d'emprunt de Montréal, le centre d'encadrement pour jeunes femmes immigrantes, la compagnie qui est le chantier d'Afrique du Canada, la CDR de Montréal et Femmessor de Montréal. Ce sont tous des organismes d'aide et d'appui aux femmes entrepreneures, et en particulier aux femmes entrepreneures immigrantes, qui ont des difficultés d'accès à toutes ces dimensions nécessaires au succès de l'entreprise.

Voici maintenant un modèle qui présente l'articulation entre l'État, l'organisation ou les organismes de nature communautaire et les entrepreneurs plus directement. Le conseil régional des élus est malheureusement en suspens ces temps-ci faute de financement. Le CEMFII (Continuum de services en entrepreneuriat pour femmes issues de l'immigration) prend part, comme tous les organismes présentés auparavant, de manière concertée sur une plate-forme commune des formations et de la communication, pour donner accès à un guichet unique aux femmes qui désirent se lancer dans une entreprise.

Je dirais pour terminer qu'il y a peut-être quelques questions pour les collectivités locales de manière universelle. Que pouvons-nous imaginer pour toutes les collectivités du nord ou du sud ? Le rapport à l'espace dans la ville est différent suivant que ce soit des hommes ou des femmes. L'entrepreneuriat féminin peut-il occuper sa place et mieux s'épanouir ? Il y a effectivement plus de difficultés. L'entrepreneuriat féminin doit être partie prenante dans l'économie de la ville, des quartiers et le voisinage. Il faut identifier les partenariats. L'innovation sociale dont j'ai parlé doit se décliner à l'échelon local ainsi qu'à d'autres de manière multi-scalaire. Innover et créer des modèles gagnants, c'est peut-être ce à quoi je vous convierai éventuellement.

Merci beaucoup.

Rachel BOCHER, conseillère déléguée à l'Accueil des Nouveaux Nantais et à la Francophonie, ville de Nantes (France) Avez-vous quelques réflexions ou remarques par rapport aux deux premières interventions qui avaient pour but de planter le décor au niveau de la simulation que les collectivités peuvent faire, au niveau des développements des entreprises ou de l'entrepreneuriat féminin ? Avez-vous quelques questions, ou continuons-nous avec des exemples de start-ups ?

Lucie MANDEVILLE, psychologue, conférencière, université de Sherbrooke, Québec (Canada) : Merci beaucoup. Je suis de l'université de Sherbrooke au Québec, Canada. J'ai entendu plusieurs questions hier. Je me suis dit qu'il y avait un style français dans les questions. Chez nous, nos questions sont directes et concrètes. Elles sont très courtes.

J'ai une question qui est inspirée des deux présentations, mais aussi de tout ce que j'ai entendu depuis le début du colloque.

Vous verrez que ma question sera courte. Nous parlons d'innovation, et souvent les initiatives que nous présentons sont des innovations de résultat. Nous cherchons à développer des choses et nous voulons innover à ce titre-là. Il m'intéresse de savoir s'il y a lieu d'innover en matière de financement. Pouvons-nous penser à des manières de financer ces belles initiatives par l'innovation ? Est-ce que les femmes pourraient nous indiquer dans leur caractère quelques critères d'innovation ?

Je vous rappelle une petite recherche qui a eu lieu dans les années 40/50 aux États-Unis. Lewin cherchait à changer le mode d'alimentation des femmes, puisque ce sont elles qui restaient chez elles. Il a décidé qu'il y aurait une nouvelle alimentation par la formation. Cela n'a pas fonctionné. Il a utilisé le réseau des femmes, car elles parlaient entre elles et elles s'influençaient. C'était une manière d'utiliser ce qui existait déjà dans la culture des femmes pour innover.

C'est la question que je pose. Pouvons-nous utiliser des critères qui parlent des caractéristiques féminines pour innover dans le financement ?

Sylvie PARÉ, professeure au département d'études urbaines et touristiques de l'Université de Québec à Montréal (UQAM) : C'est une bonne question. Je ne suis pas certaine de pouvoir y répondre facilement. Dans l'exemple que j'ai montré, l'approche collaborative partenariale, nous avons mis en commun les énergies et les savoir-faire de plusieurs organismes qui sont déjà très impliqués auprès des femmes. L'ACEM, l'Association Communautaire d'Emprunt de Montréal est en mesure de répondre à certaines demandes distinctes. Les hommes se présentent dans des institutions financières et obtiennent plus facilement un financement, alors que les femmes...

Je vais vous citer un exemple. Je ne devrais peut-être pas, mais bon. Une jeune femme avait une entreprise très technologique. Elle avait une grossesse très avancée, et elle s'est présentée dans une institution financière. Elle a dû faire trois institutions pour obtenir enfin le financement. Ils lui ont dit dans ces termes : « Pourquoi te donnerions-nous du financement, ma cocotte ? » Les gens se tournent finalement vers d'autres solutions. Le CEMFI a été développé un peu pour faire face à ce genre de situation un peu discriminatoire sur le marché financier.

Laurent DAVEZIES, professeur du CNAM, responsable de l'équipe pédagogique territoires : Je peux peut-être apporter un élément de réponse qui ne collera peut-être pas à votre question. Je suis économiste. Concernant l'économie résidentielle qui répond aux besoins de la population locale, par opposition à l'économie plutôt métropolitaine dirigée vers les services aux entreprises au niveau international, votre question me fait penser à : « S'il y a un réseau d'entrepreneuriat féminin qui se met en place avec une innovation plutôt tournée sur la question féminine, rien n'empêche que dans le cadre du financement participatif (*crowdfunding*), la collectivité puisse mettre en place tout un système de communication pour que les gens puissent être au courant de cette initiative, et puissent participer au final au financement directement de cette initiative *via* les réseaux sociaux et *via* Internet ». Je ne sais pas si c'est ce type de financement auquel vous faisiez allusion. Il me semble que c'est peut-être une des réponses qui peuvent être apportées aujourd'hui en complément de celle que vient d'évoquer Sylvie sur la question des financements publics.

Rachel BOCHER, conseillère déléguée à l'Accueil des Nouveaux Nantais et à la Francophonie, ville de Nantes (France) Nous continuons. Je vais passer la parole à Madame Wafa Boudagga, qui interviendra avec Marie-Anne de Villepin.

Marie-Anne de VILLEPIN, directrice de *Développement sans frontières* : Mesdames et Messieurs les Maires, les membres de l'AIMF, associations et amis de la francophonie bonjour et merci de nous accueillir. Je suis la directrice de Développement sans frontières. Je suis venue accompagnée de Wafa Boudagga, ici présente, qui est la fondatrice du projet Envitou-STAS, entrepreneuse sociale tunisienne soutenue par Développement sans frontières depuis 2014.

Développement sans frontières est une ONG de solidarité internationale reconnue d'intérêt général et créée en 2006. Elle est historiquement orientée vers l'emploi de volontaires en appui aux structures associatives du sud. Elle a depuis développé de nouvelles activités centrées sur le renforcement de compétences de l'économie sociale et solidaire.

DSF fait partie du Groupe SOS, première entreprise sociale en France et en Europe, active dans différents secteurs comme la jeunesse, la santé, l'emploi, l'insertion par l'emploi et les solidarités, y compris les solidarités internationales. Pour donner un ordre d'idée, le Groupe SOS a plus de 12 000 salariés en 2014. Il est présent dans 20 pays avec un chiffre d'affaires de 650 millions d'euros. Par ESS, nous entendons tous les acteurs qui cherchent à répondre à un problème social et/ou environnemental en développant un modèle économique pérenne, afin notamment de ne pas dépendre des subventions qui ont tendance à décroître et qui génèrent en plus une dépendance qui met en péril la solution. DSF a développé en Tunisie et opère un programme de renforcement de compétences de l'ESS appelé le Lab'ESS (Laboratoire de l'Économie Sociale et Solidaire).

Il s'agit d'un programme avec deux axes d'intervention. Tout d'abord un axe sur les associations, le BAC (Bureau Association Conseil) qui forme et accompagne les associations tunisiennes. Nous avons réalisé plus de 40 sessions de formation en 2014, et accompagné individuellement plus de 300 associations. Les entrepreneurs sociaux sont l'autre axe d'intervention de DSF en Tunisie. Nous avons créé un incubateur (Impact) en partenariat avec le Compteur d'innovation, autre structure du Groupe SOS, spécialisé dans l'*impact investing* (investissement à fort impact social). Depuis son lancement en 2013, DSF a ainsi hébergé, accompagné et formé plus de 10 entrepreneurs sociaux, et en a accompagné une vingtaine de manière plus sporadique.

Wafa Boudagga, qui m'accompagne aujourd'hui fait partie de la première promotion d'entrepreneurs incubés. C'est une ancienne professeure d'allemand. Elle a récemment relevé le pari de l'entrepreneuriat social.

Avant de vous présenter le projet que nous souhaitons mettre en place au Cameroun, je vais brièvement céder le micro à Wafa, pour qu'elle vous parle de son entreprise Envitou-STAS.

Wafa BOUDAGGA, fondatrice d'*ENVITOU STAS* : Bonjour. Je suis entrepreneur social. Je vous souhaite la bienvenue. Merci de m'avoir donné cette opportunité de parler d'un projet qui changera certainement les données, non seulement en Tunisie, mais un peu partout dans les pays voisins et dans notre continent.

Quand l'élève est prêt, le maître apparaît. C'est un proverbe ancien qui me plaît beaucoup, et qui peut être appliqué à différentes situations. Chaque chose en son temps. Le projet dont je vous parle aujourd'hui est un projet qui a pris le temps de mûrir. Grâce au Lab'ESS et au soutien que j'ai eu durant cette année d'incubation, j'ai aussi rencontré une personne extraordinaire qui est aujourd'hui mon associé. Son nom est Hassen Zayani. Je suis une femme qui porte un projet. Je suis soutenue par un jeune diplômé qui est là, que je salue et que je remercie de tout cœur toutes les choses qu'il réalise pour l'entreprise Envito-STAS et pour l'avancement du projet.

Nous n'offrons pas seulement une solution pour une gestion durable des déchets, mais nous offrons aussi et nous proposons à toute municipalité, collectivité locale qui peut et qui veut avoir une solution durable, une solution innovante et une manière de faire. Nous avons développé grâce au premier partenariat avec la municipalité de Sfax, que je remercie aujourd'hui également, un partenariat durable et équitable, puisque chacun de nous prend sa partie et assure une partie. Une personne a posé une question : y a-t-il une innovation par rapport au financement ? Oui, il y en a. Les gens qui vont profiter d'une innovation payent s'ils le peuvent.

Je parlerai un peu du système semi-enfoui qui est la merveille dans la gestion des déchets. Nous sommes en train de l'intégrer en Tunisie. Nous ne sommes pas des consommateurs uniquement par rapport à cette technologie qui est

apparue en Europe il y a 30 ans, mais nous sommes en train de l'intégrer dans notre pays. Une partie du système est déjà construite en Tunisie. Nous créons aussi de la valeur et de l'emploi. Nous aidons à trouver la solution intégrale pour la question des déchets, à commencer par la collecte qui est le maillon faible, puisqu'elle dévore plus de la moitié du budget municipal.

Mesdames et Messieurs, vous avez aujourd'hui l'opportunité de connaître, si ce n'est pas encore fait, un système qui a résolu le problème des déchets là où il est passé, puisqu'il aide également à trier les déchets à la source en grande quantité. Ces conteneurs ne se vident qu'une fois par semaine. Il y a deux principes. Le premier principe, c'est que nous ne voyons plus les déchets. C'est l'occasion pour la Tunisie de trouver le chemin de la propreté et de la sécurité environnementale. Les déchets qui se trouvent sous la terre et que nous ne voyons pas sont vidés une fois par semaine. Imaginez que cela est possible aujourd'hui. Par rapport à notre démarche, nous tenons à ce que la Tunisie soit la porte d'entrée de cette nouvelle technologie.

Envito-STAS est certes une entreprise jeune, mais elle est mûre par rapport à son expérience et par rapport aux sites qu'elle a déjà installés. Elle est prête à coopérer avec tous les maires et les preneurs de décision. Nous avons besoin que la décision soit prise de passer à la vitesse supérieure dans la gestion des déchets. La Tunisie a toujours été une porte d'entrée pour les nouvelles technologies. Elle le sera pour les conteneurs semi-enfouis. Il y a donc lieu de coopérer. Nous offrons aussi un modèle. Dans le cadre de l'opération pilote que nous sommes en train de concrétiser à Sfax, il y a les institutions privées et publiques qui ont payé pour ces conteneurs. Cela fera gagner à la municipalité beaucoup d'argent, jusqu'à 30 % des frais de la collecte.

Innovation technologique, femmes, jeunes, start-ups et municipalités qui ont une vision. Voilà tous les ingrédients réunis aujourd'hui pour passer à la vitesse supérieure dans la gestion des déchets.

J'ai ici une présentation. D'un point de vue technique, vous pouvez apercevoir les conteneurs, la partie apparente des conteneurs qui sont faits de matières durables, en béton armé et en acier galvanisé. La partie extérieure est en béton et la partie intérieure est en acier galvanisé. C'est un unique achat pour la municipalité. Nous sommes gagnants concernant la partie achat, puisque nous donnons une garantie sur plusieurs années, et le produit peut durer jusqu'à 20 ou 30 ans. C'est un produit qui rend nos villes plus belles qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Il est très important de voir le principe de ces conteneurs. Ils sont installés en pleine terre, à 1,50 m sous la terre. Les déchets les plus anciens sont toujours au plus bas. Cela permet de les garder au frais comme dans un frigidaire, et d'éviter la prolifération des insectes ainsi que la remontée des mauvaises odeurs. Ce sont des conteneurs de 3 ou de 5 000 litres. Ils sont refroidis. La capacité est augmentée par le fait du tassement. Ils sont vidés une fois par semaine. Imaginez que le camion du service de la municipalité ne passe dans un quartier qu'une seule fois par semaine. Cela a une influence très grande sur les coûts de la collecte.

Voici l'habillage extérieur. Il peut être variable, en béton décoré, en bois traité ou en aluminium. Cela donne à la zone urbaine et aux villes un aspect esthétique.

Nous pouvons également faire le tri à la source, puisque le couvercle peut être de couleur différente. C'est cette nouvelle phase de la gestion des déchets à laquelle Envito-STAS aspire. L'utilisateur a un ancrage visuel pour mettre le carton seul, le papier seul et les déchets mixtes seuls. Nous pouvons également l'appliquer entre-temps pour les déchets ménagers.

Je tiens à vous remercier. Si vous avez des questions, je suis là pour la journée. Merci.

Marie-Anne de VILLEPIN, *directrice de Développement sans frontières (DSF)* : Il me reste quelques minutes pour vous présenter brièvement le projet que nous souhaitons mettre en place au Cameroun en partenariat avec l'AIMF. Il s'agit d'un projet de deux ans qui allie innovation sociale et décentralisation, et qui vise à valoriser l'ESS auprès des maires camerounais. En plein processus de décentralisation, les élus locaux vont avoir de plus en plus de responsabilités, sans pour autant avoir plus de moyens de répondre aux besoins. Comme il a été souligné hier par plusieurs intervenants, l'innovation sociale est nécessaire pour répondre à ces nouveaux paradigmes. Il faut pour cela mettre en place un écosystème qui soit favorable à l'innovation et qui passe par l'interconnexion entre différents acteurs. Au-delà des désormais célèbres et reconnus partenariats public-privé, il s'agit aujourd'hui de mettre en place un espace de discussions et d'actions pour des partenariats innovants mêlant les acteurs publics-privés, mais aussi des acteurs de l'ESS, les entreprises sociales et les associations. Nous sommes rentrés aujourd'hui dans une ère de collaboration et de co-création entre ces différents acteurs. L'ESS, avec ses modèles économiques et sociaux innovants, détient un potentiel énorme qui ne demande qu'à être valorisé.

Le projet que nous souhaitons mettre en place se déroulera en deux phases. Il y aura tout d'abord une phase de sensibilisation, de réflexion et de plaidoyer auprès des maires, afin de les aider à appréhender le potentiel de partenariat et de synergie qui existe entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Cette phase sera également celle de l'identification des acteurs dans les communes. La deuxième phase (rouge) sera la phase d'action et de mise en pratique. Deux municipalités seront sélectionnées, ainsi que quatre entreprises sociales, qui bénéficieront d'une année d'incubation un peu particulière. Il ne s'agit pas là d'incuber l'entreprise sociale, comme cela a été le cas avec Wafa, mais plutôt la relation entre la municipalité et l'entreprise sociale ou l'association pour en maximiser les synergies.

Au sein du Groupe SOS, nous croyons fortement aux interconnexions entre les acteurs publics, privés et associatifs. Si ce projet est une première, il en existe un assez similaire sur le point d'être lancé dans une grande ville de France et mené par nos amis du Comptoir de l'Innovation. Le projet lui-même est basé sur un partenariat multi-acteur. Le premier acteur étant l'AIMF, et l'ensemble des maires camerounais sans lesquels rien ne pourra se faire. Pour la réalisation du projet, Développement sans frontières, nous nous appuierons sur trois partenaires locaux, et premièrement le PFAC (Partenariat France-Afrique pour le Co-développement), une association franco-camerounaise experte de l'économie sociale et solidaire. Elle travaille avec les entreprises locales afin d'améliorer et de renforcer leur engagement sociétal.

Nous travaillerons également avec Zenu Network, une association camerounaise particulièrement impliquée sur les questions de gouvernance locale et de décentralisation. Enfin, le projet comptera également sur l'expertise d'AfroLeadership, une organisation de la société civile camerounaise engagée depuis sa création en 2007 à l'amélioration de la gouvernance et à la promotion de l'ouverture des données publiques pour la transparence dans la gestion des affaires publiques, et qui vise à promouvoir la démocratie participative.

Je m'arrête là. Je n'en dis pas plus sur le projet. Je reste à la disposition de toute personne qui souhaiterait en savoir plus. Je vous remercie.

Rachel BOCHER, conseillère déléguée à l'Accueil des Nouveaux Nantais et à la Francophonie, ville de Nantes (France) Merci. Je laisse la parole à Thomas Lagier qui est lyonnais et qui va vous parler d'une start-up du nom de ForCity.

Thomas LAGIER, directeur général de For City (France) : Bonjour à tous. Je suis très honoré d'être présent parmi vous et d'intervenir devant un parterre aussi prestigieux. Je remercie également l'AIMF.

Je voudrais souligner en avant-propos que les start-ups sont et ont toujours été présentes sur les territoires. Pourquoi sommes-nous présents ici aujourd'hui ? Je pense que des territoires sont dans des transitions urbaines importantes. Les start-ups peuvent incarner en quelque sorte l'innovation, l'agilité, la souplesse et inventer de nouveaux modèles, de nouveaux modèles économiques et de nouveaux modèles d'affaires. En ce sens, je pense qu'elles jouent un rôle clé dans ces transitions urbaines que nous vivons tous et dans le développement urbain. Elles sont probablement aussi des relais de croissance pour nos villes et pour nos territoires.

Avant de présenter l'activité de ForCity, de ma société, je voudrais évoquer deux points avec vous. Je voudrais revenir sur l'intervention d'hier de la métropole de Lyon avec Karine Dognin-Sauze, qui présentait les conditions qui faisaient que l'innovation se produisait sur des territoires. Je voudrais simplement apporter un témoignage personnel. Ni moi ni mon associé ne sommes lyonnais. Nous nous sommes pourtant implantés à Lyon. Nous avons estimé que l'écosystème était là, qu'il y avait un terreau fertile et que cela nous permettrait de maximiser nos chances de réussir.

Je pense en effet que les maires et les collectivités ont clairement un rôle à jouer. Il faut déjà une volonté politique, et mettre en place un certain nombre d'actions qui permettent tout simplement de proposer ce terreau fertile pour que de jeunes pousses, des start-ups, puissent germer et pousser.

Je voudrais également revenir sur l'innovation dans le domaine du numérique qui est un point très important. Nous en avons beaucoup parlé depuis ce matin. Il y a des caractéristiques propres, assez emblématiques et assez caractéristiques du numérique. Je voudrais juste rappeler, avant de rentrer dans ma présentation d'activité, que le numérique est une vraie opportunité de développement pour les pays en voie de développement, car il y a très peu d'investissement au départ par rapport à des secteurs industriels conventionnels. Il suffit d'un ordinateur,

d'électricité et d'un réseau pour commencer à faire des choses. Nous avons une autre caractéristique. Nous dupliquons les actifs numériques à coût nul. Nous faisons du copier-coller. Cela interroge complètement les modèles économiques traditionnels. Il y a la capacité de diffuser directement à l'échelle mondiale ces innovations très rapidement. Nous avons des cycles d'innovation excessivement courts. Les choses vont excessivement vite en ce moment.

Il y a deux caractéristiques fortes sur nos territoires que je tenais à souligner. La première, c'est que nous sommes face à une inflation très importante des données. C'est plutôt une bonne nouvelle. Les données sont un peu le minerai, dont nous tirerons des diamants demain. Les données augmentent de façon exponentielle. Ce mot n'est pas du tout galvaudé, puisque nous estimons que nous produisons aujourd'hui en deux jours autant de données que l'humanité depuis la nuit des temps jusqu'à 2003. C'est faramineux.

L'autre constat, c'est que tous nos appareils, nos tablettes, nos téléphones, etc., nous sommes connectés avec des appareils qui ont de faibles capacités, de faibles mémoires et de faibles puissances. Nous avons accès à un tout qui est très important. Nous avons accès à des données de nos territoires, à des modélisations et à des informations qui étaient complètement inédites il y a 5 ou 10 ans. Cela va modifier nos modes de faire les villes, nos modes de pensée des villes et nos façons de collaborer également.

Pour vous dire un mot de ForCity, c'est une jeune start-up lyonnaise qui a moins de deux ans. Nous sommes 42 personnes. Nous travaillons sur 6 pays.

Voici le point de départ. Vous avez dans les territoires, à prendre des décisions, et elles se prennent dans des incertitudes importantes, voire de plus en plus importantes. Les territoires sont le lieu d'interactions très fortes entre tout ce qui se passe. Vous avez une forte imprévisibilité. Les territoires sont des systèmes assez peu hiérarchisés. Il y a certes des mairies et des collectivités, mais il y a aussi des entreprises et des associations. Il y a surtout des individus qui prennent tous les jours des décisions, qui modèlent et qui font ce qu'est la ville aujourd'hui. Vous avez également des séries de contraintes. Nous en avons parlé hier. Il y a les contraintes démographiques, les contraintes financières, les contraintes réglementaires et environnementales. Vous devez prendre tout cela en compte pour prendre des décisions aujourd'hui qui auront des conséquences à long terme sur demain.

Nous avons pensé que ce qui était fait dans les jeux vidéo il y a encore 10 ans du type Sin City, où nous pouvions reconstruire une ville, mettre son hôpital, des routes, etc., cela pouvait se faire avec de vrais outils aujourd'hui. C'est le projet de ForCity. C'est un outil de modélisation urbaine et d'aide à la décision qui permet de se projeter dans le temps, de tester des scénarios et de regarder les conséquences de ces scénarios sur plusieurs critères. Pour être capables de le faire, nous avons pensé aux caractéristiques propres de la ville qui sont à prendre en compte pour être capable de modéliser une ville. Il faut premièrement avoir conscience que la ville, c'est un écosystème. Il y a tout un tas de domaines qui s'interpénètrent et qui sont liés. Vous ne pouvez pas imaginer penser des transports à long terme sans penser logements, populations, aménagements, usage du sol et usage du foncier. C'est vrai pour tous les secteurs.

La deuxième caractéristique, c'est que vous pensez tous les jours, et vous devez pouvoir décrire des phénomènes qui se déroulent à de nombreuses échelles, du bâtiment à la ville. Toutes ces échelles ne sont pas en autarcie. Elles échangent des flux de personnes, de données et d'informations. Vous devez enfin penser à des échelles temporelles différentes. Vous avez dans la ville des superpositions de phénomènes qui ont des échelles extrêmement différentes, de la minute à l'heure, à l'année et à la décennie. La bonne nouvelle, c'est qu'aujourd'hui les capacités technologiques permettent d'appréhender tout cela. Nous avons donc des capacités de modéliser la ville. Pour faire quoi ? Pour la voir et la visualiser, pour regarder cette ville miroir dans le monde digital, simuler et modéliser un certain nombre de choses, pour la comprendre, pour concevoir ou co-concevoir, et pour comparer, analyser et décider sur différents scénarios et pour communiquer. Tout cela se fait dans un mode collaboratif. Nous sommes sur ce nuage (Cloud), et nous pouvons tous accéder à ce modèle urbain.

J'ai pris ici quelques exemples. Nous avons par exemple ici la capacité de planifier la construction de quartiers ou de zones d'habitation, et de regarder les conséquences sur les besoins en services, en écoles, en crèches, etc. Nous travaillons ici sur l'accessibilité, et nous mesurons l'accessibilité d'une zone en fonction du temps, en regardant de quelle façon le développement urbain et l'augmentation de la démographie vont impacter, et de quelle manière les lignes de transport en commun vont être saturées. Vous avez là des questions autour de la ville et l'énergie. Nous regardons quels sont les bâtiments où il y a le plus de consommation énergétique, pour avoir éventuellement des actions ciblées sur ces bâtiments. Ce sont ici toutes les données qui nous permettent aujourd'hui de caractériser la population par rues et par quartiers. C'est assez incroyable. Nous pouvons avoir des informations sur les classes

sociodémographiques, sur l'âge, etc. Cela permet d'adapter des services, par exemple la collecte des déchets à certains quartiers.

Nous avons ici un projet où nous avons cherché à regarder les conséquences de la prolongation d'un métro sur le prix du foncier, sur l'immobilier et la densité urbaine. Nous regardons les conséquences, et nous comparons des scénarios. Beaucoup de possibilités sont offertes par ce type d'outil. Nous pouvons faire des erreurs dans cette ville miroir numérique. Nous pouvons essayer des choses et imaginer des scénarios. A quoi tout cela peut-il servir ? Cela nous sert à tester des scénarios et à convaincre de tiers acteurs. La ville ne se fait pas toute seule. Il y a des parties prenantes, des financeurs et des acteurs. Cela permet de convaincre ces gens-là et de comparer les projets sur d'autres critères que les critères économiques. Il nous est souvent demandé de regarder les critères de création d'emplois, les critères liés à l'environnement, comme le CO2, ou des critères sur la qualité de vie également. Nous minimisons les risques que nous prenons en faisant des choix et nous augmentons la résilience de nos villes.

J'ai envie de dire pour conclure que je suis assez convaincu que ces nouveaux modes de faire, qui sont basés sur des outils numériques, vont interroger les gouvernances sur la manière de faire la ville ensemble. Cela ouvre principalement de nouvelles libertés de faire et de décision. Je pense que c'est plutôt une bonne nouvelle pour des villes plus efficaces, plus agréables et plus durables.

Je vous remercie de votre attention.

Rachel BOCHER, conseillère déléguée à l'Accueil des Nouveaux Nantais et à la Francophonie, ville de Nantes (France) Merci, Thomas Lagier.

J'appelle maintenant Kamel Kaouech, qui est tunisien. Je vous proposerai ensuite un échange autour de la présentation des trois start-ups.

Kamel KAOUECH, co-fondateur, Mint It Sarl (Tunisie) : Mesdames et Messieurs les Maires, les membres, les experts et invités de l'Association Internationale des Maires Francophones.

Nous allons vous présenter aujourd'hui l'espace innovation. Nous commençons par une petite question rapide. Avez-vous téléchargé l'application de cette 35^e assemblée générale ? Oui, super. Qu'allons-nous faire cette année ? Nous allons essayer d'innover. L'innovation est un changement. Nous allons prendre le risque d'essayer d'innover. C'est le concept qui s'appelle un vote. Nous allons utiliser le mobile pour voter. Il y a quatre petites start-ups dans le couloir. Nous essayons de les encourager et de leur donner leur chance, car elles ont des projets innovants. L'innovation ne concerne pas que les TIC. Il y a une start-up qui a des projets innovants dans l'énergie renouvelable, l'énergie solaire. Il y en a d'autres dans les TIC. Elles étaient au nombre de sept au départ, et deux de Dakar se sont désistées. Nous sommes du coup sur quatre projets innovants. Je vais donner rapidement leur chance à ces start-ups pour pitcher leur projet.

Le vote se fera en temps réel. Vous pouvez voter en temps réel si vous avez chargé l'application mobile. Nous annoncerons le meilleur projet la dernière journée, le 9 à 20 heures. Participez et donnez la chance à ces entrepreneurs assez innovants. Les *smart cities*, les villes intelligentes passent par un petit changement et par des petits projets qui répondent à vos besoins.

Nous appelons le représentant de la société Squirro, pour qu'il puisse nous parler de son projet en deux minutes.

Aymen LABIDI, Gérant, Squirro Sarl (Tunisie) : Bonjour tout le monde. Je suis le gérant de la start-up tunisienne Squirro. Nous sommes ici aujourd'hui pour présenter notre projet. Il s'agit d'une plate-forme de covoiturage. Le but est vraiment d'améliorer la qualité de vie dans nos villes, de réduire et d'alléger les embouteillages. Concernant l'écologie, nous réduisons l'émission de CO2. Merci d'aller voir ce site.

Kamel KAOUECH, co-fondateur, Mint It Sarl (Tunisie) : Bravo, Aymen. J'invite le représentant de Station Energy, Alexandre.

Alexandre CASTEL, président, Station Energy (Côte d'Ivoire) : Bonjour à tous. Je suis ravi de pouvoir vous présenter Station Energy. Nous travaillons sur les problématiques de l'accès à l'énergie et aux services de base en Afrique de l'Ouest principalement. J'imagine que vos villes de taille moyenne ou petite ont des problématiques d'accès à l'énergie, que ce soit des délestages, des problématiques de manque de puissance ou de sites isolés. Station Energy développe des micro-infrastructures, et utilise l'énergie pour pouvoir apporter des services de base. Nous travaillons concrètement sur l'électricité, que ce soit des microcentrales solaires pour pouvoir sécuriser des bâtiments publics comme une mairie, un dispensaire ou une école. Nous travaillons également sur l'éclairage public. Des lampadaires solaires peuvent aussi permettre de faire du WiFi en ville, avec l'aide des lampadaires. Nous travaillons ensuite sur tout ce qui est pompage pour l'irrigation, sur du pompage solaire, ainsi que sur la chaîne du froid, avec des solutions de chambres froides solaires autonomes. La particularité, c'est que Station Energy développe ses propres financements pour proposer à ses clients – sous forme de leasing de trois à quatre ans – des mairies par exemple, pour qu'ils puissent s'équiper au fur et à mesure, développer de l'infrastructure et améliorer l'infrastructure. Merci.

Kamel KAOUECH, co-fondateur, Mint It Sarl (Tunisie) : Merci, Alexandre. Je demande à la représentante de la société Algo de me rejoindre. C'est une entreprise start-up marocaine. Ils ont développé un kiosque qui aide les services de la municipalité, pour retirer un extrait de naissance.

Kaoutar CHRAIBI, Cheffe de projet, Algo Consulting (Maroc) : Bonjour. Je représente ici la société marocaine Algo Consulting Group, et notamment notre e-kiosque de dématérialisation des services qui est destiné à être posé dans les mairies, les communes ou les municipalités. Le principe est très simple. C'est un kiosque qui peut être posé dans les mairies. Le citoyen se déplace une première fois pour faire son enregistrement avec son empreinte digitale, sa signature électronique et sa photo. A partir de ce moment-là, le citoyen peut faire toutes ses demandes à partir d'un site Web ou d'une application mobile. Il recevra les documents de manière électronique, signé électroniquement avec un QR code. C'est un gain de temps pour le citoyen. C'est une traçabilité pour les mairies. C'est diminuer, voire éliminer le risque et diminuer l'opportunité de fraude. Merci.

Kamel KAOUECH, co-fondateur, Mint It Sarl (Tunisie) : Merci beaucoup. La dernière concerne Thomas qui a déjà présenté son entreprise ForCity. C'est un système d'aide à la décision.

Je vous souhaite une très bonne 35^e assemblée générale. Je compte sur vous pour participer au vote. Nous devons encourager ces start-ups. L'innovation commence par un changement. Je vous donne un exemple. Il y a aujourd'hui en Afrique une *success story*. C'est le cas de paiements mobiles avec le Kenya. Il a été l'exemple pour renseigner le monde. Qu'est-ce que le paiement mobile ? Je veux que l'innovation pour une ville intelligente vienne d'une ville francophone. Qu'est-ce qu'une ville intelligente ? Merci.

Rachel BOCHER, conseillère déléguée à l'Accueil des Nouveaux Nantais et à la Francophonie, ville de Nantes (France) Winston Churchill disait : « Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne par la gorge ». Je pense que c'est un peu le message que vous vouliez faire passer.

Avez-vous des commentaires ou des réflexions ? Avez-vous des interrogations sur ces trois présentations ?

Sylvie LAINÉ, ancienne déléguée générale de la Fondation nationale entreprise et performance : Je suis de la Fondation nationale Entreprise et performance. Nous sommes une fondation de recherche au service de la performance collective sur le lien entre les secteurs publics et les secteurs privés. Je remercie tout d'abord les différents intervenants, et bravo à l'AIMF pour la qualité des débats depuis hier. J'ai une question qui nous ramène un peu à ce qui a été dit par certains intervenants. Vous avez dit, Madame, qu'il faut le temps de mûrir. D'autres ont parlé justement du temps, de la durabilité, de la solidarité, mais toutes vos start-ups sont belles. Elles portent de beaux projets. Elles sont très jeunes. Il m'intéresserait de savoir si vous avez des exemples de pratiques pour mesurer la durée de ces entreprises. Ceci pour savoir si au-delà de deux à trois ans, voire cinq ans, elles peuvent être viables et à proprement parler durables.

J'ai une question qui porte sur l'accompagnement. J'ai été tout à fait séduite par les modes d'accompagnement au lancement. Dans la mesure où les fondateurs et les créateurs de start-ups ne peuvent pas être des génies solitaires,

mais doivent à proprement parler être accompagnés par des gens solidaires, y a-t-il une mise en place de mentorat pour les femmes sur la durée ? De binômes sur la durée ? Est-ce que quelqu'un au sein de l'AIMF, au sein des villes, a des exemples de ce type d'accompagnement ? Je ne parle pas uniquement au moment du lancement, mais sur plusieurs années. Merci.

Marie-Anne de VILLEPIN, *directrice de Développement sans frontières (DSF)* : Je vais faire une petite réponse rapide. Concernant la durabilité et la pérennité de ces petites structures, je vais prendre l'exemple que je connais le mieux, qui est le Groupe SOS. Il a 30 ans. C'était une toute petite association au départ. C'était un éducateur spécialisé qui travaillait avec les jeunes toxicos et qui s'est rendu compte qu'il y avait un problème de dépendance à la drogue, et il a lancé SOS Drogue. Il s'est rendu compte qu'une fois que ces jeunes étaient sortis de la drogue, il fallait trouver un emploi. Il a lancé une structure sur l'emploi et ainsi de suite. Le Groupe SOS représente aujourd'hui 330 établissements différents. Ils ont tout un modèle économique différent. La structure en tant que telle est pérenne depuis exactement 31 ans. C'est donc possible.

Concernant votre autre question, nous ne sommes pas spécialisés sur les femmes. Wafa est une des incubées, mais nous avons également des hommes incubés chez nous. Il y a plein de *mentorings* possibles. Il y a notamment la plate-forme MicroMentor qui est initiée par les Américains. Je ne vais pas en dire beaucoup plus, puisque les initiatives sont séparées. Il y a également des banques qui font des programmes de bénévolat de compétences. Je pense notamment à Microfinance Sans Frontières de BNP Paribas, qui prend ses experts de la banque pour accompagner des entrepreneurs sociaux. Les programmes sont nombreux. Ils ne sont pas forcément orientés sur les femmes, mais nous pourrons en rediscuter si vous le désirez.

Rachel BOCHER, *conseillère déléguée à l'Accueil des Nouveaux Nantais et à la Francophonie, ville de Nantes (France)* Autre question ?

Khadija ALFEDDY, *adjointe au maire de Marrakech (Maroc)* : Merci, Mesdames et Messieurs les intervenants, pour ces excellents résultats. Je vais essayer de vous sortir un peu de votre technologie. Je n'ai pas vu d'exemple de femmes combattantes. Les femmes artisanes, partout dans le monde et dans mon pays, sont des femmes qui innovent et créent. Je vais vous donner un certain nombre d'exemples. Marrakech a connu en 1980 un cycle de sécheresses très accrues. Le cheptel s'est réduit. Les femmes ont du palier ces aléas climatiques et ces avatars économiques. La femme artisan marocaine... Je sais que partout en Afrique, le tissage de tapis... Dans cette période où le cheptel s'est réduit, la femme artisan a développé une alternative innovante. Je pense que tout le monde connaît le tapis boucherouite. Elle a remplacé le fil de lin par des chutes de tissus, et il a donné un beau tapis qui a fait le tour du monde. Toujours dans le même cycle, il y a eu la vannerie. La femme marocaine a remplacé les feuilles de palmier (doum) par les plastiques jetés. Le recyclage, c'est la solution de durabilité. Ce sont ces femmes analphabètes qui ne sont pas éduquées et qui n'étaient pas encadrées qui ont innové. Elles le font toujours. Nous avons des signatures de grande renommée à Marrakech maintenant, dans la poterie et dans beaucoup de choses. Ce sont les femmes qui sont à la base. Cela me fait mal au cœur que ce volet ne soit pas pris en compte. Merci.

Franck KIYONGE OYOMBO, *secrétaire permanent adjoint de l'Association nationale des villes et communes de RDC* : Merci. Nous avons eu un exposé sur les déchets hier, sur la valorisation des déchets. Ceci pour avoir les moyens nécessaires pour financer les projets des mairies. La start-up Algo nous parle de la dématérialisation de services, et nous donne comme avantage le gain de temps et la traçabilité. Est-ce que cette start-up a un intérêt sur la mobilisation des recettes, afin que les mairies puissent avoir les moyens de leur politique ? Merci.

Alexandre KITSA MWISSA, *chef du bureau énergie, ville de Butembo (RD Congo)* : Merci de me donner la parole. J'ai simplement à faire une recommandation par rapport aux dernières interventions des entreprises. Le problème des énergies renouvelables n'est pas vraiment développé sur toutes les mairies. Tunis est apparemment très avancée. Est-ce que l'AIMF peut favoriser les échanges scientifiques ou la formation d'abord ? Les ressources des énergies renouvelables existent. Il y a l'ensoleillement, le mouvement du vent, les déchets et les traitements. Je ne connais pas beaucoup de villes. Mon frère qui vient de Kinshasa peut peut-être nous apporter son expérience. Je ne connais pas d'unités de production jusqu'à présent. Ce sont pourtant des solutions existantes. Nous prions l'AIMF de favoriser les échanges et surtout la formation. Si les mairies peuvent collaborer et peuvent se visiter les

unes et les autres, elles verront de quelle manière procéder. C'est une réponse aux recettes, comme l'a dit tout à l'heure la personne de Kinshasa. C'est également une réponse à l'économie solidaire et sociale avec la création des emplois et la génération de ressources financières. Je vous remercie.

Rachel BOCHER, conseillère déléguée à l'Accueil des Nouveaux Nantais et à la Francophonie, ville de Nantes (France) Une dernière question ou interrogation. Nous passerons ensuite la communication de Nantes et de Nice.

Antoinette KAPINGA, maire de Kananga (RD Congo) : Merci Madame. Je suis maire de la ville de Kananga. J'interviens par rapport à la présentation de Développement sans frontières. C'est un peu la continuité des interventions d'hier. J'ai une expérience un peu malheureuse, dans la mesure où j'ai tenté dans ma ville de 1,5 million habitants, où la population n'a pas beaucoup de culture fiscale. Après avoir expérimenté un projet du genre collecte des déchets, avec la transformation des déchets plastiques sous forme de pavés, nous avons décidé avec la population locale d'accepter ce projet qui était financé par l'Union européenne en collaboration avec une ONG. C'est une sorte de synergie que nous avions réalisée.

Le projet a fonctionné pendant deux ans, dans la mesure où il y avait un flux de financement. Nous collections les déchets. La population était formée, et savait ce qu'il fallait faire. Nous avions créé des petites entreprises de femmes qui collectaient des sachets plastiques. Elles étaient devenues de mini-entreprises. L'un de nos objectifs, c'était de donner du travail à ces femmes. Le véhicule est tombé en panne au bout de trois années. Là où nous avions créé des centres de transit, les déchets devenaient gênants pour la population. L'ONG Caritas Développement, avec laquelle nous avions obtenu ce financement auprès de l'Union européenne se trouvait être l'intermédiaire, et c'était vraiment quelque chose qui était bien monté, mais lorsque le projet a pris fin au bout d'un certain temps, et la population n'ayant pas l'habitude de payer ses déchets, il a fallu réaliser beaucoup de travail que les gens acceptent de payer parcelle par parcelle.

C'est une affaire pratiquement impossible lorsque vous avez une population où l'adressage pose problème. Il faut déjà comprendre qu'il faut payer ses propres déchets dans une ville. La population a trouvé au bout de trois ans que le centre de transit devenait encombrant. Elle ne voulait plus payer. Ceux qui payent ne permettent pas de couvrir l'amortissement du camion, etc. Nous nous sommes donc retrouvés dans une situation bloquée. Le centre de transit existe. Nous traitions, nous transformions et nous faisions du compost. Nous réalisions des pavés et des dalles qui nous coûtaient plus cher. La population ne sait plus les payer. Nous nous sommes retrouvés bloqués.

Ce sont des expériences nécessaires pour montrer à d'autres mairies qu'il est bien facile de présenter schématiquement et théoriquement de quelle manière cela fonctionne, mais il y a tout un tas de facteurs qui sont liés, selon les contextes différents des villes. C'est bien beau, mais je sais que le centre de transit ne sert plus. J'ai des groupes électrogènes qui attendent les déchets organiques pour en faire du compost, mais qui sont bloqués. Je ne sais plus faire mes pavés en plastique. Ces femmes qui avaient de petits centres d'achat de plastique ne peuvent plus travailler. Vous imaginez que c'est tout un ensemble de problèmes pour un maire. Il était facile de dire pour l'Union européenne que deux ans suffisaient et que nous allions nous en sortir. Cela n'était pas possible.

Rachel BOCHER, conseillère déléguée à l'Accueil des Nouveaux Nantais et à la Francophonie, ville de Nantes (France) Merci beaucoup pour votre témoignage. Il nous reste deux communications de nos collègues de Nice et Nantes. C'est Bernard Massabo pour Nice, qui est secrétaire général de Réseau des Villes Euromed.

Bernard MASSABO, secrétaire général réseau des villes Euromed DGAEIEI-EUROMED Métropole Nice Côte d'Azur (France) : Bonjour. Je vais intervenir dans le droit fil des deux start-ups qui ont présenté l'innovation numérique et le kiosque dématérialisé. Je souhaiterais dire que nous connaissons des conditions économiques difficiles pour toutes les villes. Il nous faut pour cela créer de nouvelles richesses. C'est pour cela que les villes développent toutes des stratégies de développement économique. L'innovation est un moyen d'apporter ces nouveaux services et ces nouvelles richesses aux citoyens.

Je voudrais prendre trois exemples pour éclairer la démarche de la métropole Nice Côte d'Azur. Ce n'est pas une liste exhaustive. Ce sont des exemples dans des domaines différents, qui vous montreront que ces différentes

innovations, à la fois sociales et technologiques, couvrent tous les domaines de la ville. Il s'agit en effet de services aux citoyens, de mobilité, de la santé, de l'enseignement et de l'environnement. Tous les domaines sont concernés.

Le premier exemple rejoint l'exemple de la start-up sur l'e-kiosque. Nous avons décentralisé dans un centre commercial à titre d'expérience pilote, là où les habitants viennent facilement, une mairie virtuelle. C'est-à-dire que depuis cet endroit, vous pouvez rentrer en contact informatiquement ou téléphoniquement avec les services de la mairie, et effectuer toutes vos démarches administratives, d'État civil ou autres, sans avoir à vous rendre dans les locaux de la mairie. C'est une expérience pilote qui peut se dupliquer dans les différents quartiers de la ville.

Une deuxième expérience a été consacrée au domaine de la mobilité. Je voudrais vous dire que ce que nous avons essayé de constituer au niveau de la métropole Nice Côte d'Azur, c'est une base de données urbaine qui est ouverte aux entreprises et aux start-ups qui veulent proposer de nouveaux services. Vous avez dans ces bases de données, des éléments sur la mobilité, sur l'air, sur le bruit, sur l'eau, sur les déchets et l'énergie. Ce sont toutes les données dont dispose la métropole sur son territoire. Une start-up a souhaité développer un service sur téléphone mobile en termes de covoiturage. C'est une application très simple à mettre en œuvre et qui ne demande pas d'investissement. Ils ont analysé les données en termes de déplacements sur le territoire, et ils se sont aperçus qu'il y avait cinq grands axes de déplacements majeurs sur le territoire, notamment dans le cadre du trajet domicile-travail.

Il y a des solutions de transport en commun sur ces grands axes avec des connexions, et parfois des horaires qui ne sont pas forcément toujours respectés. Les usagers trouvaient que le niveau de service n'était pas forcément optimum. Cette solution de covoiturage permet de mettre en relation les conducteurs et les passagers qui ont à peu près le même profil, les mêmes habitudes et les mêmes destinations. Cela apporte un service nouveau. C'est une société qui s'est créée pour cela et qui a développé sa première application sur le territoire de la métropole Nice Côte d'Azur. Elle va désormais le proposer aux autres agglomérations françaises ou autres, à partir de données fournies par la ville. Je pense que c'est un dispositif qui est applicable au niveau de vos villes, comme le premier. Les villes ont énormément de richesses. Ce sont les données dont elles disposent. En les mettant à disposition, elles peuvent créer et elles peuvent être à l'origine de la création de nouveaux services, de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois.

Le troisième exemple concerne le domaine de la santé numérique, mais plus particulièrement par rapport aux seniors. Un grand nombre de nos villes, que ce soit en France, en Méditerranée ou dans le reste du monde, vont connaître une augmentation très importante de la part des seniors. L'objectif en termes de santé, c'est également le maintien d'une certaine autonomie des seniors, et de pouvoir adapter les logements et la façon de vivre pour que les seniors puissent rester dans leur environnement habituel et familial et qu'ils n'aillent pas forcément en maison de retraite. Ce n'est pas forcément l'endroit idéal d'un point de vue psychologique.

Nous avons développé au niveau de la métropole, un centre qui réunit à la fois des start-ups qui veulent se développer dans le domaine de la santé numérique, notamment pour l'indépendance des seniors, ainsi qu'un appartement-témoin qui fait appel à différentes innovations de différentes entreprises pour l'équipement de ces appartements, que ce soit un simple niveau de l'accessibilité, ou par des développements un peu plus technologiques, avec des capteurs dans le lit pour regarder l'évolution du poids de la personne âgée. Un déclin du poids sur une période d'un ou deux mois peut donner un signe d'alerte d'un mauvais état de santé. Il peut y avoir également des capteurs au niveau du sol de la chambre, car souvent les chutes se font à proximité du lit. Cela permettrait de renvoyer sur un système d'alerte. C'est toute une série d'innovations qui sont présentées. Cela permet aux personnes de venir voir, échanger et de faire des propositions pour éventuellement créer de nouveaux services et des innovations. C'est un troisième exemple.

Ce sont trois exemples parmi tant d'autres que nous essayons de développer, mais qui sont des dispositifs innovants transposables dans vos villes. Nous tenions à vous les présenter.

J'aurais dû commencer par là. Je remercie l'AIMF de nous avoir conviés. Merci beaucoup.

Rachel BOCHER, conseillère déléguée à l'Accueil des Nouveaux Nantais et à la Francophonie, ville de Nantes (France) : Il me reste mon intervention sur Nantes. Cela illustre particulièrement bien la question qui a été posée : en quoi le maire peut-il soutenir l'entrepreneuriat féminin et le développement des start-ups ? Nous avons réalisé dans le cadre d'un événement majeur, la semaine du numérique qui se nomme la Digital Week. Il y a eu un prix pour les Femmes du Digital Ouest.

Je vous donne juste quelques éléments de contexte. Nous savons que le numérique est un secteur d'avenir pour l'économie française, mais pour tout le monde, et notamment pour les femmes. Nous avons une filière d'excellence économique en Pays de Loire ainsi que sur le plan national. Nous trouvons néanmoins au niveau local de nombreux modèles d'entreprises tels que : Vente-Privée, The Family et Cézanne. Les chiffres donnés par le Semtech Numérique en 2014 relèvent bien que c'est un domaine faiblement investi par les femmes, 28 % au niveau national. Nous disons que l'innovation vient de l'ouest, mais il n'y a que 26 % en France. L'objectif, c'est de bien placer la métropole. Nous avons eu en France des labels French Tech pour les villes numériques. Nantes a été labellisée French Tech. C'est bien de placer Nantes Métropole sur le devant de la scène non seulement nationale, mais internationale.

Il faut bien mettre en lumière le talent du numérique pour générer de nouvelles vocations, notamment au niveau des femmes, quel que soit leur statut, qu'elles soient salariées, étudiantes, artistes, porteuses de projets ou chefs d'entreprise. C'est vraiment de favoriser l'emploi pour les femmes dans un secteur dynamique. Nous savons que c'est un secteur dynamique accessible où de nombreux postes restent à pourvoir. La question de la formation est bien entendu posée. Il faut soutenir la formation pour ces femmes qui veulent devenir entrepreneures. C'est la question qui a été posée concernant les aides du financement. Je pense que c'est bien dans la complémentarité femmes/hommes que nous allons enrichir nos entreprises et les aider à se développer en France et sur l'international.

Toujours dans les objectifs, il faut développer au niveau de l'international et donner une visibilité médiatique. Il faut permettre aux femmes d'évoluer à deux niveaux, soit par la création d'entreprises, soit d'évoluer sur des postes clés. Il est nécessaire pour cela de fédérer toutes les forces vives de l'économie de la région. Je pense aux entreprises, aux associations, bien sûr aux collectivités territoriales et aux écosystèmes numériques pour encourager la mixité dans le digital.

La semaine Digital Week, c'est une semaine du numérique à Nantes. C'est la deuxième édition. Les derniers chiffres viennent de tomber. Il y a 98 500 participants pendant cette semaine du numérique. Cela a pu fédérer 49 événements avec 29 nationalités différentes et 70 acteurs mobilisés pendant 10 jours avec une communication renforcée. Nous avons noté le nombre de tweets qui se monte à 2 500. C'est important. Cette deuxième édition donnera lieu à une troisième qui se déroulera en septembre 2016. Vous êtes tous conviés à Nantes entre le 17 et le 27 septembre 2016.

Revenons sur ce prix Femmes du Digital Ouest. Le but est d'intégrer dans cet événement un prix concernant les femmes. Ce sera une récompense qui sera décernée aux femmes actrices de la transformation digitale et de l'économie du numérique, quels que soient les éléments, que ce soit juste une petite start-up ou un grand Groupe présent dans la région des Pays de la Loire. Il y a eu un jury. La présidente d'honneur se trouvait être la maire de Nantes Métropole, Johanna Rolland. Cette initiative a été poussée par un collectif de femmes très motivées et très passionnées par le digital avec des parcours très complémentaires. Le prix est le prix Femmes du Digital Ouest, car nous souhaitons ne pas nous limiter à la région des Pays de la Loire, le grand ouest, mais prendre un rayonnement beaucoup large dans le futur, qui pourrait correspondre à trois ou quatre régions.

La question est d'oser le digital au féminin en 2015. Trois prix ont été accordés. Il y a eu deux distinctions et un coup de cœur. Le premier a été celui de l'entrepreneuse numérique. Cela concernait un projet de transition digitale au sein d'une organisation, un projet de mise en place de modèles de business disruptifs en lien avec le numérique. Le deuxième était celui de l'entrepreneuse du numérique, pour récompenser une start-up ou une société innovante dans le domaine du numérique. Le coup de cœur était pour récompenser une femme du numérique qui avait un parcours particulièrement étonnant et détonnant, avec un profil disruptif, qui a su prendre des risques pour réaliser un projet innovant.

Juste quelques chiffres. Les appels à candidatures ont été lancés au mois de juin. Les prix ont eu lieu au mois de septembre. 50 dossiers ont été retirés, et 30 déposés. 15 fiches se sont retrouvées devant un jury.

Je voudrais vous donner les noms de ces trois jeunes femmes qui ont été lauréates. La première est Madame Anaïs Vivion, qui a le prix de l'entrepreneur du digital. C'est une jeune femme de 27 ans qui a réussi à monter une start-up assez importante en trois ans, qui se nomme Be App, et qui devient une référence en région Pays de Loire de la communication mobile. La deuxième se nomme Mélanie Péron, qui a eu le prix du coup de cœur. Elle a créé une start-up dans le cadre du social. Pour reprendre un peu les propos de mon collègue de Nice, dans la coordination du mieux-être par rapport au public fragilisé. La troisième se nomme Emilie Gieler. Elles ont toutes les trois environ 30 ans. Elle a créé le prix de l'entrepreneur digital dans le cadre des méthodes de gestion des applications du Web.

Trois prix ont été distribués dans le cadre de cette semaine du Digital Week. Cela a permis de donner un axe fort de communication sur les femmes. Il faut oser le digital au féminin. Cet axe fort a été renforcé pendant toute cette semaine, pendant les 10 jours du mois de septembre. Il y a également un événement soutenu par tout le comité de pilotage, avec des objectifs clairement affichés, à savoir développer l'emploi des femmes dans le numérique, favoriser la création d'entreprises et favoriser l'accès des femmes à des postes clés.

Je vous remercie de votre attention.

Rachel BOCHER, conseillère déléguée à l'Accueil des Nouveaux Nantais et à la Francophonie, ville de Nantes (France) : Il est 11 h 30. S'il y a une ou deux questions pour les villes de Nice et de Nantes, nous les prenons avant de poser quelques conclusions. Je donnerai ensuite la parole à Maxime Schirrer. Avez-vous quelques commentaires ou réflexions ? Je laisse la parole à Maxime pour quelques mots avant d'achever la séance.

Maxime SCHIRRER, maître de conférences, département villes, échanges, territoires, urbanisme et environnement, CNAM : Deux points, puisqu'il est difficile au final de donner une généralité tant les présentations ont été diverses dans les sujets et dans les échelles d'intervention. Je reviendrai sur le début de ma présentation concernant les échelles. Il y a depuis 15 ans des financements d'aide au développement dans les projets qui passaient dans les partenariats public-privé. Je pense que nous en entendrons parler dans quelques instants. Je crois que l'exemple de toutes ces start-ups qui nous montre l'élaboration d'une stratégie territoriale en lien avec l'économie résidentielle nous permet de voir qu'il y a un développement local qui n'est pas forcément adapté à la question des PPP qui parlent pourtant de partenariats public-privé à une échelle locale.

Le deuxième point est en lien avec ce que vient de dire Rachel. C'est la création d'événements publics qui doit servir de plate-forme, de réseautage social, puisqu'il s'agit bien de cela au final. De quelle manière réaliser du réseautage au niveau social pour faire se rencontrer des acteurs économiques et pour pouvoir faire passer l'inventeur à l'innovateur ? C'est bien la différence. L'inventeur n'a pas de marché pour développer son action, alors que lorsqu'il passe innovateur, il a un marché, ou du moins, son invention a trouvé son marché pour son développement.

Cela me fait dire en termes de conclusion que nous avons souvent entendu la phrase : « Penser global, agir local ». Je pense que nous avons vu aujourd'hui qu'il fallait penser local pour agir local.

Rachel BOCHER, conseillère déléguée à l'Accueil des Nouveaux Nantais et à la Francophonie, ville de Nantes (France) Merci, Maxime. Merci à tous de votre présence assidue et de votre attention. Je rappellerai qu'il faut voter demain soir. Je pense que vous avez tous mérité une bonne pause-café. Merci.

Table ronde n° 2 :

« Mise en œuvre du partenariat stratégique AIMF-Commission européenne : plus d'autonomisation des villes pour un développement durable et inclusif des territoires »

Simon COMPAORÉ, ancien maire de Ouagadougou (Burkina Faso) : Ils se sont élevés contre le tripotage de la constitution, et cela a abouti au départ de l'ancien président Blaise Compaoré, qui a quitté le pays grâce à l'action vigoureuse de ces défenseurs de la liberté de la démocratie que sont les femmes et les jeunes. Cela s'est déroulé en octobre 2014. Nous avons assisté à un putsch qui a échoué il y a trois semaines. Un putsch organisé par les partisans de l'ancien président qui a fui le pays. Il a été préparé par le régime de la sécurité présidentielle qui avait été installé par le président fuyard. Une fois de plus, grâce à l'action des jeunes et des femmes, une mobilisation jamais égalée avec l'appui de la communauté internationale, nous avons pu faire échouer ce putsch. Ils ont été arrêtés et remis entre les mains de la justice. C'est pour cela que je voudrais témoigner ici en tant qu'ancien maire et avec vous, que nous devons dans nos villes... J'ai un regard favorable sur ces deux couches essentielles qui sont les piliers de la démocratie et du développement dans nos collectivités.

Ce deuxième atelier porte essentiellement sur le partenariat stratégique qui a été conclu entre l'AIMF et la commission européenne. Je voudrais rappeler que l'approche a été entreprise depuis mars 2007 par le secrétariat exécutif et le secrétariat permanent de l'AIMF. Une mission a été envoyée à Bruxelles. Les démarches avec la commission ont été entamées ainsi qu'avec l'Union européenne. Ce qui s'est passé le 21 janvier 2015 n'est que l'aboutissement de ces débuts de négociations. Cela a permis à votre président, à notre président de l'AIMF, de signer ce partenariat avec la commission de l'Union européenne. Ce partenariat porte essentiellement sur l'autonomisation des villes pour un développement durable et inclusif de nos territoires. Je voudrais simplement dire que c'est une évolution majeure de l'Union européenne qu'il convient de saluer.

L'Union européenne est aujourd'hui l'une des seules grandes organisations à soutenir les autorités locales de manière plus étroite et claire, tant en matière de reconnaissance politique des acteurs que nous sommes et que vous êtes, qu'en matière de financement pour des projets de nos territoires. Il y a très peu d'organisations qui acceptent de travailler directement avec les villes. Il faut saluer cette évolution au niveau de l'Union européenne, et saluer tous les acteurs qui ont permis à cela. Je voudrais saluer Pierre Schapira, qui était parlementaire, député au Parlement européen. Il a beaucoup travaillé – comme d'autres – à ce que cela soit possible aujourd'hui. C'est-à-dire la reconnaissance officielle par la commission de l'Union européenne de la place et du rôle des autorités locales dans le développement, et plus précisément dans le développement local de nos territoires. Ce partenariat vise à faire en sorte que les préoccupations qui avaient été avancées lors de la 34^e assemblée générale tenue à Kinshasa soient prises en compte.

Nous aurons trois interventions tout à l'heure. Le représentant de l'Union européenne présentera la première, Monsieur Laloge. Il s'est trouvé avec vous à Kinshasa. Nous écouterons ensuite deux témoignages. Le premier sera livré par le président de l'association des maires du Sénégal, le maire de Guédiawaye. Monsieur Aliou Sall va nous faire part de son expérience dans le domaine du dialogue avec l'État central. Le troisième intervenant sera Monsieur Charlie-Martial Ngounou, qui est le représentant de l'AIMF basé au Cameroun. Il présentera une expérience réussie en matière de coopération entre villes et État, autour des finances locales pour améliorer la capacité d'investissement des villes.

Nous demanderons ensuite au secrétaire permanent de l'AIMF de vous décliner la suite de la procédure de mise en œuvre du partenariat conclu entre l'AIMF et la commission de l'Union européenne.

Avant de donner la parole à Monsieur Laloge, je dois dire qu'à la suite de la signature de ce partenariat entre l'AIMF et la commission de l'Union européenne, un certain nombre d'étapes ont déjà été franchies. Une réunion s'est tenue en juin dernier au niveau du secrétariat permanent, avec six experts territoriaux qui ont travaillé et qui ont dégagé une proposition technique de mise en œuvre. Cette proposition technique a été validée par un comité de haut niveau qui s'est réuni tout dernièrement à Dakar. C'est à la suite de ces travaux que les documents qui vous ont été distribués ont été confectionnés. Il s'agit aujourd'hui, cet après-midi, de passer au peigne fin l'ensemble des propositions qui sont déclinées dans les documents qui vous ont été distribués, et de vous montrer aussi la

possibilité que vous aurez à pouvoir participer à quelque niveau que ce soit, au niveau de la mise en œuvre de ce partenariat stratégique signé entre l'AIMF et la commission de l'Union européenne.

Nous allons demander sans plus tarder à Monsieur Laloge de décliner tous ses titres. Vous avez la parole.

Michel LALOGE, chef du secteur des autorités locales, unité DEVCO B.2, société civile et autorités locales, Commission européenne : Merci, Monsieur le Président, Messieurs les Maires, honorables membres de l'AIMF, chers amis. Je voudrais d'abord vous remercier d'avoir invité l'Union européenne à cette assemblée générale de l'AIMF. Nous avons commencé un partenariat, et il est bon que nous le suivions. L'assemblée générale est un moment particulier dans lequel des initiatives sont prises, des échanges d'idées, mais aussi des bilans. Le secrétaire général fera un peu le bilan concernant le partenariat. Je voudrais aussi m'associer au président pour remercier Monsieur Schapira qui a été le catalyseur de cette affaire avec son fameux rapport. La preuve en est, c'est que lorsque j'ai pris ces fonctions il y a un an, c'est le premier rapport qui a été déposé sur mon bureau en disant : « Tu lis cela. Tu vas comprendre un peu où tu vas ». Nous avons ensuite mis la communication de l'Union européenne qui était la traduction politique des constats qui étaient faits par ce rapport.

J'avais préparé une longue présentation, mais rassurez-vous. Je vais aller plutôt vite, puisque je n'ai que 10 minutes. Je vous présente le plan, car vous l'aurez dans le document, et un certain nombre de renseignements pourront vous intéresser sur la nouvelle vision. C'est la communication de juin 2013. Le premier ingrédient, c'est le fruit d'un rapport parlementaire au niveau du Parlement européen. Il y a une longue tradition au niveau local de l'Union européenne qui a travaillé sur le développement local, sur l'agriculture, sur la décentralisation avec d'autres coopérations, comme la coopération française. C'est un domaine sur lequel nous nous sommes concentrés depuis les années 80.

Nous avons maintenant une approche plus politique dans le domaine du développement. Nous considérons que les autorités locales et les organisations de la société civile ne sont pas seulement des implémenteurs, mais aussi des partenaires politiques. Vous parlez il y a deux secondes de la réaction de la jeunesse et des organisations de la société civile. Je peux aussi citer ce qui s'est déroulé au Sénégal. Le secrétaire général en parlait hier. Cela devient une force politique, une force d'interpellation des pouvoirs publics et une force de négociation des politiques qui est importante. Nous le prenons en compte, puisque c'est quelque part un contre-pouvoir extrêmement intéressant, sans déstabiliser l'État, mais pour qu'il y ait un dialogue entre les bénéficiaires et ceux qui sont chargés d'administrer. Nous avons organisé un dialogue à partir de 2007, à partir du rapport parlementaire. C'est une des recommandations du dialogue parlementaire. Nous l'avons mis en place. C'est un dialogue structuré entre les organisations de la société civile et les autorités locales avec la commission européenne pour discuter politique. Le fruit de tout cela a donné lieu à deux communications, une en 2008 et une en 2013.

Je ne vais pas détailler toutes les diapositives, mais il y a vraiment un changement de paradigme dans lequel ces deux acteurs deviennent pour nous des acteurs politiques importants. Je vais vous dire pourquoi la commission européenne essaye de focaliser sur les orientations de la société civile, mais aussi sur les autorités locales. Ce sont les seules qui ont un mandat qui permette d'animer une planification multisectorielle. Elles ont une légitimité. Ce sont souvent des élus. Il y a un rôle facilitateur pour atteindre les consensus entre les différents acteurs locaux. Elles ont enfin des pouvoirs réglementaires uniques dans certains pays. J'ai envie d'ajouter que les autorités locales et les municipalités sont les premières et les derniers représentants de l'État. Elles ont une capacité unique au niveau local pour représenter l'intérêt général. Puisqu'elles sont au niveau local, elles sont près des citoyens et des bénéficiaires. Il y a un devoir d'*accountability* (de redévolution), de justifier les moyens qui sont employés et les politiques qui sont mises au niveau local. Ceci est unique quand l'État se trouve très loin et absent. Il y a une interaction entre les pouvoirs publics, les citoyens et les CSO.

Je passe sur les conditions.

Concernant le développement local, il est intéressant de regarder le « qui » et le « comment ». Nous nous référons aux acteurs qui favorisent le développement et les ressources qu'elles mobilisent à la fois. Je vais revenir sur quelque chose qui est développé dans la communication 2013. C'est l'approche territoriale pour le développement local. Ce n'est pas un nouveau jargon. Ce n'est pas une nouvelle mode. Vous en entendrez certainement parler. Nous en parlons déjà un peu hier de façon indirecte, quand nous disions : de quelle manière les municipalités peuvent créer l'activité économique, favoriser l'emploi, etc. ? C'est vraiment mettre les autorités locales dans leur rôle d'écoute, de modération et d'initiateur. Avec le secteur privé, le secteur des orientations de sociétés civiles et les bénéficiaires, avoir un projet commun de projection dans le futur d'un développement territorial. C'est la valorisation des terroirs. C'est vraiment le rôle des autorités locales.

Nous avons une dimension multi-niveau et intégrée dans l'approche territoriale. Il y a une intégration spatiale qui fait référence au développement multisectoriel. Il y a bien sûr une dimension géographique qui dépasse parfois des bornes administratives. C'est-à-dire que ce sont plusieurs communs qui sont ensemble. C'est une région, le littoral, une vallée, etc. Nous avons quelque part une approche cohérente d'un développement.

Je faisais référence à cette communication qui a quatre priorités. La première est un appui aux politiques de décentralisation. Il y a différentes choses là-dedans. Il y a un appui à la coopération décentralisée. Je vous montrerai au niveau des pays de quelle manière nous l'avons mis en musique. Il y a aussi l'approche territoriale. C'est une approche que nous allons vraiment pousser dans les années à venir. Je pense que nous aurons des projets pilotes là-dessus en 2016. Ce n'est pas la commission européenne qui a inventé cette approche. Ce sont réellement des terroirs qui nous ont montré que c'était vraiment une voix pérenne. Pour répondre à Madame, je suis désolé que le projet de votre ville n'ait pas assuré de pérennité. Nous essayons ici de l'avoir. A propos de ce projet et des autres que nous finançons au niveau national, il doit normalement y avoir une stratégie de sortie. Je ne connais pas ce projet, mais il doit normalement en avoir une. Nous devons démontrer à la fin du projet que nous arrivons à un équilibre. Cela n'a pas été le cas, et j'en suis désolé.

Voici les quatre priorités. La première, c'est la décentralisation de la réforme de l'État. C'est un domaine souverain de chaque État qui veut ou qui ne veut pas décentraliser et déconcentrer. Quand il y a un espace à occuper, nous aidons les autorités locales à occuper cet espace dans une dynamique de développement local. Il n'y a rien de nouveau concernant le renforcement des capacités. Ce qui est simplement nouveau, c'est que nous voulons réellement mettre les municipalités comme initiateurs, et qu'elles prennent des initiatives en étant bien équipées pour être pérennes. Nous avons parlé de l'urbanisation hier, qui est ce gros défi. Je crois que l'urbanisation est aussi une opportunité, car nous pouvons procurer au bénéficiaire un certain nombre de services sur une surface assez réduite. C'est aussi un défi. Si une ville est mal planifiée, c'est extrêmement cher pour rectifier le tir. Nous allons nous investir là-dessus. C'est un travail que nous réalisons avec l'AIMF sur la planification des villes. Une start-up nous a montré ce matin de quelle manière elle a mis cela en place en termes d'outils.

C'est extrêmement important d'apporter cette thématique pour nous. Il se tiendra la conférence Habitat 3 en octobre 2016. Cette conférence se déroule tous les 20 ans. Nous déclinons l'agenda urbain pour 20 ans. C'est extrêmement important. J'en appelle à vous, pour vous mobiliser un peu sur cet objectif afin que votre voix soit entendue à cette conférence extrêmement importante pour les villes. La dernière est le fruit de notre partenariat. C'est l'appui aux associations d'aide aux autorités locales. C'est vraiment une stratégie. Plutôt que d'avoir des projets avec un début et une fin sur l'aide à la planification dans tel pays ou telle région, nous le confions aux acteurs qui sont des associations d'autorités locales. Il s'agit du renforcement des capacités, de soutenir leurs membres, de les aider au niveau local et international et d'avoir une voix. Khalifa Sall en parlait hier. S'il y a un objectif 11 sur les villes, c'est certainement parce que l'AIMF, etc. a une voix importante et a une capacité de proposition tout le long du processus. C'était aussi un des objectifs de notre partenariat. Je pense qu'il est atteint.

Voici les 17 objectifs de développement durable. Le numéro 11 est vraiment centré sur les villes. Il y a beaucoup d'autres objectifs de développement durable dans lesquels vous avez un rôle important, vous, élus, vous, municipalités, vous, provinces, régions, etc. Il y a 169 cibles. Je suis d'accord pour dire que cela fait beaucoup. Retenez ces chiffres, car ils vous permettront de donner une voix et un poids à l'approche par les autorités locales. Il y a 21 % des 169 cibles qui peuvent uniquement être mises en œuvre avec des acteurs locaux. C'est extrêmement important. 24 % doivent être mises en œuvre avec des acteurs locaux, mais ce n'est pas rédhibitoire, et 20 % pourraient être orientées. Cela nous fait un total de 65 % de ces 169 cibles, de ces objectifs de développement durable. C'est en tout cas plus que la moitié.

Dans les liens concernant l'éradication de la pauvreté, vous avez la sécurité de la propriété terrienne et la résilience.

Sur la lutte contre la faim, vous avez le lien urbain et rural. Sur le genre, vous avez la cible 5.2 sur la sûreté. Sur l'eau, etc.

Regardez un peu ces 169 cibles. C'est intéressant. Elles sont sorties depuis le vendredi 25 septembre, date à laquelle les ODD ont été adoptés à l'assemblée générale des Nations unies. Les cibles, ainsi que les ODD ont été adoptés. Nous allons aller voir au niveau des indicateurs, quels sont les indicateurs, quels sont les *design surveys* dans chaque pays, les niveaux où nous en sommes, pour voir s'il y a du progrès ou pas. En parlant d'indicateurs, j'appelle là encore à votre mobilisation, car vous avez un rôle, les élus, au niveau local, pour que ces indicateurs de développement durable soient déclinés au niveau local et pour que nous puissions voir au niveau du territoir, au niveau des territoires, au niveau des administrations, de quelle manière les choses peuvent être corrigées, et qu'elles ne soient pas distribuées de façon uniforme.

J'y ai inséré cette partie concernant les financements, puisqu'il y aura certainement des questions. Je vous rassure, je n'ai pas pris mon chéquier. Ce n'est pas cela le partenariat avec l'AIMF. C'est vraiment un partenariat politique. Nous avons trois niveaux. Nous avons des programmes de coopération bilatérale. Nous avons des programmes indicatifs nationaux pour chaque pays pour sept ans. Trois secteurs sont déterminés, nous allons dire négociés, entre l'État central et la commission européenne. Nous avons certainement quelque chose à corriger dans la prochaine programmation. Si vous regardez l'ensemble des 120 pays dans lesquels nous avons des problèmes de coopération, il y a peu de pays qui ont choisi l'urbain comme secteur de concentration. Nous avons des programmes régionaux qui pour certains interviennent sur ce secteur. Nous avons surtout le programme thématique. L'unité dans laquelle je travaille est responsable d'un programme thématique sur les organisations de la société civile et les autorités locales pour sept ans. Nous avons 1,9 milliard pour ces deux acteurs. Pour être plus précis, cela se monte à 450 millions d'euros pour les autorités locales.

Cette diapositive résume tout au niveau de ce que nous essayons de faire : une autonomie accrue des autorités locales avec la promotion d'un environnement favorable pour les autorités locales ; une aide à leur structuration ; un renforcement des capacités ; un soutien au partenariat avec les associations ; ainsi qu'un appui à la fois politique à ces associations d'autorités locales au niveau international.

Le financement. Nous parlions de l'innovation ces jours-ci. Les conventions de partenaires stratégiques sont une innovation pour nous. Nous nous engageons pour sept ans. Le contrat ne dure pas trois ans. C'est une fusée à deux étages avec un étage politique et un second où nous pouvons mettre des ressources. Nous nous accordons ensemble sur ce premier étage avec l'association sur les objectifs prioritaires et politiques. L'action est bien sûr mieux coordonnée, puisque nous passons par les acteurs.

Je vais laisser cette partie au secrétaire permanent de l'AIMF, par manque de temps.

Je vous ai parlé de cette partie politique et de la partie opérationnelle avec une subvention. Nous avons cinq partenariats : l'AIMF, UCLG, CLGF, UCLG Africa et la plate-forme européenne CCRE PLATFORMA. J'avais ici les buts de chaque association, ainsi que les secteurs dans lesquels elles ont choisi d'intervenir. L'AIMF travaille sur le développement des capacités, sur l'urbanisation durable, et sur l'appui aux associations nationales et autorités locales. Comme toutes les associations qui sont inscrites ici, elle va travailler sur Habitat 3, puisque c'est une réunion extrêmement importante. Vous avez ici une petite carte avec les influences.

Je vous remercie.

Simon COMPAORÉ, *ancien maire de Ouagadougou (Burkina Faso)* : Merci, Monsieur Laloge. Nous vous avons permis de déborder des 10 minutes. Comme vous êtes un partenaire stratégique et un bailleur, nous voulions vous ménager. Merci pour votre intervention. Vous prenez désormais des autorités locales comme des acteurs majeurs, non plus comme des enfants, mais comme des adultes. Nous vous remercions.

Nous allons à présent écouter très rapidement deux interventions. Ce sont deux témoins et deux plaidoyers qui rentrent dans le cadre du partenariat dont nous parlons, et qui ont commencé à porter leurs fruits. Le premier témoignage de plaidoyer va nous être donné par Monsieur Aliou Sall, maire de Guédiawaye, et président de l'Association des Maires du Sénégal, coopération villes-État en matière de lutte contre le changement climatique. Monsieur le Président, vous avez la parole.

Aliou SALL, *maire de Guediawaye, président de la l'Association des maires du Sénégal* : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je vous remercie de me donner la parole, pour apporter un témoignage et faire un compte rendu de ce que nous avons pu réaliser à Dakar le mois dernier, en accompagnant l'Association Internationale des Maires Francophones, et notamment sa commission de décentralisation et de développement local, qui a sollicité l'Association des Maires du Sénégal pour monter ensemble un séminaire autour des questions du développement durable, et notamment de la réponse qu'il faudra apporter et de la place qu'il faudra déterminer dans le cadre du rôle des autorités locales dans toutes ces questions liées au changement climatique.

De nombreux maires du Sénégal se sont rencontrés le mois dernier. Nous avons enregistré la participation de plus de 200 maires, ainsi que celle d'une vingtaine de nos collègues maires africains. La mobilisation du monde scientifique a été exceptionnelle, notamment des universitaires qui ont accepté de nous accompagner dans un processus qui a duré trois mois de préparation. Cela nous a permis d'impliquer un certain nombre d'acteurs, une

variété d'acteurs, comprenant des élus des autorités locales, l'État du Sénégal et de nombreux ministères, y compris le ministère en charge de l'environnement, le ministère chargé des collectivités locales. Les services du Premier ministre au Sénégal et les services de la présidence de la République se sont impliqués activement depuis le départ de ce processus qui tendait à préparer le séminaire de Dakar.

Nous avons pu également enregistrer l'implication très active d'organisations et d'institutions telles que l'Assemblée nationale et le conseil économique et social. Ce qui m'a semblé intéressant dans ce processus, c'est la capacité des acteurs dans leur diversité, sans tenir compte de leur adversité, à réussir ensemble à réfléchir sur ce qui nous réunit. Pour ceux qui connaissent le Sénégal, c'est un pays à la vie démocratique très active, pour ne pas dire très tumultueuse. Si nous réussissons à mettre tous les acteurs, notamment les maires qui sont souvent des acteurs politiques de premier plan, qui a la fin d'une élection, en préparent une autre, pas uniquement les élections locales, mais également les nationales. Vous avez parmi les maires de vrais candidats aux prochaines présidentielles. Vous avez des candidats cachés, les candidats déclarés et non déclarés. Si tout ce monde accepte de se retrouver et de parler de l'essentiel, nous nous rendons compte que c'est la démonstration que lorsqu'il y a une question cruciale comme le climat, cela n'épargne personne. Cela implique tout le monde, et les gens sont en mesure de se mobiliser autour de l'essentiel. Nous devrions remercier l'AIMF, notamment sa commission de décentralisation, qui est présidée par notre compatriote Abdoulaye Balde, maire de Ziguinchor, d'avoir eu cette initiative et surtout d'avoir pensé à monter un partenariat avec l'Association des Maires du Sénégal.

Le séminaire a été une réussite et a permis de revisiter un peu l'expérience sénégalaise en matière de partenariat entre l'État et les autorités locales.

L'État du Sénégal une tradition assez respectable en matière de décentralisation. Je pense que cette tradition bien ancrée a amené l'État à très vite comprendre que les autorités locales avaient aussi un rôle important à jouer dans toutes les stratégies en matière de lutte contre le changement climatique et de stratégie d'adaptation au changement. Cela a amené l'État à impliquer les collectivités locales et les associations d'autorités locales dans la définition des différentes stratégies, notamment dans la définition du plan d'action d'adaptation au changement climatique, mais aussi dans la définition de plusieurs programmes. Il y a un programme qui s'appelle : Vers un développement local plus adapté au changement climatique. Dans les instances nationales, l'État a compris qu'il fallait faire une inclinaison vers l'environnement, notamment dans les instances nationales qui accueillent aussi les élus locaux, tel que le conseiller économique et social qui a évolué vers le concept de conseil économique, social et environnemental.

La récente réforme, appelée « Acte 3 de la décentralisation », a pris en compte ce rôle important des collectivités locales dans la stratégie de développement national, mais plus spécifiquement sur les stratégies qui concernent les changements climatiques.

Je crois que cette tradition a permis à l'État du Sénégal d'être préparé à nous écouter et à plus travailler avec les collectivités locales à développer ce plaidoyer. C'est pourquoi ils se sont impliqués dans la préparation scientifique. Nous n'avons pas eu de mal à mobiliser les plus hautes autorités, et notamment le président de la République du Sénégal, qui a accepté de porter le plaidoyer que nous avons défini ensemble à Dakar lors de la COP21 à Paris. Il a finalement accepté d'être le porte-parole des maires francophones et de défendre le plaidoyer qui peut se résumer en trois parties.

La première partie, c'est de faire en sorte que la communauté internationale et les acteurs internationaux prennent en compte le rôle leader des autorités locales dans tous les débats de développement durable, et notamment dans les débats des stratégies en matière de changement climatique.

Le deuxième axe extrêmement important, c'est de faire en sorte de faire évoluer les systèmes législatifs et réglementaires en vue de donner plus de compétences aux autorités locales au niveau international, mais également à l'échelle des pays.

Le troisième axe, c'est de faire en sorte que les autorités locales puissent accéder à des financements dans le cadre des projets de lutte contre les changements climatiques, mais également accéder à des financements innovants dans le cadre de toutes les stratégies de développement.

C'est dire que l'État du Sénégal nous a accompagnés et a accepté de jouer le jeu. Accepter de porter le plaidoyer des autorités locales sénégalaises au niveau international suffit-il ? Je ne le crois pas. Même si l'État est très ouvert à toutes ces questions, nous avons quand même des difficultés réelles à faire en sorte que le rôle de leader des autorités locales soit quelque chose d'effectif, même au Sénégal, surtout au Sénégal. Je vous ai parlé de toutes ces stratégies.

Nous avons aussi nos problèmes de mise en œuvre effective du rôle des autorités locales. C'est une mise en œuvre difficile, car nous nous rendons compte que malgré ces longues traditions, nous ne pouvons pas réellement dire que nous avons un État décentralisé. Depuis le début du processus de décentralisation, nous n'avons jamais vu l'État accepter de se délester d'une partie de ses ressources humaines en faveur des collectivités locales. Nous n'avons jamais vu l'État accepter de se départir d'une partie de ses ressources financières au profit des autorités locales. Je parle du cas du Sénégal.

En dehors des fonds de dotations qui sont donnés et qui sont distribués aux collectivités locales, l'État du Sénégal n'a jamais accepté – malgré les annonces – de se départir réellement d'une partie de ses ressources. Comme j'ai l'habitude de le dire, la décentralisation, ce n'est pas une obligation. C'est une nécessité. C'est parce que nous nous rendons compte que l'action publique est plus efficace quand elle est localisée que nous avons accepté de décentraliser. Il faudrait que les gens soient conséquents. Il ne s'agit pas simplement de légitimer pour rendre cela effectif. Il suffit de peser de tout son poids. C'est le rôle du plaidoyer que nous appelons de toutes nos forces pour qu'il soit porté par l'AIMF, dans le cadre du partenariat stratégique l'AIMF-Union européenne, et que ce soit porté aussi par les autorités locales et nos associations d'autorités locales. Je voudrais vraiment féliciter ce partenariat, et vous appelez à faire en sorte que ce soit mis en œuvre très rapidement.

Je vous remercie.

Simon COMPAORÉ, ancien maire de Ouagadougou (Burkina Faso) : Merci, Monsieur le Président. Je voudrais dire pour conclure que cela montre la nécessité pour les maires de s'organiser à travers leurs structures pour peser de tout leur poids sur l'État central. C'est la conclusion que nous pouvons en tirer, puisque nous ne la délestons pas de ses compétences par plaisir. Il y a des lobbys forts qui travaillent et qui savent ce qu'ils veulent. Merci pour votre témoignage.

Le dernier témoignage sera présenté par Monsieur Charlie-Martial Ngounou, qui est expert de l'AIMF en finances locales, et basé au Cameroun. Il nous fera part de la manière dont les villes peuvent augmenter leurs ressources et leurs investissements grâce au plaidoyer et à la coopération entre les collectivités locales et l'État.

Charlie-Martial NGOUNOU, président, AfroLeadership (Cameroun) : Merci, Monsieur le Président. Je vais essayer de traduire ou de résumer dans mes mots une expérience qui a lieu au Cameroun depuis une quinzaine d'années autour des finances locales et qui est notamment portée par toutes les grandes villes de notre pays Douala et Yaoundé.

Je vais d'abord évoquer en introduction le fait qu'il est généralement reconnu qu'une bonne décentralisation s'accompagne forcément d'une forte décentralisation. Le président Aliou Sall vient de rappeler combien les promesses en matière de décentralisation fiscale, quand bien même nous avons « texté » et mis dans un corpus législatif et réglementaire la décentralisation, ne sont pas habituellement matérialisées. Ce n'est pas uniquement un problème au Sénégal. C'est aussi un problème au Cameroun. Les maires et les élus du Cameroun sont là pour témoigner de la grosse difficulté qu'il y a à traduire cette décentralisation fiscale dans les faits et de manière concrète. Nous avons quand même au Cameroun un corpus législatif et réglementaire assez plein. Nous avons un cadre réglementaire très fort et assez bien fourni. Nous avons même un cadre organique qui prépare cette décentralisation fiscale.

Je cite ici le comité national des finances locales qui réunit l'État, les grandes collectivités, les petites communes, l'association des communes et les institutions de l'État qui s'attellent à la péréquation des ressources partagées, comme le FEICOM. Toutes ces institutions accompagnées par le ministère des Finances et le ministère de l'Administration Territoriale sont un ensemble d'événements qui permettent de voir que nous avons de grosses promesses, de très grandes intentions, mais qui ne se traduisent pas dans les faits en espèces sonnantes et trébuchantes pour financer les investissements, les seuls permettant aux populations de ressentir les effets de cette décentralisation dont parlait le président Aliou Sall tout à l'heure.

D'une manière tout à fait généralisée, nous avons l'impression que la décentralisation est encore elle-même une intention. Nous devons effectivement y aller, car si nous n'y allons pas, nous nous rendons bien compte que c'est au niveau local que les problèmes se résolvent le plus. Nous venons de passer des OMD pour les ODD. Cela nous a été rappelé. Vous savez tous que les ODD et les OMD n'ont pas... C'est parce que nous n'avons pas atteint nécessairement les cibles que nous nous étions fixées que nous avons pensé qu'il fallait passer à un autre cadre plus

universel qui traduit l'action des gouvernants. Ceci avec tout ce que nous avons vu hier et qui traduit davantage l'action des acteurs locaux.

Une initiative a pris corps au niveau du Cameroun dès les années 2002 avec l'appui de l'AIMF dans les grandes villes de Douala et Yaoundé. Ce sera rappelé dans une slide que Douala et Yaoundé sur les deux plus grandes villes du Cameroun. L'AIMF a initié un projet de modernisation des finances locales pour accompagner ces deux grandes villes dans la mobilisation des recettes et dans l'amélioration de la qualité de la dépense. Ces initiatives ont fait un chemin dans nos collectivités, qui ne jouissent pas toujours de toute la complétude des ressources humaines que nous retrouvons au niveau de l'État central. Ces projets ont évolué tant bien que mal de manière satisfaisante pour que l'État se rende compte à un moment, six années après le démarrage de ces projets, qu'il fallait faire un audit organisationnel des deux grandes villes pour apprécier la qualité de cette initiative mise en place.

Le gouvernement à travers le ministère des Finances et le ministère de l'Administration Territoriale, qui ont initié cet audit organisationnel et technique ont mis en place une plate-forme collaborative qui existe encore entre la communauté urbaine de Douala en particulier et le ministère des Finances. Le ministre des Finances du Cameroun en 2010 a créé un comité chargé de la modernisation des services financiers, qui était le prolongement de cette plate-forme collaborative, et qui visait à apprécier la méthodologie et les solutions mises en place par l'AIMF dans ces deux grandes villes, en vue d'une extension dans les autres villes du pays. A l'issue du travail de ce comité qui a d'ailleurs duré deux ans, il y avait une extension exceptionnelle à cause de la charge de travail qui était celle du comité.

Nous avons entrepris, et nous avons pris la décision de valider en premier la méthodologie et l'outil qui étaient proposés par l'AIMF et qui étaient pratiquement utilisés dans les deux communautés urbaines et qui témoignait d'un certain nombre de résultats du point de vue de la mobilisation des recettes, de la qualité des données produites et de la reddition des comptes. Cela témoignait aussi une certaine adaptation et un ajustement bien trouvé entre la technique et les textes qui encadrent les finances locales au Cameroun, notamment le régime financier des collectivités qui s'adosse sur le régime financier de l'État. Cela a été complété en 2009 par la loi sur la fiscalité locale qui était également expliquée dans une circulaire qui a permis de retracer, de corriger ou de préciser les éléments de la fiscalité qui relevaient normalement des autorités locales.

C'est vrai pour la ville de Douala elle-même, dans le prolongement de ces travaux perçus, et cela a été heureux pour elle. Le délégué du gouvernement, Monsieur Ntoné Ntoné se trouve parmi nous. C'est une initiative qui est partie de lui. Il a mis en place un comité de concertation fiscale qui consacrait au niveau local ce partenariat État-villes initié cette fois-ci par la communauté urbaine de Douala, par la ville elle-même. Ceci pour assurer la mobilisation plus accrue des recettes qui permettraient de financer les dépenses de la ville.

Ce comité qui a été mis en place l'a été avec la direction générale des impôts, les services fiscaux qui travaillent dans la ville de Douala, et qui sont un prélude annonciateur de l'observatoire fiscal que l'AIMF promeut lors de ces travaux dans les différentes villes. Ce comité de concertation fiscale sert davantage au partage d'informations sur la fiscalité. Le but étant d'élargir l'assiette et de réduire la grande masse des formalités qui existent dans la gestion de la fiscalité pour préparer ensemble des opérations de recouvrement. Vous savez bien que les services fiscaux de l'État ont plus d'expérience que les services des collectivités qui jouissent d'une certaine récence, et parfois d'un manque de qualification, et parfois aussi d'un manque d'outils logistiques pour porter les démarches de recouvrement.

Il est important de préciser que pour porter ces initiatives, la capitale économique du Cameroun, qui se trouve être la deuxième grande ville du pays, et surtout la plus grande collectivité d'Afrique centrale avec un staff de plus de 1 000 personnes, dont plus d'une cinquantaine dans la chaîne budgétaire et comptable, et qui porte environ 50 milliards de francs CFA de budget annuel. Cela représente 75 millions d'euros chaque année. Vous comprenez pourquoi l'État lui-même, en regardant les initiatives qui sont réalisées au niveau de la communauté urbaine de Douala, l'a prise un peu comme une espèce de laboratoire où nous pouvons tester, à l'exemple de l'AIMF, des initiatives qui permettent éventuellement de modifier les pratiques, les règlements et de faire des propositions aux autres collectivités territoriales. Dans ce partenariat engagé par la communauté urbaine de Douala, nous avons pu noter au cours de l'année 2012/2013, un accroissement des recettes propres de la ville de Douala qui se monte à plus de 25 %.

Cela découlait de cette concertation très intéressante avec le fisc. Cela induisait une meilleure collaboration entre les services de l'ordonnateur et les services du comptable. Les maires que vous êtes savent bien combien les relations peuvent être conflictuelles et difficiles entre vous et les comptables publics. Dans une collaboration comme celle-là qui s'établit entre une ville et l'État, nous avons effectivement les acteurs de l'État qui peuvent

parler le langage des comptables publics qui sont mis à votre disposition. Ils peuvent écouter et peuvent se soumettre.

Nous avons également amélioré la qualité des services rendus aux prestataires. Il y a eu un constat de l'amélioration de la trésorerie. Nous avons eu un excédent budgétaire de près de 8 milliards de francs CFA. Le gouvernement a ensuite entrepris avec la ville d'initier une phase pilote du budget Programme sur la proposition de la ville. Cela rentre d'ailleurs dans le partenariat stratégique avec l'Union européenne. Cela fait partie d'un des points sur lesquels nous avons insisté lors des travaux. C'était de généraliser la budgétisation Programme. La ville l'a entrepris avec l'État. Nous avons également envisagé aujourd'hui un système d'audit interne entre le contrôle supérieur de l'État et la ville de Douala. C'est en cours, et cela se concrétise par des formations régulières et par des échanges entre l'État et la ville de Douala.

Cette expérience de partenariat au niveau du Cameroun a permis l'extension du projet de modernisation des finances locales sur la quasi-totalité des villes du Cameroun. Nous avons à ce jour environ 300 collectivités qui sont dans la démarche d'utiliser la même méthodologie et le même outil proposé par l'AIMF, avec l'implication de plusieurs autres ministères, comme le ministère de l'Économie et de la Planification et le ministère de l'Habitat pour les collectivités qui se trouvent en zone urbaine. Il y a également l'appui du CONAFIL (le Comité National de Finances Locales) qui se propose très régulièrement d'aller sur le terrain et de constater ce qui se passe pour ces villes qui bénéficient du projet que la communauté urbaine de Douala a mis en place.

Nous avons pu voir d'autres résultats, comme l'amélioration de la reddition des comptes. Pour si grande qu'elle soit parmi les villes du Cameroun, Douala est l'une des villes qui déposent le plus rapidement ses comptes à la chambre des comptes au Cameroun. Ce n'est pas le fait de beaucoup de petites communes. Qui peut le plus peut effectivement le moins. Nous avons estimé que cet outil pouvait être généralisé pour aider les plus petites communes en zone rurale et en zone urbaine pour arriver au même niveau de maîtrise de recettes et au même niveau de qualité de dépenses.

Pour conclure maintenant, l'appui de l'AIMF dans ce partenariat se fait avec la mise à disposition d'un outil qui est conçu, implanté et mis en œuvre par l'AIMF. C'est intéressant, puisque ce n'est pas une démarche commerciale. C'est une démarche de votre association. C'est une démarche qui vient de vous. C'est une solution qui vient de l'association des maires francophones. C'est ce qui est intéressant dans cette démarche, et qui a déjà généré d'autres projets. Nous sommes d'ailleurs en train de constater qu'il y a une adhésion et une ré adhésion d'un État dans ce partenariat. Nous avons vu l'État comorien qui est venu à la communauté urbaine de Douala pour apprécier le fonctionnement de l'outil de l'AIMF à la communauté urbaine de Douala. Il a décidé aujourd'hui d'utiliser l'outil qui est proposé par l'AIMF à la communauté urbaine de Douala pour l'État comorien. Les travaux sont en cours au niveau de l'AIMF. Merci.

Simon COMPAORÉ, ancien maire de Ouagadougou (Burkina Faso) : Merci, Monsieur Ngounou. Je vous informe que le patron de Douala est là, le Docteur Ntoné Ntoné. Levez-vous si vous êtes présent, pour que nous puissions vous voir. Merci.

Nous venons d'écouter deux témoignages fort édifiants de plaidoyer. Nous allons terminer à notre niveau par l'intervention de Monsieur Pierre Baillet, secrétaire permanent de l'AIMF, sur la poursuite de la mise en œuvre des partenariats l'AIMF-Union européenne. Vous avez la parole.

Pierre BAILLET, secrétaire permanent de l'AIMF : Cher Simon, pour reprendre ton expression, sap sap (allons vite). Pourquoi ces deux expériences vous ont-elles été montrées ? Vous avez deux exemples de plaidoyer. Le premier l'est au niveau d'un État, d'un État et de ses villes, pour lutter contre le changement climatique. Le deuxième exemple montre de quelle manière un réseau de villes et un État peuvent moderniser la gouvernance locale, notamment en matière financière. Nous sommes véritablement dans une démarche de plaidoyer. C'est-à-dire du « travailler ensemble ». L'objectif du programme avec l'Union européenne, c'est de développer ce « travailler ensemble » au niveau local. C'est-à-dire de tous ceux qui sont en charge du développement local, mais aussi entre l'État et les collectivités locales. De quelle manière améliorer ce travail ensemble entre un État et ces collectivités territoriales pour servir un objectif qui sera défini ?

Nous sommes donc vraiment dans un discours politique. Monsieur Laloge vous l'a dit. Notre travail à notre niveau, c'est de structurer ce discours. C'est de faire en sorte qu'il soit audible et qu'il nous permette d'aboutir à quelque

chose. Nous sommes réunis aujourd’hui pour vous parler de notre méthode, de nos cibles et de la manière de faire pour y aboutir.

Un certain nombre de thèmes ont été identifiés. Nous n’allons pas faire de plaidoyer sur toutes les problématiques des collectivités territoriales. Nous avons ciblé un certain nombre de thèmes. C'est-à-dire de plaidoyers sur lesquels nous allons nous investir. Nous avons divisé les plaidoyers en deux groupes.

Le premier groupe concerne l’autonomie des collectivités locales, et le second sur la ville durable et la ville pour tous. C'est-à-dire que c'est une dimension beaucoup plus sociale. En ce qui concerne l'économie des collectivités locales, il y aura deux sous-groupes. Le premier est un groupe de finances locales. Vous avez eu l'exemple de Charlie Martial Ngounou. Le deuxième est beaucoup plus nouveau pour nous, mais il est essentiel. C'est un plaidoyer qui concernera le statut de l'élu et le statut de la fonction publique territoriale. Il faut qu'il y ait une démarche de plaidoyer qui va vers la protection de l'élu local. Celui-ci ne doit plus être un fusible pour la gouvernance des États, notamment en matière de gestion du foncier.

Le deuxième groupe, ville durable et ville pour tous, aura deux sous-groupes. L'un portera sur les services essentiels. C'est le dossier lourd, le sujet lourd d'intervention de l'AIMF. Nous avons de nombreux programmes sociaux en matière d'eau, d'assainissement et de déchets. Le deuxième sous-groupe, Monsieur le Président de l'Association des Maires du Sénégal vous en a parlé, concerne la mobilisation des villes contre le changement climatique.

Quel sera le fonctionnement de ces groupes ? Ils auront leurs méthodes de travail qui leur sont propres. Ils auront d'une manière générale pour objectif de rassembler des données, des données qui concernent l'ensemble de notre espace géographique : l'Afrique occidentale, l'Afrique centrale, l'Afrique du Nord, l'Asie et l'Océanie. Une première étape concernera la collecte et le ramassage des données sur les bonnes pratiques. Nous ferons des études de cas. Nous en financerons, et nous financerons des argumentaires.

Au-delà de cette collecte qui constituera notre base de données, nous travaillerons plus particulièrement sur quatre États francophones : le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Cameroun. Ce sont des pays où nous nous investissons déjà énormément. A travers ces groupes d'étude, nous aurons la possibilité de financer des études. Nous organiserons des *task forces*. C'est-à-dire des élus, des experts, et des gens qui savent et qui nous permettront d'élaborer ces plaidoyers.

Qu'attendons-nous de vous ? Nous attendons que vous nous fassiez part de votre intérêt pour vous investir sur tel ou tel sujet. Nous attendons que vous effectuez auprès de nous une démarche de plaidoyer. Nous attendons de vous que vous nous proposiez la tenue d'activités dans votre ville. C'est-à-dire de vous engager à nos côtés pour faire en sorte que ces séminaires fonctionnent. Nous attendons de vous que vous nous proposiez des experts que vous connaissez et des experts territoriaux qui nous aideront à travailler ensemble, que vous soyiez maire ou président d'association de réseaux locaux. Si vous êtes dans ce dernier cas, précisez-nous les priorités de vos termes de plaidoyer.

Au total, ce programme ne sera pas une projection du Secrétariat permanent mais l'expression de vos volontés qui aboutira à l'émergence d'une intelligence collective.

Voilà très rapidement ce que je voulais te dire, Simon. Il est plus de 13 heures, et nous attendons vos questions.

Simon COMPAORÉ, ancien maire de Ouagadougou (Burkina Faso) : Merci beaucoup, Pierre Baillet. Permettez-moi juste une minute. Comme le dit l'historien Ibrahima Baba Kaké : « Au rendez-vous de l'histoire, tous les témoins doivent prendre la parole ». Je voudrais interroger Pierre Schapira qui est là, et qui suit avec attention. Puisque tu as été une des pièces maîtresses de ce plaidoyer de l'Union européenne, peux-tu dire un mot en une minute ?

Nous passerons ensuite la parole à la salle. Nous conclurons ensuite, et nous leverons la séance.

Pierre SCHAPIRA, ancien adjoint au maire de Paris (France) : Merci, cher Simon et Monsieur le représentant de l'Union européenne, d'évoquer le travail accompli au Parlement européen. Très honnêtement, je ne pensais pas, lorsque j'ai réalisé ce rapport, à l'ampleur que cela allait prendre. Il m'a dépassé complètement, grâce à vous, grâce aux élus, notamment à l'AIMF. Merci à tous les élus d'avoir participé à toutes les réunions que nous avons réalisées au Parlement européen. Là où je suis content, Monsieur Laloge, c'est que j'ai travaillé avec vos prédécesseurs, que

ce soit Angelo ou Pourchet, c'est que vous avez repris cela. Cela aurait pu tomber dans l'oubli. La bataille était finalement juste, et c'est pour cela qu'elle a fonctionné. Je voudrais vraiment vous remercier, l'AIMF, et tous les élus qui ont contribué à ce que nous puissions avoir ces financements. Je vous remercie encore d'évoquer ce rapport qui date maintenant de 2007.

Simon COMPAORÉ, ancien maire de Ouagadougou (Burkina Faso) : Y a-t-il quelques réactions au niveau de la salle ? Comme vous l'avez constaté, c'est une grosse séance d'information autour de ce partenariat. Nous allons prendre quelques interventions avant de mettre fin à nos travaux.

Cheikh OULD BAYA, maire de Zouerate et président de l'Association des maires de Mauritanie : Merci, Monsieur le Président. Je suis finalement content qu'il y ait un partenariat avec l'AIMF, qui aura, je l'espère, des conséquences positives pour nos communes et pour le développement de l'Afrique en général. Je vais émettre deux ou trois appréhensions et peut-être une ou deux suggestions. J'ai une petite expérience dans ce genre de partenariat, en ma qualité de commandant des garde-côtes de 2005 à 2010 avec la coopération allemande, et en ma qualité de fonctionnaire du ministère de la Pêche, avec le partenariat de la pêche avec l'Union européenne. Nous avons également un partenariat bilatéral avec l'Espagne pour la lutte contre la migration illégale, dont je suis un peu le point focal.

Nous avons toujours buté contre quelques aspects qui, j'espère, n'impacteront pas négativement ce nouveau partenariat. Le premier, c'est l'identification des priorités. Nous ciblons nos priorités, et il nous est dit parfois que ce n'est pas éligible dans ce partenariat. Il est déjà défini par avance. Les règles sont rigides, etc. C'est un problème. Si vous voulez aider quelqu'un, il faut reconnaître que c'est à lui d'identifier là où il a besoin d'être aidé. Le deuxième problème qui est aussi important, c'est la lourdeur et la lenteur des procédures. Je crois que nous avons quelques exemples. Le partenariat allemand nous a accordé la construction d'un quai en 2009. La pose de la première pierre sera peut-être le mois prochain, et cela a quand même été long. Le deuxième problème également, c'est la confection des dossiers des projets.

Nous avons beaucoup d'experts au niveau de l'État, et nous rencontrons malgré tout, des difficultés. Qu'est-ce que cela va donner quand il va s'agir d'une commune rurale, même d'une commune dans une capitale qui n'a pas la même expertise et qui n'a pas assez de ressources humaines pour élaborer ces dossiers ? Cela va également impacter négativement. Ils nous diront certainement que le dossier n'est pas recevable. Ce sera un autre problème. Les expertises, le renforcement des capacités et tous ces concepts sont des gouffres à argent. Nous avons besoin d'être aidés, certainement dans le renforcement des capacités et de la formation, mais il ne faudrait pas que ce partenariat soit vidé de toute sa substance au profit du renforcement des capacités, de formation, de concepts très théoriques. Nous avons besoin d'une aide plus matérielle que théorique. Lorsque ces experts viennent chez nous, ils ont parfois des conflits avec un fonctionnaire, etc. Ce sont parfois des incompatibilités d'humeur qui impactent également négativement le rendement de cet expert.

Voilà maintenant les deux suggestions que je peux apporter. Comme nous n'avons pas de compétence locale, il nous faut effectivement un expert, ne serait-ce que pour la confection du dossier. Je suggère que cet expert soit régional ou sous régional pour limiter les frais et si possible, que cet expert soit payé sur un autre fonds. La dernière suggestion, c'est que nous ne devons pas oublier d'aider l'État. Il ne faut pas faire de jaloux. Il ne faudrait pas que la commune soit plus riche que l'État. Cela pourrait entraîner des petits problèmes.

Je vous remercie.

Simon COMPAORÉ, ancien maire de Ouagadougou (Burkina Faso) : Permettez-moi d'être strict. Nous devons lever la séance pour nous permettre de déjeuner, et pour laisser se préparer ceux qui doivent se rendre au palais. Nous avons quatre questions, et chacun a 30 secondes.

Charlie Martial NGOUNOU POUENE, président d'AfroLeadership (Cameroun) : Je voudrais relever que les innovations peuvent partir des collectivités pour aller au niveau de l'État. J'ai suivi les propositions qui ont été faites en ce qui concerne le changement climatique. Il faut voir ce qui se fait de concret au niveau local, et ne pas s'appesantir sur les textes qui peuvent être adoptés sur le plan purement théorique. A titre d'exemple sur le plan économique, nous savons que cette dimension n'apparaît pas beaucoup en matière d'innovation. Sur le plan économique, en ce qui concerne les coopératives, il y a des communes, des collectivités locales qui entourent, qui

encadrent les populations, qui développent des activités et qui prennent une dimension nationale et peut-être internationale.

Prenons par exemple le domaine du café. Nous nous sommes retrouvés avec des bassins africains de caféculture en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale pour dire que les plantations de cafétiers avec les arbres de couverture sont de véritables puits de carbone, base du développement durable. Cela constitue aussi les voix pour lutter contre la précarité. C'est un élément qui peut apparaître dans le dossier du plaidoyer en ce qui concerne les changements climatiques. Nous avons parlé du plan financier et de ce qui se génère et de ce qui se fait au niveau local. Cela prend maintenant une dimension nationale. En ce qui concerne les coopératives de la culture du café, nous avons des initiatives qui ont été développées localement, puisque nous avions abandonné la culture du café. Nous sommes arrivés à mettre sur pied des mécanismes qui ont permis la relance de la filière du café avec un partenariat public-privé, État-privé. Ce sont des initiatives qui partent de tout en bas et qui peuvent être retenues pour être encouragées dans le cadre de cette coopération avec l'Union européenne. Merci.

Mabrouk KSANTINI, maire de Sfax (Tunisie) : Merci. Je remercie tous les intervenants pour la qualité des interventions. Je veux m'adresser à Monsieur Ngounou. Une petite question. La ville de Sfax est la deuxième ville en Tunisie, et la première en termes d'importance économique. Vous avez parlé de problèmes et aussi de potentiels de la ville de Douala, surtout en matière de gestion de finances publiques. J'ai remarqué que la ville de Douala est engagée dans une méthodologie PFA, comme la ville de Sfax. J'aimerais avoir quelques éclaircissements sur cette méthodologie. Quels sont les objectifs de cette évaluation ? Avez-vous réalisé ces objectifs ?

Notre ville est pratiquement la première ville en Tunisie qui adopte cette méthodologie, et nous recherchons par cette évaluation la modernisation de notre système de gestion des finances publiques. Il est essentiel pour la ville de Sfax – et je crois pour toutes les communes de la Tunisie – d'avoir des opportunités de financement, surtout que jusqu'à l'heure actuelle, le seul bailleur pour les communes est la caisse des prêts et le soutien des activités locales en Tunisie. Nous voulons avoir des chances d'opportunité à Sfax, des chances et des opportunités de financement auprès des bailleurs par des crédits non souverains. Nous pourrons peut-être ainsi concrétiser la décentralisation, comme vient d'en parler Monsieur le Président de l'Association des Maires du Sénégal. Merci.

Simon COMPAORÉ, ancien maire de Ouagadougou (Burkina Faso) : Merci beaucoup. Le Docteur Ntoné Ntoné sera le dernier intervenant.

Fritz NTONÉ NTONÉ, délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Douala (Cameroun) : Merci, Monsieur le Président. Je vais intervenir de manière double. J'avais demandé la parole pour dire un petit mot sur la revue de Douala. Je voudrais juste terminer le tableau de ce témoignage en disant qu'au-delà de l'amélioration de l'outil de gestion par la mise en place d'un système financier comptable fiable et par l'accompagnement à l'allumage du budget programme depuis 2014, je pense qu'il faut signaler aussi le vaste programme d'adressage de la ville soutenu par l'AIMF. Nous sommes trois villes à en bénéficier en Afrique centrale : Pointe-Noire, Bangui et Douala. Cela va aussi améliorer nos performances financières. Je voudrais juste dire que nous voulons aller plus loin dans ce partenariat État-collectivités. Nous avons exploité les possibilités civiles et militaires de notre armée pour commencer un vaste programme de réhabilitation et de construction de près de 25 km linéaires de routes bitumées à l'intérieur de la ville et dans les zones périurbaines, pour un montant de près de 35 à 40 milliards de francs CFA. Ce sont des conventions qui ont été signées. Si l'armée n'est pas occupée par ses obligations premières, nous utilisons ces potentialités de génie militaire pour le faire. C'est un programme qui est en train de se dérouler.

Pour ce qui est de la revue PFA, nous l'avons subie en 2013. Nous avons eu la note D. La prochaine évaluation sera en 2016. Il existe un programme de restructuration en cours. Nous pensons que nous avons déjà migré à mi-chemin de D à B. Accepter cette revue et accepter cet audit, c'est aussi un indicateur de crédibilité auprès des bailleurs de fonds. Le système financier et comptable se modernise et s'améliore.

Simon COMPAORÉ, ancien maire de Ouagadougou (Burkina Faso) : Merci bien. Vous êtes le dernier.

Mokhtar Chimère DIAW, conseiller municipal et président de la commission coopération et partenariat, Saint-Louis (Sénégal) : Je ne vais pas prendre plus de 30 secondes. Je veux juste demander à Monsieur Lalogo et à Monsieur Ngounou la possibilité d'accéder à leur PowerPoint. C'est tout ce dont j'ai besoin. Merci.

Simon COMPAORÉ, ancien maire de Ouagadougou (Burkina Faso) : Vous allez nous permettre d'arrêter comme cela. Je vais donner 30 secondes à chacun des intervenants.

Pierre BAILLET, secrétaire permanent de l'AIMF : Je serais navré que ce soit toi en tant qu'ancien maire qui fasse le point sur la coopération avec les bailleurs de fonds et sur l'esprit de notre partenariat. Pour répondre à Monsieur le Maire, l'objet de ce partenariat avec l'Union européenne, c'est d'améliorer le « travailler ensemble », et de faire en sorte que cela fonctionne mieux avec des experts, que vous vous retrouvez entre ville d'un même réseau ou d'une même sous-région pour arriver à élaborer des projets qui soient acceptables. Il faut que ces projets soient soutenus par des plaidoyers que nous aurons réalisés ensemble. Si rien n'avance jusqu'à présent, c'est parce qu'il n'y a pas les plaidoyers, parce que nous travaillons mal ensemble et l'État est considéré comme l'adversaire, et que l'État considère les villes comme quelque chose de secondaire. L'esprit du plaidoyer est un esprit politique qui s'appuiera sur des dossiers techniques. Comment faire en sorte ensemble d'arriver à avoir des villes durables ?

Simon COMPAORÉ, ancien maire de Ouagadougou (Burkina Faso) : Pour aller dans ce sens, le partenariat a été construit sur la base des préoccupations des maires dégagées lors de la 34^e assemblée générale de l'association internationale des maires qui s'est tenue à Kinshasa.

Pour ce qui est du travail préliminaire qui a été réalisé au niveau du secrétariat permanent, c'est avec des experts territoriaux venant de nos communes et de nos villes. Cela prend largement en compte les préoccupations du maire.

Concernant la préparation des dossiers, Monsieur Baillet est intervenu. C'est effectivement par rapport à l'organisation au niveau de vos différents pays. Il y a des associations d'élus locaux dans chaque pays. Il serait bon que l'aide pour les communes qui n'ont pas de ressources humaines puisse se faire également, soit au niveau des états centraux par rapport aux services déconcentrés de l'État, soit au niveau de la faîtière des collectivités territoriales de chaque pays. Ce sont des possibilités qu'il faut envisager. Il y a en dehors de cela la possibilité donnée à l'AIMF d'intervenir au niveau de certains pays en utilisant des experts territoriaux de certaines collectivités territoriales.

Michel LALOGUE, chef du secteur des autorités locales, unité DEVCO B.2, société civile et autorités locales, Commission européenne : C'est une question récurrente, et je vais vous faire une réponse récurrente. Les procédures sont ce qu'elles sont. Nous sommes complètement démocrates, et nous avons un parlement qui nous impose certaines normes. Je pense que ce sont des normes qu'il faut respecter, puisque ce sont des élus. Je pense que nous parlons de transparence, de traçabilité et d'équité. Ces procédures d'appel d'offres assurent transparence et équité. Elles sont ce qu'elles sont. La preuve en est, les associations nationales qui sont nombreuses, ou même les communes, à passer au travers de ces procédures. Je pense que ce n'est pas impossible. C'est certes un peu douloureux, un peu long, mais c'est un processus d'apprenants. Nous avons certains standards et certaines normes. Je suis désolé, mais nous devons les appliquer. Je ne vais pas commenter le reste. Monsieur Baillet a bien tout résumé dans son intervention. L'idée est de vous laisser agir avec vos associations nationales et internationales, comme l'AIMF, pour définir vos priorités. C'est à vous de les définir, lorsque nous parlons de priorités de renforcement des capacités. Les expertises locales sont celles que nous utilisons. C'est vous qui allez les proposer. Nous ne sommes plus dans ce processus où les choses sont décidées à Bruxelles. Elles sont confiées aux acteurs. C'est une façon d'aborder les choses qui est beaucoup plus consciente.

Simon COMPAORÉ, ancien maire de Ouagadougou (Burkina Faso) : Juste un petit mot pour dire finalement que l'intérêt d'appeler les gens à s'intéresser aux groupes de travail et à ce que nous faisons dans un pays doit pouvoir avoir un aspect international. Une activité élue pour un pays doit être une activité internationale. Les plaidoyers sont d'autant plus efficaces qu'ils portent sur des choses admises comme étant des normes

internationales. C'est d'autant plus efficace que les acteurs sont internationaux. Ce que je veux dire de façon plus précise, c'est que les autorités étatiques sont forcément plus attentives à un discours qui est porté par des acteurs locaux de différents pays que des acteurs locaux spécifiques à ce pays. J'appelle tous les acteurs africains à l'échelle de la francophonie à faire en sorte que les activités des pays soient aussi des activités internationales.

Je vous remercie.

Mabrouk KSANTINI, maire de Sfax (Tunisie) : Le délégué du gouvernement à la communauté urbaine de Douala l'a déjà abordé, mais nous pouvons continuer ce débat avec plus de détails lors du déjeuner ou plus tard. Merci.

Simon COMPAORÉ, ancien maire de Ouagadougou (Burkina Faso) : À vous tous qui avez été attentifs et qui avez suivi de bout en bout ces échanges, je voulais vous dire un grand merci au nom de la table et vous souhaitez bon courage dans vos combats. Votre combat est juste. Nous allons vaincre. Nous allons pouvoir relever les défis qui se présentent devant nous comme des montagnes. Bonne chance, bonne union et bonne organisation. Bon appétit et bon retour. Merci. La séance est levée.

Liste des participants

Villes et associations membres

ABÉCHÉ (Tchad)

- M. Ahmat Adam MAHAMAT SALEH, Maire, Secrétaire général de l'ANCT

ABIDJAN (Côte d'Ivoire)

- M. Kouaoh Vincent N'CHO, Vice-Gouverneur
- M. Lamine KOITA, Directeur des Affaires juridiques et du Contentieux

ABOMEY (Bénin)

- M. Blaise Onésiphore GLELE AHANHANZO, Maire
- M. Comlan Laurent ASSOHOTO, Chef de l'arrondissement de Zounzonme

ANEHO (Togo)

- M. Ayayi Codjo Patrice AYIVI, Président de la Délégation spéciale

ATAKPAME (Togo)

- M. Tchapou AGBA, Délégué spécial, Président de la Commission des affaires économiques et des finances

BANFORA (Burkina Faso)

- Mme Bernadette ADENYO SERME, Présidente de la Délégation spéciale
- M. Dahourou Rufin PALM, Directeur du Développement économique local

BEAU BASSIN - ROSE HILL (Tunisie)

- M. Ken Fat FONG SUK KOOK, Maire
- M. Marveen RAMASAMY, Secrétaire général

BERTOUA (Cameroun)

- M. Paul Alain GBAMAN DOGOUA, Assistant technique, coordonnateur programme C2E Urbain

BIZERTE (Tunisie)

- M. Mohamed Riadh LAZZEM, Maire
- M. Mekki CHAKKROUN, Adjoint au Maire

BOHICON (Bénin)

- M. Luc Sétondji ATROKPO, Maire
- M. Sanni MAMA, Premier adjoint au Maire

BORDEAUX (France)

- M. Didier CAZABONNE, Adjoint au Maire chargé des Relations internationales
- Mme Sophie SENGHOR, Directrice générale adjointe des relations internationales

BRAZZAVILLE (Congo)

- M. Hugues NGOUELONDELE, Député Maire
- M. Evariste MIAKAKARILA, Directeur des relations extérieures et de la coopération
- M. Parfait Vivien OKO, Attaché de Cabinet
- M. MBIL-AYEBATO F.

BRUXELLES (France)

- M. Yvan MAYEUR, Maire

- M. Mohamed OURIAGHLI, Echevin du Logement, de l'Égalité des chances et de l'Informatique
- Mme Ruth BRIZ, Responsable des Relations internationales
- M. Abdessalem MESSAOUDI
- M. Adel KAMOUN
- M. Mohamed Ali DAOUD

BUJUMBURA (Burundi)

- Mme Etionnette NSHIMIRIMANA, Conseillère chargée de la Coopération décentralisée

BUKAVU (R.D. Congo)

- M. Alexandre LEFAZA IYOMBI, Directeur des Relations internationales et Chef CMR

BUTEMBO (R.D. Congo)

- M. Théodore SIKULY'UVASAKA MAKALA, Maire
- M. Alexandre KITSA MWISSA, Chef du Bureau Energie

BYBLOS (Liban)

- Mme Najwa BASSIL PIETON, Membre du Conseil Municipal en charge des projets de développement et des actions de coopération décentralisée

CASABLANCA (Maroc)

- Mme Hakima FASLY, Adjointe au Maire

COTONOU (Bénin)

- M. Léhady Vinagnon SOGLO, Maire
- M. Francis LOKO, Directeur de Cabinet

DAKAR (Sénégal)

- M. Khalifa Ababacar SALL, Maire
- Mme Vydia TAMBY MONTEIRO, Assistante personnelle

DOUALA (Cameroun)

- M. Fritz NTONE NTONE, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine
- M. Jean YANGO, Directeur des Etudes, de la Planification, des Investissements et du Développement durable

DSCHANG (Cameroun)

- M. Beaudelaire DONFACK, Maire
- M. Barthélémy NDONGSON LEKANE, Chef de la Cellule de la Coopération

EBOLOWA (Cameroun)

- M. Guy Roger ZO'O OLOUMAN, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine
- M. Jérôme Olivier ONGUENE NTONGA, Responsable de la Coopération, du Partenariat et des Projets

EDEA (Cameroun)

- M. Dieudonné NZOKE, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine

EREVAN (Arménie)

- Mme Natalya LAPAURI, Membre du Conseil municipal, Responsable des Relations extérieures, Directrice exécutive de l'Association des Communes d'Arménie, secrétaire de la délégation arménienne au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe
- Mle Lusine PALYAN, Assistante

FOUMBAN (Cameroun)

- M. Adamou NDAM NJOYA, Maire

GAROUA (Cameroun)

- M. El Hadji Bouba AHMADOU, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine

GAYA (Niger)

- M. Mounkaila BOUREIMA, Maire adjoint
- M. Abdoul Aziz HAMADOU MALLAM, Conseiller municipal
- M. Issa MAIDAOUA, Conseiller municipal

GENÈVE (Suisse)

- M. Sami KANAAN, Conseiller administratif
- Mme Elvita ALVAREZ, Collaboratrice personnelle
- Mme Laurence WIEDMER, Cheffe du service des relations extérieures

GITEGA (Burundi)

- M. Valentin NAHIMANA, Administrateur de la Commune
- Mme Sylvie NZEYIMANA, Présidente du Conseil Communal

GRAND BASSAM (Côte d'Ivoire)

- Mme Djaumand Hiohou Gilberte OBRE, Quatrième adjointe au Maire
- M. Wabo Jean Josselyn KONGO, Chargé de Coopération et des Relations extérieures

HUE (Vietnam)

- M. Thanh NGUYEN VAN, Président du Comité populaire
- M. Duc TRUONG MINH, Directeur adjoint du Centre de Coopération internationale

KAÉDI (Mauritanie)

- M. Moussa Demba SOW, Maire
- Mme Dioddo SOW, Assistante

KANANGA (R. D. Congo)

- Mme Antoinette KAPINGA, Maire

KAOLACK (Sénégal)

- M. Thierno DIEYE, Premier Adjoint au Maire

KEDOUGOU (Sénégal)

- M. Mamadou Hadji CISSE, Député-Maire

KIFFA (Mauritanie)

- M. Mohamed Lemine EBE, Maire

KIGALI (Rwanda)

- M. Fidèle NDAYISABA, Maire

KINSHASA (R.D. Congo)

- M. André KIMBUTA YANGO, Gouverneur
- M. Yassim BELADE, Directeur de Cabinet
- M. Oswald KAMBA SWA KAMBA, Chargé d'Etudes
- M. José KUDIAKUBANZA, Assistant personnel du Gouverneur

LAUSANNE (Suisse)

- M. Daniel BRELAZ, Syndic
- M. Denis DECOSTERD, Chef du service développement et communication

LIBREVILLE (Gabon)

- Mme Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA, Maire
- M. Julien Florent ASSOUMOU AKUE, Adjoint au Maire
- M. Ulrich JOUMAS, Directeur du Protocole
- M. Jean Richard MBENGUILY, Conseiller du Maire

LIÈGE (Belgique)

- M. Willy DEMEYER, Bourgmestre
- M. Michel FIRKET, Premier Échevin
- M. Jean-Christophe PETERKENNE, Inspecteur général « Stratégie et Communication »
- Mme Chloé BEAUFAYS, Chargée des Relations extérieures

LOUGA (Sénégal)

- M. Ismaila Mengue FALL, Adjoint au Maire
- Mme Fatou TAMBA, Conseillère municipale

LYON MÉTROPOLE (France)

- Mme Karine DOGNIN-SAUZE, Vice-Présidente en charge de l'Innovation, de la Métropole intelligente et du Développement numérique
- Mme Valérie DE ROSA, Chef de projet

MARADI (Niger)

- M. Ayoubou MOUSSA HASSANE, Maire, Président du Conseil de ville

MARRAKECH (Maroc)

- M. Mohamed Larbi BELCAID, Maire
- Mme Khadija ALFEDDY, Adjointe au Maire
- Mme Deya BENJELLOUN, Chef de la Division des Relations internationales et de la Coopération décentralisée

MARSEILLE (France)

- M. Jean ROATTA, Adjoint au Maire délégué aux relations internationales
- M. Loïc GIRAUDON, Chargé de mission Afrique

MONASTIR (Tunisie)

- M. Ali MZALI, Président de la Délégation spéciale
- M. Jalel HADHRI, Maire adjoint chargé de la Coopération

MONTRÉAL (Canada)

- M. Denis CODERRE, Maire
- M. Howard LIEBMAN, Conseiller spécial du Maire
- Mme Dominique POIRIER, Commissaire aux relations internationales
- Mme Marie DAIGLE DE LA FONTAINE, Conseillère aux Affaires internationales

MOPTI (Mali)

- M. Oumar BATHILY, Maire

MORONI (Comores)

- M. Mohamed DAOUDOU, Maire
- M. Said Mohamed SAID TOURQUI, Conseiller juridique, chargé de mission

MOSSENDJO (Congo)

- Mme Elisabeth MAPAHA, Président du Conseil municipal, Maire

MOUNDOU (Tchad)

- M. Mbaiherem LAOUKEIN KOURAYO, Maire, Vice-Président de l'ANCT

MUTSAMUDU (Comores)

- M. Mohamed AMIRDINE, Maire
- Mme Zarianty MOUNIR, Adjointe au Maire

NAMUR (Belgique)

- Mme Sabine VANDENBROUCKE, Directrice de Cabinet

NANTES (France)

- Mme Rachel BOCHER, Conseillère déléguée à l'Accueil des Nouveaux Nantais et à la Francophonie, aux Congrès et Salons
- Mme Naïma KAIOWA, Chargée de mission
- M. Maurice BERTHIAU, Directeur de la Mission Solidarités et Coopérations internationales

N'DJAMENA (Tchad)

- M. Ali HAROUN, Maire, Président de l'ANCT
- M. Mahamat YAYA DJOUDA, Directeur de la Coopération

NGAOUNDERE (Cameroun)

- M. Dawa HAMADOU, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine
- Mme Soumayyata DAWA, Cadre d'entreprise

NGOZOI (Burundi)

- M. Rajabu SONGAMBERE, Maire

NIAMEY (Niger)

- M. Issoufi MOUNKAILA, Conseiller de Ville
- M. Moussa SOULE, Conseiller de Ville

NIKKI (Bénin)

- M. Oumarou LAFIA BOUBAKARI, Maire
- M. Sylla ADAMOU, Premier adjoint au Maire

NOUAKCHOTT (Mauritanie)

- Mme Maty HAMADY, Présidente de la Communauté urbaine
- Mme Fatimetou BOUKHREISS, Chef du Service des Études, en charge du dossier de la Coopération

OUAGADOUGOU (Burkina Faso)

- M. Adama ZERBO, Directeur des Relations internationales

OUESSO (Congo)

- M. Ghislain Thierry MAGUESSA EBOME, Président du Conseil municipal, Maire
- M. Luc ATABA, Conseiller municipal
- M. MBILLO AYEBATO, Conseiller à l'aménagement

OYEM (Gabon)

- M. Vincent ESSONO MENGUE, Maire

PARAKOU (Bénin)

- M. Ibrahim CHABI MAMA, Premier Adjoint au Maire
- M. Alassane Abdel Kader SENI TAIROU, Directeur des Affaires financières

PARIS (France)

- Mme Anne HIDALGO, Maire, Présidente
- M. Patrick KLUGMAN, Adjoint à la Maire chargé des Relations internationales et de la Francophonie
- M. Aurélien LECHEVALLIER, Délégué général aux Relations internationales
- Mme Laure MOLINE, Chef de Cabinet adjointe

PHNOM PENH (Cambodge)

- M. Socheatdevong PA, Gouverneur
- M. Thai Sieng TRAC, Vice-Gouverneur
- M. Dimanche LONG, Secrétaire général adjoint
- M. Vannak SENG, Directeur adjoint de la division de l'Aménagement urbain
- M. Tanavuth NAK, Conseiller du Gouverneur
- M. Chea LYSE, Chargé de communication

PIKINE (Sénégal)

- M. Abdoulaye THIMBO, Maire
- M. Amadou DIARRA, Maire de l'arrondissement de Pikine Nord

POINTE NOIRE (Congo)

- M. Jean Aimé TCHIBOTA TATY, Conseiller municipal et départemental
- M. Genest Wilfrid PAKA BANTHOUD, Conseiller municipal et départemental

PORT LOUIS (Maurice)

- M. Mohammad Oumar KHOLEEGAN, Lord-Maire
- M. Jaylal MULLO, Secrétaire général
- M. Jean Georges Daniel AUGUSTIN, Conseiller

PORTO NOVO (Bénin)

- M. Djima Emmanuel ZOSSOU, Maire
- Mme Thérèse Marcelle BRUN, Conseillère municipale, Présidente de la Commission Coopération décentralisée
- M. Marius DJOSSOU, Directeur de la Prospective, du Développement et de la Coopération

PRAIA (Cap Vert)

- M. Gilberto CORREIA CARVALHO SILVA, Adjoint au Maire

ROSSO (Mauritanie)

- M. Sidi Mohamed ALIOUNE MOHAMED EL ABD, Député-Maire

RUBAVU (Rwanda)

- M. Blaise Emmanuel HARERIMANA, Directeur de l'Agriculture et de l'Unité des Ressources naturelles

SAGUENAY (Canada)

- M. Jean TREMBLAY, Maire

SAINTE-LAURENT (Sénégal)

- M. Lamine NDIAYE, Adjoint au Maire chargé de la Santé, de l'Action sociale et des Sports
- M. Amadou M. Chimère DIAW, Président de la Commission municipale en charge des Partenariats et de la Coopération décentralisée

- M. El Hadji Malick DIAKHATE, Directeur des Grands Projets et Programmes, Agence de Développement Communal

SEGOU (Mali)

- M. Ousmane SIMAGA, Maire

SFAX (Tunisie)

- M. Mabrouk KSANTINI, Maire

SIEM REAP (Cambodge)

- M. Pov PISETH, Vice-Gouverneur
- Mme Manny RAINGSEY, Vice-Gouverneur du District de Kralanh
- M. Theam KONG BOROM, Conseiller

SOKODE (Togo)

- M. Kondohou Biladegneme TCHAKPEDEOU, Administrateur civil, Maire

SOUSSE (Tunisie)

- M. Mohamed MOKNI, Maire
- M. Sami HOCHLAF, Maire adjoint chargé de la Coopération internationale

TAHOUA (Niger)

- M. Abdoulaye ALI, Maire du 1^{er} arrondissement
- M. Alio ABOUBACAR, Chef de Cabinet

TBILISSI (Géorgie)

- M. Irakli LEKVINADZE, Adjoint au Maire
- Mme Lali UNAPKOSHVILI, Chargée du Jumelage et de la Francophonie

THIÈS (Sénégal)

- M. Talla SYLLA, Maire
- Mme Magatte FALL, Conseillère municipale, Vice-Présidente de la Commission Coopération

TRIPOLI (Liban)

- M. Jalal HALWANI, Membre du Conseil municipal

TSÉVIÉ (Togo)

- M. Kossi Amétowoyona LOGLO, Maire
- M. Komlan HOUNDJO, Chef du service Planification et Développement

TUNIS (Tunisie)

- M. Seifallah LASRAM, Maire

VICTORIA (Seychelles)

- Mme Jacqueline MOUSTACHE BELLE, Maire

VIENTIANE (Laos)

- M. Detsongkham THAMMAVONG, Directeur général du département des travaux publics et des transports
- M. Daophet BOUAPHA, Directeur général du Comité de recherches des Fonds de développement

YAMOUSSOUKRO (Côte d'Ivoire)

- M. Kouakou Jean KOUASSI, Conseiller municipal
- M. Kouadio KOUAME, Conseiller municipal

YAOUNDÉ (Cameroun)

- M. Gilbert TSIMI EVOUNA, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine
- M. Léon Mesmin EBODE, Chef du Secrétariat particulier

ZIGUINCHOR (Sénégal)

- M. Abdoulaye BALDE, Maire
- Mme Marie CAMARA, Conseillère municipale

ZOUE RATE (Mauritanie)

- M. Cheikh BAYA, Maire, Président de l'Association des maires de Mauritanie
- Mme N'Doumbe DIAGNE, Maire adjointe
- M. Brahim LEHBIB, Conseiller municipal

Union des Communes du Zou (Bénin)

- M. Symphorien MISSEGBCHE, Maire de la Commune de Zaguanado
- M. Emile Kokou Placide AVIMADJENON, Maire de la Commune de Djidja
- M. Aurélien Codjo SOGLO, Chargé de Communication

Association francophone des municipalités du Nouveau Brunswick (Canada)

- M. Luc DESJARDINS, Premier Vice-Président
- Mme Eugénie BOUDREAU, Chargée de projets

Union des municipalités du Québec (Canada)

- M. Mario PROVENCHER, Membre du Comité exécutif, Maire de Rouyn-Noranda

Association des Maires du Congo

- M. Franck AYESSA, Secrétaire permanent

Association des Communes et Collectivités d'Outre-Mer (ACCD'OM)

- M. Mahafourou SAIDALI, Trésorier, Maire de Pamandzi (Mayotte)
- M. Mohamed ALI SAID, Conseiller technique

Association nationale des villes et communes de la RD Congo

- M. Franck KIYONGE OYOMBO, Secrétaire permanent adjoint

Association des maires de Mauritanie

- M. Moctar Salem TAGHI, Vice-Président

Association des maires du Niger

- M. Mamadou INOUSSA, Directeur technique

Association des maires du Sénégal

- M. Aliou SALL, Président, Maire de Guediawaye
- M. Kikala DIALLO, Maire de Dinde Felo
- M. Sokhna GUEY

Membres associés

Communauté d'agglomération Evry Centre Essonne (France)

- M. Francis CHOUAT, Président, Maire de la ville d'Evry
- Mme Marie-France OULD-ISSA, Chargée de mission Coopération décentralisée

KASSERINE (Tunisie)

- M. Ridha ABBASSI, Maire

NICE (France)

- Mme Agnès RAMPAL, Adjointe au Maire délégué à l'Euro-Méditerranée
- M. Bernard MASSABO, Secrétaire général Réseau des Villes Euromed DGAEIEI-EUROMED Métropole Nice Côte d'Azur

NIORO DU RIP (Sénégal)

- M. Abdoulaye Nino BA, Maire

SILIANA (Tunisie)

- M. Abderrazek MEHRZI, Maire

Partenaires

Agence française de développement (France)

- Mme Safia IBRAHIM-OTOKORE, Chargée de mission « Relations extérieures-genre et suivi des institutions de la Francophonie »
- Mme Valentine MONNIER, Chargée de projets

Agence Universitaire de la Francophonie

- Mme Aïcha MOUTAOUKIL, Responsable des Relations institutionnelles

CNAM (Conservatoire national des arts et métiers)

- M. Laurent DAVEZIES, Professeur, responsable de l'équipe pédagogique Territoires

Commission européenne (Belgique)

- M. Michel LALOGE, Chef du secteur des Autorités locales, Unité DEVCO B.2 "Société civile et Autorités locales"

CONFEJES (Sénégal)

- M. Bouramah ALI HAROUNA, Secrétaire général

Conseil des Communes et Régions d'Europe (Belgique)

- M. Frédéric VALLIER, Secrétaire général

Mérignac (France)

- Mme Fatou DIOP, Adjointe au Maire en charge de la Coopération décentralisée

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (France)

- M. Bertrand FORT, Délégué pour l'Action extérieure des Collectivités territoriales, Direction générale de

la mondialisation, du Développement et des Partenariats

- Mme Anne-Marie MEVEL REINGOLD, Chargée de mission auprès du Délégué, Secrétaire Adjointe de la CNCD

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (France)

- M. Hervé TILLY, Sous-Directeur des Affaires européennes et multilatérales, Délégation aux Relations européennes et internationales et à la Coopération (DREIC)

Ambassade du Canada en France

- Mme Maeva VIDAL, Deuxième Secrétaire en charge des Affaires politiques et Francophonie

NANCIE / Partenariat Français pour l'Eau (PFE)

- M. Henri BEGORRE, Président

Organisation des villes arabes (Koweit)

- M. Ghassan SAMMAN, Chef du département de la Coopération internationale et de la Communication

Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP)

- Mle Cléo LOSSOUARN, Chef de projets

Wallonie-Bruxelles International (Belgique)

- Mme Anne DECHAMP, Chef de Service, Département Francophonie

Invités

- M. Bertrand DELANOË, Maire Honoraire de Paris, Ancien Président et Membre d'Honneur de l'AIMF
- M. M'Hamed Ali BOULEYMENT, Ancien Maire de Tunis, Membre d'Honneur de l'AIMF
- M. Simon COMPAORE, Ancien Maire de Ouagadougou (Burkina Faso)
- M. Ahmed Hamza HAMZA, Ancien Maire de Nouakchott (Mauritanie)

- M. Pierre SCHAPIRA, Ancien Maire adjoint de Paris
- S. Exc. M. Habib ESSID, Chef du Gouvernement de la République Tunisiene
- S. Exc. M. Noomane FEHRI, Ministre tunisien des Technologies, de la Communication et de l'Animation numérique

- Cités Unies France
- M. Bertrand GALLET, Directeur général
- AMMAN (Jordanie)
- Mme Joumana MOAHAMED ATIAI, Directrice des centres sociaux
 - Mme Basma MOHAMED YOUSSEF NOUSSOUR, Directrice du centre TAYKI
- DOMONI (Comores)
- M. Nassuf ABDALLAH AHMED, Maire
- RAMALLAH (Palestine)
- M. Ahmed ABOU LABAN, Adjoint au Maire
 - M. Zakaria ABDALLAH
- RUSIZI (Burundi)
- Mme Leoncie KANKINDI, Vice-Maire du District chargée des Affaires économiques
 - M. Jean-Luc NSABAYEZU, Directeur a.i. du commerce et de la promotion de l'Emploi
- Alliance internationale des Villes (AIVDM)
- Mme Fatou N'DOYE-BAUD, Secrétaire permanente
- Assemblée des Départements de France (France)
- Mme Martine VASSAL, Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et Vice-Présidente de la Commission Relations internationales de l'ADF
- M. Marc JOLIBOIS, Directeur de Cabinet
- M. Christopher BLANCHET, Conseiller spécial
- Association des maires des grandes villes de France
- M. Kader MAKHLOUF, Chargé de mission Affaires européennes et internationales
- Association des régions de France (France)
- Mme Valérie NICOLAS, Conseillère Affaires internationales
- Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)
- M. Mohamed BOUSSRAOUI, Responsable de Programmes
- Office de Consultation Publique de Montréal (Canada)
- M. Luc DORAY, Secrétaire général
- Wheig (Valorisation des déchets)
- M. Jacques-Antoine CESBRON
 - M. Jean Michel DUCANCELLER
- Tunisian TV
- M. Mustapha BEN LETAIEF, Président Directeur général
- Organisation Arabe des TICs
- Mme Khedija HAMOUDA GHARIANI, Secrétaire générale

Startup

- Station Energy (Côte d'Ivoire)
- M. Alexandre CASTEL, Président
 - Mme Christelle KOFFI, Collaboratrice
- For City (France)
- M. Thomas LAGIER, Directeur général
- Algo Consulting (Maroc)
- Mme Kaoutar CHRAIBI, Chef de projet
- Mint It Sarl (Tunisie)
- M. Kamel KAOUECH, Co-fondateur
 - M. Mohamed KHALLOUFI, Co-fondateur
- Squirro Sarl (Tunisie)
- M. Aymen LABIDI, Gérant

Experts

- Mme Wafa BOUDAGGA, fondatrice d'ENVITOU STAS
- M. Dhia BOUZAYEN, KPMG Tunis
- Mme Colette BRAECKMAN, Journaliste, écrivaine, « L'homme qui répare les femmes. Le combat du docteur Mukwege »
- M. Thierry COLATRELLA, Associé services conseils, KPMG (Côte d'Ivoire)
- M. Bertrand COURCELLE, Expert en valorisation énergétique des déchets
- M. François de MONTFORT, Caminno
- M. Madieyna DIOUF, Ancien Ministre, Ancien Maire de Kaolack (Sénégal)
- M. Joseph MAILA, Professeur de Sociologie politique et de Relations internationales au CERIUM (Montréal) et à l'ESSEC (Paris), Spécialiste de la sociologie des conflits de l'Islam et du Moyen Orient
- Mme Antoinette MONTAIGNE, Porte-Parole de la Présidence Centrafricaine, Ancien ministre de la Communication et de la Réconciliation nationale en République centrafricaine
- Mme Sylvie LAINE, Ancienne Déléguée générale de la Fondation nationale Entreprise et Performance
- M. Taoufik LIMAMI, Caminno
- Mme Lucie MANDEVILLE, Psychologue, conférencière, Université de Sherbrooke, Québec (Canada)
- M. Charlie Martial NGOUNOU POUENE, Président d'AfroLeadership
- Mme Sylvie PARE, Professeure au département d'études urbaines et touristiques Université de Québec à Montréal, UQAM (Canada)
- M. Régis de la PERRAUDIERE, Caminno
- Mme Gaétane TRACZ, Directrice, KPMG
- M. Jean-Pierre VETTOVAGLIA, Ancien Ambassadeur de Suisse et ancien Représentant personnel de la Confédération suisse pour la Francophonie, Administrateur de Banque, Directeur d'édition et conseil international

- Mme Marie-Anne de VILLEPIN, Directrice, Développement sans frontières
- M. Maxime SCHIRRER, Maître de Conférences, département Villes, échanges, territoires, Urbanisme et Environnement
- M. Aliou SOW, Ancien Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi du Sénégal, Ancien Ministre des Collectivités locales, Ancien Ministre de la Décentralisation, Maître de Conférences à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Secrétariat permanent

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • M. Pierre BAILLET, Secrétaire permanent • M. Laurent JABOEUF, Conseiller • M. Samba BA, Chargé de projets • Mme Nathalie GURDEBEKE, Chargée de mission • M. Lionel PRIGENT, Conseiller • M. Alain LE CAVORZIN, Conseiller • M. William ANCION, Conseiller | <ul style="list-style-type: none"> • Mme Najet FAKHFAKH, Écrivaine <p style="text-align: center;">KPMG</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Bernard BAZILLON, Commissaire aux comptes |
|---|--|

Synthèse générale

Durant deux jours, les ateliers qui ont animé cette 35^e assemblée générale de l'AIMF ont connu une forte participation, qui est la traduction de l'intérêt des Maires pour l'innovation. Comme il était attendu, les réunions ont porté la réflexion sur les deux acceptations que l'on peut donner à la notion d'innovation : d'une part l'action et le fait d'innover ; d'autre part le résultat de cette action, la chose nouvelle introduite.

Les conférences inaugurales ont introduit l'innovation comme une réponse incontournable face aux défis d'un monde plus urbain. Michaëlle Jean, Secrétaire générale de l'organisation internationale de la Francophonie a rappelé le contexte d'un monde où plus de la moitié des habitants de la planète vit dans un espace urbanisé. M. Saifallah Lasram, Maire de Tunis, M. Mahamed Naiem Gharsalli, Ministre de l'Intérieur de la République tunisienne, et M. Ghassan Saman, Représentant des villes arabes, ont souligné les effets politiques, économiques et sociaux, de cette urbanisation massive, et les efforts à mener aujourd'hui en faveur du développement. Enfin, M. Khalifa Sall, Secrétaire général de l'AIMF et Maire de Dakar est revenu sur les actions à mener et sur la responsabilité des maires.

La première table ronde avait pour thème : Quelle gouvernance pour libérer l'innovation ? Comment soutenir l'innovation ? Comment innover dans le soutien des projets ? Quel pourrait être le rôle de l'AIMF ?

- M. Bertrand COURCELLE, Expert en valorisation énergétique des déchets : Les déchets levier de la ville de demain, avec une nouvelle gouvernance, de nouvelles technologies et de nouveaux financements
- Mme Karine DOGNIN-SAUZE, Vice-Présidente en charge de l'innovation, de la métropole intelligente et du développement numérique : l'exemple de la Métropole de Lyon
- M. Thierry COLATRELLA : Rôle de l'AIMF ?

Les différentes expériences qui ont été présentées ont permis d'envisager des exemples concrets d'innovation :

- techniques et sociales par la valorisation des déchets dans les quartiers et avec le concours des habitants, dans les nouveaux métiers ;
- économiques et prospectifs pour le développement du numérique et des nouveaux métiers qui y sont liés ;
- enfin, financiers et institutionnels pour mettre en œuvre les projets.

Les questions posées ont montré l'intérêt des sujets et ont rappelé l'attente de préconisations et de dispositifs concrets pour aider à gérer les villes.

La seconde table ronde, intitulée « Quelles innovations urbaines en faveur des relations internationales, de la paix, des échanges et de la prévention des conflits ? Rôle de l'innovation urbaine au service de relations internationales pacifiées ? »

- Mme Colette BRAECKMAN, journaliste et écrivaine.
- M. Joseph MAÏLA, Professeur de sociologie politique et de relations internationales, spécialiste du Moyen-Orient, de l'islam et de la sociologie des conflits
- M. Jean-Pierre VETTOVAGLIA, ancien Ambassadeur de Suisse, ancien Représentant personnel du Président de la Confédération suisse pour la Francophonie
- M. Khalifa Ababacar SALL, ancien Ministre, Maire de Dakar, Secrétaire général de l'AIMF
- M. Aliou SOW, ancien Ministre du Sénégal de la Jeunesse et de l'Emploi, ancien Ministre de la Décentralisation et des Collectivités locales

Les participants ont aidé à remettre en situation les besoins d'innovation au travers de quelques grandes questions qui sont posées à l'ensemble des villes du monde : l'urbanisation galopante, la jeunesse et l'emploi, les infrastructures. Ces trois sujets, développés en prenant appui sur les faits et les statistiques de longue période, permettent de mieux comprendre les risques majeurs auxquels les Maires sont aujourd'hui confrontés, et qu'ils doivent participer à résoudre dès aujourd'hui pour prévenir les crises sociales, économiques, sanitaires et environnementales de demain.

Enfin, la troisième table ronde traitait avait pour thème « Comment le Maire fait-il le lien entre la stimulation de l'entrepreneuriat féminin et des startup ? »

- Mme Wafa BOUDAGGA, fondatrice d'ENVITOU STAS : Le système de collecte des déchets dans des containers semi-enfouis
- Mme Rachel BOCHER, Conseillère déléguée à l'Accueil des Nouveaux Nantais et à la Francophonie, ville de Nantes
- Mme. Célestine KETCHA-COURTES, Maire de Bangangté (Cameroun)
- M. Maxime SCHIRRER, Maître de conférences en géographie et urbanisme au sein du master Territoire du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

Présentation de Startup :

- M. Kamel KAOUECH, Co-fondateur de Mint It Sarl
- M. Thomas LAGIER, Directeur général de For City

Cette table ronde devait souligner la diversité des initiatives et la capacité de toutes les composantes de la population à se saisir de l'innovation. En particulier, les témoignages présentés soulignaient le rôle des jeunes actifs et le rôle des femmes, dont les contributions au développement peuvent aujourd'hui être mieux reconnues. Les innovations dans l'entrepreneuriat, dans les technologies, dans les dispositifs de financement permettent la création d'entreprises et d'activités qui réclament un faible capital de départ. Concrétiser les initiatives peut devenir plus vite possible.

En conclusion des travaux, quelques remarques :

1. *L'innovation répond à un contexte. Elle répond aussi à un besoin. Elle accompagne des capacités techniques, économiques, mais il faut y ajouter un contexte social et culturel. La question principale est donc : à quoi l'innovation répond-elle ?*
2. *Qui produit et qui tire bénéfice de quel type d'innovation ? Nous entendons communément l'innovation dans le domaine de l'entreprise. Plus encore quand il s'agit de start up... Qu'en est-il pour les villes ? Quelle est la forme des innovations ? Là encore, la question principale est : pour quelles améliorations ?*

- pour produire des services collectifs aux habitants ? Déchets, écoles, santé, circulation...
- pour soutenir l'activité économique et les emplois pour une population jeune et dynamique ?
- pour accorder une meilleure place, une plus grande capacité d'écoute de la population et faire avancer le fait démocratique ?

Innover, c'est bien apporter des réponses concrètes à des problèmes présents, c'est aussi anticiper, dès à présent, des solutions aux problèmes prévisibles dans l'avenir. Dans les témoignages apportés, les Maires ont entendu les outils, les situations, les perspectives qu'ils peuvent envisager pour leurs villes.

Interventions

« Apprendre les villes innovantes : évolution du rôle de l'AIMF »

KPMG
cutting through complexity

Apprendre les villes innovantes : évolution du rôle de l'AIMF

7 octobre 2015

Sommaire

- Contexte
- Le rôle de l'AIMF aujourd'hui
- Perspectives envisagées
- Votre contribution au succès de ce projet

Contexte

1 **Infrastructures et pays émergents**

2 **Besoins accrus des municipalités en Infrastructures**

Rôle de l'AIMF aujourd'hui

Assistance à maîtrise d'ouvrage

Financement d'études

Suivi technique

Fonds de coopération

Fonds d'Etats

Perspectives envisagées

Structuration de projets

Assistance à maîtrise d'ouvrage

Recherche de financements innovants

Communication forte des réalisations auprès des membres

Modification des statuts

Contrôle des coûts du projet

Votre contribution au succès de ce projet

Application au traitement des débats par exemple

- Etre un sponsor actif auprès des Etats
- Participer aux groupes de travail qui seront créés
- Identifier des investisseurs privés locaux

Les déchets : des leviers pour la ville de demain

Nouvelles gouvernances, nouveaux processus, nouveaux financements - nouveaux revenus

aimf

Une mission au service de la Ville de Tunis soutenue par l'AIMF

Elaborer un nouveau modèle de valorisation des déchets : véritable levier économique, social et environnemental pour les villes.

Les déchets : des leviers pour la ville de demain

aimf



Nouvelle approche nécessaire

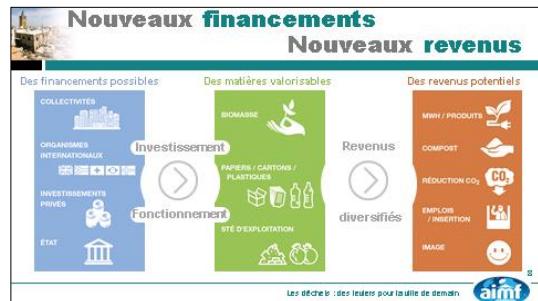
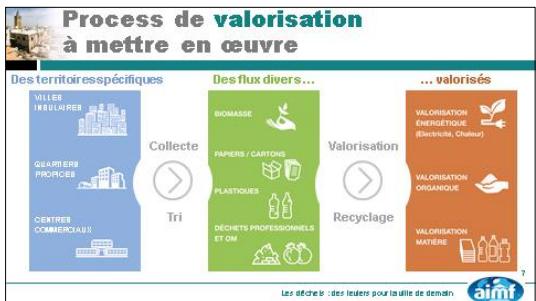
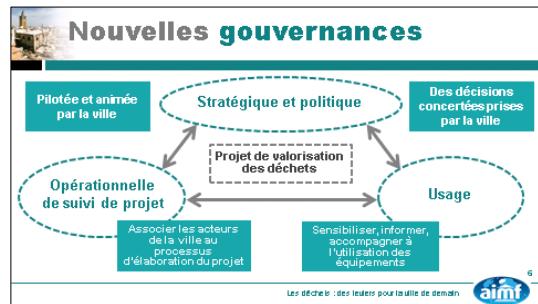
- Décentralisation et volonté politique partagée,
- Des projets locaux portés par les villes,
- Avec les acteurs socio-économiques de la ville.

3 axes :

- De nouvelles gouvernances,
- Des processus de valorisation de déchets,
- Nouveaux financements - nouveaux revenus.

Les déchets : des leviers pour la ville de demain

aimf



**Contexte de Tunis :
1 quartier pilote, des équipements**

Scénario (20 000 T/an)	Tri - compostage OM/déchets professionnels	Tri - méthanisation neuve OM/déchets professionnels
Investissement	3 400 000 € (non compris traitements odeurs)	7 400 000 €
Revenus (estimés à moyen terme)	400 000 €	610 000 € (+ revenus additionnels recyclables)
Retour sur investissement	3 à 4 ans	4 à 10 ans

Les déchets : des leviers pour la ville de demain

Quelles perspectives pour Tunis ?

Scénario (20 000 T/an)	Tri - compostage OM/déchets professionnels	Tri - méthanisation neuve OM/déchets professionnels
Investissement	3 400 000 € (non compris traitements odeurs)	7 400 000 €
Revenus (estimés à moyen terme)	400 000 €	610 000 € (+ revenus additionnels recyclables)
Retour sur investissement	3 à 4 ans	4 à 10 ans

Les déchets : des leviers pour la ville de demain

Exemple de Takhian Tia (Thaïlande)

Scénario (12 800 T/an)	Tri - méthanisation neuve OM	Commentaires
Investissement	3 325 000 €	Fabrication locale
Revenus (estimés à moyen terme)	905 000 € /an	Électricité, redevance, compost, plastiques
Retour sur investissement	5 ans	TRI Projet: 18,4%

Les déchets : des leviers pour la ville de demain

Exemple de Takhian Tia (Thaïlande)

Scénario (12 800 T/an)	Tri - méthanisation neuve OM	Commentaires
Investissement	3 325 000 €	Fabrication locale
Revenus (estimés à moyen terme)	905 000 € /an	Électricité, redevance, compost, plastiques
Retour sur investissement	5 ans	TRI Projet: 18,4%

Les déchets : des leviers pour la ville de demain

Quelles actions pour Tunis ?

Politique et stratégique :	Opérationnel :	Usage :
<ul style="list-style-type: none"> Un engagement « politique » Des études à poursuivre, choisir un scénario, Gouvernance à mettre en place et en œuvre : stratégique, opérationnelle et d'usage. 	<ul style="list-style-type: none"> Des flux et des tonnages de déchets à capter, Un site à identifier, Des équipements existant à réutiliser ? 	<ul style="list-style-type: none"> Formation, implication berberches Sensibilisation et communication d'accompagnement.

Les déchets : des leviers pour la ville de demain

Quelles perspectives pour Tunis ?

Scénario (20 000 T/an)	Tri - Compostage	Tri - Méthanisation neuve
MATÉRIELS	Rentable ++ évolutif vers la méthanisation	Traitement tout type de déchets, maîtrise des impacts (odeurs, bruits...) Rentable +/- Véritable pilote d'avenir
INCONVENIENTS	Pas de génération d'électricité Problème d'odeurs Pas de bonus CO ₂	Investissement important

Les déchets : des leviers pour la ville de demain

Quelles perspectives pour Tunis ?

Estimation moyenne des impacts positifs des 3 scénarios

Techniques	Sociaux	Environnementaux
Tonnages valorisés : 20 000	9 à 13 emplois	Tonnes CO ₂ évités : Approx. 13 000
Valorisation énergétique : Approx. 3 000 MWh (cas méthanisation)	35 000 personnes	- 20 000 Tonnes entouris
Compost : Approx. 7 000 T	Lien social (Chiffonniers)	Recyclage encouragé

Périmètre restreint - Crédit de liens sociaux - Convivialité locale

Les déchets : des leviers pour la ville de demain



Rachelle BOCHER
Conseillère déléguée à l'Accueil des Nouveaux Nantais et à la Francophonie
Ville de Nantes

Prix Femmes du DIGITAL OUEST



Prix Femmes du Digital Ouest

Nantes Métropole

Eléments de contexte :

- Le Numérique : un secteur d'avenir
- Une filière d'excellence économique en Pays de la Loire
- De nombreuses entreprises modèles sur le plan national (Leetchi, Gemmyos, Ventes Privées, The Family, My Little Paris, Sezane, KISSKISSBANKBANK,...)
- Un domaine d'activités faiblement investi par les femmes :
 - 28% au plan national
 - 26% en Pays de la Loire.

2

Prix Femmes du Digital Ouest

Nantes Métropole

Objectifs (1/2) :

- Placer la métropole sur le devant de la scène nationale et internationale
- Mettre en lumière des talents du numérique pour générer davantage de vocations auprès des femmes salariées, chefs d'entreprises, porteuses de projets, étudiantes,...
- Favoriser l'emploi des femmes dans un secteur dynamique où de nombreux postes restent à pourvoir
- Soutenir la formation des femmes par des aides en financement

Onde photo : <http://www.ondes.fr>

3

Prix Femmes du Digital Ouest

Nantes Métropole

Objectifs (2/2):

- Donner une visibilité médiatique à des projets d'entreprise innovants
- Permettre à des femmes d'évoluer vers des postes clés
- Développer la création d'entreprises par les femmes.
- Fédérer toutes les forces vives de l'économie de la Région et la métropole : entreprises, associations, collectivités, écosystèmes numériques pour encourager la mixité dans le digital

Onde photo : <http://www.ondes.fr>

4

Prix Femmes du Digital Ouest

Nantes Métropole

Opportunité : **NANTES DIGITAL WEEK**

- **Nantes Digital Week**
 - 67.500 participants
 - 26 nationalités
 - 49 évènements
 - 70 acteurs mobilisés

Onde photo : <http://www.ondes.fr>

Prix Femmes du Digital Ouest

Nantes Métropole

Principe :

- Prix intégrés à l'événement
- Récompenses décernées à des femmes actrices de la transformation digitale et de l'économie numérique, de la start-up aux grands groupes présents dans la région Pays de la Loire.
- Un jury majoritairement féminin
- Initiative intitulée « Prix Femmes du Digital Ouest », dans l'objectif d'un rayonnement encore plus large dans le futur

6

3 catégories de prix (1/2) :

Prix de l'intra-preneuse du numérique :

En charge d'un projet de transition digitale au sein de son organisation (entreprise, collectivité, établissement d'enseignement, Association), ou en charge de la mise en place de modèles de business disruptifs* en lien avec le numérique.

*Stratégie d'innovation brisant les codes établis, pour repositionner sa marque ou ses produits/services dans son marché afin de gagner en compétitivité.

7

3 catégories de prix (2/2) :

Prix de l'entrepreneuse du numérique :

Créatrice d'une start-up ou société innovante dont l'activité concerne le numérique.

Prix Coup de cœur :

Femme du numérique au profil disruptif, avec un parcours détonnant, qui a su prendre des risques pour réaliser un projet innovant.

8

Bilan:

- . 50 dossiers de candidature retirés,
- . 30 dossiers déposés,
- . 15 pitchs organisés devant le jury

des distinctions remises aux 3 lauréates :

- Mme Anaïs VIVION (prix de l'entrepreneuse du digital)
- Mme Mélanie PERON (prix coup de cœur)
- Mme Emilie GIELER (prix de l'intrapreneuse digital)

9

Impact :

-Le digital au féminin :
un axe de communication durant toute la NDW 2015

-Un événement soutenu par le comité de pilotage NDW avec des objectifs fortement affichés :

- développer l'emploi des femmes dans le numérique
- favoriser la création d'entreprises et la mise en œuvre de projets innovants dans tous types de structures (entreprise, collectivité, association, établissement de recherche ou d'enseignement supérieur,...),

10



11

Madame la Présidente de l'Association,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Monsieur le Secrétaire Permanent de l'Association,
Mesdames, Messieurs,

Le Maire de la Ville de Nice et Président de la Métropole Nice Côte d'Azur déploie une stratégie de développement économique depuis 2008. Je me permettrai d'insister sur les dispositifs innovants et transposables mis en œuvre sur le territoire.

Une Métropole internationale visitée par le monde entier

- Première métropole de France créée le 1^{er} janvier 2012,
- regroupe 49 communes, 540.000 habitants sur 1.400 km²,
- 60.278 entreprises (+ 8 % entre 2013 et 2014),
- 228.431 emplois (dont 147.319 salariés privés et 46.911 emplois publics),
- 2.700 chercheurs,
- 35.000 étudiants,
- un campus universitaire réputé,
- 13 écoles internationales, et des pôles scientifiques mondiaux,
- 40 kilomètres de plage,
- 7 ports de plaisance représentant 3.000 anneaux,
- 5 stations de ski au travers de deux syndicats mixtes,
- 12.000 lits (290 hôtels).

C'est la 2^{ème} destination touristique et le 2^{ème} aéroport international de France avec 11,6 millions de passagers en 2014. Avec 5 millions de visiteurs par an, le tourisme représente 30 % de la richesse du territoire de la Métropole et 16 % des emplois. Il est le premier moteur de l'économie métropolitaine avec environ 2 milliards d'euros de retombées économiques.

Une diversification économique engagée en 2008

Depuis 2008, le Maire de la Ville de Nice travaille d'arrache pied à la mutation de la Métropole Nice Côte d'Azur. Après trop d'années d'immobilisme, sans vision globale, une mono-économie basée sur le tourisme, le territoire azuréen diversifie son économie et notamment, il l'ancre dans les technologies de pointe.

Depuis 7 ans, la Métropole Nice Côte d'Azur opère ainsi une profonde mutation pour se transformer en un haut lieu de l'innovation ouverte et de l'excellence pour devenir une « Métropole durable et interconnectée ». Les enjeux de cette profonde mutation vers les technologies et l'innovation sont à la fois de développer de nouvelles activités économiques qui seront sources de croissance et de création d'emplois, de préserver ce qui a fait la renommée de notre territoire : la beauté de notre patrimoine et notre qualité de vie, et enfin d'améliorer la gestion de la ville et d'apporter de nouveaux services aux habitants.

La Métropole Nice Côte d'Azur soutient le développement économique en agissant, tout d'abord, sur l'environnement global de l'entreprise. Son rôle premier est de créer et de développer les conditions favorables à la création de richesses et d'emplois. Le territoire se dote depuis 7 ans des meilleurs équipements : Opération d'Intérêt National Éco-Vallée, Allianz Riviera, promenade du Paillon de 12 hectares et, dans quelques mois, une ligne de tramway Ouest-Est, un nouveau Marché d'Intérêt National, des éco-quartiers, une technopole urbaine, un nouveau parc des expositions à rayonnement international...

Le Maire de la Ville de Nice s'emploie chaque jour à ce que le rôle premier d'une collectivité soit de créer et de développer les conditions favorables à l'implantation et à la croissance d'activités. Pour développer les 60.278 entreprises de la Métropole et pour en attirer de nouvelles, Nice Côte d'Azur travaille sans relâche au développement économique de son territoire qui repose sur 4 grands leviers : la promotion, l'attractivité du

territoire, l'innovation et la politique foncière. Le premier levier consiste à concentrer les moyens sur les actions de promotion notamment les principaux salons immobiliers français (MIPIM et SIMI) et internationaux en liaison avec l'Agence de Développement Team Côte d'Azur en charge du développement exogène. L'Agence de Développement a permis 91 décisions d'implantations à l'échelle du département des Alpes-Maritimes sur les 3 dernières années, soit 1.626 emplois à 3 ans, dont 41 décisions d'implantations sur le territoire de Nice Côte d'Azur, pour 619 emplois à 3 ans.

C'est aussi pour renforcer son image à l'international et pour attirer des entreprises, en particulier dans les domaines de la Smart City, des éco-industries et de la silver-économie, que la Métropole a décidé de se doter de locaux de représentation à Paris, qui permettront d'exposer et promouvoir les projets innovants du territoire métropolitain et de mettre en avant ses atouts au sein d'un espace show room (maquettes, visuels, films, brochures, affiches...), ainsi que d'organiser des opérations de promotion, des rencontres avec la presse générale et spécialisée. Aujourd'hui, personne ne peut ignorer que son avenir est lié à l'innovation, et en particulier l'innovation numérique, rempart essentiel contre la perte d'emplois et apport de solutions, souvent méconnues, à des questions cruciales de sécurité, d'enseignement, de santé, de mobilité, de développement durable, de gestion d'énergie ou de gestion des risques.

Le positionnement sur la « Smart City » dès 2010

- Le positionnement sur la « ville intelligente » et la mise à disposition de son territoire pour les expérimentations des entreprises innovantes font de la Métropole Nice Côte d'Azur « interconnectée et durable » une des références mondiales dans ce domaine.
- Dès 2010, Nice a été la première à expérimenter la technologie numérique du NFC.
- Depuis, de nouveaux services, de nouveaux usages sont en train de s'inventer pour mieux vivre dans la ville comme la mairie virtuelle Spot Mairie mise en place en partenariat avec Cisco.
- L'écosystème vertueux tourné vers la Smart City va encore monter en puissance en 2016.
- La « Métropole interconnectée et durable » qui s'appuie sur des partenariats entre la Métropole, les entreprises et l'Université (et notamment l'IMREDD - Institut Méditerranéen du Risque, de l'Environnement et du Développement Durable) prend une forme concrète dans le programme de recherche & développement que la Métropole développe avec IBM.
- Ce programme va permettre, d'ici la fin 2016, de créer le premier centre d'hyper vision urbaine (éclairages publics, gestion des déchets, de l'eau potable, des eaux usées et des transports) de France.

Création d'un « Centre d'Excellence Smart City » pour une meilleure coordination des projets de la « ville intelligente »

- Pour mettre en cohérence l'ensemble des projets de la Smart City de la Métropole Nice Côte d'Azur, il a été mis en place le « Centre d'Excellence Smart City », structure de gouvernance dédiée qui concrétise la démarche de la Métropole Nice Côte d'Azur vers une approche transversale des métiers de la ville intelligente.
- L'interopérabilité des données et des services offerte par le numérique a conduit à la définition de grands domaines d'activités stratégiques, associant développement économique du territoire et création d'emplois, protection de l'environnement et qualité de vie de ses habitants : transport et mobilité durables, monitoring urbain et qualité environnementale, efficacité et transition énergétiques, résilience aux risques, santé numérique et autonomie, et attractivité et tourisme.
La mise en œuvre des projets d'innovation du territoire dans chacun de ces domaines se doit de s'appuyer sur une infrastructure numérique supportant elle-même cette exigence de transversalité et d'évolution pour de futures technologies ou services associés.
- Ainsi, cette infrastructure numérique métropolitaine s'appuie sur une infrastructure de communication à très haut débit de fibres optiques, le déploiement d'un réseau fédérateur des capteurs urbains, l'entrepôt de mutualisation des données urbaines, l'hyperviseur urbain et l'interface Open Data d'échange avec le monde extérieur.

La Métropole Nice Côte d'Azur met son territoire à disposition des expérimentations des industriels

- Elle signe pour ce faire avec les grands groupes industriels mondiaux comme GDF-SUEZ, ORANGE, EDF, BOSCH ou encore CISCO des conventions de partenariat.
- Le modèle économique est développé autour de réseaux de capteurs qui permettent de récupérer un grand nombre de données pour mesurer les caractéristiques de la cité et fournir des services nouveaux aux citoyens, grâce à une plate-forme technique.

Une plateforme « d'hypervision » dédiée à la gestion des risques

L'élaboration, notamment, d'une plateforme « d'hypervision » dédiée à la gestion des risques majeurs propose de conduire une expérimentation portant sur la prévention et la gestion des risques naturels et industriels en

s'appuyant sur des technologies innovantes de capteurs telles l'imagerie numérique en temps réel en partenariat avec BOSCH.

Des projets de R&D dans la filière des « Smart Grids »

- Dans cette même dynamique, la Métropole soutient également ERDF dans son projet de R&D de « Smart Grid » à Carros.
- La Métropole soutient aussi le projet de VEOLIA ENVIRONNEMENT (et de ses partenaires Alstom, Sagemcom, le CEA et Supélec) « NICE REFLEXE » à Nice, dans le quartier des Moulins qui vise à piloter un nouveau réseau électrique intégrant différentes sources de consommation, de production et de stockage de l'électricité.

La création du Smart City Innovation Center du territoire Métropolitain

- Pour exposer les premiers résultats, en lien étroit avec l'Université Nice Sophia-Antipolis, la Métropole Nice Côte d'Azur a constitué autour d'elle dans le cadre de l'IMREDD un consortium de grands acteurs industriels pour créer le Smart City Innovation Center. Véritable plateforme collaborative unique en France, le Smart City Innovation Center réunit dans un même lieu les acteurs de la recherche, de l'enseignement et des entreprises leaders de la ville intelligente.
- Ce show room de 300 m² permet concrètement au monde de l'Université et de la recherche de travailler en synergie avec des industriels leaders en matière d'innovation et de ville intelligente (VEOLIA, IBM, M2OCITY, ORANGE). Le Monitoring Urbain Environnemental (MUE) sera l'une des premières applications présentées : à travers le déploiement d'un réseau de près de 3.000 capteurs sur un territoire de 160 hectares à Nice Ouest, des données d'ordre environnemental sont collectées (qualité de l'air, bruit, eau et énergie, gestion des déchets ...) et traitées pour tester une vingtaine de nouveaux services et améliorer ensuite les services aux habitants, aux entreprises et aux collectivités.

L'Opération d'Intérêt National Éco - vallée de la plaine du Var à l'ouest de Nice positionnée sur le développement durable

- La priorité de la stratégie de la Métropole est de faire cohabiter intelligemment des espaces naturels et agricoles, avec les activités urbaines et le développement économique.
- Le projet « Eco - Vallée », l'Opération d'Intérêt National de la plaine du Var, de près de 10.000 hectares, constitue un modèle de développement intégré.
- L'Eco - Vallée propose la mutation de 450 hectares sur les 10.000 hectares pour les mettre au service des activités économiques, du logement, de la recherche, de la formation, avec la création de grands équipements publics structurants avec 3 millions de m² de capacité constructible pour un potentiel de 50.000 nouveaux emplois à terme.
- Il faut entendre par « Eco - Vallée » à la fois la vallée de l'économie et la vallée de l'écologie. Pour enclencher l'opération, quatre premières opérations ont été définies et un protocole a été signé entre l'ensemble des partenaires publics concernés (État, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Alpes-Maritimes, Métropole Nice Côte d'Azur, ville de Nice) pour en assurer le financement. Un total de contributions de 64,5 millions d'euros entre 2011 et 2026 permettra à l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) d'engager près de 379 millions d'euros de dépenses pour la plaine du Var, qui déclencheront à leur tour près de 2 milliards d'euros d'investissement privé.
- Trois opérations prioritaires sont d'ores et déjà en phase concrète. Il s'agit premièrement du futur quartier du Grand Arénas situé à 200 mètres de l'aéroport.

Le Grand Arénas

- C'est Josep Luis MATEO qui est le maître d'œuvre urbain de ces 51 hectares, soit 680.000 m² de capacité constructible, 1.350 logements et 21.000 emplois prévus à terme, avec un pôle d'échanges multimodal et un parc des expositions de 65.000 m².
- Il est d'ores et déjà programmé trois immeubles, le premier sera doté d'un programme mixte de 17.000 m² avec un hôtel de 7.000 m² associé à 10.000 m² de bureaux, commerces et services et sera livré en 2018.
- La deuxième opération d'une surface de plancher de 27.000 m² sera livrée en 2019.
- Enfin, en face le terminal 1 de l'aéroport, un programme mixte de 25.100 m² de surface de plancher, associant une offre de 12.000 m² de bureaux, 800 m² de commerces, 2.800 m² de logements et 9.500 m² pour 2 hôtels (un 3 étoiles et un 4 étoiles) sera livré en 2020.

La future plateforme agroalimentaire à La Gaude

Pour réaliser ce grand projet d'aménagement et ainsi libérer 24 hectares, la Métropole Nice Côte d'Azur va procéder au transfert des Marchés d'Intérêt National d'Azur sur des terrains plus en amont de la plaine du Var (sur la commune de La Gaude) pour y construire un pôle agroalimentaire, horticole et d'activités économiques de 35.000 m², avec en complément un programme en immobilier d'entreprises d'environ 7 à 8.000 m².

La technopole Nice Méridia

- Troisième opération prioritaire orchestrée par l'urbaniste Christian DEVILLERS : la construction de la technopole urbaine Méridia à 2 km au nord de l'aéroport.
- Il s'agit d'aménager un éco-quartier de 26 hectares, soit 320.000 m² de capacité constructible, qui se caractériseront par une mixité des usages : entreprises, enseignements supérieurs, campus de l'apprentissage, incubateur d'entreprises, pépinières d'entreprises, hôtel d'entreprises, accélérateurs d'entreprises, commerces, restaurants, hôtels, équipement sportifs, espaces verts et logements.
- Le renforcement de l'attractivité de la Métropole se concrétise aussi dans la réussite du projet de technopole urbaine Nice Méridia autour du développement des entreprises, du soutien à l'innovation, de l'enseignement supérieur et de la recherche qui sont au cœur de l'action publique métropolitaine. En effet, une des priorités est d'accélérer le processus d'innovation dans le cadre de l'Éco - Vallée.
- Il s'agit de renforcer, tout d'abord, le centre Européen d'Entreprises et d'Innovation qui a accompagné 86 start-ups, qui ont créé 370 emplois depuis 2008. C'est pourquoi, l'année 2014 a vu l'ouverture au sein de la pépinière d'un espace d'échange (« open loft ») entre entrepreneurs, chercheurs et étudiants pour favoriser l'innovation, mais aussi un laboratoire de fabrication privé (« FabLab »).
- Un centre de téléprésence (visioconférence de nouvelle génération) pour faciliter le développement international des entreprises du territoire verra le jour en 2016.

Les premiers immeubles de la technopole urbaine Méridia sortent de terre

- La livraison de « The Crown » (11.000 m²) par le constructeur ARTEA, première opération immobilière de l'Établissement Public d'Aménagement de l'Éco-Vallée, a permis fin août dernier le transfert de 550 collaborateurs d'IBM du site de La Gaude dans 4.500 m², et permettra, début 2016, l'installation de 200 collaborateurs d'EDF dans 2.400 m². Il est également prévu les déménagements des sociétés, déjà présentes sur l'aire métropolitaine : SPADA (dans 860 m²), VULOG (dans 560 m²) et l'École de Design SDS (dans 450 m²).
- Enfin, afin que les entreprises accompagnées au CEEI pendant 3 années restent sur le territoire de la Métropole et laissent la place à de nouvelles start-ups, il a été décidé de l'extension de l'hôtel d'entreprises de la Métropole Nice Côte d'Azur sur un plateau de 1.100 m², pour que les entreprises puissent continuer à se développer dans des conditions favorables.
- Pour accompagner l'arrivée de ce nouvel immeuble de bureaux, un parking silo de 450 places avec 700 m² de locaux commerciaux et de services situés en rez-de-chaussée sera livré en janvier 2016.
- D'autres immeubles seront construits dans les prochains mois à proximité de « The Crown », avec une opération (au sud de l'immeuble « Premium ») de 6.000 m² de surface de plancher de bureaux et 600 m² de commerces, qui sera livrée au 2^{ème} semestre 2017, également avec l'opération « Sky Valley » (au nord de l'immeuble Premium), qui est un programme mixte de 14.200 m² de surface de plancher, associant une offre de 210 logements et de 3.200 m² de surface de bureaux et environ 400 m² de commerces, qui sera livré fin 2017, comme « Le Diamant », futur immeuble associant une offre de 6.000 m² de bureaux et environ 500 m² de commerces.
- De plus, au nord de Méridia, autour du stade Allianz Riviera, va se développer l'éco-quartier Saint-Isidore, un programme mixte de 110.000 m², associant une offre de logements (45 %, soit 50.000 m²), de commerces (40 %, soit 44.000 m², dont notamment le programme Nice One) et de locaux d'activité, de bureaux et d'hôtel (soit 16.500 m²) à horizon 2019 / 2020.

Par ailleurs, la Métropole s'attache aussi à compléter les dispositifs d'offres foncières et immobilières des entreprises

- En créant, en redynamisant et en densifiant des sites d'activités économiques pour les entreprises et l'appareil commercial tout en préservant une agriculture de qualité.
- Elle va par exemple faire construire la zone d'activités du vallon du Roguez sur les communes de Castagniers et Colomars. Cette opération proposera 20.000 m² sur 3,8 hectares, à l'usage des PME / TPE, dans les domaines de l'artisanat et de la petite industrie. La commercialisation débutera en 2016.
- De même, la Métropole travaille à la densification de la zone industrielle de Carros et à la requalification de la zone d'activités de Saint-Estève à Saint-Jeannet dont le potentiel constructible supplémentaire est estimé également à environ 20.000 m².

Plus de 2 milliards d'euros d'investissements privés d'ici 2020 dans le secteur de l'urbanisme commercial

La stratégie de diversification porte ses fruits, puisque plus de 2 milliards d'euros sont investis sur le territoire. Le premier exemple est la galerie commerciale « Nice One » et ses 22.700 m² de commerces situés à l'ALLIANZ RIVIERA qui ouvriront leurs portes en février 2016.

- Elle permettra la création de 500 emplois directs. C'est à 100 mètres du stade que le géant du meuble IKEA a décidé de créer 25.000 m² de surface de vente en 2018, avec 350 emplois directs à la clé.

- C'est à quelques kilomètres, le long de l'avenue des Alpes à Cagnes-sur-Mer, que la SOCRI a décidé d'investir 500 millions d'euros dans un centre commercial à ciel ouvert de 150 boutiques et un cinéma multiplex de dernière génération dénommé Polygone Riviera (40.000 m² de surface de vente). Il permettra la création de 1.500 emplois directs dès l'ouverture en octobre 2015.
- Son concurrent direct, Altéra Cogédim, propriétaire de CAP 3000 à Saint-Laurent du Var, a décidé de moderniser et d'étendre le centre commercial avec 26.000 m² de surface de vente supplémentaire, portant la surface totale de vente de 37.946 m² à 63.946 m². Il permettra la création de 1.300 emplois supplémentaires s'ajoutant aux 2.330 emplois actuels, soit 3.630 emplois au total.
- La bonne santé économique du territoire est aussi confirmée par l'extension de la grande surface alimentaire du Leclerc Nice Saint-Isidore consistant à augmenter de 12.375 m² la surface de vente du centre commercial (hypermarché et galerie marchande) pour porter la surface totale de l'enseigne de 8.691 m² à 21.066 m².
- De même, l'extension du Carrefour Lingostière de 11.443 m² (augmentation de 2.100 m² de l'hypermarché, de 6.000 m² pour la galerie marchande et création de 2 moyennes surfaces attenantes à la galerie de 3.343 m²) va porter la surface de vente de l'ensemble de 20.818 m² à 32.261 m².
- L'aéroport Nice Côte d'Azur investit également, puisqu'à l'horizon 2017, les deux terminaux seront entièrement rénovés (mai 2016 pour le Terminal 1 et mai 2017 pour le Terminal 2) avec un doublement des surfaces commerciales, comme des surfaces de confort (+ 1.200 m² pour le Terminal 1, + 4.000 m² pour le Terminal 2). Les commerces occuperont à terme plus de 3.300 m², soit deux fois plus d'espace qu'aujourd'hui.

La stratégie de la Métropole Nice Côte d'Azur est donc de développer un territoire équilibré entre croissance économique et respect de l'environnement.

- À une heure de Nice, les stations du Mercantour se modernisent et l'offre d'activités se diversifie à la fois l'hiver et l'été. Au vu de leur très grand potentiel (769.000 skieurs pour la saison 2012 / 2013) dans les années à venir, le parc hôtelier va être augmenté sur l'ensemble de la gamme.
- Sur le littoral, l'écosystème vertueux mis en place offre aux entreprises un territoire pour leur R&D, des infrastructures de qualité, une Opération d'Intérêt National, une technopole où travaillent ensemble l'Université (IMREDD), une pépinière, des start-ups, des PME, des grands groupes, des pôles de compétitivité, une Agence de Développement à l'international, une nouvelle pépinière dédiée à la e-santé et la « Silver Economy », autour du nouvel hôpital Pasteur 2, et un futur campus de l'apprentissage sur Nice Méridia. Car, le territoire a besoin de former ses futurs talents, c'est la première pierre d'un territoire qui souhaite innover, créer des entreprises et des emplois.

Le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et des nouvelles filières

- La métropole Nice Côte d'Azur s'est engagée dans une profonde diversification de son tissu économique qui intègre nécessairement une coopération plus étroite avec le monde de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.
- Il s'agit pour la Métropole d'engager un nouveau modèle de croissance économique par la qualité de la formation de ses jeunes et de sa recherche en favorisant son rapprochement avec le monde de l'entreprise.
- Le nouveau modèle de croissance économique de la Métropole Nice Côte d'Azur pour créer les emplois de demain, repose notamment sur le développement durable, avec le développement de l'IMREDD et la création du futur éco-campus, en synergie avec le territoire de l'Eco-Vallée et de l'Éco-Cité, deuxièmement sur la « Smart City », avec plusieurs projets de R&D qui impliquent les industriels et des laboratoires universitaires pour développer l'économie de la ville intelligente, troisièmement sur la santé numérique et la « silver economy », avec le développement d'un pôle régional santé autour du quartier Pasteur, du CHU et du Campus de la faculté de médecine, quatrièmement sur le tourisme, avec l'émergence d'un pôle international de recherche, formation et innovation technologique dans ce domaine porté par l'Université, et enfin cinquièmement, sur la vie étudiante, avec l'amélioration des conditions de logement des étudiants et de leur qualité de vie pour une meilleure attractivité du territoire.
- La Métropole propose de concentrer, les actions et les moyens, dans une logique d'efficacité, de renforcement de filières structurantes et de nouvelles pistes pour l'emploi en réalisant un pôle régional d'enseignement et de recherche dédié à l'innovation en matière de développement durable, en soutenant le développement de l'IMREDD et en inscrivant la création de l'éco-campus de la plaine du Var dans le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI).
- Il s'agit également de créer une plateforme de recherche collaborative dédiée à la ville intelligente qui intègre dans le SRESRI un volet dédié à la R&D en matière d'innovation numérique et de ville intelligente avec le soutien financier du projet « Smart and Sustainable Métropolis », avec la société IBM notamment.
- De plus, la Métropole aide financièrement le centre universitaire de référence dans le tourisme métropolitain pour faire du tourisme l'une des thématiques prioritaires du SRESRI. Par ailleurs, la Métropole participe aux projets d'amélioration des conditions de vie des étudiants en poursuivant la mise en œuvre de la Maison de l'étudiant de Saint-Jean-d'Angely et en inscrivant un programme concernant le logement étudiant et la qualité de vie et d'accueil des étudiants étrangers.

La Métropole souhaite soutenir l'initiative impulsée par l'université Nice Sophia-Antipolis qui a installé une gouvernance des acteurs de l'ESRI public et privé au sein d'une structure unique « Université Côte d'Azur », à l'échelle du département pour servir le nouveau modèle de croissance du territoire et permettre un rayonnement international et une attractivité plus grande du territoire.

Enfin, la Métropole Nice Côte d'Azur développe un pôle de recherche et de valorisation spécialisé dans l'innovation en santé et dans la « silver economy » en soutenant financièrement l'implantation du centre d'innovation en santé dans le bâtiment Delvalle et l'émergence du projet de « Pôle Santé Pasteur ».

Le positionnement sur l'innovation en santé et la « silver économie » à l'est de Nice dans le cadre du grand projet de création de la « cité européenne de la santé »

- Pour atteindre concrètement l'objectif de création d'emplois de la filière « santé numérique », la ville de Nice vient d'investir 2,3 M € dans l'immeuble Delvalle qui abrite les acteurs de l'innovation, de la Métropole, de la ville, mais aussi nos partenaires des pôles de compétitivités, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, du Centre d'Innovation et d'Usage Santé et trois startups de ce secteur porteur.
- La Métropole a fait de ce lieu une antenne de la pépinière d'entreprises innovantes (CEEI) dans les quartiers est de Nice, spécialisée dans le secteur de la santé et de l'autonomie. En effet, avec l'ouverture de l'hôpital Pasteur 2 (630 lits, 25 blocs opératoires sur plus de 80.000 m²), avec à proximité, l'Institut Universitaire de la Face et du Cou qui a été classé, en 2013, parmi les meilleurs français pour traiter les cancers de type « ORL, parathyroïde, thyroïde et glandes salivaires », l'Institut de Recherche sur le Cancer et le Vieillissement de Nice qui est à la pointe de la recherche, tout comme l'Institut Alzheimer Claude Pompidou, le quartier est en fort développement. Le monde médical niçois peut d'ailleurs s'appuyer sur une des meilleures facultés de médecine de France (Nice était troisième après Lyon-Est et Paris V - Necker au concours en 1^{ère} année en 2011). L'environnement est donc propice à l'émergence d'un écosystème complet de la « silver économie azuréenne ».

Conclusion :

- Le développement des nouvelles filières passe par le développement d'un écosystème vertueux, et donc par une plus grande coopération entre les mondes de l'action publique, de l'entreprise, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.
- La stratégie de la Smart City porte ses fruits.
- Les projets sont nombreux.
- Les investissements sont importants.
 - Les secteurs de la mobilité, de la gestion des risques, les éco-industries (gestion durable de l'environnement), l'efficacité énergétique, la ville intelligente et la silver économie, la santé numérique (e-santé) recrutent.
 - L'écosystème est en marche.
 - Il nous faut pour accompagner le mouvement attirer de nouveaux étudiants à Nice, attirer de nouveaux talents... et pouvoir offrir aux jeunes diplômés emplois qualifiés et passionnantes à la hauteur de leurs espérances.

Marie-Anne de VILLEPIN

Directrice

Développement sans frontières (DSF)



DÉVELOPPEMENT SANS FRONTIÈRES
Association de solidarité internationale créée en 2006 spécialisée dans le renforcement de compétences des acteurs de l'ESS au Sud

Renforcement de compétences

Volontariat: 170 volontaires par an 17 pays 3 continents	Projets Terrain: Lab'ESS Tunisie AMH Maroc	Expertise: Safirlab: 20 jeunes porteurs de projet société civile
---	--	---

18/12/2015



LES ACTIVITÉS DE DSF

Partenariat – Innovation sociale – Compétences

Projet Lab'ESS – Laboratoire de l'Economie Sociale et Solidaire en Tunisie : Favoriser la collaboration et les synergies pluri-acteurs et promouvoir l'économie et l'innovation sociale comme modèle de développement

BAC Associations	<ul style="list-style-type: none">FormationsAccompagnement individuel
IMPACT Enterprises sociales	<ul style="list-style-type: none">IdentificationHébergementFormationAccompagnement

18/12/2015

Présentation d'Envitou STAS par Mme Wafa BOUDAGGA, fondatrice

GROUPE SOS

ENVITOU STAS

PRÉSENTATION D'ENVITOU STAS

WAFIA BOUDAGGA

18/12/2015

INNOVATION SOCIALE ET DÉCENTRALISATION : RENFORCEMENT ET MISE EN VALEUR DES SYNERGIES ENTRE L'ESS ET LES POUVOIRS DÉCENTRALISÉS AU CAMEROUN

18/12/2015



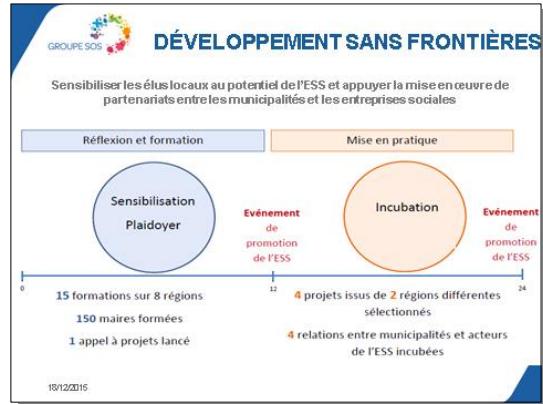
DÉVELOPPEMENT SANS FRONTIÈRES

Un projet alliant innovation sociale et décentralisation

- ⇒ Besoin d'innover pour répondre aux besoins des habitants
- ⇒ Besoin de co-créer en développant des partenariats multi-acteurs
- ⇒ Nécessité d'inventer des modèles économiques hybrides

METTRE EN PLACE LES CONDITIONS FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT D'UN ÉCOSYSTÈME FAVORABLE

18/12/2015



Partenariats stratégiques entre l'UE et les Associations d'Autorités Locales opérant aux niveaux international et régional


"CCP"
Partenariats stratégiques entre l'UE et les Associations d'Autorités Locales opérant aux niveau international et régional
Michel LALOGE
Commission européenne, DEVCO
Unité B2 "Société civile et Autorités locales"
Tunis, 07/10/2015



INDEX
I. La nouvelle vision de l'UE en matière d'Autorités Locales dans le Développement
II. Instruments d'Appui aux Autorités Locales dans le Développement
III. Convention-Cadre de Partenariat (CCP)
IV. Etat des lieux des CCP



Partie I
La nouvelle vision de l'UE en matière d'Autorités Locales dans le Développement



Ingédients de la nouvelle vision
① Longue tradition de travail au niveau "local" au sein de l'UE (micro-projets, programmes d'appui au développement local/rural, programmes d'appui à la décentralisation) ;
② Contexte international en pleine évolution depuis ces dix dernières années
• La coopération au développement a adopté une approche plus politique
• Considération des AL et OSC comme acteurs de Développement et pas bénéficiaires
③ Dialogue Structuré (processus de consultation et échange entre la CE et les représentants des AL et des OSC de pays partenaires de l'UE)


Ces ingrédients se sont cristallisés dans la Communication de la Commission européenne (CE)
Communication (document d'orientation politique) "Accorder une autonomie accrue aux autorités locales dans les pays partenaires pour une meilleure gouvernance et des résultats plus concrets en matière de développement" (Mai 2013)
→ Reflétant un changement de paradigme



Pourquoi se focaliser sur les Autorités locales?
① Mandat permettant d'animer une planification multisectorielle
② Légitimité à jouer un rôle de facilitateur et d'atteindre un consensus entre les différents acteurs institutionnels et les groupes d'intérêt
③ Pouvoirs réglementaires uniques;
④ Capacité unique pour représenter l'intérêt général;
⑤ Acteur qui peut incarner la réédition de comptes de l'Etat envers les citoyens

Reconnaissance de la dimension locale du développement

L'appui aux politiques nationales ne suffit pas!

La dimension locale est l'espace où les résultats en matière de développement vont se matérialiser Les services publics clés sont livrées de manière localisée (soit par les collectivités locales ou par les représentants locaux du gouvernement central)	Le Secteur Public Local=Part du secteur public où il y a un potentiel d'interaction entre les pouvoirs publics, les citoyens, les organisations de la société civile et le secteur privé
--	---

MAIS!
Certaines conditions doivent être remplies pour libérer le potentiel de développement des Autorités locales

- Environnement propice pour la mise en œuvre de leur mandat et pour un vrai pouvoir d'initiative au niveau local (i.e. débloquer des processus de décentralisation et adopter des législations appropriées);
- Ressources financières limitées (i.e. transferts intergouvernementaux suffisants et capacité de prélever des ressources propres);
- Amélioration des facteurs politiques et institutionnels des AL (i.e. faible capacité de direction des affaires publiques, corruption et criminalité, faible organisation institutionnelle...)

Premier pilier: bonne gouvernance

- En accord avec le principe de subsidiarité: Reconnaissance du rôle clé des AL dans le développement.
- Promouvoir un engagement plus stratégique de l'UE avec les Autorités locales et leurs associations dans les pays partenaires, y compris dans de situations de crise et de risque;
- Souligner l'importance de la bonne gouvernance et une prise de décisions participative liée au développement durable et la croissance inclusive
- En vue de renforcer les processus politiques locaux, la transparence et l'appropriation démocratique du développement;
- Renforcer la responsabilisation des AL vers les autorités centrales et les citoyens, à travers un monitorage continu des progrès vers le développement durable

Deuxième pilier: croissance inclusive

- Favoriser une gestion des services de base par les AL plus efficace et à l'écoute des besoins des citoyens;
- Encourager le dialogue entre les différents acteurs opérant au niveau local → approche basée sur le partenariat multi-acteurs;
- Soutenir la définition des plans de développement socio-économique et leur mise en œuvre, en tenant compte des caractéristiques, ressources et besoins de chaque territoire → participation multi-acteurs + approche multi-secteur

Approche territoriale au Développement local

Le Développement local

- Dans l'expression «développement local», ce qui compte ce n'est pas «où» mais «QUI» et «COMMENT», c'est à dire se réfère aux acteurs qui favorisent le développement et les ressources qu'elles mobilisent à la fois
- Un développement qui s'appuie sur les avantages comparatifs et compétitifs des localités, mobilise leurs ressources spécifiques physiques, économiques, culturelles, sociales et politiques les combine avec les ressources nationales / globales pour apporter une contribution supplémentaire aux efforts de développement et de réduction de la pauvreté nationaux

L'Approche territoriale

- On ajoute la dimension multi-niveau et intégrée
- Intégration spatiale: fait référence au développement multisectoriel et «horizontalement intégré»
- Dimension géographique : développement d'une portion du territoire au niveau sub-national (juridiction rural, urbaine,) ou un espace défini comme bassin versant, côtes, zones frontalières etc..

Qu'est-ce que cela implique pour l'UE?

Commission Communication "Accorder une autonomie accrue aux autorités locales dans les pays partenaires pour une meilleure gouvernance et des résultats plus concrets en matière de développement", 15 Mai 2013

Quatre priorités politiques

- Appui aux processus de décentralisation
- Renforcement de capacités des Autorités locales
- Urbanisation durable
- Appui aux Associations d'Autorités locales

1. La décentralisation est une réforme de l'Etat

- La décentralisation concerne la définition du rôle, dimension et modalités d'organisation de l'Etat pour promouvoir le développement;
- Elle concerne l'ensemble de réformes visant à mettre en place et organiser le système de gouvernance multi-acteur et multi-niveau pour la conception et mise en œuvre des politiques publiques;
- Elle ouvre des opportunités pour des nouvelles formes d'interaction entre l'Etat et la Société Civile

2. Renforcement des capacités des AL

Les **trois éléments** à prendre en compte:

- Faire la distinction entre **deux types de capacités** : en tant que "gestionnaires" et les capacités en tant que "facilitateurs" de l'action collective (les deux sont liées);
- Pour être efficace, le renforcement de capacités des AL doit promouvoir **l'apprentissage par l'action**, s'appuyer sur le **système d'appui-conseil base sur les institutions nationales et répondre à la "demande"**
- Les capacités des AL sont affectées par des éléments qui opèrent à **trois niveaux**:
 - Le cadre **individuel**;
 - Le cadre **institutionnel** (procédures et règles qui définissent le fonctionnement de l'AL)
 - La cadre **légal et politique** dans lequel les AL opèrent

3. Urbanisation durable

- Solutions innovantes pour faire face à l'urbanisation rapide
- Assurant un développement urbain durable
- Évitant l'écart entre zones urbaines et zones rurales

4. Appui aux Associations d'AL

- En soutenant leurs membres pour construire une bonne gouvernance et arriver à des meilleurs objectifs de développement, à trois niveaux:
 - National,
 - Régional,
 - International
- Renforcer les capacités de leurs membres (échanges d'expériences, mise en réseau...)
- En promouvant une meilleure connaissance des enjeux liés aux questions de développement urbain et locale dans les contextes politiques nationaux et
- En définissant un cadre international du développement focalisé sur les intérêts des communautés locales, en vue notamment de la préparation de l'Agenda de Développement post-2015 et d'Habitat III

La nouvelle politique de l'UE sur les AL

Elle devient un cadre de référence qui guidera l'appui des actions de l'UE dans les pays partenaires dans différents domaines de développement, et plus particulièrement dans le domaine de la décentralisation, AL et société civile, politiques sectorielles en contexte décentralisé, coopération décentralisée etc..



17 Objectifs de Développement Durable



169 cibles

- 21% des 169 cibles peuvent uniquement être mises en œuvre avec les acteurs locaux
- 24% devraient être mises en œuvre par les acteurs locaux
- 20% de plus devraient être orientées vers les acteurs urbains locaux

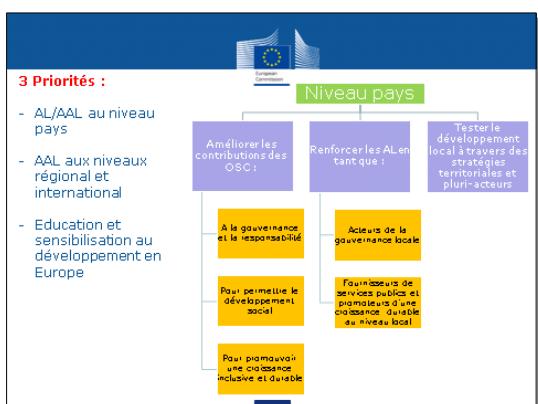
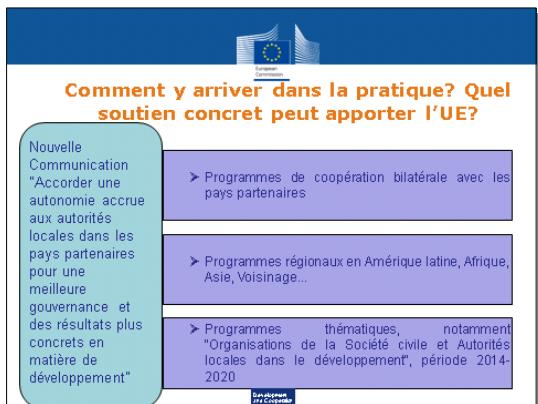
→ Total 65% des 169 cibles = 110 cibles

Liens entre l'O11 et les autres

- O1: Eradication de la pauvreté, cibles 1.4 et 1.5: sécurité de la propriété terrienne et résilience
- O2: Lutte contre la faim, cibles 2.3 et 2.a: liens urban-rural
- O5: Genre, cible 5.2: sûreté
- O6: Eau, cibles 6.1 et 6.2: accès à l'eau potable et l'assainissement
- O7: Énergie, cibles 7.2 et 7.3: accès aux énergies renouvelables et économies d'énergie
- O8: Croissance et emploi, cibles 8.3, 8.5 et 8.6: création d'emploi, emploi décent et chômage des jeunes
- O9: Infrastructure et industrialisation, cibles 9.1, 9.4 et 9.a: accès à la terre et financement des infrastructures
- O12: Consommation responsable, cible 12.5: gestion des déchets
- O13: Changement climatique, cible 13.1: résilience et capacité d'adaptation
- O16: Sociétés pacifiques et inclusives, cibles 16.7 et 16.a: subsidiarité gouvernementale et renforcement des capacités institutionnelles

Partie II

Instruments d'appui aux Autorités Locales dans le Développement





Composition de la CCP – Partie politique

Préambule: Création d'une stratégie de coopération à long terme entre l'UE et ses partenaires stratégiques, sur la base de la politique européenne

Plan stratégique: priorités politiques communes et objectifs partagés du partenariat stratégique, sur la base de la stratégie pluriannuelle du partenaire

Annexes:

- Conditions générales;
- Modèle d'accord spécifique de subvention
- Rapport narratif des processus politiques et opérationnels (en cas d'octroi de subvention)
- Rapport financier

• **Pas de référence au financement** car la CCP ne constitue pas une obligation pour l'UE de financer le partenaire → seulement un accord politique





Composition de la CCP – Partie opérationnelle

Accord spécifique de subvention (ASS)

Ce document définit les termes opérationnels du partenariat stratégique, essentiels pour atteindre les priorités politiques et objectifs communs entre l'UE et l'AAL

- Subvention d'action ou subvention de fonctionnement
- Durée de l'ASS: subvention d'action jusqu'à 48 mois, subvention de fonctionnement jusqu'à 12 mois (liée au plan de travail annuel du partenaire)
- L'ASS inclut les documents suivants:
 - Description de l'action: objectifs (liés à la CCP), activités, groupes cibles et bénéficiaires, lieu de l'action, résultats, indicateurs, durabilité, ressources humaines, plan de travail;
 - Cadre logique;
 - Budget





Partie IV

Etat des lieux des CCP

Sous-chapitre



CCP entre la CE et les Associations d'AL Période 2014 - 2020

Associations d'AL au niveau international

- CGLU
- AIMF
- CLGF

Associations d'AL au niveau régional

- CGLU-A
- CCRE

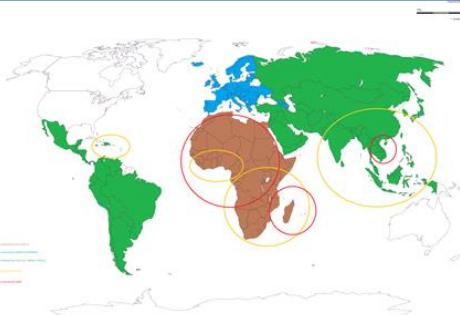


AAL	Vision de la CCP pour 2015-2020
CGLU	<ul style="list-style-type: none"> - Structure de l'AAL - Renforcer les capacités et le savoir-faire des membres, surtout dans les pays partenaires de l'UE, pour exercer leur mandat légal et institutionnel en faveur d'une provision de services transparente et redevable au niveau local, notamment via la coopération décentralisée - Participation aux processus internationaux de prise de décisions
AIMF	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à renforcer et structurer les Associations sous-régionales d'AL qui vont relayer les positions de leurs membres au niveau national et régional
CLGF	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la structure et les capacités des associations régionales et internationales d'AL - Renforcer les membres de CLGF - Mettre en œuvre les Objectifs de Développement Durable
CCRE-PLATFORMA	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire pour la consolidation des AL dans les pays partenaires, en tant que sphères de gouvernement redevables, autonomes et décisives, essentielles pour la construction de l'Etat et le respect de l'Etat de droit - DEAR en Europe
CGLU-A	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les processus de décolonialisation en Afrique - Améliorer la redevabilité et la représentativité des AL africaines à travers une dialogue, des responsabilités, capacités et ressources adéquates, promouvant la participation citoyenne aux affaires locales



Propositions des AAL	4 priorités de l'UE pour renforcer les AL et AAL dans les pays partenaires				Domaines de concentration d'après la COM (2013) 280	
	Appui aux processus de décolonialisation	Développement des capacités des AL	Urbanisation durable	Appui aux AAL	Plaidoyer au niveau international (les Agenda 2030, HABITAT III...)	Coopération décentralisée
CGLU		X	X	X	X	X
AIMF		X	X	X	X	X
CLGF	X	X			X	
CCRE / PLATFORMA		X		X	X	X
CGLU-A	X	X	X	X	X	X







CCP entre la CE et l'AIMF

Accord politique 2014-2020 avec les principes suivants :

- Autonomisation des Autorités locales et de leurs Associations;
- Environnement propice à la participation des citoyens à la vie politique locale, à la prise en compte de leurs aspirations, assurant notamment l'égalité de genre et renforçant la résilience des plus vulnérables;
- Approche intégrée du développement qui valorise les acteurs locaux et les ressources socio-économiques, culturelles et naturelles du territoire

Accord spécifique de subvention (subvention d'action) 2015 -2017 pour 2.795.000 € (75% financé par la CE)



CCP AIMF en action...

Contribuer au renforcement des capacités des membres de l'AIMF issus des pays partenaires de l'UE à assurer leurs mandats afin de garantir la redevabilité et la transparence des processus décisionnels et la gestion des services essentiels au niveau local

Les activités préparatoires du projet ont été réalisées et les activités du partenariat stratégique AIMF-UE sont prêtes à entrer dans leur phase opérationnelle



A1 - Mise en place de 3 groupes de travail multiacteurs structurés sur les problématiques auxquelles sont confrontées les Autorités locales

Activité 1.1 - Constitution de 3 groupes de travail : « décentralisation et autonomie des Autorités locales », « la ville durable », « la ville pour tous »
 Activité 1.2 - Etablissement de diagnostics partagés des problématiques rencontrées par les Autorités locales
 Activité 1.3 - Réalisation d'études sur les problématiques identifiées par les diagnostics
 Activité 1.4 - Réaliser des argumentaires et stratégies de plaidoyer

Pour l'activité 1 - Mise en place de groupes de plaidoyer :

- Réunion technique du Secrétariat permanent de l'AIMF avec six experts territoriaux issus de Kinshasa, Ouagadougou, Yaoundé, Abidjan, Yamoussoukro - Paris, les 16 et 17 juillet. La réunion a produit quatre notes de plaidoyer sur les thémes suivants : finances locales, statut de l'élue locale et de la fonction publique territoriale, services essentiels (eau, assainissement déchets), villes dans la lutte contre les changements climatiques. Ces 4 thèmes seront les premiers livrés dans le cadre des groupes de plaidoyer du partenariat stratégique AIMF-UE « autonomisation des autorités locales », « villes durables, villes pour tous »
- Réunion de haut niveau, préparatoire à la mise en place des groupes de plaidoyer, Dakar, les 12 et 13 septembre 2015



A2 - Renforcement institutionnel des Associations régionales d'Autorités locales auprès des organisations d'intégration régionales

Activité 2.1 - Appui à l'organisation des Associations d'Autorités locales
 Activité 2.2 - Appui au fonctionnement des Associations
 Activité 2.3 - Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de plaidoyer et de durabilité

Pour l'activité 2 - Appui aux réseaux sous régionaux d'Autorités locales :

- Océan Indien :** Une première réunion des îles de l'Océan Indien est prévue au mois de février, date à laquelle l'ensemble des îles auront terminé leurs processus électoraux.
- Grande Région Afrique centrale :** Une première réunion des Maires d'Afrique centrale est fixée à Yaoundé, au mois de janvier 2016, sur le thème des réseaux locaux.
- Pays des Grands Lacs (Burundi, République démocratique du Congo, Rwanda) :** La Plateforme des autorités locales des Pays des Grands Lacs avait désigné, lors de sa dernière rencontre à Bukavu, les 23 et 24 avril 2015, la ville de Kigali pour assurer la coordination de la Plateforme et assurer la mise en œuvre de la plateforme. Ainsi, elle devrait être chargée de la mise en œuvre des séances de dialogue transfrontalier, et de rapprochement entre les autorités du Rwanda et de République démocratique du Congo. Le processus de fixation d'un siège est en cours et devrait être déterminé lors de la prochaine rencontre de cette plateforme à Kigali (Rwanda), du 17 au 20 novembre 2015.



A3 - Mise en place d'un dialogue structuré entre les Autorités locales et les autorités nationales et régionales

Activité 3.1 Mise en place des liens structurés entre les groupes de travail et les parlementaires et réseaux de partenaires
 Activité 3.2 Mise en place des liens structurés entre les groupes de travail et les universitaires et experts en urbanisme

Pour l'activité 3 - à partir de la deuxième année :



Mécanisme de Suivi et Evaluation (MSE)

- Pris en charge par la CE
- Via une équipe d'experts en évaluation indépendants travaillant avec le Groupe de Référence (CE + AAL)
- Suivi et évaluation font partie du même mécanisme
- Accent sur le processus politique (CCP) et les résultats opérationnels (SSA)
- L'évaluation avant la fin de la première subvention (environ à la troisième année de mise en œuvre) déterminera l'octroi éventuel d'une seconde subvention pour trois ans (2018-2020)



Résultats de la première visite de l'équipe du MSE

- L'AIMF reconnaît l'importance politique de la CCP.
- La CCP et la SSA qui lui est liée offrent une contribution financière cruciale pour l'amélioration des activités de l'AIMF.
- La capacité des structures régionales existantes en Afrique sera renforcée
- L'AIMF accorde beaucoup d'importance à la coordination interne avec ses membres : en mars 2014, une première version du plan stratégique a été présenté aux membres. En novembre 2014, l'AG a discuté les questions de lobbying et plaidoyer dans le contexte de la CCP et de la SSA.
- Une description détaillée du projet, par activités, sous-activités, répartition des tâches, responsabilités, n'existe pas encore et sera élaboré conjointement avec les partenaires.
- Intention de développer un système de suivi avec le soutien d'un consultant externe (Canada). La coordination avec l'équipe du MSE des CCP sera encouragée afin d'éviter une duplication des tâches.



Conclusions du Conseil, 22/07/2013

Le Conseil de l'Union européenne :

- “ accueille avec satisfaction la communication de la Commission [...] qui propose une **coopération plus stratégique** avec des autorités locales et des associations d'autorités locales responsables et représentatives dans les pays partenaires [...]”
- [souligne que] les autorités locales et leurs associations sont des acteurs importants du changement en ce qui concerne la réduction de la pauvreté et la promotion des droits de l'homme et de la démocratie, de la bonne gouvernance et du développement durable au niveau local dans les pays partenaires [...] aux côtés des pouvoirs centraux et en partenariat avec les organisations de la société civile [...];
- [encourage] les délégations de l'UE, en étroite coopération avec les États membres, [à] engager sur le terrain un dialogue structuré et régulier avec les autorités locales”.



Avis du Comité des Régions, 9/10/2013

Le Comité des Régions, entre autres :

- “ accueille favorablement la nouvelle communication de la Commission européenne [...] et la reconnaissance formelle et la consolidation de la position particulière des collectivités locales et régionales en tant que partenaires de la politique de développement de l'UE, aux côtés d'autres partenaires et acteurs tels que les administrations centrales et les organisations de la société civile mais dans un rôle bien distinct;
- se range pleinement derrière l'approche adoptée par la Commission dans cette nouvelle communication, dans laquelle les collectivités locales et régionales sont reconnues dans leur rôle politique de décideurs, qui nécessite un niveau suffisant d'autonomie, de renforcement des capacités et de ressources financières;
- se félicite de l'autonomie accrue des collectivités locales et régionales dans les pays partenaires [...] dès lors qu'elle aidera ces collectivités à jouer le rôle essentiel qui leur a été assigné;
- se range pleinement derrière l'approche adoptée par la Commission [...], dans laquelle les collectivités locales et régionales sont reconnues dans leur rôle politique de décideurs, qui nécessite un niveau suffisant d'autonomie, de renforcement des capacités et de ressources financières”



Résolution du Parlement européen, 22/10/2013

Le Parlement européen :

- Fait part de son **appréciation positive** de la Communication sur le partenariat de l'UE avec les Autorités locales (AL) des pays partenaires et les Conclusions du Conseil qui y sont liées
- Propose un ensemble complet de **recommendations** ayant pour but **d'améliorer** le partenariat de l'UE avec les AL dans le domaine de la coopération au développement, y compris la prise en compte de la complexité des mandats des AL, le soutien à la décentralisation - politique, administrative et fiscale - au renforcement des capacités des AL et à leur influence au sein des partenariats pluri-acteurs.



Résultats attendus vis à vis ALAs

Les résultats attendus dans le cadre de cette priorité incluent :

- des Associations d'Autorités locales aux structures renforcées, aux niveaux national, régional et international;
- Une plus grande capacité des AAL pour influencer les intérêts et les pratiques des mécanismes régionaux et internationaux, contribuant ainsi au façonnement et à la mise en œuvre des processus politiques aux niveaux régional et international, y compris à l'échelle de l'UE;
- Une meilleure capacité des AL membres au niveau national;
- Un impact significatif des AAL sur les processus de décision politique aux niveaux régional et international

Partenariat innovant en matière de finances locales, l'exemple du Cameroun



Contexte Institutionnel et Organique

- Important corpus législatif et réglementaire
 - Lois de décentralisation, Régime financier des CTD, loi sur la fiscalité locale, code général des impôts
- Comité national des finances locales
 - Réunit les CVUC, les grandes villes, les petites villes, l'Etat,
 - Chargé du suivi de la mobilisation optimale des recettes des collectivités territoriales et la bonne gestion des finances.

Partenariat Etat/Villes

- Audit organisationnel et technique
 - Yaounde et Douala
 - Evaluation des initiatives avec l'appui de l'AIMF
 - Mise en place d'une plateforme collaborative
- Comité chargé de la modernisation des services financiers des CTD
 - Mis en place par le Ministre des finances
 - Evaluation de la solution des finances locales de l'AIMF à Yaoundé et Douala
 - Recommandation de généraliser le système dans l'ensemble des villes du Cameroun

Partenariat Etat/Villes - Douala

- Comité de concertation fiscale
 - Mis en place par la ville Douala
 - Direction générale des Impôts/Douala
 - Prélude à l'Observatoire fiscal par l'AIMF
 - Partage d'informations fiscales,
 - Elargissement de l'assiette
 - Préparation des opérations de recouvrement

Partenariat Etat/Villes - Douala

- Capitale économique et 2^e ville du Cameroun
- Plus grande collectivité territoriale d'Afrique Centrale
- Staff de plus de 1000 personnes dont plus de 50 dans la chaîne budgétaire et comptable
- Environ 50 Milliards Fcfa de budget annuellement

Partenariat Etat/Villes – Résultats à Douala

- 25% Accroissement des recettes propres
 - Meilleure concertation avec le fisc
 - Collaboration entre les services de l'ordonnateur et du comptable
- Amélioration de la qualité des services rendus aux prestataires
- Excédent de trésorerie de 8 Milliards
- Budget Programme pilote
- Evaluation PEFA
- Système d'Audit Interne avec le CONSUPE

Partenariat Etat/Villes – Résultats au Cameroun

- Extension du projet de modernisation des finances locales
 - Implication du Programme National de Développement Participatif (Ministère de l'Economie et du plan)
 - Implication du Projet de développement urbain et d'assainissement en Eau (Ministère du développement urbain et de l'habitat)
 - Implication du MINATD/CONAFIL

Partenariat Etat/Villes - Résultats

- Extension du projet de modernisation des finances locales
 - Plus de 300 Communes
 - Amélioration du niveau de qualification des cadres budgétaires et financiers
 - Amélioration de la mobilisation des recettes
 - Amélioration de la qualité de la dépense
 - Amélioration des capacités de reddition des comptes

Appui de l'AIMF – Finances Locales

- 20 années d'appui dans les finances locales
- Maîtrise complète du métier des autorités locales
- Conception/Maintenance des systèmes de Finances publiques (SIM_ba, SIM_pa)
- Implémentation de SIM_ba/SIM_pa dans plusieurs villes francophones
- Organisation des services financiers
- Formation et coaching des élus et des cadres

Appui de l'AIMF – Finances Locales

- Reconnaissance des projets finances locales de l'AIMF par les bailleurs de fonds
- Plusieurs projets Européens
 - Douala, Bangui, Pointe Noire
 - Ndjamenya
 - Libreville
- Projets Banque Mondiale
 - Projets PNDP (3^e phase), PDUE au Cameroun
 - Projet Etat aux Comores

**Merci
pour votre aimable attention**

Gilbert TSIMI EVOUNA
Délégué du Gouvernement
auprès de la Communauté urbaine
de Yaoundé (Cameroun)

Innovation, facteur de coopération internationale, d'émancipation des femmes, de meilleure gouvernance et de développement local

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Yaoundé, présente ses vifs remerciements à Madame la Présidente Anne HIDALGO, Maire de Paris, pour l'invitation au congrès des élus locaux francophones et francophiles qui se tient à Tunis du 7 au 9 octobre. Ces remerciements vont également à toutes les commissions de préparation et de mise en œuvre de ce congrès, pour le choix pertinent du thème qui est axé sur **l'innovation, facteur de coopération internationale, d'émancipation des femmes, de meilleure gouvernance et de développement local**. Ils vont aussi, à tous les participants pour la responsabilité qui leur incombe en vue de la bonne tenue et la réussite de ce congrès.

La Communauté urbaine de Yaoundé, dans son programme de modernisation de la ville de Yaoundé et de lutte contre la pauvreté œuvre déjà dans l'innovation urbaine totale.

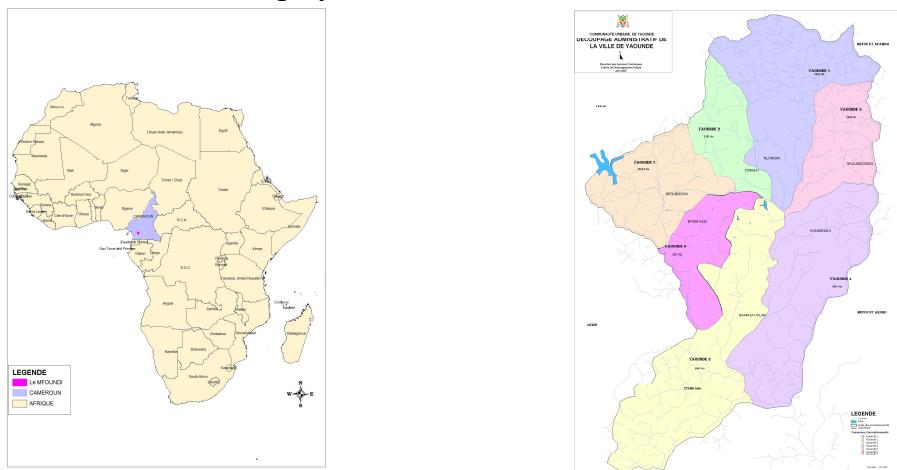
Ces dernières années, par ses propres efforts et avec l'appui éclairé du Chef de L'Etat, son Excellence Paul BIYA et son gouvernement, la Communauté urbaine de Yaoundé a entrepris, des travaux de modernisation de la Ville par la construction des voiries structurantes pour améliorer la mobilité, le désenclavement de l'intérieur des quartiers pour améliorer l'accès aux services de bases, l'embellissement, la propreté, l'assainissement pluvial.

C'est à ce titre, que la Communauté urbaine de Yaoundé, entreprend des actions telles que l'amélioration des conditions de vie des populations, l'animation urbaine, les actions sociales, la sécurité des populations ou la construction des équipements marchands.

La Communauté urbaine de Yaoundé œuvre également pour la réinsertion économique des jeunes hommes et femmes désœuvrés et des enfants de la rue à travers des actions telles que le désherbage des abords des rues avec des groupes des femmes, les laveries populaires instaurées à la cause des enfants de la rue, le nettoyage des marchés par les jeunes et le recasement des petits métiers par la construction des mobilier urbains : le marché de fleurs, des fruits...

À cette occasion, la Communauté urbaine de Yaoundé souhaite que ce congrès permette des échanges enrichissants pour les dirigeants de nos villes, et aussi de grandes visions pour un développement urbain durable.

Présentation de la ville de la ville de Yaoundé La monographie de la Communauté urbaine



La ville de Yaoundé, Capitale du Cameroun est située à 4 de latitude Nord et 11°35 de longitude Est, à 200 km environ de la côte Atlantique. Elle occupe un site accidenté de 256 km² avec les sommets à 1 200 m et des vallées à 700 m d'altitude dans le bassin de la rivière Mfoundi, qui se présente sous la forme d'une vaste cuvette ovale. Cette cuvette est drainée par un réseau dense de vallées disposées en éventails à partir de deux points de convergence.

Le climat est subéquatorial tempéré avec deux saisons sèches en alternance avec deux saisons humides et des pluies de 1 600 mm en moyenne par an. Les températures oscillent entre 18°C et 28°C aux saisons humides, 16°C et 31°C aux sèches.

L'essentiel du drainage des eaux pluviales est assuré par le réseau hydrographique naturel. La végétation est intermédiaire entre la forêt tropicale humide et la savane péri forestière.

Yaoundé est « **une citée centenaire aux allures à la fois urbaine et rurale, assurant un charme qui mérite bien un détour** » et se distingue par trois types de tissus urbains dont les niveaux d'équipements sont variables.

Le tissu moderne est caractérisé par des constructions en matériaux définitifs et un bon niveau d'infrastructure. Il occupe 20% de la superficie de la ville et abrite près de 25 % de la population. Le tissu populaire dense regroupe les zones d'habitat spontané et occupe 50% de la superficie de la ville, abritant près de 70% de la population. Ces zones ont une voirie peu développée, un assainissement sommaire et un faible taux de raccordement aux réseaux d'eau potable et d'électricité. Le tissu rural situé à la périphérie est caractérisé par une faible densité de population.

I. LA MODERNISATION URBAINE DE YAOUNDÉ DEPUIS DIX ANS

OBJECTIFS : Faire de Yaoundé, une ville belle et agréable et attrayante, où il fait bon vivre. Une Capitale africaine digne de ce nom dont nous puissions être fiers.

BILAN : *Les innovations et les projets réalisés sur ressources propres de la Communauté urbaine de Yaoundé*

Grosso modo le paysage de la ville de Yaoundé s'est totalement métamorphosé, grâce à certaines actions et innovations mises en œuvre :

- L'amélioration des conditions de vie des populations avec l'élaboration de la stratégie de développement de la ville de Yaoundé et de son aire métropolitaine, le désenclavement des quartiers d'habitat spontané ; l'amélioration de la mobilité urbaine ; l'assainissement de la ville de Yaoundé à travers le PADY2 (Projet d'Assainissement de Yaoundé phase 2) ; la préservation de l'environnement à travers l'élaboration du plan directeur d'assainissement, la récupération des objets plastiques pour recyclage, la fabrication du compost, l'aménagement et l'entretien des espaces verts, la préservation des forts et hauts reliefs protégés, zones écologiquement sensibles et la construction des latrines améliorées.
- L'animation urbaine avec Yaoundé en fête.
- Les actions sociales avec l'assistance aux personnes démunies, la construction de maisons communautaires, le soutien aux actions caritatives ou l'entretien et gestion des cimetières.
- La sécurité des populations avec l'éclairage public, la construction des postes de police ou la signalisation verticale et horizontale.
- La construction des équipements marchands : marchés, gares routières, boutiques, aires de restauration, abattoirs.



Aménagement et entretien des espaces verts



Signalisation verticale



Construction des boutiques



Illuminations de fin d'année



Canal du Mfoundi

RESSOURCES EXTÉRIEURES

Bien qu'étant importants, ces moyens ne pouvaient nous permettre d'engager les grands chantiers que vous observez actuellement à travers la ville de Yaoundé.

Ces chantiers ont été lancés grâce à des financements extérieurs, précisément à l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), qui est un programme inscrit dans le Contrat de Ville. Ce programme comprend deux volets.

D'abord un volet multilatéral. C'est ce volet qui a permis d'une part de commencer en 2003 les travaux d'assainissement du Mfoundi aval d'un côté, et d'autre part de réhabiliter plusieurs voiries et l'éclairage public, de désenclaver des quartiers mal desservis, de restructurer les quartiers Mvog Ada et Melen.

VOLET MULTILATÉRAL : à noter parmi les travaux de voirie du volet multilatéral, la construction de la Pénétrante Nord (Etoudi- Emana-Messassi- Olembé), d'une longueur de 5,8 km, construction officiellement lancé le 13 février 2009 par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

VOLET BILATERAL France-Cameroun de l'Initiative PPTE : Il est communément appelé Contrat Désendettement-Développement (C2D).

PROJET D'ASSAINISSEMENT DE YAOUNDÉ » en abrégé le **PADY** : Le Plan Directeur d'Assainissement (PDA) de Yaoundé, achevé en 1996, a défini un programme d'urgence en assainissement pluvial dont l'action prioritaire n°1 est le recalibrage aval du MFOUNDI.

II. LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ A TRAVERS LE PROGRAMME C2D

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Origine et historique

Le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), volet bilatéral France – Cameroun de l'initiative PPTE, a été signé le 22 juin 2006.

Le programme C2D urbain Yaoundé est une des composantes investissements du Contrat de Ville signé le 03 mars 2006 dans le prolongement des efforts déjà entrepris à travers le Contrat d'Objectifs signé le 29 décembre 1999 entre la Communauté urbaine de Yaoundé et l'Etat, alors représenté par le seul Ministère de l'Économie et des Finances.

D'ores et déjà, pour accompagner le Gouvernement camerounais dans la mise en œuvre de sa stratégie de développement urbain, la France a encouragé la ville de Yaoundéⁱ à signer, le 03 mars 2006, avec l'Etat du Cameroun un Contrat de Ville.

Contexte stratégique

Le projet s'inscrit dans la logique et les recommandations du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) du Cameroun approuvé en Juillet 2003 tel que annoncé dans le Contrat de Ville

Contenu du programme du 1^{er} Contrat de Désendettement et de Développement urbain

Le « 1^{er} C2D » urbain de Yaoundé comprend :

- **COMPOSANTE N° 1 : Études stratégiques**

Le programme prévoit deux études :

- *un plan de déplacements urbains dans la ville* : outil d'aide à la décision dont le but consiste à maîtriser la mobilité urbaine des personnes et des biens
- *une étude stratégique sur les déchets* qui permettra :
 - ✓ de réaliser un Plan directeur de collecte, de transport et de traitement des déchets (solides domestiques et non domestiques)
 - ✓ d'identifier un second site de traitement pour les déchets (non ménagers, industriel, déchets spéciaux), qui devra recevoir un incinérateur de déchets à risques infectieux et une plate-forme de compactage des carcasses automobiles.

- **COMPOSANTE N° 2 : Investissements et entretien des infrastructures**

Ce programme comporte deux points principaux.

- *l'amélioration des conditions de circulation et de mobilité urbaine* : cette opération consiste à des aménagements des points critiques du réseau structurante de la ville de Yaoundé, notamment des carrefours et des tronçons de voirie. Elle concerne 6,850 km d'artères urbaines en trois lots comme suit :

Réhabilitation de la Route de Tongolo en enrobés denses (1 550 ml)



Route de Tongolo (avant)



Route de Tongolo (après)

Aménagement du carrefour trois statues - Olézoa en enrobés denses (950 ml)



Carrefour trois statues - Olézoa (avant)



18/11/2008



Carrefour trois statues - Olézoa (après)



Carrefour préfecture en giratoire avec passage souterrain (1 300 ml)



- *désenclavement des quartiers d'habitat populaire de la ville de Yaoundé* : cette opération a consisté à aménager 14 km de voies carrossables secondaires et tertiaires dans les quartiers d'habitat spontané et les lotissements communaux de la ville, afin d'améliorer l'accès aux équipements publics (marchés, écoles, hôpitaux...) et des conditions de vie des populations cibles.

Huit lots ont été notifiés, Il s'agit des chaussées en enrobés de Mballa et Mimboaman ; de Messa Carrière ; d'Essos-Sud ; de Nkolndongo ; de la chaussée en béton et en pavés à Briqueterie ; des chaussées en béton à Kondengui et à Melen.



Chaussées en enrobés à Mbala IV et Mimboaman





Chaussée en enrobés à Messa Carrière



Chaussée en enrobés à Essos-Sud



Chaussée en enrobés à Nkolndongo



Chaussée en béton et en pavés à Briqueterie



Chaussée en béton à Kondengui



Chaussée en béton et ne pavé à Melen

VOLET ENVIRONNEMENT ET SOCIAL

Objectifs :

- rechercher des voies et moyens pour un règlement amiable des problèmes fonciers liés au passage des voies ;
- mobiliser les habitants sur leurs engagements, appui au suivi des travaux et règlement des litiges à l'avancement des travaux ;
- négocier les embauches locales relatives à la main d'œuvre ;
- sensibiliser la population sur les MST/SIDA ;
- aider la structure sociale en vue de l'appropriation des ouvrages construits par les populations locales ;
- organiser des campagnes d'information sur les branchements aux réseaux d'eau potable et d'électricité.

Désenclavement des quartiers populaires :

267 propriétaires touchés par les travaux de désenclavement dans les sept quartiers du programme C2D. La taille moyenne des ménages est de 10 personnes avec une moyenne de 5 mineurs, soit 2.670 personnes ont été directement touchées. Parmi eux, 71 ménages sont installés sur un titre foncier et deux ménages ont présenté un permis de bâtir.

Le budget alloué aux entreprises pour l'achat des matériaux de compensation étant déséquilibré, une enquête socio-économique avait permis de déterminer le degré de vulnérabilité des ménages touché en fonction de la taille

du ménage, du niveau des dépenses du ménage, de la possibilité de se reloger, etc. Les ménages les plus vulnérables ont bénéficié des réfections des murs de soutènement, des clôtures, des latrines...

Mesures d'accompagnement

Quartiers	Lampadaires	Aires conteneurs pour OM	Bornes fontaines	Espaces de jeux	Extension réseau CDE (ml)
Mballa manguier	35	1	1	1	500
Messa carrière	20	2	5	1	300
Essos sud/Mimboman	20	3	1	0	868
Nkolndongo	33	3	2	1	744
Briqueterie	47	1	3	0	1490
Kondengui/carousel	23	0	0	1	945
Melen	35	0	5	0	958

De plus, les ménages détenteurs d'un titre foncier ont été indemnisés à hauteur de 40.000.000 FCFA.

Mobilité

- Lot 1 - Route de Tongolo : les ménages n'ont pratiquement pas été touchés.
- Lot 2 - Carrefour Trois statues - Olézoa : 39 ménages ont été touchés et indemnisés à hauteur de 148.213.250 FCFA.
- Lot 3 - Carrefour Préfecture : il s'agit plus de bâtiments administratifs. Un plan d'aménagement et de construction des clôtures a été fait et construit par la Communauté urbaine de Yaoundé comme mesures d'accompagnement.

IMPACTS INDUITS

Activités au sein du programme

L'opérateur de l'ingénierie sociale, avait la charge du suivi socio environnemental des travaux. Son cahier de charge l'engageait pendant la phase de réalisation des travaux au suivi et à l'évaluation du respect des clauses sociales du CCTP par les entreprises, à la mobilisation des habitants sur leurs engagements, à l'appui au suivi de travaux et règlement des litiges à l'avancement, au pilotage des négociations relatives à l'embauche local, à la sensibilisation MST/SIDA, à l'aide à la structuration sociale en vue de l'appropriation des ouvrages, et à la campagne d'information sur les branchements.



Aménagement des bornes fontaines

Dans la mouvance de ces activités, il y a eu une mise sur pied des comités de gestion au sein des quartiers avec pour conséquence l'appropriation du projet à travers :

- une prise de conscience des populations de leur état défavorable qui se traduit par :
 - une surveillance de proximité des ouvrages réalisés
 - une organisation des habitants pour le nettoyage périodique des ouvrages par les séances d'investissement humain



Formation des ouvriers aux techniques de sécurité

- la prise en charge de la maintenance des actions d'accompagnement ; les structures mises sur pied sont pérennes (assurer la maintenance des ouvrages, faire remplacer des ampoules des lampadaires implantés le long des voies lorsqu'elles sont grillées, changer les robinets des bornes fontaines publiques payantes quand c'est nécessaire).
- Le développement participatif :
 - l'implication des populations tout au long de la mise en œuvre du projet
 - la sensation de satisfaction en contribuant à la revitalisation du quartier
 - la Valorisation de l'individu au sein de la communauté



Atelier de formation

EFFETS INDUITS

Zone d'influence

La population qui a été touchée directement par le projet est estimée environ à 14 000 habitants et qui bénéficie :

- **De l'amélioration de l'accessibilité**

Le désenclavement des quartiers du programme permis de résoudre plusieurs problèmes :

- l'accès facile pour les ménages
- le ramassage des ordures ménagères par la Sociétés HYSACAM de porte à porte
- la proximité des bacs à ordures des ménages, il n'existe plus de dépotoirs sauvages et dans les drains naturels, vecteurs d'inondations, moustiques, rats...
- l'éclairage public ;
- la sécurisation face à l'incivisme grandissant, au banditisme, aux incendies ;
- l'accès aux équipements publics (marchés, écoles, dispensaires, maison communautaire, édifices religieux...)



Allée piétonne à la Briqueterie



Aménagement d'un lieu de dévotion

De l'amélioration de la mobilité

Se traduit par la diminution des embouteillages et augmentations du chiffre d'affaire des taximen, des mécaniciens, des call-boxers, petites boutiques, vendeurs de grillades et beignets, cet impact touche toute la population de la ville de Yaoundé.

De l'amélioration du réseau global de drainage des eaux pluviales

Il y a diminution des problèmes d'inondations, les familles sont moins stressées pendant la saison de pluie et diminution des maladies hydriques due aux inondations, cause de mortalité infantile.



Embellissement d'un exutoire des eaux pluviales à Essos.

De la valorisation foncière : le projet a permis aux bénéficiaires directs de mettre en valeur leur terrain, d'augmenter le loyer des logements et de créer les petits métiers tels que (Call box, divers ateliers de soudure, coiffure, couture...). La création des aires de jeux contribue quelque peu à la diminution de l'oisiveté des jeunes des quartiers et leur donne un cadre plus sécurisant (qui ne jouera plus en bordure des routes avec des risques d'accident de toutes sortes organisation des compétitions pendant les vacances génératrices des revenus).



Complexe sportif de Kondengui



Gradins du stade malien de Nkolndongo

De l'embellissement : le programme C2D participe également à l'embellissement de la ville.

De la création d'emploi : pendant l'exécution des travaux, il y a eu promotion de la méthode de haute intensité de main d'œuvre locale et riveraine, donc plusieurs jeunes ont trouvé des emplois aux seins de certaines entreprises. Environ, 180 jeunes ont trouvé de l'emploi pendant la durée des travaux qui oscille entre 12 et 17 mois, pour une masse salariale estimée à 85 millions de francs CFA.

Il y a eu apparition de nouvelles activités informelles et formelles génératrice de revenu (plus value pour l'État : impôt et taxes). Augmentation de fonds dans les caisses de la commune des quartiers, apparition d'activité de commerce (vente de boissons, de nourritures).

Des comportements citoyens responsables : la mise sur pied des comités de gestion et des comités d'animation et de développement dans les quartiers leur a permis de gérer de manière durable les ouvrages dont ils sont bénéficiaires. Ils agissent comme des auxiliaires de l'ordre communal.

ÉVALUATION

Ces interviews sont effectuées dans le but de recueillir des impressions et avis des personnes directement touchées par le projet. Il en ressort que :

Échantillonnage : le public cible a été choisi en fonction des spécificités de chaque quartier. Les zones où n'existaient pas de servitude même pour la mobilité douce (motos, cycliste...), les zones où les pistes carrossables étaient en mauvais état ; Les personnes interviewées sont de tous les âges et beaucoup plus ceux qui font dans l'informel et les tenanciers des buvettes, boutiques, les chefs de bloc, de quartier...

Impression générale : de manière générale, les populations sont satisfaites des ouvrages réalisés et sont organisées en comité d'animation, de développement et de gestion pour mieux s'approprier desdits ouvrages ; seulement, elles demeurent insatisfaites car tous leur besoins n'ont pas été couverts.

III. PROJET D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE YAOUNDÉ

1. Raison d'être du PADY



Lit actuel du Mfoundi



Curage du collecteur souterrain du Mounfidi



Centre-ville de Yaoundé (29 mai 2007)

La deuxième phase du projet d'assainissement de Yaoundé (PADY 2) s'inscrit dans la continuité de la phase 1, financée par la Banque, qui avait permis d'aménager 20 % du linéaire du cours d'eau principal (Mfoundi) et de ses quatre affluents traversant la ville de Yaoundé. Le PADY 2 permettra d'aménager le linéaire restant, renforçant ainsi les impacts positifs de la première phase aux plans de la santé et de la réduction de la pauvreté urbaine. Son coût, estimé à 102,205 millions d'UC, sera cofinancé avec l'AFD, le FEM et le Gouvernement. Il sera exécuté sur 48 mois.

Le projet bénéficiera à une population de 1,8 million de personnes, soit environ 75 % de la population de la ville de Yaoundé, dont 49 % de femmes. Outre la réalisation d'un canal de drainage de 6 km sur le lit principal du Mfoundi, muni de deux voies sur berges et d'ouvrages de franchissement par endroits; les 4 canaux de drainage de 8 km sur les affluent et l'unité pilote de dépotage et de traitement des boues de vidange domestiques, le projet financera des aménagements paysagers autour du canal principal et contribuera au renforcement des moyens de lutte anti-vectorielle des centres de santé de sa zone d'intervention. Il appuiera également le renforcement des capacités de la Communauté urbaine de Yaoundé et des 7 communes d'arrondissement. Avec le recours aux travaux à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO), il aura également un impact sur la réduction de la pauvreté urbaine.

L'objectif global du projet est la réduction de la pauvreté.

- résoudre les problèmes d'inondations dans le centre ville de Yaoundé ;
- améliorer le cadre de vie des populations ;
- renforcer les capacités des parties prenantes.

VI. PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES SECTEURS URBAIN ET DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU (PDUE)

Contexte

D'après les dernières estimations du Programme commun OMS/UNICEF sur le suivi de l'eau, seulement 25 % de la population urbaine dispose des branchements individuels, tandis que 61 % s'approvisionnent aux bornes fontaines publiques et auprès des porteurs d'eau.

La qualité et la continuité des services urbains ont baissé de manière significative au cours des années 90.

Objectif

L'objectif général est le développement de l'accès des populations urbaines, et celles des quartiers précaires en particulier, aux infrastructures et services de base, dont l'approvisionnement en eau.

Résultats attendus

Les résultats escomptés du projet comprennent :

- un accès accru aux infrastructures et services de base ;
- un renforcement des capacités des administrations locales en matière de planification, exécution et continuité de la mise en place des infrastructures et des services ;
- un renforcement de la pérennité et des capacités à gérer et développer les services d'approvisionnement en eau.

Le projet comprend trois composantes :

- renforcement des capacités et appui à la décentralisation ;
- travaux d'infrastructures dans des zones d'habitat à faible revenu ;
- appui à la mise en place du partenariat public-privé en matière d'hydraulique urbaine.

À titre d'illustrations, nous citons les plus frappants ci-après :

- Élaboration de la stratégie de développement de Yaoundé et de son aire métropolitaine
- Projet de rénovation des quartiers NKOLBBIBOK,
- Projet d'assainissement de Yaoundé Phase 2
- Programme de désenclavement et de développement,
- Yaoundé en fête et illumination de fête de fin d'année

Rénovation urbaine

La croissance démographique rapide et mal contrôlée a entraîné un développement des quartiers spontanés construits dans l'anarchie et l'irrespect des règles d'urbanisme. Ce type d'habitat occupe près de 65% de la superficie de la ville. Ils se caractérisent par une insuffisance d'infrastructures et des services urbains de base tels que l'eau potable, l'éclairage, le ramassage des ordures ménagères, l'assainissement. Certains de ces quartiers se retrouvent en plein centre ville et très proche du centre commercial et administratif. L'environnement insalubre ne cadre plus avec la modernisation urbaine. D'où la nécessité de rénovation.



Quartier populaire à rénover

Cas : Quartier Ekoudou (Briqueterie)

La partie concernée du quartier Ekoudou s'étend sur 35 hectares. Elle est constituée d'habitations enclavées, très denses, construites en matériaux précaires. Certaines zones sont marécageuses et fortement inondables. Les populations y vivent dans les conditions d'hygiène insalubres et déplorables.



Quartiers insalubres et déplorables

Objectifs du projet

- Amélioration des conditions de vie et de sécurité des populations (sécurité foncière, qualité du standing, accessibilité, environnement, voiries et réseaux divers) ;
- Renforcement de la fonctionnalité du périmètre considéré au regard de la vie économique et des équipements socioculturels.

Activités

Les étapes réglementaires prévues pour sa mise en œuvre sont :

- bâtir des parcelles ;
- prévoir des équipements connexes au palais des sports ;
- construction des voiries et réseaux divers ;
- se concerter avec les autres administrations ;
- indemniser les titulaires de permis de construire.

V- ÉTUDE DE LA STRATÉGIE DE DEVELOPPEMENT DE YAOUNDE ET SON AIRE MÉTROPOLITaine « CDS DE YAOUNDÉ »

Contexte

La Ville de Yaoundé a obtenu un cofinancement de l'Etat du Cameroun, de la Banque Mondiale et de l'Alliance pour l'avenir des villes (Cities Alliance) pour planifier le développement spatial, socio économique et culturel de son aire métropolitaine en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés à travers l'élaboration du document de la stratégie de développement urbain de Yaoundé et son aire métropolitaine.

L'Alliance pour l'avenir des villes (Cities Alliance) est une coalition mondiale associant des villes et les organisations et institutions financières bilatérales et multilatérales. Elle intervient dans deux principaux domaines : (i) La réhabilitation des taudis à l'échelle nationale ou des villes, dans le cadre du Plan d'action « Villes sans taudis », dont l'objectif est d'«améliorer sensiblement, d'ici à 2025, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis» ; et (ii) L'élaboration des stratégies de développement urbain qui privilégient des approches globales et participatives et une bonne gouvernance des villes. Cette étude s'inscrit dans le dernier domaine.

La Communauté urbaine de Yaoundé (CUY) est Maitre d'Ouvrage du projet. Elle assure la gestion des fonds logés dans ses comptes. La Cellule de Coordination du Projet de Développement des Secteurs Urbain et de l'Approvisionnement en Eau (CC/PDUE) assure la Maitrise d'Ouvrage Déléguée pour les fonds mis à la disposition du Projet par la Banque mondiale ainsi que la passation des marchés. La CUY et la CC/PDUE sont chargé d'utiliser les fonds mis à leur disposition par le Gouvernement camerounais, Cities Alliance et la Banque Mondiale pour le paiement des prestations d'un Consultant (firme) qui concourent à l'Élaboration de la Stratégie de Développement de Yaoundé et son aire métropolitaine.

En matière de participation de la société civile et du secteur privé, ces derniers interviennent dans la gestion urbaine à des degrés divers en fonction de leurs préoccupations. Le premier pour s'assurer que les aspirations des populations sont prises en compte (consultations publiques et groupe consultatif de la société civile au Contrat de Ville) et le deuxième dans le cadre du financement et de la mise en œuvre des projets urbains.

Sur le plan urbanistique, malgré l'approbation du Plan Directeur d'Urbanisme de Yaoundé horizon 2020 en 2008, après plus de vingt ans d'utilisation du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme non approuvé, l'urbanisation de la ville s'est faite en l'absence de respect de ladite planification et d'un contrôle inefficace de l'occupation des sols. Outre les trois documents de référence de l'orientation du développement au Cameroun, notamment la Vision 2035, le Document de stratégie de Croissance et d'emploi (DSCE) et la stratégie de développement du sous-secteur urbain, plusieurs études ont néanmoins été menées ou sont en cours pour assurer un développement urbain harmonieux de la ville, à savoir :

- le Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) approuvé en 2008 qui connaît un début d'exécution ;
- le Plan de Déplacements Urbains élaboré en 2011 ;
- le Plan Directeur d'assainissement élaboré en 1996 qui nécessite d'être actualisé et son niveau de mise en œuvre est resté faible ;
- les Plans communaux de développement des communes de l'aire métropolitaine élaborés en dehors de Yaoundé, élaborés avec l'appui du PNDP ;
- un Schéma Directeur des Equipements Marchands élaboré en 2004 (document de travail) ;
- Programme d'Investissements Prioritaires et Programme d'entretien Prioritaire des communes d'arrondissement de Yaoundé 3ème et 4ème élaboré dans le cadre du PDUE ;
- la Stratégie de gestion des déchets solides est en cours de finalisation ;
- la Stratégie de gestion des déchets liquides, en cours de démarrage ;
- le Plan Sommaire de Yaoundé Nord et de Yaoundé Sud, en cours de finalisation ;
- le Plan de secteur du Noyau Central de Yaoundé, en cours ;
- le Schéma Directeur du chemin de fer validé par le Ministère de l'Economie, de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)...

De même plusieurs travaux de recherche et recherche-action ont été menés par des universitaires et organisations de la société civile dont un programme de recherche sur la métropolisation de Yaoundé qui s'est achevé en 2011, conduit par le Groupe de Recherche sur les Villes d'Afrique (GREVA).

En matière de financement de projets, au cours des dix dernières années, la ville de Yaoundé a bénéficié, d'importants investissements sur des financements extérieurs, notamment de l'Agence Française de Développement et ceux issus de l'annulation de la dette (Initiatives PPTE et son volet français constitués par les C2D1) encadrés, d'abord par un Contrat d'Objectif (1999) puis un Contrat de Ville (2006) ; de la Banque Africaine de Développement- Projet d'Assainissement de Yaoundé PADY et l'étude sur la sécurisation foncière au Cameroun ; de la Banque Mondiale pour le Projet de Développement des Secteurs Urbain et de l'Approvisionnement en Eau (PDUE).

Les communes périphériques à la Ville de Yaoundé ont quant à elles bénéficié de concours divers (financiers et techniques) de l'Etat, de partenaires au développement à travers le PNDP, mais aussi à travers la coopération décentralisée.

En effet, le Gouvernement a mis sur pied avec l'appui de l'Agence Française de Développement, de la Banque Mondiale et de la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), le Programme National de développement Participatif (PNDP) pour améliorer les conditions de vie des populations à travers l'appui à la planification locale et le financement de microprojets de développement locaux. Les Communes ont ainsi eu des plans communaux de développement élaborés de manière participative avec l'appui d'organismes d'appui local.

DESCRIPTION DE LA MISSION

Objectif global

Favoriser la construction d'une vision prospective et partagée, afin d'améliorer d'une part la croissance de la ville de Yaoundé et des communes de l'aire métropolitaine, et d'autre part les conditions de vie de leurs populations.

¹ Contrats de Désendettement et de Développement triennaux (C2D) qui prévoient un mécanisme de refinancement par dons des échéances dues au titre des créances d'aide publique au développement.

Objectifs spécifiques

Sur la base d'une mise en harmonie des différentes stratégies sectorielles existantes en une seule stratégie cohérente, le projet a pour objectif de renforcer les fonctions de capitale politique et administrative du Cameroun et de promouvoir son développement socio culturel et économique ainsi que celui des villes de l'aire métropolitaine.

De manière spécifique il s'agit de :

- OS1 Dresser le profil économique urbain des municipalités de l'aire métropolitaine
- OS2 Améliorer la compétitivité de la Ville de Yaoundé ainsi que les conditions et le cadre de vie des populations (dont les plus pauvres), notamment à travers le développement d'activités à forte valeur ajoutée susceptibles de dynamiser le secteur privé (y compris informel) ;
- OS3 Améliorer la gestion urbaine à travers la planification de l'occupation des sols, le cadrage du développement des équipements marchands et pôles commerciaux d'une part et de l'affichage publicitaire et des espaces verts et parcs de loisirs d'autre part ;
- OS4 Identifier les sources potentielles de recettes pour le financement du développement des municipalités
- OS5 Améliorer la gouvernance urbaine à travers notamment un cadre institutionnel rénové et adapté au contexte de la mise en œuvre de cette stratégie

VI. PROJET PARTICIPATIF D'AMÉLIORATION DES BIDONVILLES DE NKOKBIKOK A LA BANQUE MONDIALE

Généralités

La zone de Nkolbikok est un ensemble de cinq quartiers anciens de Yaoundé, ensemble densément peuplé qui s'est dégradé avec le temps. Elle possède les caractéristiques d'un bidonville, notamment la faiblesse de l'accès aux services urbains de base et l'installation dans un site à risque (marécage), la forte densité des logements et la promiscuité. La zone de Nkolbikok s'étale sur une superficie d'environ 72 hectares dont près de 20 % sont occupées par la zone inondée. La population du bidonville est estimée à 25.000 habitants soit environ 350 hab./ha (ou 35.000 habitants au km²). La structure par grands groupes d'âges montre l'extrême jeunesse de la population. Le sous-emploi est caractéristique chez les jeunes, avec une forte domination des activités économiques informelles.

En effet, les moins de 15 ans représentent à eux seuls 38,4 % de la population. La taille moyenne des ménages de la zone d'étude est de 5,2 personnes (la taille médiane est 5), elle est supérieure à celle observée au niveau national lors des enquêtes ECAM de 2007 (4,4), mais conforme à la taille moyenne de ménage observée dans la ville de Yaoundé lors du dernier recensement général de la population humaine en 2010. Il faut noter que 21,7 % des ménages sont dirigés par une femme. Il est apparu pendant les enquêtes que 22,5 % des ménages de la zone sont propriétaires de leur logement, 74,5 % des ménages sont des locataires et 3 % sont logés gratuitement.

La majorité, 65 % des déplacements se fait à l'aide de pistes piétonnes serpentant entre des habitations collées les unes aux autres. Par ailleurs, en temps de pluie, l'accès au domicile est jugé praticable dans 65 % des cas. Ici aussi, on peut distinguer le cas de la strate C où l'accès n'est praticable que dans 57 % des cas.

La zone offre par conséquent une image de précarité à la fois physique (absence ou présence minimale d'aménagements et d'infrastructures) et environnementale (faible niveau d'assainissement et exposition à des risques divers). On note une prolifération des tas d'ordures ménagères due au déversement des déchets dans le cours d'eau, les dépotoirs non accessibles. La collecte régulière assurée par la société HYSACAM ne permet de récupérer que 63% des ordures produites dans la zone. Tandis que 28 % des ménages jettent leurs déchets dans les dépotoirs non autorisés (16 au total dans la zone), 4 % des ménages font appel aux services de pré-collecte offerts par les associations locales et 7 % des ménages rejettent leurs déchets dans le cours d'eau et les rigoles.

En matière d'assainissement des eaux usées et excréta, presque tous les ménages de la zone rejettent leurs eaux usées dans le cours d'eau ou les rigoles, tandis que les structures de gestion des excréta sont principalement les latrines à fonds perdus (80 %) et fosses septiques (20 %). La plupart des latrines sont mal construites et rejettent directement les excréta dans les eaux de surface. La situation de l'assainissement est déplorable dans la zone marécageuse, où les excréta se mélangent avec les déchets solides et les eaux stagnantes pour donner un liquide noirâtre et pollué.

La situation du foncier dans la zone de Nkolbikok est préoccupante. En effet, Une étude foncière réalisée dans la zone de Nkolbikok, en préparation à la mise en œuvre du PPAB phase III, a montré que près de 75 % de la superficie de cette zone, qui couvre un ensemble de 72 ha est titré. 58 ha de la zone sont couverts par les titres fonciers privés

et 10 ha de titre privé de l'Etat. Près de 98% des ménages sont installées sans titres sur les parcelles qu'ils occupent. Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase III du PPAB, la sécurisation foncière a été retenue comme la première priorité d'amélioration du bidonville de Nkolbikok.

L'Etat du Cameroun souhaite modifier le visage de cette zone proche du Centre-ville de Yaoundé. Dans le plan directeur d'urbanisme de la ville de Yaoundé, cette zone est classée dans les quartiers à restructurer ou à rénover. De ce fait, dans le cadre du PPAB, c'est la restructuration qui a été retenue comme outil d'amélioration du bidonville de Nkolbikok. Ce choix permet de maintenir les populations sur le site tout en améliorant leurs conditions de vie dans les quartiers.

La présente opération a pour objectif principal d'améliorer le niveau de vie des populations de la zone de Nkolbikok à travers l'augmentation du taux d'accès aux infrastructures et aux services urbains de base. Ce projet permettra également de renforcer les capacités des acteurs locaux à la gestion et la maintenance des infrastructures et les services qui seront mis en place.

Cette opération de restructuration s'articule autour de quatre activités principales : la réalisation des infrastructures (voirie, ouvrages d'art, drainage des eaux pluviales et assainissement de la zone inondable), l'extension des infrastructures d'accès aux services urbains de base (adduction d'eau potable, éclairage public, service de collecte des déchets solides), la régularisation foncière et la construction de logements sociaux pour le recasement des ménages déplacés, la réalisation des infrastructures socio-économiques (case communautaire, amélioration des activités génératrices de revenus, terrain de jeux).

La vision du Schéma structurel de restructuration de la zone de Nkolbikok s'articule autour de deux axes fondamentaux :

- l'axe du PPAB ayant pour finalité l'amélioration à court terme du cadre de vie du quartier bidonville afin d'en atténuer le niveau de précarité ; ici la vision de l'aménagement se veut sommaire en misant sur un minimum de dommages sur les constructions existantes ;
- l'axe de la durabilité, qui, par anticipation sur le modèle de ville future, s'efforce à concilier la vision à court terme du PPAB aux exigences à long terme d'un plan de restructuration proprement dit ; censé aboutir à une rénovation progressive du bidonville actuel en habitat moderne. A ce titre, un accent est porté sur l'organisation interne du réseau structurant des infrastructures à créer (voies principales, drains, réseaux divers) et leur articulation avec la ville existante.

Par conséquent, il est proposé un schéma de voirie principale d'une emprise moyenne de 16m qui s'articule au maillage urbain existant, et prenant en compte aussi bien les besoins d'accessibilité endogène au bidonville que les questions d'optimisation des flux de déplacements urbains (prédominants dans les environs du quartier).

Cette opération de restructuration est en droite ligne avec le PGU de Yaoundé adopté en 2008, mais également la vision 2035 du gouvernement, qui fait du secteur urbain, un moteur de développement économique nationale. Le projet pilote de restructuration de NKOLBIKOK peut à ce titre être au rang des maillons opérationnels de la politique de l'émergence économique. Quatre niveaux d'enjeux dans la stratégie d'amélioration du bidonville de Nkolbikok :

- la régularisation foncière des habitants installés sur les parcelles privés sans aucun morcellement;
- la libéralisation des emprises nécessaires pour la réalisation des actions proposées par les populations et leur sécurisation ;
- la fourniture des services essentiels aux populations de la zone et leur pérennisation ;
- l'amélioration de la qualité des logements et le recasement des populations déplacées pendant les travaux.

Résultats attendus

Au final c'est :

- le niveau de vie des 25 000 habitants vivant actuellement dans la zone qui sera améliorée ;
- 17 000 nouvelles personnes qui viendront s'installer dans le quartier, spécialement dans la zone assainie du bas-fond actuellement insalubre ;
- environ 200 nouvelles activités économiques installées dans le quartier, notamment le long des voies nouvellement aménagées et sur l'espace des activités économiques créé par le projet ;
- la cohésion sociale dans le quartier sera renforcée, ainsi que la capacité de l'Etat et des collectivités locales à résorber le problème des bidonvilles dans le pays.

Méthodologie du Projet

Le mode d'amélioration de l'état du cadre de vie dans de tels espaces est prioritairement la restructuration. Il s'agit, on l'a vu, d'engager une opération de réaménagement des services urbains de base. L'amélioration des bidonvilles est déjà retenue comme un des axes majeurs de la stratégie du MINHDU. La méthodologie appliquée ici permettra d'affiner cette stratégie et de mettre à jour la réglementation en la matière. Par ailleurs, deux autres villes en dehors de Yaoundé vont bénéficier de la phase II du PPAB sur financement du FEICOM à travers l'ONU-Habitat pour Kribi et le MINHDU pour Bamenda. C'est dire en somme que la capacité de duplication est indéniable.

Les actions prioritaires identifiés

- acquisition de terrain et réalisation de la première tranche des logements sociaux ;
- réalisation des extensions de réseaux d'eau potable (2 km) et de l'éclairage public (55 luminaires) et 4 bacs à ordures ;
- identification des propriétaires ; appui à la matérialisation de leur parcelle et identification du statut foncier;
- mise en place des mécanismes de relogement des populations vulnérables ;
- sensibilisation à l'hygiène et préparation de campagne de réalisation et d'amélioration des ouvrages d'assainissement.

Les actions à moyen terme identifiés

- indemnisation pécuniaire et/ou en nature des propriétaires fonciers ;
- réalisation de la voirie secondaire (5,042 km), relogement des populations déplacées, libération des emprises de voies tertiaires et traversées ;
- la réalisation de 2.500 ml d'extension du réseau d'eau potable, 200 branchements d'eau et d'électricité ;
- construction des ouvrages de franchissement des voies et construction d'un pont à l'exutoire du cours d'eau Edzoa Mballa ;
- appui des propriétaires à la régularisation de leurs parcelles ;
- le curage et la construction du canal sur la rivière Edzoa Mballa et aménagement des voies de berge ;
- construction des logements sociaux (phase 1 : 200 logements), aménagement d'une zone pour l'installation des activités économique ;
- réalisation des parcelles assainies dans la zone de bas-fonds et vente des parcelles ;
- construction d'espaces de jeux, cases communautaires, espaces commerciaux et artisanaux.

Les actions à long terme identifiés

- réalisation des voies tertiaires (2,95 km) et les traversées ;
- réalisation de 1500 ml de réseau d'eau potable, 65 luminaires et 300 branchements aux réseaux d'eau et d'électricité ;
- les travaux de construction des ouvrages de franchissement des voies tertiaires ;
- la réalisation des travaux de construction des logements sociaux (phase 2) et installation des populations vulnérables ;
- mise en place des procédures et régularisation foncière ;
- mise en place et suivi de partenariat public-privé et privé -privé pour l'amélioration des logements.

Rôle des institutions et partenaires

Comme on peut le constater, la mise en œuvre du projet reposera sur trois acteurs clés : le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, la Communauté urbaine de Yaoundé et la commune d'arrondissement de Yaoundé 6. La stratégie de participation des bénéficiaires s'appuie sur les organisations déjà en place dans la zone et les ONG d'encadrement des habitants. De même, on devra appuyer les habitants dans la création de structures représentatives de leurs intérêts : les groupes d'initiatives foncières urbaines (GIFU) et les associations d'usagers.

a) MINHDU

- maîtrise d'ouvrage de tout le processus PPAB au Cameroun et prise en compte des résultats du projet dans les politiques d'amélioration des bidonvilles ;
- mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du projet (BIP, PTF) ;
- coordination de l'équipe pays (Instance de concertation autour du projet).

b) Communauté urbaine de Yaoundé

- participation à l'instance de concertation du projet ;
- maîtrise d'ouvrage délégué des infrastructures structurantes (voirie primaire et secondaire, ponts et ouvrages de traversés) ;

- aménagement des parcelles assainies dans la zone de Bas – fonds et la vente des parcelles ;
- accompagnement de la société HYSACAM pour la mise en place des bacs à ordures et circuit de collecte des déchets ;
- participation à la sécurité foncière des parcelles.

c) La Commune d'Arrondissement de Yaoundé 6

- assurera la maîtrise d'ouvrage délégue de la réalisation de la voirie tertiaires et des voies piétonnes ;
- la réalisation et gestion de la case communautaire (maison des associations) ;
- l'aménagement de l'espace réservé à l'artisanat et commerce de proximité ;
- l'accompagnement au relogement de populations vulnérables déplacées par les travaux.

Les investissements

Le budget global des activités est de 28.530.000 USD dont une prise en charge du MINHDU d'environ 13 %, la participation des bénéficiaires directs et d'autres partenaires qui est de 25,3 %, dont une contribution acquise de 900.000 USD de l'ONU-Habitat. Le budget de 647.520 USD soit environ 388.512.000 FCFA est réparti ainsi qu'il suit :

- 100 000 USD destiné au financement des projets communautaires identifiés et mis en œuvre par les associations locales ;
- 67 500 USD destiné au financement de l'éclairage public par le partenaire d'exécution dans la zone avec l'implantation de 67 points lumineux tel que fait actuellement par la CAY6 ;
- 300 020 USD pour le financement de deux dalots et un pont piéton dans la zone; les dossiers techniques et de passation des marchés de travaux sont prêts ;
- 180 000 USD pour le financement de la réhabilitation de 1,2 km de voirie en terre avec système d'assainissement.

Les projets financés par le fonds communautaire PPAB de 100.000 USD sont :

- plan d'action de l'ARZON pour l'année 2015, 7 490 000 FCFA ;
- projet d'accès à l'eau, Hygiène et assainissement de base dans la zone de NKOLBIKOK (PAEHA), ACDESOS, 6.300.000 FCFA ;
- projet de Mobilisation citoyenne pour l'assainissement dans la partie inondable de l'îlot de NKOLBIKOK (PROJET –MOCAN), AJEM, 5 943 800 FCFA ;
- le Groupe d'Initiative Commune (GIC) pour l'Auto-emploi des jeunes et l'amélioration de l'Habitat au Cameroun « GIC PAEJAH-CAM », 7 077 900 FCFA ;
- lutte Anti vectorielle et dératisation de la Zone de NKOLBIKOK (LADEZON), GIC SARECA, 5 743 513 FCFA
- projet d'assainissement de la rivière Edzoa – Mballa (AREM), IFHAD, 6 294 000 FCFA ;
- projet d'extension du service payant de pré-collecte des ordures ménagères dans le bidonville de Nkolbikok, Tam-Tam Mobile, 9.988.425 FCFA.

Trois projets sont portés par les associations des femmes et trois projets par les associations des jeunes. Délais de réalisation de tous les projets : juin à décembre 2015.

PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX

Le processus de développement économique de Yaoundé se poursuit sans un cadre organisationnel et une planification bien maîtrisée. C'est ce qui justifie l'hypertrophie du secteur informel.

En outre, la proportion inquiétante des populations investissant les rues et trottoirs de Yaoundé et de son aire métropolitaine reflète l'ampleur de la pauvreté dans le milieu urbain.

Par ailleurs, la concentration de certaines activités du tertiaire supérieur dans le centre ville est un frein à son développement harmonieux, il est donc vital de pouvoir décongestionner les espaces centraux de la zone d'étude de développer des centres secondaires qui soient des pôles d'attraction faisant contrepoids au centre unique. Le modèle de développement polycentrique s'impose à terme pour atténuer les travers de ville mono-centrée.

La recherche de la compétitivité économique de Yaoundé et son aire métropolitaine est une nécessité pour le rayonnement de la capitale plan national, et pour faire d'elle destination prisée en Afrique sub-saharienne.

Les solutions pourraient être :

- L'élaboration d'un schéma d'implantation industrielle dans les espaces acquis par la MAGZI,

- La création des pôles spécialisés de production pour les communes de l'aire métropolitaine,
- La création d'une agence de main-d'œuvre dans chaque commune,
- La capitalisation des potentiels touristiques non exploités dans la ville de Yaoundé et dans les communes de l'aire métropolitaine,
- La création d'une agence d'appui aux activités génératrices de revenus,
- La création de grands marchés spécialisés suivant un schéma directeur des équipements marchands.

VISION STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE DE YAOUNDÉ

Yaoundé et son aire métropolitaine, à l'horizon 2035, disposent d'un tissu économique de référence, regorgent les fonctions clés favorables au rayonnement métropolitain, disposent de services urbains essentiels et offrent les possibilités d'emplois et d'épanouissement à ses populations.

Sur la « Compétitivité économique » de Yaoundé, l'un des défis majeurs de la mise en œuvre du CDS est de « renforcer les pôles économiques de Yaoundé et son aire métropolitaine en assurant parallèlement la création d'emplois décents, de faciliter les procédures de création d'entreprises et d'accès au crédit, et de mettre en valeur le potentiel touristique local pour mieux positionner l'agglomération à l'échelle internationale ».

Au regard de cette problématique, les objectifs stratégiques suivants doivent être atteints :

- développer et mettre en œuvre une planification économique cohérente de l'espace métropolitain ;
- développer des pôles de compétitivité à partir des agropoles et améliorer la productivité des filières ;
- développer l'emploi décent et la formation professionnelle ;
- développer durablement les productions artisanales et l'offre touristique locale.

Apprendre les villes innovantes

L'ORIGINALITÉ INNOVANTE DANS LA FORMULATION DU THÈME ET DES SOUS THÈMES

Nous partons de tout ce qui est prévu comme thème et sous-thème dans le cadre de la première journée avec la Conférence, la Séance Introductive, l'Atelier et puis de la deuxième journée avec ses Ateliers et la Conclusion des travaux. L'originalité dans la formulation du thème et des sous-thèmes sous forme de questions et d'interrogations, qui est une forme d'innovation, nous conduit à réfléchir non seulement sur ce qui doit constituer la substance et de l'innovation et des interrogations mais aussi sur les acteurs et les actrices qui sont sur le terrain avec et les fonds des valeurs qui doivent préside à toutes leurs entreprises pour en faire des partenaires parties prenantes. Il est question de toucher ce qui est fondamental parce que permettant d'atteindre le objectifs visés qui, en dernière analyse sont ceux du bonheur des populations où qu'elles se trouvent dans le monde urbain de par leur implication comme actrices directes de ce bonheur. Le bonheur qui ne sera jamais effectif s'il y a une atmosphère d'insécurité, de craintes, d'appréhensions provoquée aussi bien sur le plan interne local, national que sur le plan international ceci du fait de ceux et celles qui, locaux, nationaux, d'origine étrangère, décident, pour des raisons diverses et, plus particulièrement, la recherche de la sécurité et du bonheur de sortir de leur cadre de vie, de se déplacer, de migrer, d'émigrer. Le monde urbain étant partout le point de chutes.

I- INNOVER PAR LA CONSTRUISANT DES BASES OBJECTIVES POUR ÉLIMINER LES DISCRIMINATIONS SUBTILES ET ACCROÎTRE LA CULTURE D'OUVERTURE VERS L'AUTRE, VERS L'ÉTRANGER

Innover par la mobilisation des acteurs et actrices locaux, nationaux et internationaux en partenaires parties prenantes dans la création de la tradition d'innovation comme culture éthique des bases et de la dynamique humanisant soutenue et partagée d'un monde urbain qui se trouve dans l'obligation de par l'attraction qu'il a sur les populations, d'être ouvert . Telle doit être la principale préoccupation dans notre monde d'aujourd'hui où chaque personne, à défaut d'être mobilisée à différents niveaux et suivant ses capacités, doit avoir la profonde conscience d'être dans un monde de solidarité, de partage offrant les possibilités d'évolution.

Il est question de reconnaître et de faire vivre ce que nous impose notre unique environnement dans notre unique univers pour nous inscrire résolument dans la culture du progrès, de la justice, de la liberté, de la paix, du bien, du vrai et du beau. On va innover en élévant comme devoir, comme obligation, l'apport à chaque personne des éléments essentiels répondant à son niveau lui permettant l'acquisition du Savoir, du Savoir Faire, du Savoir Être comme capital de vie partout où l'on se trouve. Ceci avec les différents concours, s'imposant désormais comme devoirs humains aboutissant à la culture d'Être et Agir Ensemble comme le veut notre commune humanité. Ainsi on évoluera vers la culture mettant l'Être Humain au centre de tout écartant ainsi les considérations discriminatoires géographiques, sociales, économiques, culturelles, religieuses...

Il est question d'arriver aussi bien aux niveaux locaux et nationaux qu'à celui international à la culture de l'innovation dans la recherche de l'essentiel, du concret, du vrai, des réalités avec les acteurs et actrices locaux, nationaux et internationaux du terrain agissant pleinement en partenaires parties prenantes pour l'humain, pour notre monde. On ne doit plus réfléchir et agir pour l'autre, mais réfléchir et agir avec l'autre.

II- INNOVER A PARTIR DU CONCRET, DES RÉALITÉS AVEC DES ACTEURS ET ACTRICES DU TERRAIN PRIVILÉGIÉ DU MONDE URBAIN

Qu'il s'agisse de la Conférence, de la Séance Introductive, des échanges en Ateliers, de la Conclusion des travaux, les formulations des thèmes et sous-thèmes sous forme des questions et d'interrogations nous situent au cœur de l'innovation, invitant plus que jamais à innover aussi bien dans les approches, les méthodes que dans les formulations des contenus des actions, des actes concrets à poser et susceptibles d'apporter des transformations dans la vie des populations ; cela aussi bien pour leur bien être propre que pour la compréhension qu'elles vont

avoir pour le bonheur de celui ou celles qui, arrivant dans leur milieu ne seront plus perçus comme des étrangers objets de mépris, des intrus à rejeter.

Aussi, nous vient-il à l'esprit de commencer par se poser un certain nombre de questions : Quelles sont les valeurs régnantes, dominantes ? Quels sont les raisons et les fondements des extrémismes accoucheurs des violences d'une rare barbarie conduisant aux destructions des vies humaines, aux morts, aux traumatismes, à la déshumanisation ? Quels sont les repères ? Quel est l'état des lieux ? Quels sont les acteurs et les actrices ? Dans le contexte globalisant que connaît notre monde d'aujourd'hui, quels sont les fondements spirituels, moraux, éthiques ? Qu'en est-il de mœurs sociales, des valeurs morales ?

Autant de questions qui se posent mais que l'on ne pose pas toujours alors qu'elles sont fondamentales ; ceci dans notre monde d'aujourd'hui où, avec les prouesses techniques, technologiques, scientifiques les êtres humains devraient plus que jamais s'illustrer dans la culture de l'éthique, des valeurs morales, des fonds des valeurs acceptées, partagées dans la société par les membres ; ce qui contribue à la réduction du nombre et des intensités des problèmes sources des conflits, des tensions ouvertes et, surtout à affirmer la banalisation des chemins que peuvent et doivent emprunter les acteurs et les actrices en mobilisant toutes les populations dans les différents contextes et les milieux de vie où l'on se trouve, et, plus particulièrement dans le monde urbain comme lieu de rencontre privilégié et non redouté.

Perçu à tort ou à raison comme lieu d'ascension, d'épanouissement, d'affirmation, le monde urbain est naturellement et fondamentalement attirant et, désormais tout prouve que nul ne peut le fermer. Les réalités qu'offrent aux frontières de nombreux pays en Europe et dans bien des régions du monde les afflux des populations fuyant la précarité, la misère, les tortures, les guerres sont là, des plus parlants et interpellant pour innover en évoluant vers la création des espaces répondant aux préoccupations des populations qui, victimes, posent plus que jamais la question de la dignité humaine.

Les problèmes qui se posent aujourd'hui avec acuité sont les conséquences résultant des échecs de notre société. L'innovation doit venir de ce côté-là pour l'enracinement humain en réponse au défi d'un monde plus urbain. Les problèmes qui se posent avec plus d'acuité aujourd'hui sont les résultats de l'échec de notre société humaine organisée tant sur le plan national que sur le plan international. C'est ainsi que nous avons des centaines de noyés en Méditerranée, des dizaines de morts dans un véhicule aux portes de Vienne, des forces de l'ordre qui ne peuvent plus contenir les réfugiés aux frontières de certains pays, des centaines de personnes sans cesse repoussées dans les assauts répétés à partir de Calais pour rejoindre l'Angleterre... Le Maroc et l'Espagne, l'Italie, la Grèce sont dans les mêmes tourmentes.

On va innover en allant au-delà des Rapports et de l'ONU et des autres Organisations Internationales qu'elles soient étatiques ou non gouvernementales. Puisque l'on sait à partir de leurs apports sur les conflits en Afrique que *la Jeunesse des bidonvilles dans ce Continent représente l'un des facteurs les plus dangereux et déstabilisants*, que faut-il faire ? Et, ceci d'autant plus que l'on reconnaît que les Maires sont assis sur des véritables barils de poudre et ont un rôle absolument vital à jouer en matière de prévention des conflits et de réconciliation le cas échéant.

L'innovation consistera à reconnaître que tout le monde est interpelé. Et ce que la nature des Collectivités locales décentralisées l'exige.

III- DES REPÈRES ET DES CRITÈRES TIRES DU MILIEU, DES RÉALITÉS ET NON CONCOCTES DE L'EXTÉRIEUR

Innover invite à ne plus se contenter à être là pour égrainer les maux comme cela ressort du document de travail du Colloque, je cite : « ...Entre illusions identitaires, manque d'éducation, chômage, sentiment de manque d'avenir et de perception d'inégalité, de corruption et de délation... Le mélange est explosif. Partout dans le monde la pauvreté devient insupportable face à l'opulence. La lutte contre l'exclusion devient un enjeu primordial ». Il faut plus que jamais établir les responsabilités qui proviennent des populations, des gouvernants et des gestionnaires au niveau local et au niveau national et sur le plan international. Ainsi on réalisera que l'accent portera en matière d'innovation sur les faits que :

- LE GOUVERNEMENT CENTRAL ET LE GOUVERNEMENT LOCAL SONT LES MAILONS D'UNE MÊME CHAINE

Les Maires des gouvernements locaux face aux gouvernements centraux sont souvent présentés comme en conflits et il se trouve que tout le monde s'en accommode. Ici aussi il faut en arriver à l'innovation en s'inscrivant dans la dynamique de la culture de la complémentarité. Il y a tout un travail à faire pour enraceriner

les différents acteurs dans la même voie répondant à la nature profonde de l'État qui est comme un bateau où les collectivités locales sont des composantes.

- LES SOCIÉTÉS NATIONALES ET LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE SONT DANS LA MÊME MAISON DE NOTRE COMMUN UNIVERS ET COMMUN ENVIRONNEMENT

Doit-on continuer à mettre en exergue la souveraineté nationale face aux exactions de certains gouvernements réduisant tout ce qu'il y a comme substance dans la dignité humaine chez les populations ? Il est un impératif d'innover en s'ancrant dans ce qui fait l'être humain dans sa dignité, dans sa vie qui est unique. Comme croyants juifs, chrétiens, musulmans, il y a des repères qui sont de Dieu : Être humain créé à son image, Être humain ayant son souffle et de ce fait appelé à œuvrer pour l'Amour pour la Paix, Dieu étant Paix et Amour. D'autres croyances appellent à l'Amour, à la Compassion et puis à travers les âges et les régions du monde, des idées, des pensées ont exalté l'humain et de nos jours les extrémismes ne l'emportent pas sur la convergence par la foi et la rencontre par la spiritualité exaltant ce que l'on a de commun, en partage. C'est ici que doit porter l'innovation.

IV- DES EXPÉRIENCES INVITANT A L'ACCOMPAGNEMENT DE L'AIMF ET DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Il est question de voir et faire ressortir ce qui, pratiqué et réalisé dans le monde urbain contribue à l'asseoir sans le fermer et à créer des conditions pour d'autres ouvertures. Il faudrait, pour cela, partir des expériences. Il en est ainsi de ceux, de celles que nous connaissons dans le cadre des collectivités locales comme acteur exécutif et comme animateur d'autres exécutifs communaux et des organes politiques présents sur la scène nationale ; il en va de même s'agissant des activités économiques, culturelles, sociales...etc. à ces différents niveaux, nous nous déployons dans des directions qui peuvent être partagées dans le cadre de l'AIMF car constituant des bases de grande innovation éloignant des jérémades et mettant l'être humain au cœur et de la pensée et de l'action. Ce qui conduit à des réponses concrètes aux questions : « Quelles innovations urbaines en faveur des relations internationales, de la paix, des échanges et de la prévention des conflits ? Rôle de l'innovation urbaine au service des relations internationales pacifiées ? »

Les municipalités semblent subir alors qu'elles doivent être des actrices sujets et objets de droit ; ce qui appelle à la création de la dynamique d'action de par leur propre innovation comme partenaires parties prenantes avec le Pouvoir Central.

V- DIRECTIONS DES RÉFLEXIONS ET DES RECHERCHES APPLIQUÉES INNOVATIVES SUR LE TERRAIN

Le monde urbain est cet espace de l'épanouissement par excellence de l'Éthique qui demande les actions concertées des élus locaux et des services déconcentrés de l'État. C'est pour cela que nous nous penchons sur les points suivants qui sont à l'origine des expériences que nous vivons :

- « l'Éthique et la Déontologie Appliquées à l'Administration Publique et aux Institutions de Gestion de la Chose Publique, puis aussi en ce qui concerne le Secteur Privé. ».

Nous avons abouti à l'élaboration d'un document pédagogique exploitable sur le terrain et aussi pour la formation et l'éducation aussi bien des acteurs et des actrices intervenant dans les secteurs publics et privés que pour les populations. L'innovation ici c'est que l'Éthique et la Déontologie ne sont pas des recettes toutes faites mais doivent être construites par les acteurs et les actrices et que chaque personne et plus encore quand elle a des responsabilités, doit être consciente en cette période de crise de valeurs. Il y a ainsi tout un programme : Villes et Valeurs Démocratiques et Républicaines que doivent animer les Municipalités avec les Services Déconcentrés en rendant vivante et opérationnelle la Décentralisation.

- Les valeurs acceptées et partagées tant au niveau local et national qu'au niveau international. Il est question d'aboutir à l'ouverture personnelle et collective à la culture humaniste par le savoir, le savoir faire et le savoir être pour être et agir ensemble. C'est pour cela que notre expérience a conduit à la création des espaces et des programmes d'éducation éthique basée sur des activités fondées sur des valeurs existantes, acceptées, partagées par les personnes au sein des communautés sur les plans locaux, nationaux et internationaux. Il en va ainsi des valeurs que distillent les religions comme les monothéistes que sont le Judaïsme, le Christianisme, l'Islam ou les croyances comme le Bouddhisme, l'hindouisme par exemple ; il s'y dégage fortement l'éthique de notre commune humanité fondant ce qui doit être fait pour le monde urbain. Nous avons abouti à la création de tout un programme pédagogique dans le cadre de l'École de la pratique de rencontres et des prières et

activités œcuméniques : Villes et Communautés Religieuses : Dialogue et Partage, Villes et Activités Inter Communautés Religieuses.

Parce qu'il est question de tout le monde sans considération de frontières on va construire les bases fortes et durables de la coopération décentralisée, solidaire et sociale entre les croyants et dans la société par les œuvres, la recherche de la connaissance Ce qui va réduire et marginaliser les extrémistes activistes se réclamant de leur foi.

Villes et Institutions de Recherches, de Formation, d'Éducation en puisant dans les fonds communs que distillent les livres révélés, le livre de la nature, les livres des héritages sociaux, culturels des populations, le livre de l'univers, pour cela, innover en donnant au monde urbain de vivre et faire s'épanouir ce qu'est dans sa vocation : **Monde urbain : haut lieu de la diffusion de la culture éthique, de l'éducation culturelle, de l'éducation artistique de l'élévation spirituelle pour le triomphe de notre commune humanité.**

**Conférence de Paris sur le changement climatique
Le Saint Coran : code éthique pour l'environnement et source des voies pratiques
d'action face au défi du changement climatique**

Puiser aux Sources de l'Éthique, des valeurs morales et des mœurs cultivant des comportements mobilisateurs des êtres humains pour être et agir ensemble dans la préservation de notre commun et unique environnement : ce que offre le Saint Coran Livre Révélé et Assise des Fondements de l'Islam

Si les problèmes que connaît l'environnement peuvent être créés par des phénomènes naturels, il y a aussi, pour beaucoup, la part des comportements humains conduisant aux dégradations et, souvent, les précipitant et les accélérant. Parlant de l'impact humain dans les transformations positives ou négatives qui interviennent dans l'environnement, nous pouvons retenir des facteurs fondamentaux dont on parle peu : la foi et les actes des croyants, l'éthique, les mœurs, les valeurs morales qui, fondant la vie et les activités et des individus, personnes physiques et des institutions qu'elles soient au niveau local ou au niveau national dans un pays ou sur le plan international. La foi et les actes vécus et traduits dans les faits, l'éthique, les valeurs morales, acceptées et cultivées tant au niveau national qu'au niveau international comme éclairages, dynamiques permanents, garantissent le progrès, l'épanouissement dans le respect de ce qui est à construire ou à protéger et entretenir pour l'intérêt général comme l'environnement ainsi que des actions communes, collectives qui s'imposent pour faire face au défi du changement climatique qui interpellent toute l'humanité. Personne n'est plus à l'abri que ce soient les populations des régions qui sont les sources des pollutions ou les régions qui n'ont pas des usines qui sont à l'origine.

La foi et les actes pour sa traduction positive dans les faits, l'Éthique, les mœurs, les valeurs morales à cultiver ont de nombreuses sources où puiser dont les principales, d'origine religieuse peuvent être communes aux populations d'un pays, aux peuples d'une région à l'autre de notre monde. Ces sources communes se retrouvent dans les Livres révélés du judaïsme, du christianisme, de l'Islam, s'agissant des religions monothéistes dont l'ancêtre voulu par Dieu est Abraham ; ces sources sont aussi dans les croyances des peuples comme, entre autres, le Bouddhisme ainsi que dans les héritages culturels ancestraux s'agissant des valeurs humaines, du respect la vie, de la dignité humaine, de notre condition d'êtres humains et de l'organisation de nos rapports à entretenir avec la nature, notre environnement et de l'exploitation de nos capacités d'adaptation quand nous ne pouvons rien face au défi du changement climatique.

Parce que la foi et les actes, les valeurs, l'Éthique, distillés par ces sources vont être déterminants pour les comportements humains, il importe d'aller y puiser pour dégager ce qui peut contribuer aux modifications positives des comportements vis-à-vis de l'environnement et à la mobilisation de tout ce qu'il faut pour faire face au défi du changement climatique. Des milliards d'êtres humains étant intéressés, il est important d'aller puiser dans ces différentes sources en partant de ce qu'elles nous livrent, de leurs impacts dans tout ce que les êtres humains entreprennent l'objectif étant de dégager ce qui contribuera à l'éducation pour accroître le savoir, le savoir faire et le savoir être pour être et agir ensemble. Il est question de donner toute sa place à l'éducation apportant des changements positifs dans les comportements vis à vis de la nature, de notre environnement qui est porteur de tout ce qui est fondamental pour la vie. L'éducation pour poser des actes qui limitent le processus du changement climatique ou qui permettent de s'adapter.

Pour l'heure, nous retenons ce que nous offre l'Islam à travers sa source et Livre Révélé qu'est le Coran que viennent éclaircir, quand il le faut, les Hadiths ou encore les pratiques et les traditions laissées par le Prophète Muhammad (Paix sur lui).

Première Leçon :

I. L'INVITATION À L'HARMONIE AVEC LA TERRE : LA SOURATE AL ASR : PAR LE TEMPS

Si tout le Coran nous incite à aller dans la voie positive de construction, il y a des Sourates et des versets qui sont à la pointe constituant une invitation forte à l'encadrement et à l'orientation positifs des idées, des pensées et des

actions. Il y a ainsi, dans le Saint Coran, entre autres Sourates une qui nous éclaire particulièrement ; ceci parce que, à travers elle, nous pouvons percevoir non seulement la profonde signification de la vie mais aussi celle de la vie de l'homme et de la femme sur terre, de leur responsabilité et du sens qu'ils doivent s'efforcer de lui donner en appelant toujours au Créateur.

Allah s'adresse aux humains (hommes et femmes) dans un terme générique al-Insân – l'oublieux - et leur indique les voies qui donnent à la vie tout son sens et à la vie humaine la mesure de sa mission, de ce que l'Être humain doit faire de son existence qui est avant tout pour poser des actes dont les résultats sont bénéfiques et pour lui et pour l'humanité entière ; le Créateur nous fait réaliser, s'agissant de l'environnement, tout ce qui, dans son essence, distillant le suc pour la vie de toutes les créatures humaines ou non doit être préservé. Ainsi l'être humain est interpellé et éclairé par Dieu, pour, usant de sa liberté, de sa raison, répondant à sa foi, choisir la voie de l'équilibre et du bénéfice social, de l'utilité immédiate personnelle qui s'inscrit dans l'utilité immédiate de l'ensemble, de l'intérêt général s'inscrivant dans le devenir et éloignant les pulsions égoïstes qui ne pourront jamais être éliminées définitivement. C'est ainsi que l'in-Sân, l'oublieux qu'est l'être humain, sera préservé et de la perte et de la vanité de ses actes, pour cultiver dans sa vie et ses activités, le grand sens de la compréhension, du partage avec ses semblables, tout ceci dans l'humilité, porté plus que jamais par la foi et l'éclairage de la raison. C'est ainsi que va naître toute une culture de la communication fondée sur la vérité et la persévérance à agir pour le bien, le vrai, le beau et ainsi il sera plus aisément de réussir face au défi du changement climatique.

Pour tout cela Dieu nous donne une lumière puissante dans **la Sourate**

« *wal-'asrinnalinsân la fikhusr...* »

« **Par le Temps** »

« **Certes, oui, l'homme est en perdition** »

« **A l'exception de ceux eux qui croient,**

De ceux qui font des œuvres bonnes,

de ceux qui s'encouragent mutuellement à rechercher la vérité,

De ceux qui s'encouragent mutuellement la patiente endurance »

Avec le terme « 'AMAL » qui veut dire travail, œuvre, comprenons ici les bonnes œuvres, il est question pour la personne qui vit sa foi ou tout simplement qui, croyant ou non, fait attention que ce sont non seulement les actes cultuels qui sont ici visés mais tout acte, toute attitude, tout comportement qui ont des conséquences sur sa propre personne et sur la société. En effet la foi et l'acte c'est-à-dire l'Imane et l'Ihsanne vont de pair, ne se séparent pas et la piété appelle leur exaltation dans la vie, à chaque instant tout au long de l'existence ; pour ce faire nous avons tout l'éclairage profond voulu par Dieu à travers la Sourate *Par le temps*. Les actes cultuels sont rendus par le concept *âmanû* qui situe au cœur de la profonde piété qui est rendue dans l'acte de faire des bonnes œuvres. Ici se dégage la profonde signification de la vie en islam qui ne retrouve son entière signification que dans l'harmonisation de la foi et de l'action dans sa vie, pour soi-même et en société pour toute la société et chaque membre de la société. C'est pour nous engager dans cette voie que Allah lie étroitement la foi et l'action bénéfique dans ce verset : « *al-lazînaâmanûwa amilâuls-sâlihât* » (*ceux qui croient et font des œuvres bonnes*).

II. PAR LE CORAN PÉNÉTRER ET MAÎTRISER LES FONDEMENTS SPIRITUELS ET LES VOIES DES ACTIONS PRATIQUES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LES ASSISES DES ACTIONS POUR FAIRE FACE AU DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Il y a ainsi toute une charge de la lumière spirituelle et culturelle qui rejaillit sur l'environnement, sur le milieu de vie, qui éclaire les comportements sur la création qui est de Dieu, et, avec cela, au premier chef la vie et la nature qui distille ce qui nourrit les êtres humains. Pour cela, Dieu nous apprend à réaliser que c'est ensemble, dans la solidarité et avec une permanente dynamique collective. C'est de manière interactive que les êtres humains doivent agir, se déployer sur le terrain dans toute la pleine conscience. C'est ainsi que nous sommes invités à nous conseiller mutuellement la vérité et à nous aider les uns les autres à supporter cette vérité en la traduisant dans les actes et en étant patients, endurants ; Dieu nous invite à prendre sur nous en nous encourageant à la patience, à l'endurance : une solidarité active, commune dans la voie de la vérité et en posant des actes de vérité, du bien, du beau. Il y a, par là, un profond appel pour réaliser en permanence que la vérité est difficile à admettre, et que son respect et sa traduction dans les actes de la vie sont contraignants, difficiles pour l'oublier. Face à cette réalité liée à la condition de l'être humain qui est libre de choisir sa voie de par la volonté de Dieu qui, n'enchaînant pas ses Créatures humaines, dans sa miséricorde et tout l'amour qu'il a pour elles, nous éclaire, nous montre la voie : s'encourager mutuellement, disons s'épauler ; ce qui empêche le triomphe de l'oubli tout en rendant les tâches plus supportables, *watawâsawbil-haqq*, *watawâsaw bis-sabr*.

III. LE CORAN ET LES HADITHS SOURCES ÉCLAIRANTES DE LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE POUR LA CONSTRUCTION ET LES RESPECT DU CODE DE PROTECTION DE NOTRE BIEN COMMUN QU'EST LA TERRE

Au demeurant, c'est par l'établissement d'un tel code de conduite que la société se stabilise et que la sécurité est garantie ; en effet, de par le Livre saint commun qui distille les essences du Code, on en arrive à la situation où chaque personne sera garante du bénéfice que l'autre doit tirer de ses actes et du bénéfice qu'elle en tirera pour elle-même. Et c'est dans cette optique qu'il faut comprendre tout acte consistant à protéger notre bien commun à nous tous : la terre qui nous a été léguée par Dieu bien aménagée et contre la destruction de laquelle Il nous met en garde, *walâtufsidû fil-Ardiba'daislâhiha*.

Il y a ainsi des bases fortes pour des enseignements, pour l'éducation par des voies pédagogiques appropriées pour asseoir des comportements positifs, constructifs pour réduire, voire éliminer tout ce qui concourt aux dégradations de notre environnement, au changement climatique et, aussi, pour construire des bases solides et des éléments permettant de s'adapter quand on ne peut empêcher les transformations négatives conduisant aux dégradations aux destructions de ce qui apporte et consolide la vie et la qualité de vie. Ceci nous conduit aux points ci-dessous qui sont des thèmes pour les enseignements à dispenser.

1 - Des principes éthiques et de leur application pour la protection de la planète Terre

Il est question d'apprendre à connaître et à vivre pleinement ce qu'est l'homme, ce que nous, êtres humains nous sommes, la place centrale que nous occupons, les capacités de destruction et de construction que nous avons et le fait pour nous, pour chaque être humain que la mission qui donne son sens à la vie c'est de bâtir, de respecter et protéger la vie, notre milieu de vie, notre planète terre avec tous les éléments assurant son équilibre et être en harmonie avec nous-mêmes et notre milieu pour accomplir la mission essentielle qui est d'adorer Dieu.. Le Coran et les hadiths nous offrent des éléments forts où puiser tout en nous invitant à faire appel à la raison suivant les contextes, au raisonnement par analogie.

2 - L'Homme, Calife de Dieu, est ainsi créé pour la Mission de Protection de la Terre qui porte toutes les créatures vivantes et leurs nourritures

Les hommes sont les lieutenants de Dieu sur terre [Coran, s. 2, v. 30]. **Celui qui est appelé à respecter et faire respecter la parole de Dieu ; création d'Allah sur terre, à la suite des Prophètes et suivant le message et les expériences qu'ils nous ont laissés, l'Homme est là pour assurer la protection et, au premier chef, celle de la terre.** Et, à ce titre, chaque personne, pendant le temps de son existence sur terre, est responsable de ce que Dieu a créé et, ceci, en inscrivant cela dans la durée connue de Dieu. Chaque personne est gérante pour un temps et doit le faire en posant des actes situant dans la continuité qu'assurent et assument les générations successives. Parce que chaque personne, chaque génération sont des garantes du bien commun pour le temps de leur vie, de leur existence, il ressort clairement que l'environnement n'appartient pas à une génération humaine à l'exclusion d'une autre. Les relations de l'homme avec son environnement sont fondées sur une interdépendance équilibrée afin de ne pas compromettre les chances de l'avenir de l'espèce humaine. Cela, Dieu le sait et le croyant ou non est appelé voire même invité impérativement par les faits à le avoir et à organiser sa vie en conséquence pour ainsi répondre à cette Parole de Dieu : « *Nous avons certes créé toute chose avec juste mesure.* » (*Coran 54:49*) « ...*Et toute chose a auprès de Lui sa mesure* » (*Coran 13:8*).

3 - L'Homme, pourtant injuste, ignorant, accepte le Pacte exposé par Dieu : les leçons et les enseignements à développer

La protection de la nature est, on peut le dire, à la source de la création de l'être humain et de son élection comme calife, représentant de Dieu. Il est alors fondamental que cet être humain se rappelle cette histoire sublime et l'engagement pris devant Dieu à respecter le legs et à le préserver de toute altération. Dans la sourate 33 al-Ahzâb, au verset 72, Allah nous rappelle le pacte : «*Oui, Nous avions proposé le dépôt de la foi aux cieux, à la terre et aux montagnes. Ceux-ci ont refusé de s'en charger, ils en ont été effrayés. Seul l'homme s'en est chargé, mais il est injuste et ignorant* »

Allah a ainsi décidé de remettre l'intendance de la terre entre les mains de l'homme. Ainsi, en plus de faire partie de la terre et de l'univers, l'homme doit également exécuter les messages et les ordres de Dieu qui sont pour le bien, le

vrai, le beau, la construction dans la trame de Sa création. L'homme est appelé à administrer la terre sans en être le propriétaire ; il en est le bénéficiaire qui doit œuvrer pour d'autres bénéficiaires présents et à venir. Il n'est pas là pour jouir dans le commandement mais pour gérer avec humilité et persévérance. Les cieux et la terre et tout ce qu'ils contiennent n'appartiennent qu'à Dieu. L'homme s'est vu remettre l'intendance de la terre dans un but bien précis : l'utiliser, l'exploiter dans son propre intérêt et dans celui du bien commun. Il est donc chargé de son administration et doit l'utiliser comme fiduciaire, dans les limites établies par Allah. Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit : « Le monde est beau et verdoant et en vérité, Dieu, soit-il glorifié, a fait de vous Ses intendants, dans ce monde, et Il voit de quelle façon vous vous acquitez de cette tâche. » (*SahihMouslim*)

Toutes les ressources, desquelles dépend la vie, ont été créées par Dieu, qui les a confiées à nos soins. Et Il a ordonné la subsistance pour tout être humain et tout être vivant en général. Toutes ces créatures évoluant dans un milieu qui doit être préservé pour distiller les sucs correspondant aux besoins vitaux de chaque créature ; cela pour le moment et le devenir qui doit être présent en posant chaque acte.

« Il a implanté des montagnes fermes dans la terre, (montagnes) qui s'élèvent très haut au-dessus de sa surface. Il a bénie la terre et lui a assigné ses ressources alimentaires en quatre jours, selon les besoins de ceux qui cherchent à se nourrir. » (Coran 41:10).

« Ne vois-tu pas que Allah est glorifié par tous ceux qui se trouvent dans les cieux et sur la terre, de même que par les oiseaux déployant leurs ailes? Chacun d'eux sait L'adorer et Le glorifier. Et Dieu sait parfaitement ce qu'ils font. » (Coran 24:41).

Chaque chose que Dieu a créée constitue un signe prodigieux, chargé de sens et témoignant de la gloire, de la sagesse et de la grandeur de son Créateur. Chaque chose appelle le respect et la protection de l'homme qui a accepté le pacte et qui, injuste et ignorant, est appelé à faire des efforts sur lui-même pour connaître, le savoir, puis le savoir faire pour accomplir sa mission et le savoir être pour avoir des comportements de solidarité, de partage, de complémentarité. Dieu rappelle ce qu'il a fait pour que l'Homme réalise ce qu'il doit faire pour répondre ainsi à son engagement.

« C'est Lui qui a fait de la terre un berceau, pour vous, et vous y a tracé des chemins. Et c'est Lui qui fait descendre l'eau du ciel. Avec celle-ci, Nous faisons germer, par couples, des plantes de toutes sortes (et Nous vous disons) : « Mangez et faites paître votre bétail ». Voilà bien là des signes pour les doués d'intelligence » (Coran 20:53-54).

Il y a appel pour accroître sa foi, pour mettre en œuvre la raison, l'intelligence qui, ensemble, dirigent les actes qui doivent être pour construire, pour maintenir, entretenir ce qui est construit, ce qui sort de la nature comme flore, faune et empêcher ce qui est pour détruire, pour le mal.

Dieu n'a rien créé en vain, sans sagesse ni objectif. Il affirme, dans le Coran : **« Ce n'est pas par divertissement que Nous avons créé les cieux, la terre et tout ce qui se trouve entre les deux. En vérité, Nous les avons créés dans un but précis »** (Coran 44:38-39).

Le Coran nous présente donc l'univers comme ayant été créé avec un but précis. Tout a été créé, dans l'univers, pour être au service de Dieu, qui administre Ses créatures et Ses créations en utilisant les unes en faveur des autres et qui contrôle les cycles miraculeux de la vie et de la mort. L'Être humain comme son Calife, doit s'inscrire dans cette voie, porté par sa foi, son intelligence qu'il doit cultiver, entretenir, lui qui est oublieux.

Celui qui n'a pas la foi, qui est incrédule ne peut empêcher cet ordre et ne peut enfermer le pieux qui s'y engage ; la raison jouant, il comprendra qu'il doit faire avec.

« Certes, c'est Dieu qui fait fendre la graine et le noyau de datte (pour qu'ils germent). Du mort, Il fait sortir le vivant et du vivant, Il fait sortir le mort. Tel est Dieu. Comment se fait-il, donc, que vous vous détourniez ? » (Coran 6:95).

Il y a là une évidence pour le croyant, pour le pieux qui organise ses activités, ses responsabilités en ayant pleinement conscience et en cultivant l'humilité parce que connaissant jusqu'où il peut aller. Il accepte la vie et la mort pour faire de son existence sur la terre l'instant de l'éternité du bonheur de par le bien, l'amour qu'il cultive car il sait que la vie et la mort ont été créées par Dieu auprès de qui il y a l'éternité du bonheur pour celui qui respecte le Pacte.

« Béni soit Celui qui détient en Sa main la royauté suprême et qui a le pouvoir sur toute chose. [C'est Lui] qui a créé la vie et la mort afin de vous éprouver et [de déterminer] qui d'entre vous a la meilleure conduite. » (Coran 67:1-2).

Tous les êtres vivants ont été créés pour être au service de Dieu. C'est en remplissant leurs rôles respectifs, pour lesquels ils ont été créés, au sein de la société, que les êtres vivants se rendent service à eux-mêmes, en ce monde comme dans l'au-delà. Le bien commun universel est un principe qui imprègne l'univers et qui découle de l'unicité de Dieu, car ce n'est qu'en travaillant pour le bien commun que l'on peut être au service du Créateur.

L'homme, qui fait partie intégrante de cet univers dont les éléments se complètent les uns les autres pour former un tout, occupe une position particulière parmi les choses et les êtres créés : il est le Calife (lieutenant) d'Allah sur terre. La relation entre l'homme et l'univers, telle que définie dans le Coran et dans la sounnah, peut se décrire comme suit :

- a- une relation d'émerveillement, d'admiration, d'appartenance, de partage, de contemplation, de méditation, de considération et de réflexion sur l'univers et sur ce qu'il contient.
- b- une relation d'invitation à l'exploration, à la découverte, aux recherches pour construire
- c- une relation où l'homme utilise et développe de façon durable, à son avantage et dans son propre intérêt, les éléments de l'univers.
- d- une relation de culture de la préservation dans l'humilité pour les générations à venir

4- La préservation de l'environnement est un acte d'adoration : le savoir, l'apprendre et le traduire dans les faits par des actes entraînent élévation et récompense par Dieu

Dans son sens global, l'adoration envers le Créateur ne s'arrête pas au fait de s'acquitter des œuvres spirituelles tels la prière, le jeûne et le pèlerinage, mais elle englobe aussi toutes les prescriptions divines qui protègent la vie. Ainsi la préservation de l'environnement est-elle un acte d'adoration. « *Sois bienfaisant envers les autres comme Dieu l'a été envers toi. Ne favorise pas la corruption sur Terre, car Dieu n'aime point les corrupteurs* » (Coran, s. 28, v. 77).

La relation entre l'homme et son environnement est celle où l'homme prend soin et s'occupe de tous les êtres vivants et non seulement des êtres humains, car le Prophète a dit : « *Il y a une rétribution pour le bien que l'on fait à tout être vivant.* » (sahih al-Boukhari).

Parmi les actions qu'Allah a ordonnées de faire pour préserver l'environnement il y a l'appel à cultiver le sol et l'affirmation de la gratification pour celui qui le fait. Le Compagnon Anas a rapporté que le Prophète, SallaAllahouAlaihiwaSallam, a dit : « *N'importe quel musulman plante un arbre ou cultive une terre et qu'un oiseau ou un homme ou une bête en mangent, alors c'est considéré comme une aumône* » rapporté par Boukhari et Muslim.

Le Compagnon Abou Houreïra a rapporté que le Prophète, SallaAllahouAlaihiwaSallam, a dit : « *Dans toute âme, ayant un foie humide, il y a une récompense* », rapporté par Boukhari et Muslim.

IV. L'UTILISATION DES RESSOURCES DE LA TERRE EST LE DROIT ET LE PRIVILÈGE DES HUMAINS ET DE TOUTES LES ESPÈCES VIVANTES : INVITATION À LA RESPONSABILITÉ ET À L'HUMILITÉ ET À ÉVITER TOUT CE QUI POLLUE

Ainsi, en islam, l'utilisation des ressources de la terre est le droit et le privilège de tous les êtres humains et de toutes les espèces vivantes. C'est pourquoi l'homme doit prendre toutes les précautions, dans son rôle d'administrateur pour s'assurer que les droits et les intérêts de tous les êtres vivants sont respectés, puisqu'ils cohabitent tous sur cette terre. De même, l'homme ne doit pas considérer que la planète appartient plus à une génération qu'à une autre. L'administration de la terre est une responsabilité partagée par toutes les générations, qui doivent l'utiliser à bon escient, selon leurs besoins, tout en mettant en exergue les intérêts des générations futures. L'homme ne doit donc pas abuser ou faire mauvais usage des ressources naturelles, ni les altérer, car chaque génération a droit d'en tirer des bienfaits, tout en prenant soin de ne pas se les accaparer.

V. SUIVRE LE CORAN ET LES HADITHS DANS L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES, CES DONS DE DIEU C'EST APPRENDRE LA LEÇON ET SUIVRE LE CHEMIN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le droit d'exploiter et d'utiliser les ressources naturelles dont Dieu a fait don aux hommes implique nécessairement une obligation, de la part des hommes, de les préserver, tant au niveau quantitatif que qualitatif. Dieu a créé tout ce qui est essentiel à la vie de l'homme et toutes les ressources naturelles dont il a besoin, afin qu'il se sente suffisamment bien pour L'adorer et réfléchir à sa raison d'être sur terre, et afin qu'il apprécie la beauté des choses et prenne plaisir à la vie. L'homme n'a donc aucun droit de provoquer sciemment la dégradation de l'environnement ni de faire en sorte qu'il devienne de moins en moins accueillant pour la vie humaine, pas plus qu'il n'a le droit d'exploiter ou d'utiliser des ressources naturelles sans aucun jugement ni aucune limite, de façon à polluer, gâcher et gaspiller les sources de subsistance des êtres vivants.

Il apparaît ainsi clairement que le Coran élève à un haut rang de priorité tout ce qui touche à l'environnement, aux éléments, quels qu'ils soient qui, concernant la vie, la vie des êtres humains, de toutes les espèces vivantes humaine, sont essentiels, fondamentaux des plus précieux. L'interdiction d'abuser de ressources naturelles est un appel de la miséricorde de Dieu pour contrôler les désirs, les envies qui sont des sources des souffrances, et ceci pour ramener les êtres humains à faire le meilleur usage des dons de Dieu qui nous donnent la leçon et nous montrent le chemin du développement durable. La préservation des ressources naturelles et le développement durable assurent la fertilité des terres et rendent possible une agriculture en harmonie avec la nature. Dieu dit, dans le Coran : « *De la terre Il vous a créés, et Il vous y a installés pour la peupler* » (Coran 11:61). Dieu nous situe au cœur du durable pour réfléchir et construire le durable. Ce qui passe par la protection de notre environnement, la culture des valeurs qui fondent des comportements de création dans le partage, le dialogue, pour s'éloigner des abus, de l'arrogance qui aveugle.

VI. LA TERRE, ET LES RESSOURCES QU'ELLE DONNE, NOUS SITUE SUR LE CHEMIN DE LA CHARITÉ ET DE LA RÉCOMPENSE DIVINE

Le prophète Mohammed (que la paix et les bénédicitions de Dieu soient sur lui) a dit : « *Si un musulman plante un arbre ou ensemente un champ et qu'un être humain, un oiseau ou un animal mange de ce qu'ils auront produit, il sera récompensé comme s'il l'avait donné en charité* » (*Sahih al-Boukhari, SahihMouslim*).

« *Quiconque plante un arbre, il n'y a pas d'être humain ni de créature de Dieu qui ne mangera de ses fruits sans que celui qui l'a planté ne soit rétribué comme s'il L'avait donné en charité* » (*Sahih al-Boukhari, SahihMouslim*).

« *Si le Jour de la Résurrection survient alors que l'un de vous tient en sa main une graine qu'il s'appréteait à semer, qu'il la sème* » (*Sahih al-Boukhari, SahihMouslim*).

Les paroles d'Ali ibn Abi-Talib, le quatrième calife, à un homme qui avait défriché et développé un terrain abandonné, nous donnent une idée de l'approche de l'islam envers le développement et l'utilisation des ressources naturelles : « *Va de l'avant, à condition que ce soit à titre de bienfaiteur et non de voleur, de cultivateur et non de destructeur* » (*Sahih al-Boukhari, SahihMouslim*).

Cette attitude positive doit se traduire par le fait de prendre des mesures pour améliorer tous les aspects de la vie : la santé, la nutrition, le bien-être psychologique et la spiritualité, dans l'intérêt de l'homme et le maintien de son bien-être, de même que pour le bien commun et l'amélioration des conditions de vie pour les futures générations. Tel que nous l'avons vu dans les hadiths ci-dessus, le développement et la protection de l'environnement, en islam, vise le bien-être de tous les êtres vivants et est considéré comme un acte d'adoration d'Allah.

VII. LE CORAN, LES HADITHS ET LES LEÇONS POUR LA PROPRETÉ DES ROUTES, DU MILIEU DE VIE ET LA PROTECTION DES ANIMAUX

L'éthique Islamique ordonne de se préoccuper de la propreté des rues et de les préserver de tout ce qui les nuit. Mieux, elle a établi cela comme une branche de la foi. Le Compagnon Abou Houreïra a rapporté que le Prophète, SallaAllahouAlaihiwaSallam, a dit : « *La foi comporte un peu plus de soixante dix ou de soixante branches. Le plus élevée est la proclamation qu'il n'y a de Dieu que Dieu et la moindre est le fait d'ôter de la voie publique ce qui peut nuire aux passants. La pudeur est l'une des branches de la foi et la pudeur est une branche de la foi* » (*Sahih al-Boukhari, SahihMouslim*).

Le Compagnon Maâkal Ibn Yassar a dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah SallaAllahouAlaihiwaSallam dire : « *Celui qui éloigne un tort de la route des musulmans, alors il lui ait compté une bienfaisance. Celui dont une bienfaisance a été acceptée entrera au Paradis* » (At-Tabarani).

Le Compagnon Abou Houreïra a rapporté que le Prophète SallaAllahouAlaihiwaSallam a dit : « *Pendant qu'un homme marchait sur une route il a trouvé un chardon. Il l'a éloigné alors Allah l'a loué pour cette action et lui a pardonné ses péchés* », rapporté par At-Tirmidhi.

L'éthique Islamique ordonne de préserver l'animal qu'il soit mangeable ou non ; puis est châtié celui qui serait la cause de sa torture.

L'éthique islamique met également en garde contre la pollution de l'environnement. Le Prophète (paix et salut à lui) a dit : « *Évitez trois actions maudites : déféquer dans les sources, sur la voie publique et à l'ombre* » [3].

Le Prophète (paix et salut à lui) nous enseigne encore que la voie publique a des droits, comme par exemple en ôter les objets nuisibles, et il a dit à ses Compagnons qui voulaient s'asseoir sur la voie publique : « *Abstenez-vous de vous asseoir sur les routes* ». Ils répondirent : « *Nous ne pouvons pas faire autrement, c'est là que nous nous réunissons pour parler entre nous* ». Il leur dit alors : « *Eh bien si vous insistez pour vous y réunir, donnez ses droits à la voie publique* ». On lui demanda : « *Quels sont les droits de la voie publique, Messager de Dieu ?* » Il répondit : « *S'abstenir de nuire...* » [4]. L'expression « s'abstenir de nuire » englobe tout ce qui porte préjudice aux gens qui utilisent les rues, les routes, les places publiques.

Dans un autre hadîth, le Prophète (paix et salut à lui) établit un lien entre la récompense divine et la protection de l'environnement : « *Les actions de ma communauté m'ont été présentées : j'ai trouvé parmi leurs bonnes pratiques le fait d'ôter les objets nuisibles de la voie publique, et parmi leurs mauvaises pratiques les crachats non enterrés sur le sol de la mosquée* » [5].

Le Prophète (paix et salut à lui) nous ordonne explicitement de tenir nos habitations propres. Il dit : « *Dieu est bon et Il aime ce qui est bon, Il est propre et Il aime la propreté... Nettoyez les cours de vos maisons et ne ressemblez pas aux Juifs.* »

Quels admirables enseignements qui incitent à mener une vie saine dénuée de toute forme de pollution, où le bien-être psychologique et physique de l'être humain est préservé.

Tout ceci montre que le musulman ne peut prétendre adorer Allah sans s'occuper convenablement du **cadeau précieux que le très haut lui a confié à savoir l'intendance**. Cette noble et unique mission, à l'être humain assignée par son créateur, dans le moindre détail, doit absolument être pour lui la priorité des priorités.

VIII. APPRENDRE À METTRE FIN À L'EXPLOITATION ABUSIVE DES RESSOURCES NATURELLES POUR SORTIR DE CETTE FORME D'INGRATITUDE ENVERS DIEU

L'exploitation abusive des ressources naturelles constitue une ingratITUDE envers Dieu et une grande déviation de la voie de Dieu, une forme d'arrogance; c'est pour cela que l'éthique islamique appelle à en prendre conscience pour revenir, avec grande humilité sur le bon chemin qui est celui de la reconnaissance des bienfaits, de la lecture et du vécu profond de la grâce divine en toute chose ; pour cela, l'Homme, l'oublié, doit lutter contre l'oubli : « *Dieu propose la parabole d'une cité qui vivait dans la paix et la tranquillité, et vers laquelle coulaient à flots des richesses de toutes parts. Or elle se montra ingrate envers les bienfaits de Dieu, qui, en punition de ses méfaits, lui fit connaître les affres de la faim et de la peur* » [Coran, s. 16, v. 112]. L'exploitation abusive porte atteinte à autrui et à soi-même ce qui éloigne de la foi et des actes pieux qui vont avec la foi : « *Nul ne doit nuire à l'autre* », nous rappelle la parole prophétique.

L'éthique Islamique préserve l'environnement en interdisant de lui nuire et en demandant de le protéger ; pour ce faire, l'être humain ne doit pas semer le désordre sur la terre.

Allah dit : « *Dès qu'il tourne le dos, il parcourt la terre pour y semer le désordre et saccager culture et bétail. Et Allah n'aime pas le désordre* ». (Sourate 2/verset 205)

Le compagnon Ibn Abbas a rapporté que le Prophète, SallaAllahouAlaihiwaSallam, a dit : « *Ne vous faites pas de mal et ne faites pas de mal à autrui* ». (Ahmed et Abderrazak).

Cela veut dire n'entreprenez pas la perpétration du mal et ne rendez pas le mal par le mal.

Plusieurs autres versets du saint Coran nous apportent beaucoup d'illustrations :

Ho, les croyants ! Mangez les délices que nous vous avons attribuées, et remerciez Dieu, si c'est lui que vous adorez (Sourate 2 verset 172 Baquara) : « *Et ne semez pas la corruption sur la terre après qu'elle ait été réformée. Et invoquez-Le avec crainte et espoir, car la miséricorde d'Allah est proche des bienfaisant* » (Sourate 7 – Al-A'râf Verset 56).

Et quand Moïse demanda de l'eau pour son peuple Nous dimes : « frappe le rocher avec ton bâton » et tout d'un coup douze sources jaillirent,- certes oui, chaque tribu sut son abreuvoir ! – « mangez et buvez de la portion de Dieu ; et ne semez pas de désordre sur la terre comme des fauteurs de désordre » (Sourate 2 Baquara verset 60).

« O Fils d'Adam, manger et buvez, mais gardez-vous de tout excès car Dieu n'aime pas les excès » (l'ARAF, verset 31).

La vision prophétique de l'environnement s'inscrit dans cette vision coranique globale de l'univers, fondée sur le lien essentiel réciproque entre l'être humain et les éléments naturels. Son point de départ est la conviction que si l'être humain fait une mauvaise utilisation d'un élément de la nature ou l'épuise, cela nuira au monde entier. Ainsi le prophète (Paix et salut sur lui) met en garde les croyants contre les actes destructeurs de son environnement car les actes de genres sont répréhensibles par Allah le très Haut.

Les enseignements de l'Islam établissent une règle générale pour tous les êtres humains vivant sur terre : ne pas nuire à cet univers de quelque manière que ce soit. Le Prophète (paix et salut à lui) a dit en effet : « *Ne causez pas de dommage ni de préjudice réciproque* » [2].

CONSIDÉRATIONS FINALES

Il se dégage ainsi des outils pédagogiques et des lumières qui éclairent les le nya d'où partent les actes pour ainsi poser des actes positifs, de protection, de maintenance, de construction dont a si besoin notre unique et commun environnement ; et, cela, plus encore en cette période de crises où les êtres humains s'éloignent des fondamentaux, des valeurs humaines, des sources qui distillent les valeurs morales qu'il s'agisse des Livres révélés comme que sont la Bible, le Coran ou encore le Livre de l'Univers avec tout ce que, dans son infini, Dieu y a mis d'infini. Dans tout cela Il nous a dotés de l'intelligence, de la raison, de la liberté parce que à partir de ce qui est, nous devons nous atteler pour y puiser et pour construire, créer, produire, conserver, transformer. L'une des grandes conséquences de nos capacités aura été le cheminement vers la pollution et les réalisations conduisant au changement climatique. Cette profonde réalité, source des souffrances, invite plus que jamais à être et agir ensemble. Les impacts dans la vie, dans un même et unique environnement, ne laissent plus de places aux cavaliers seuls, aux égoïsmes ; il faut plus que jamais conjuguer les énergies, les facultés, taire les arrogances des souverainetés et s'engager dans le chemin de l'humilité. Plus fortement encore s'élève cette réalité que, étant des acteurs du moment, qui viennent après des générations et des générations passées, nous laisserons la place pour des générations et des générations à venir. De là, la très grande importance du Savoir, du Savoir-Faire et du Savoir être, des nouveaux comportements où chaque personne joue un rôle essentiel en étant conscient que c'est pour tout le monde, dans l'intérêt général de demain aussi.

Ainsi équipés, nous avons développé des programmes aboutissant à des réalisations sur le terrain dans le cadre de l'École Africaine d'Éthique, de l'Association Éthique Islamique de Solidarité par les Œuvres et la Recherche de la Connaissance et la mobilisation des populations dans des Coopératives agricoles notamment des Plantations de cafiers avec leurs arbres de couverture perçues comme sources des revenus pour de nombreuses populations et aussi comme Puits de Carbone participant à l'ensemble de mesures à prendre pour des actions à mener face au Défi du Changement Climatique.

**Conférence de Paris sur le changement climatique
Les bassins de caféculture des régions africaines :
puits de carbone et bases de développement durable**

Partir des expériences et dégager les voies et les moyens pour des actions concrètes avec les populations.

Tout ce qui est du domaine agricole souffre du changement climatique, de la sécheresse et peut participer à la lutte contre la sécheresse et pour faire face au défi du changement climatique.

Aussi, est-il important de développer ce volet comme cela ressort du constat et du vécu lors des descentes sur le terrain au Cameroun (Ouest, Littoral, Est) suivant le thème de la Fête du Café Edition 2014 : « Plantations des Caféiers : Puits de Carbone, Développement Durable, lutte contre la Précarité ». Les conclusions, auxquelles on avait abouti en 2014, ont été reprises lors du Forum réunissant les Femmes Représentantes des grands bassins caféiers d'Afrique, les experts internationaux et les différentes institutions qui interviennent pour la transformation et la commercialisation du Café.

Les éléments fiables et convaincants tirés des réalités du terrain ont été dégagés pour pouvoir meubler les documents élaborés en vue de la contribution à la Conférence de Paris sur le changement climatique. Ici, la grande particularité est que, d'une part, les populations sont interpellées comme actrices directes du terrain et, d'autre part tous ceux qui de par le monde, transforment, commercialisent, consomment le Café sont aussi intéressés et interpellés au premier chef. Du Nord ou du Sud, de l'Est ou de l'Ouest tout le monde est ainsi interpellé et concerné pour la construction du bonheur qu'apporte le café dans sa consommation et les plantations des caféiers comme sources des revenus pour des nombreuses populations et, plus encore, une composante de la famille des véritables puits de carbone recherchés dans la mobilisation face au grand défi de notre temps : le changement climatique.

Les Coopératives, les Institutions Nationales ou Internationales intéressées avec le concours de l'AIMF peuvent et doivent retenir et approfondir les réflexions pour que l'idée retenue à la conférence de Paris sur le Changement Climatique ouvre la voie pour un Programme répondant à ce qui est une réalité sur le terrain : LES PLANTATIONS DES CAFÉIERS : VÉRITABLES PUITS DE CARBONE, ET BASES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ACTION PARTICIPATIVE POUR L'ÉMERGENCE ÉCONOMIQUE : PROGRAMME D'ACTION DANS LES BASSINS DE CAFÉICULTURE EN AFRIQUE.

**UNE EXPÉRIENCE D'OU TIRER POUR DES ACTIONS CONCRÈTES :
LE THÈME DE LA FÊTE DU CAFÉ 2014 : PLANTATIONS DES CAFÉIERS :
PUITS DE CARBONE FACE AU DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Il importe de saisir les différentes étapes qui peuvent donner l'inspiration et les éclairages sur ce qui doit être fait.

I. DE LA GENÈSE DE L'IDÉE À LA MOBILISATION POUR FAIRE FACE AU DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : LEÇON POUR LES BASSINS DE CAFÉICULTURE

Il est né, avec la Fête du Café, une tradition qui, lui donnant les fondements, assure l'efficacité et la pérennité de l'institution. Cette tradition, forte et sereine, prend ses racines :

- d'abord dans l'idée d'origine qui veut que la fête alterne avec les réflexions, les échanges pour créer, progresser dans la Caféculture grâce aux traitements, suivis, soigneux, conduisant à assurer et la qualité et la quantité de la production
- du fait des organisateurs y croyant et déterminés
- du fait des partenaires nationaux et internationaux, que ce soit des institutions ou des individus.

Tout ceci aboutissant à différentes contributions spirituelles, intellectuelles, matérielles, financières qui sont vécues comme essentielles, indispensables pour la réalisation non seulement des objectifs visés par le thème central de chaque édition mais aussi en contribuant à la consolidation des membres de la COOPÉRATIVE portant le projet dans la dynamique de la relance de l'agriculture et plus particulièrement de la Caféculture; ceci d'autant plus que, engagés avant le programme officiel, ils avaient compris que tout devait aller avec la systématisation de la diversification des cultures agricoles et le développement des activités artisanales, culturelles, sociales, économiques et autres pendant les périodes où les plantations n'occupent pas les agriculteurs.

Le thème pour l'année 2014 : « **Plantations des Caféiers : Puits de Carbone, face au défi du changement climatique** » répond à la nécessaire dynamique avec le devoir de voir réussir la relance de la caféculture au Cameroun et en Afrique. Il est aussi question de s'inscrire dans l'actualité qui veut la mobilisation pour faire face au défi du changement climatique. Il se trouve que la Caféculture qui en souffre constitue aussi une voie pour faire face à ce fléau.

En prendre conscience et en faire une politique ; aussi nous attendons que la Conférence de Paris retienne l'idée et que des participants institutionnels, étatiques inscrivent cela dans leur programme.

II. DÉCOUVRIR SUR LE TERRAIN LES RÉALITÉS POUR LA PRISE DE CONSCIENCE EN VUE DE LA MOBILISATION FACE AU DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Tout cela a milité pour que l'édition 2014 de la Fête du Café connaisse et l'adhésion et la contribution des partenaires traditionnels que sont les communes et les planteurs du Noun et, plus particulièrement le Conseil Interprofessionnel Café Cacao (CICC), ce partenaire de la première heure, avec l'encouragement du Ministre de Commerce. Le programme, dans sa conception et dans son exécution, a donné une pleine satisfaction à tous les acteurs et actrices engagés qu'ils apportent des prestations à divers titres ou qu'ils en bénéficient.

En effet, en descendant sur le terrain on a pu se rendre compte que les plantations des caféiers sont des véritables puits de carbone et participent ainsi à leur niveau à la lutte contre la sécheresse et pour faire face au défi du changement climatique. Étant aussi des victimes de la sécheresse, elles sont à l'avant-garde pour le plaidoyer en vue de la mobilisation soit pour s'adapter, soit pour réduire le processus entraînant et la sécheresse et le changement climatique. La fête aura aussi été cette grande occasion entraînant l'éveil de la conscience sur la nécessité qu'il y a de déployer les efforts partout où un pas peut être fait pour l'action contre le changement climatique avec le grand volet économique de mobilisation des populations pour la production et la réduction de la pauvreté et des facteurs de précarité qui règnent dans le monde rural et en ville vers laquelle fuient les populations rurales.

Le thème de la fête du Café 2014, a conduit à descendre sur le terrain pour vivre la réalité, s'agissant de la sécheresse et de toutes ses conséquences. Cela se vit tout d'abord en faisant le rapprochement entre ce qui prévalait dans les grandes plantations des caféiers avant leur destruction et ce que nous offrent ces mêmes espaces occupés depuis par les cultures vivrières. Avec la sécheresse qui règne partout on ressent face aux plantes, aux herbes brûlées par les rayons du soleil ou encore après les récoltes, un profond vide semblant dire que jadis, dans ces lieux, il y avait de la verdure. Tout cela se vit lors de la visite de la colline où se trouvent aujourd'hui les ruines du Château des Brouillards, Siège historique de la grande Coopagro et qui fut jadis entouré des arbres de couverture, des caféiers. La différence se mesure mieux encore quand, reprenant la route de Foumbot - Foumban...

On s'arrête pour visiter
Une plantation rescapée
Qui, au bord de la route,
Véritable oasis de verdure,
Au visiteur de passage
S'offre,
De fraîcheur tranchant
Face à l'aridité, aux herbes jaunies,
Des Plantations voisines,
Hier, véritables oasis
Aujourd'hui, sans caféiers,
Sans arbres de couverture,
Par les rayons du soleil
Assaillies,

Brûlées...

Sans âme...

Oui, aujourd’hui, méconnaissables, mais servant de base pour prendre la mesure des mutations, des transformations climatiques et du rôle que les humains peuvent jouer en détruisant ou en plantant et entretenant les arbres ; ici les cafériers et leurs arbres de couverture...

Allons vivre ces réalités

En ce début de saison sèche

Avec les rayons de soleil qui,

Forts, tapant dru,

Forts, la désolation d’un côté

Étalant,

Alors que, de l’autre,

Sous les cafériers,

Aux verts feuillages luisants,

C'est de la fraîcheur

Régnant.

Nous y avons goûté !

A votre tour, allez goûter

Oui, cette merveilleuse fraîcheur,

Vivre...

Si les caméramen et les photographes ont fait leur travail, chaque personne pourra non seulement en avoir une idée mais aussi cherchera à apprécier, à aller découvrir ces merveilles: la fraîcheur et la beauté d'une plantation des cafériers qui, bien entretenue, traverse les saisons en répandant toujours la gaieté que dégagent les beaux feuillages verts et luisants... puis, des fleurs blanches avec leur parfum doux, unique, bientôt laissant la place aux baies vertes puis rouges invitant à la fête des cueillettes...

Bien qu'en ruines,

Le Siège historique de la Coopagro,

Tout son charme

Gardant,

Pour l'aider

A toujours s'épanouir

Interpelle,

Invite...

C'est ce que nous avons retenu fermement suite aux interventions des Délégués, des représentants, des membres de la Coopagro, tous caficulteurs à Foumbot. N'ayant reçu aucune suite du Ministre de l'Agriculture d'alors qui avait promis intervenir pour rénover cet espace historique, culturel, de vie dans la verdure tant recherchée aujourd'hui. Cette rénovation doit se faire, devenir une réalité forte dans ce cadre de vie qui est celui de tous les planteurs, de ceux et celles qui, solidement engagés dans l'agriculture ont fait leurs preuves et adhèrent à la Coopagro. Aussi, est-il clair qu'il faille s'investir pour sa reconstruction comme cela a toujours été le cas, pour bien de projets dont la Fête du Café, sans attendre des appuis, des concours divers, qu'ils viennent des individus ou des institutions tant nationales, qu'internationales. Ainsi, non seulement on a pu montrer que l'on peut prendre en mains les responsabilités mais aussi fait comprendre que l'on doit s'engager quand il est question de sa vie, de sa personnalité. On doit tout faire pour le bien de la collectivité, de l'ensemble de la société, ce qui rejouit sur chaque personne.

Le défi du changement climatique créé un plus grand impératif et, interpelle désormais tout le monde. Ici, il y a des acteurs sur le terrain qui sont convaincus par les faits, les réalités. Il est question de sortir de ce cadre d'expérimentation qui intéresse directement des millions de personnes et indirectement des dizaines de millions de personnes dans la mesure où le café est consommé à travers le monde et dans la mesure que tout ce qui nuit au climat dans une région du monde a des répercussions partout.

III. UN GRAND BESOIN D'EXPERTISE, DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR CES PUITS DE CARBONE ET SOURCES DE REVENUS POUR LE MONDE PAYSAN, D'ENRICHISSEMENT À DIFFÉRENTES ÉCHELLES DE VALEURS DE TRANSFORMATION, DE COMMERCIALISATION, DU BONHEUR POUR LES CONSOMMATEURS

La longue file des véhicules, transportant les invités et les participants de la Fête du Café, laissant Foumbot, traversant Baïgom, s'est dirigée sur Koutaba pour atterrir au Monastère où nous attendait Père Georges. Le temps d'un regard sur les nouveaux et beaux bâtiments des lieux sacrés et tout un environnement invitant à la méditation, aux prières, au silence, le Père Georges nous a conduits vers les plantations des cafériers. L'édition 2014 de la Fête du café nous met sur les champs, nous renvoie dans les plantations pour découvrir les arbres :

Voir, revoir, admirer,
Les senteurs, les parfums
Et des plantes et des feuilles
Respirer, sentir...
Les riches ombrages
S'y engager en marchant
Les voir, les vivre
Qui, s'étalent
A la danse
Invitent.

C'est ce que nous avons vécu portés par les explications du Moine dont on dit ici que « le père a repris son enfant... » En effet, Père Georges s'était éloigné quelque temps des plantations... qui perdaient ainsi l'acteur essentiel entraînant tout le monde avec amour et sourire au travail ; oui, Père Georges qui a cette vivacité qu'on lui connaît de longue date quand, en voisins et membres dirigeants de Coopagro, nous nous retrouvions, échangeant et des conseils et des outils de travail. Après avoir quitté le volet agriculture et cafier, il est revenu et a repris non pas le travail mais la situation en mains. Ce n'est pas aisément d'assumer les responsabilités de faire vivre et se développer une plantation des cafériers et de plus qui est celle de l'arabica qui est des plus exigeants pour les entretiens, les soins... Après lui, quelqu'un d'autre a essayé mais cela n'a pas marché, aussi, l'a-t-on rappelé...

Cette parenthèse vient nous montrer l'importance et indiquer la place centrale des acteurs dans les plantations de cafériers.

Ici, on vit au milieu du puits de carbone car les cafériers et les arbres de couverture font de l'ensemble du Monastère une grande oasis entourée des arbres, des plantes, des herbes qui, brûlés par le soleil nous disent ainsi qu'il faut aller de l'avant dans l'extension et la consolidation des plantations des cafériers. A leur niveau et dans le cadre des localités où se trouvent des plantations, il y a des véritables mini puits de carbone.

Nous nous sommes délectés en visitant les pépinières dont une bonne partie est ce fruit de la coopération entre le CICC et la Coopagro : des milliers des plants pour les prochaines plantations sont là attendant les premières pluies et nous disant que les plantations peuvent et doivent s'étendre.

IV. OBJECTIF : TRANSFORMATION AU NIVEAU LOCAL POUR LA CONSOMMATION LOCALE ET L'EXPORTATION

Puis un tour à l'usine en activité en cette fin de période des cueillettes, de séchage, de décorticage et de conditionnement du café et pour l'exportation et pour la torréfaction et pour la production du sirop du café qui est l'une des spécialités de la Plantation du Monastère.

Père Georges, lors des présentations et des explications, a beaucoup insisté sur la formation et l'importance de l'expérience acquise par la pratique ; c'est ainsi que, conscient de cela et face aux difficultés rencontrées avec les jeunes, il a dû, après avoir repris en mains les plantations, faire appel aux anciens qui avaient pris leur retraite.

V. LA MISE EN PLACE DES OUTILS PÉDAGOGIQUES À UNE GRANDE ÉCHELLE

Il se dégage ainsi des formules pour des approches pédagogiques indispensables pour réussir dans la politique de rajeunissement et des plantations et des producteurs... C'est ce que nous allons vivre et comprendre davantage à la dernière étape des manifestations où tout tourne autour des thèmes éducatifs, formateurs...

VI. À LA PLANTATION ANN : ESPACE DE VIE CRÉATIVE, D'OUVERTURE FORMATIVE ET ÉDUCATIVE ET D'ANIMATION DES BASES DU DEVENIR

Il y a là, l'une des dimensions de l'édition 2014 de la Fête du Café, s'inscrivant dans le programme mis en place par la COOPAGRO et le CICC en partant des expériences, des ressources humaines et des outils du terrain. C'est ce qui reviendra au centre des manifestations dans l'espace aménagé qui, traditionnellement, abrite les phases des réflexions, des interventions, d'échanges, de dégustations ainsi que les expositions, les manifestations culturelles...

Tout, sur fond
Et de grande fête
Et de joie partagée
Et d'allégresse
Par la Mère Nature
Dans tout son charme,
Dans l'éclat de son manteau
Aux couleurs éclatantes
Et de ses collines
Et de ses vallées
Ondoyantes,
Se succédant
Loin, loin dans les horizons
De nuages
Nimbés,
Plongeant,
L'infini de l'éternité
Annonçant,
Et, de ses merveilles,
Le ciel éclatant
Tutoyant.

C'est ce que nous vivons après le Monastère, en entrant et parcourant les champs des Plantations ANJ... Allant de découverte en découverte des variétés des richesses naturelles et de ce que les Plantations des cafiers, du fait des mains des êtres humains façonnant la nature, peuvent apporter face au défi du Changement climatique : les images photos, les films vidéos, permettent de s'en rendre compte, de même les sons, les chants, qui retentissent, des coups de fusil accompagnés, nous disent que nous sommes en pleine fête...

Chants de femmes
Le Café cueillant
Chants d'oiseau
De branche en branche
Allant
Volant
Voltigeant
Bruissements des feuilles
Bruit d'insectes
Mais aussi,
Le silence
Le grand silence
Pour les contemplations
Pour, avec la nature
Communier...

VII. L'EXTENSION DES PUITS DE CARBONE EN MARCHE

Sur notre chemin, l'escale à la pépinière montre que la coopération avec le CICC a bien pris ; en effet, ce qui se faisait déjà ici est amplifié et les pépiniéristes de longues pratiques ont bénéficié des conseils des ingénieurs qui, eux aussi, ont aussi su tirer de ces acteurs formés sur le tas à l'école de la pratique. Les résultats sont là avec des milliers des plants de jeunes cafiers verts, luisants, pleins de vie, nous disant qu'ils attendent d'être plantés sur place dans les carrés d'expérimentation et de formation et aussi d'être distribués aux planteurs membres de la coopérative.... Comme pour dire : l'agrandissement des plantations, c'est-à-dire des puits de carbone est en marche...

La pépinière est un îlot d'oasis,
Vert luisant
A côté, la source
D'où un cours d'eau douce
Jaillissant,
Aussitôt
En clapotis entraînants,
Vifs, doux,
Transformé,
La fraîcheur
Dégageant,
Les merveilles des chants de l'éternité,
Annonce...
Ici, la Mère Nature est Reine
Tout se compose
Puis se décompose
Les succs de la vie
Distillant...
Quelle belle leçon pour les humains !
Alors, s'inspirer
De ce que la Mère Nature,
En douce, durablement, profondément,
Sans discours vains,
Tisse,
Dans le silence de vie
Le chant de l'éternité
Chantant...

À la bonne place, voilà que se dresse la question de la formation aussi bien pour les pépinières que pour tous les soins à donner aux plantations et tous les traitements qu'attendent les cafiers pour la floraison, le mûrissement, la cueillette, le dépulpage, le séchage, le décorticage, le calibrage et le conditionnement pour l'exportation, pour la torréfaction. Pour la formation, le souci de la taille des branches, des feuillages sains qui annoncent la bonne récolte, s'accompagne aussi du souci de la densité du puits de carbone. On y pensera désormais et, de la pépinière à la tasse on travaillera en conséquence... interpellé plus que jamais par ce que l'on vit, contemple en ces lieux...

Ici, les Carrés des cafiers
Avec leurs arbres de couverture,
Quel monde de rêve,
Oui un monde à part
Ces longues Allées
Sous les ombrages
Les pans du ciel
Dessinant
Au dessus des cafiers
Les arbres de couverture
Aux riches feuillages
Dansant
Aux bouts des branches
Vers le ciel
S'élançant,
La lumière

Tamisant...

Au bout des carrés des cafériers
Se succédant,
Quelles merveilles
Par des horizons sans fin
Avec des collines de nuages
Les espaces,
Tapissant,
Des merveilleux tableaux
Créant, étalant...
Sans cesse changeants
La fraîcheur, partout
Répandant...
Nous marchions, marchions,
Toujours marchions
Sous les ombres des arbres de couverture
Les feuillages verts des cafériers
Admirant
D'un point à l'autre
Du beau, du neuf
Toujours à découvrir
Par la brise
Bercés...

Nous marchions, marchions
Les merveilles des champs
Vivant...
Avec nous, une Dame,
Du Sous Préfet de Koutaba,
Représentante,
Pour la première fois
La beauté des lieux,
Dans toutes les riches diversités,
Découvrant,
Par la joie,
Transportée,
Dans le silence,
Émerveillée,
Comme dans le ravissement
Plongée,
Aux lèvres, un mot :
Partager, oui partager
Le bonheur, par cette oasis,
Distillé !
Oui, partager
Les richesses infinies
Que la Plantation des cafériers,
Généreusement,
Offre
Non loin
Et de l'aéroport,
Et de la route nationale sud-nord,
Bruyants,
Par un vent sec, chaud
Sans cesse balayés...
Alors qu'à côté
La fraîcheur,
De l'Oasis,
Cette merveille,
Régnant,
Pour être découverte,

Pour être partagée,
Accueillante,
S'offre...
Vers elle, la Fête du Café 2014
Nous a dirigés... !
La Dame,
De vive voix,
Le silence,
Rompant,
Enthousiaste,
Comme géographe
S'engagea :
Un plan, un programme
Pour les dimensions touristiques,
Pour l'éco tourisme
De cette merveilleuse plantation,
Ces lieux d'harmonie, de rêve, de paix...
Au monde,
L'ouvrir.

On comprendra mieux cela en venant vivre ces merveilles, en se promenant le long des allées entre les carrés des cafériers et leurs arbres de couverture. Les images, les vidéos de la Fête du Café font vivre tout cela en donnant une idée de ce qui peut encore être fait, développé.

Que de trésors à exploiter,
A faire vivre.

Après un grand tour à pied, nous avons rejoint la grande place de fête noire de monde avec des nombreux exposants, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes offrant des produits des plus variés affirmant ainsi que la diversification est désormais une profonde réalité. Dès son introduction, le café, cultivé pour l'exportation, non consommé localement, s'était installée la tradition n'acceptant pas de lui associer toute autre culture. Ce qui entraînait un grand manque à gagner et une perte pour les familles qui attendaient une année pour cueillir les fruits du café ; Depuis, les choses ont changé et, de nombreuses cultures vivrières sont de plus en plus introduites autour, à côté, des cafériers.

Les Cafériers victimes de la sécheresse et les cafériers puits de carbone, voilà une autre tradition qui est en train de naître : bénéficier et des vertus du café pour la santé et des espaces de fraîcheur que fournissent les cafériers face au défi du changement climatique, dans cette lutte contre la sécheresse que nous menons pour le bien-être, pour la santé, pour le brassage des peuples à travers entre autres, l'éco tourisme.

En ces lieux, le décor, nous ramenant dans le temps, nous apprend qu'il y a, installée, une tradition: ce sont les stands, les banderoles qui nous apprennent le cheminement de la fête du café depuis sa genèse, ses thèmes, sa dimension nationale, internationale avec des partenaires nationaux, internationaux qui ont donné naissance à Festicoffee sur le plan international désormais organisé par le Gouvernement... Ce qui montre de façon claire jusqu'où peuvent aller des initiatives privées avec un engagement, une détermination dans les actions dans le cadre d'une organisation efficace, mobilisatrice des intelligences et une gestion saine et transparente des ressources disponibles à commencer par les ressources humaines.

Les hommes, les femmes, tout le monde en éveil, de joie, de bonheur, débordant nous situent ainsi dans la voie du succès, du progrès pour lesquels chaque personne, chaque groupe prennent les mesures de la nécessaire mobilisation individuelle et collective.

Les produits de qualité en quantité ; cela est compris ; les vertus du café que l'on consomme de plus en plus, cela est un acquis tout comme la diversification loin du mystère qui, jadis, entourait la culture du café. Les plantations, victimes de la sécheresse, les cafériers luttant contre la sécheresse, on le réalisera de plus en plus encore car ce jour est pour éveiller les consciences sur la question qui préoccupe notre monde.

C'est ce qui a meublé les échanges, les informations dans la grande Place où hommes et femmes, dans la joie installés, montraient toute leur disponibilité pour apprendre, pour partager et aussi pour chanter, pour danser. Les élucubrations sont rythmées par des passages des groupes de femmes, des jeunes, des chants religieux... ici, tout est de la partie. Les images , des films et des vidéos vont mieux rendre et l'ambiance de fête et les exposants et leurs

produits riches et variés... autour du café qui est roi- arabica et robusta-, reviennent les différents produits des cultures des légumes, des tubercules, des féculents, des fruits et, des produits des champs jadis courants remontant aux temps des ancêtres dont les cultures avaient été abandonnées...ainsi, toutes sortes de fruits et légumes séchés, les bananes douces, les bananes plantains , les ignames, les patates, les macabos, le maïs, les arachides, les avocats, les cannes à sucre, le cacao etc.... Bien sûr, dans chaque stand et il y en a des dizaines, les cafés Arabica et Robusta car dans cette région les deux produits sont présents du fait des zones de forêts et de savane.

Les Stands des poids lourds de la COOPAGRO sont côté à côté : Plantation ANJ et Plantation du Monastère ; ici on suit le café de la pépinière à la tasse, avec les riches particularités s'agissant des transformations et des traitements : café vert, torréfié, moulu, mis en sachets pour la vente, conditionné pour l'exportation, Sirop de Café, Miel de café, fruits séchés... que de variétés !

La diversification n'est plus une exception mais une profonde réalité où s'introduit l'artisanat dans la région où se trouve la capitale culturelle et des arts du Cameroun. Après les champs ou les usines et pendant les temps où l'on ne va ni au champ, ni à l'usine, on crée, on invente, l'artisanat fleurit et on s'essaie dans les transformations des produits agricoles, dans la production du lait par des éleveurs, du yaourt, dans la production des produits de beauté, du savon etc.

VIII. DE LA MOBILISATION GÉNÉRALE POUR LE PUITS DE CARBONE

Les différentes interventions, faisant ressortir les originalités des contributions pour la cause, reviendront sur la diversification, le rajeunissement. Le discours d'accueil par le Maire de Koutaba, situant la place qu'occupe désormais la commune dans le grand départ de la relance de la caféculture et aujourd'hui dans l'engagement pour faire face au défi du changement climatique. Pour tout cela la grande reconnaissance à la COOPAGRO qui a eu à apporter beaucoup, à conduire les acteurs de la filière hors du Cameroun et récemment à Franceville au Gabon avec ACRAM (Agence du Café Robusta d'Afrique et de Madagascar).

Le Président de la Coopagro donne le ton en situant la fête et son thème en remerciant les autorités administratives, le Sous Préfet de Foumban, la Représentante du Sous Préfet de Koutaba, les partenaires notamment le CICC, avec le Représentant du Secrétaire Exécutif, le Ministère du Commerce, l'IRAD, ACRAM avec la présence de la Présidente du Comité Genre, le Délégué Départemental de la Communication... Après les temps d'oubli viennent ceux de prise de conscience et d'action sur les plans national et international, tout le monde prend le chemin de la mobilisation de tous comme partenaires parties prenantes.

Puis rappelant le document introductif, il revient sur la dimension Puits de Carbone qui interpelle tout le monde et pour laquelle tout un programme esquissé, appelle un grand changement dans les comportements pour toujours plus de respect de la Mère Nature, de l'Environnement. Pour cela, la coopération internationale doit être intensifiée en ce qui concerne l'agriculture en général et la caféculture en particulier.

Le Représentant du Secrétaire Exécutif du CICC apportant le message de cette importante institution a relevé l'intensification de la mobilisation en 2015 avec la COOPAGRO comme avec les autres coopératives et plus particulièrement en ce qui concerne la formation des formateurs qui aura lieu en début d'année. En transmettant les félicitations du CICC il a relevé l'engagement pour la poursuite de la tradition de participation à l'affirmation de la manifestation sur le plan national et sur le plan international.

VIII. MOBILISATION ET COOPERATION DANS LES REGIONS AFRICAINES QUI ONT DES BASSINS DE LA CAFÉCULTURE

Quant à la Présidente du Comité Genre de ACRAM, elle a souligné la détermination de poursuivre pour l'affirmation de la dynamique féminine dans toutes les échelles de valeurs de la Caféculture ; puis a fait état des options et des orientations de ACRAM dans ce sens ; ce qui se traduit par les thèmes de réflexions, de recherches et d'action tant sur le plan national que sur le plan international comme le Forum de Franceville pour la sensibilisation des femmes gabonaises dans la Caféculture et les perspectives de coopération horizontale entre les Régions africaines qui ont des bassins de la caféculture. A Franceville il y avait trois fortes délégations dont deux du Cameroun : celle de la COOPAGRO et celle de la COOPAFERLOS et une de la Côte d'Ivoire. Le Secrétaire Exécutif du CICC du Cameroun avec ses experts qui ont œuvré avec ceux de ACRAM sous la direction de son Secrétaire Général qui avait eu l'initiative de ces importantes Assises montrant que les actions doivent désormais se porter dans toutes les Régions africaines ayant des bassins se prêtant à la culture du café.

Puis a suivi l'intervention de la Représentante du Sous Préfet de Koutaba qui, appréciant une si belle et importante entreprise économique, sociale et culturelle dans l'unité administrative, a affirmé l'engagement pour toutes les facilités et les appuis si nécessaires que l'administration s'emploiera à apporter.

IX. STIMULATION A TRAVERS LES EXPOSITIONS : RENDEZ-VOUS AGRICOLE BIO, DE LA CAFÉCULTURE, DE LA DIVERSIFICATION ET DE LA CONSTRUCTION DES PUITS DE CARBONE

Puis a suivi la visite des Stands parcourus depuis la matinée par les membres de jury au vue des attributions des prix et des Awards. C'est un grand événement où chaque personne se plait, y trouve son compte : ceux qui vendent, ceux qui achètent, ceux qui reçoivent de la documentation, ceux qui les partagent : un grand rendez-vous agricole, de la caféiculture et de la diversification.

Il y a une véritable Industrie artisanale de transformation et de conservation naissante et profondément Bio. Les méthodes, les techniques ancestrales de traitements des produits des champs de pêche, d'élevages sont les bienvenues à l'ère bio ; il en va ainsi des fabrications des produits sans les apports des éléments chimiques, sans les conservateurs. On produit du savon à partir des coques de café, de la cendre des coques des palmistes, on produit des huiles et des crèmes à partir des noix de palme ; on produit du lait qui est aussi, de façon artisanale avec tous les soins, transformé en yaourts ; on produit et l'huile de palme et l'huile des palmistes ; avec le manioc, il y a toute une gamme des produits nés des différentes transformations : farine, amidons, tapioca...

X. NOURRITURE BIO ET REDÉCOUVERTE DES RECETTES ANCESTRALES

Au milieu des stands au bout de l'allée et vis-à-vis de la tribune officielle, le Grand Chapiteau de la Dégustation : le café sous toutes les formes, les gâteaux, les biscuits, les tartes au café, le sirop de café, tout était là préparant pour le repas qui allait suivre avec des plats recherchés, des plus originaux, des plus délicieux pour tout ce beau monde. L'Art culinaire est de la partie, sortant les participants de l'ordinaire, ce sont des plats traditionnels des légumes qui nous situent au cœur de l'alimentation bio: djapche, chuem, saah, g'ha', tuntuere, taro, tou, ru'e... Avec le déjeuner ce sera ainsi comme c'est, depuis, de tradition avec chaque fois des nouveautés, l'étalage de la cuisine traditionnelle et de l'art culinaire dont les secrets sont souvent jalousement gardés donnant ainsi naissance à de nombreuses recettes pour un même produit. Le Couscous ici à base de la farine de maïs et du manioc est au centre avec le légume Djapche internationalement connu et très apprécié dont les recettes sont des plus variées, le Chueom qui suit, le G'Ha et, bien sûr le poulet, la viande des gibiers, le bœuf, le mouton qui sont au menu avec différentes recettes et, à l'honneur, les plats aux arômes du café.

Puis a suivi la remise des prix et des Awards aux exposants : avec les récipiendaires, nous avons une idée des gammes des produits exposés et du nombre des exposants puis des couleurs et des parfums dont on aura seulement une idée.

Daophet BOUAPHA
Directeur général du comité de recherche de Fonds
Vientiane (Laos)

Madame la Présidente de l'AIMF, maire de Paris,
Monsieur le Maire de la Tunisie,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord remercier, au nom de la délégation de la Ville de Vientiane, capitale de RDP Lao, le Maire de la ville de Tunis et la Présidente de l'AIMF pour les invitations qui nous ont été adressés à l'Assemblée générale de l'AIMF dans la belle ville de Tunisie, Tunis, et pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé. Qu'il me soit permis d'adresser les vœux les meilleurs de succès à nos travaux.

Mon intervention porte sur le développement des villes innovantes dans la capitale Vientiane.

Vientiane tient un rôle de premier plan dans le développement économique du pays.

Avec une population de plus de 825.000 habitants, représentant 12,83 % de la population totale du pays, la ville contribue à hauteur de 27,15 % du PIB en 2015. Cette croissance, grâce à la mise en œuvre du plan de développement socio-économique durant la période quinquennale a été très active et importante pour la ville, dont le taux de croissance a été de 11 % en 2011-2012 ,de 12,4 % en 2012-2013,et 12,7 % en 2014-2015, représentant un revenu par personne de 4.390 dollars par an et une croissance de 8 % pour l'agriculture, 14 % pour l'industrie et 12 % pour les services.

Concernant le commerce extérieur, la ville a exporté en 2014, 55 millions de dollars et a importé pour 2.300 millions de dollars, les investissements étrangers ont été de 113.820 milliards de Kip faisant de Vientiane la première en taux de croissance. Plusieurs Mégaprojets sont actuellement en cours.

En 2016, le Laos sera intégré, à part entière, dans la communauté économique de l'ASEAN (AEC). À cette date, les 6 millions des Laotiens feront partie d'un espace économique de 600 millions d'individus. Vientiane, au sein des capitales des pays de l'ASEAN, pourrait avoir un rôle important en partenariat avec les grandes villes de Chine, du Japon...

D'autre part, Vientiane est en train de créer sa nouvelle capitale avec des mégaprojets qui vont changer complètement le paysage de la ville d'ici dix ans. Citons le projet de « Vientiane New World », un nouveau plan de développement urbain, un quartier nouveau, à une échelle encore jamais entreprise à Vientiane. Le projet englobera des bâtiments de grande hauteur, des bureaux, des appartements, des centres commerciaux, cinémas, hôtels, villas résidentielles, des parcs et des boulevards bordés d'arbres, situé dans le cœur de Vientiane, sur les rives du Mékong. Le premier projet conçu pour apporter le modernisme à la capitale. Nous avions fait une campagne très active depuis 2009 pour présenter l'image de la ville en six slogans : « Sécurité, propreté, verte, charme, lumière et civilisé ».C'est à l'initiative du Dr Sinlavong KHOUTPHAYTOUN, Gouverneur de la Vientiane capitale actuel.

Vientiane est une ville en pleine croissance démographique et économique dans une région géopolitique au cœur de l'ASEAN et comme de nombreuses villes du Sud, sa croissance urbaine très forte, sa vitalité économique, ses grands projets en cours, son urbanisme opérationnel très actif, s'accompagnent d'atteintes à l'environnement, de faiblesses des réseaux urbains, de pénurie de logements (notamment pour les ménages les plus modestes, d'un urbaniste réglementaire moins appliqué et de ressources humaines incomptént et financières à développer pour gérer pleinement sa croissance et ses défis. Pour faire face aux maux liés à toutes les nouvelles villes qui grossissent trop rapidement, face à son fort développement économique et à l'exode rural, le projet d'infrastructures et de services urbains de Vientiane est en train de se mettre en place, dans le cadre d'un processus « same san » (trois renforcés) c'est-à-dire déconcentré à trois niveaux tel que : Provinciaux, Districts et mairie (Ban).

Ce projet porte sur d'une part, l'amélioration des infrastructures et équipements de base, voirie, assainissement, équipements sociaux de proximité, etc. et d'autre part, sur l'organisation des services urbains, comme le traitement des déchets, la gestion de la circulation et de la sécurité routière, la maintenance des infrastructures et des équipements publics. Ce projet consiste également en la mise en place les outils de gestions (projet d'adressage

assister par AIMF en cours). On rappellera d'autre part que l'AFD est particulièrement active depuis 2007 en aidant la ville dans les domaines des eaux potables, sur les extensions des réseaux, la formation des métiers de l'eau et aussi que l'AIMF a financé un projet d'eaux potables dans les milieux ruraux. 30.000 habitants ont pu en bénéficier.

La ville de Vientiane doit poursuivre l'Objectif millénaire pour le développement(OMD) qui a été fixé par le gouvernement RDP Lao est de sortir de la pauvreté en 2015 et de sortir du sous-développement en 2020.

Afin de soutenir durablement le développement, toutes les villes et en particulier la ville de Vientiane, en raison de sa taille et de sa position économique, doit résoudre les problèmes tels que :

- l'insuffisance d'infrastructures de base,
- la congestion urbaine
- l'assainissement et l'approvisionnement en eau.

Bien sûr, pour prendre en compte ces différents défis, conformément à l'orientation du marché, Vientiane considère l'économie sociale durable et innovante est un des secteurs prioritaire et une expansion assurée.

Je vous remercie pour votre attention.
